CŒUR PENSIF NE SAIT OÙ IL VA

PREMIÈRE PARTIE

Quand celui qui écrit ces lignes était jeune, c'est-à-dire aux environs de 1880, la monotonie et l'insignifiance de la vie moderne faisaient dogme dans la littérature d'observation. Une série de livres l'atteste, composés par des hommes d'un beau talent, mais que paralysait cet étrange préjugé. Les récits où il ne se passe rien, les pièces dénuées d'incidents, paraissaient au romancier et au dramaturge de cette école les œuvres les plus conformes à la réalité. Aujourd'hui, et au sortir de la grande guerre de 1914, une pareille doctrine d'art semble inconcevable à ceux qui ont traversé cette période catastrophique. Cette façon de penser était pourtant sincère. Elle correspondait à l'expérience quotidienne d'une société, établie, — si solidement, semblait-il, — et nous n'imaginons même pas sa reconstruction comme possible! Tout au rebours de ses confrères d'alors, le chroniqueur des mœurs d'après 1914, qui regardera autour de lui, pendant de longues années encore, ne verra que des destinées bouleversées par l'immense tremblement de terre. Quelle autre comparaison imaginer pour une secousse de cette intensité? Les conséquences en sont innombrables dans bien des domaines. Il en est d'immédiatement saisissables dans le monde matériel, d'autres moins visibles, mais non moins profondes, dans le monde intellectuel. Il en est aussi de bien déconcertantes dans le monde sentimental. C'est une histoire de cet ordre dont on trouvera ici la transcription.

I

Parmi les phénomènes sociaux produits par cette guerre, un des plus singuliers aura été le subit rapprochement des classes dans des conditions aussi soudaines qu'imprévoyables et aussi puissantes que passagères. Tel fils de famille, qui ne connaissait le paysan et l'ouvrier que par le dehors, s'est rencontré tout à coup côte à côte avec eux dans la boue des tranchées. Sous les obus, ou bien ces jeunes gens ont fraternisé dans la souffrance commune, ou bien ils ont senti, celui-ci douloureusement, amèrement celui-là, l'irréductible différence des sorts. Telle femme de la haute bourgeoisie, que son éducation et sa fortune préservaient jusqu'alors contre toute approche des brutalités de l'existence, s'est trouvée, dans les ambulances où la conduisait la charité, devant toutes les hideurs et toutes les nudités de la chair blessée. En même temps, l'intimité quotidienne des soins à donner lui révélait des personnalités venues de milieux si étrangers au sien. A ces blessés également la présence de ces infirmières découvrait un univers féminin si peu pareil à celui de leur mère, de leurs sœurs, de leurs maîtresses! Des romans se sont ébauchés, les uns très purs, d'autres coupables. Et puis la paix est venue. Un retour à des conditions plus normales a dû s'accomplir. Dans certains cas, ce retour n'a pas été sans drame; mais qui dit drame ne dit pas toujours scènes violentes, coups de revolver, procès scandaleux, divorces retentissants. Il y a des tragédies silencieuses, les plus émouvantes peut-être, car elles supposent des âmes fortes et fines qui sentent en dedans, des âmes vraies qui ont tout ensemble le courage et la pudeur de leurs émotions, qui les approfondissent en les prenant au sérieux. Ces émotions leur réservent à elles-mêmes d'étranges surprises : « Cœur pensif ne sait où il va!... » disait un vieux dicton français. Quelle phrase plus significative inscrire à la première page d'un récit dont tout est exact? Il y a dix ans, l'aventure qui en fait la matière aurait paru aussi impossible qu'un conte de fées.

En 1918, celle qui allait être l'héroïne de cette aventure, figurait, dans les annuaires de la haute société, sous ses deux noms de veuve et de jeune fille : Mme Servières, née Irène

Maulgué, avec deux indications qui révélaient, à elles seules, une grande situation de fortune : le quartier d'abord, l'élégante rue Cortambert, dans le XVIe arrondissement; et la lettre H. qui signifie *Hôtel Privé*. Elle venait d'avoir vingt-huit ans. C'est l'âge qui va marquer la fin de la première jeunesse et c'est aussi celui des grandes crises sentimentales, d'après tous les observateurs. Jusqu'alors, la femme a subi sa vie. A trente ans, elle la fait. Ce mot de « subir » peut paraître paradoxal, appliqué à une fille unique comme l'avait été Irène Servières, comblée par ses parents, élevée dans un luxe qui supposait une fortune de 200 000 francs de rentes, mariée à un jeune homme de son monde et aussi riche qu'elle. Avec cela, jolie et fine, ayant dans tous ses mouvements, dans le regard de ses yeux bleus, dans la façon de porter sa tête sous ses cheveux dorés, dans le sourire de ses lèvres délicatement ourlées, dans le son prenant de sa voix, cette gentillesse qui lui aurait permis de dire, comme dans l'élégie célèbre :

Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.

Mais les circonstances d'une destinée ne sont pas cette destinée. Il faut connaître leur jeu sur la personnalité intime pour discerner le malheur réel sous le prétendu bonheur, ou inversement, cela se rencontre, le bonheur vrai sous le malheur apparent.

Le nom de jeune fille d'Irène Maulgué aura aussitôt évoqué un souvenir chez ceux qui savent l'histoire diplomatique de ces cinquante dernières années. M. Jacques Maulgué, le grand père paternel d'Irène Servières, a tenu avec distinction le poste d'ambassadeur en Espagne dans des moments difficiles. Ce grand bourgeois de vieille souche relevait encore de l'ancien esprit français qui voulait que l'on ne s'enrichît pas dans les hautes fonctions de l'État. Son fils, Martial Maulgué, au contraire, appartenait à la nouvelle équipe, plus positive. Entré au Conseil d'État, pour obéir à son père, et se trouvant à la mort de celui-ci devant une fortune diminuée, il avait presque aussitôt médité un riche mariage, puis, ce but atteint, démissionné. Il avait épousé une demoiselle Verdier, l'héritière d'Antoine Verdier, le mégissier connu d'Annonay. Cette pittoresque petite ville, située à la jonction des profondes vallées de la Drôme et de la Cance, rivalise, comme on

sait, avec Grenoble pour la fabrication des gants. L'énorme réservoir fourni par le barrage du Ternay alimente ses usines.

Antoine Verdier, originaire de Péaugres, fils lui-même d'un modeste cultivateur, avait débuté comme simple ouvrier dans une de ces usines. Son intelligence et son activité lui assurent très vite une place importante. Ses camarades le citent à toute occasion. Le patron d'une autre usine, tombée en décadence, le prend chez lui. Il relève l'affaire, si bien que cet homme lui donne sa fille. Verdier appartenait à l'espèce de ces ruraux chez qui les longues attentes, les patientes besognes de la campagne développent cette faculté d'attention qui fait les inventeurs. Toujours à l'usine, et à la recherche continuelle de petites améliorations techniques, il avait imaginé successivement plusieurs procédés nouveaux pour la préparation des peaux. Ces découvertes de détail semblent secondaires. Elles procurent, dans le monde industriel, d'énormes profits par l'infinie multiplication des petits gains. A cinquante ans, cet énergique Cévenol, parti de rien, était assez riche pour que sa fille fît le mariage que l'on vient de dire. Lui-même incarnait le type du parvenu, rustre d'apparence, le contraire, croirait-on, du bourgeois gentilhomme, si profondément dessiné par Molière. Au lieu de cacher ses humbles origines, il les étalait. Il affectait une tenue très personnelle et toujours la même, celle d'un contremaître : le veston droit, boutonné jusqu'en haut, le col de chemise en toile rude et souple, de forts souliers bons pour la marche, un feutre à larges bords contre le soleil; mais drap, linge, chaussures, feutre, de la qualité la meilleure. Avec sa haute taille, ses larges épaules, les grands traits de son visage encadrés entre des cheveux drus coupés ras et une barbe taillée court, il donnait l'impression d'un chef. Qu'il en fût un et conscient, son port de tête, sa marche, son regard, sa parole brève, tout l'annonçait. Sa simplicité n'était qu'un juste et intelligent orgueil. Il avait acheté, près de son village natal, le château de Rochemaure, vieille demeure féodale, restaurée et modernisée au XVIIIe siècle par le maréchal de ce nom. L'antique tour carrée, la façade plus récente et copiée de Versailles, le jardin à la française, étaient, pour le paysan devenu seigneur de ce noble logis, la vivante affirmation de sa force personnelle. Les conséquences de telles fiertés sont quelquefois déconcertantes. Antoine

Verdier avait voulu que sa fille Bertrande, prénom patricien emprunté aux Rochemaure, reçût une éducation de demoiselle. Il l'avait envoyée à Valence dans le couvent le plus aristocratique de la région. Ce séjour parmi les filles titrées du Lyonnais, du Comtat, du Dauphiné, avait profondément troublé Bertrande. Elle était devenue maladivement sensible aux nuances de caste. Elle avait souffert d'abord de ses propres façons. Mais des manières se corrigent. Sa tension volontaire, pour discipliner les siennes à l'imitation de ses compagnes, avait fait d'elle un être surveillé, rêné, renfermé. Elle avait souffert aussi de ses parents, de l'ironique contraste entre le décor seigneurial de leur vie et les traces évidentes de leur origine. Elle avait souffert de la haute société d'Annonay que son père s'efforçait d'attirer. Elle en percevait, ou s'imaginait, le secret dédain. Cette susceptibilité presque morbide l'avait du moins préservée du pire des malheurs : le mariage de la plébéienne opulente avec un gentilhomme ruiné.

Le hasard d'une villégiature d'été avait amené Martial Maulgué dans le pays. Les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une partie de tennis donnée par un des châtelains du voisinage de Rochemaure. Bertrande Verdier, avec l'éréthisme constant de son amour-propre, excellait dans tous les exercices qui pouvaient lui servir à primer ses rivales, depuis la danse, le croquet et le jeu de paume, jusqu'au cheval et la bicyclette. Avec cela, elle était animalement belle. Le jeune homme s'en était épris pour le motif le plus contraire aux prétentions de la jeune fille. La saine robustesse de cette enfant avait conquis en lui le Parisien un peu blasé. Les renseignements pris sur la fortune avaient fait le reste. Il l'avait demandée. Elle l'avait accepté, d'abord pour s'expatrier et fuir le théâtre de ses humiliations cachées. Puis ne l'avait-il pas préférée aussitôt aux autres jeunes filles secrètement jalousées par elle? Enfin Martial Maulgué n'était qu'un bourgeois. La souffrance, cette guérisseuse ou mieux cette rebouteuse de nos idées fausses, avait révélé à Bertrande, dans une inconsciente divination, la grande loi de l'étape. Elle avait senti que la fille d'un parvenu est moins déplacée dans une famille, elle-même à mi-côte de l'ascension sociale. Le fils du diplomate avait d'ailleurs cet air de distinction professionnelle, ce je ne sais quoi d'effacé et de souligné à la fois dans la tenue, dans les gestes, dans la voix, que

recherchent les gens de la carrière pour eux et pour leurs enfants. Il se trouvait donc répondre tout ensemble à l'idéal imaginatif de Bertrande et à la vérité de son sort. Elle devait subir une déception qui eut elle-même un retentissement singulier sur toute la destinée de son unique enfant, cette Irène, dont le caractère se comprendrait moins bien sans une analyse qui risquera de paraître longue ; mais elle est nécessaire.

Les Maulgué, on l'a déjà dit, sont une famille de grands bourgeois avec un large cousinage, c'est la règle, de notaires, d'avoués, d'officiers supérieurs, de magistrats, chez lesquels le bien-être et l'honorabilité vont de pair depuis quatre ou cinq générations. Ces lignées devraient être les plus traditionalistes du pays, et le sont, en effet, chez leurs plus dociles représentants. Ceux que travaille un ferment d'originalité ont une tendance à se « libérer, » — comme ils disent, — et à devenir ultra modernes par réaction contre leur milieu. La formule classique des philosophes sur le moi qui se pose en s'opposant, se vérifie surtout dans l'univers social. Martial Maulgué en fournissait un exemple après tant d'autres. Tout jeune, il avait cet étrange préjugé à rebours : toute idée nouvelle prise pour un progrès ! C'est la caractéristique des intelligences en révolte contre d'étroites disciplines de mœurs et de pensées, dont elles sont comme saturées. L'argot courant invente sans cesse des métaphores au service de ces rébellions. On était hier « vieux jeu » ou « nouveau jeu ; » aujourd'hui l'on est ou l'on n'est pas « à la page. » En épousant Mme Verdier, Martial ne cédait pas uniquement à l'attrait de la beauté et de la fortune. Par ce mariage en dehors de son monde, il échappait à la surcharge des corvées et des conventions que lui eût imposées l'union avec une jeune fille aussi abondamment apparentée que lui-même. Or ce mariage, on vient de le dire, séduisait Bertrande pour la raison précisément contraire. Cette disparité d'idées et de goûts devait produire une mésentente conjugale qui se traduisit aussitôt par toute la série de petits heurts quotidiens inévitables entre deux époux dont chacun veut mener une existence de type différent. D'innombrables foyers durent ainsi, qui ne sont pas heureux, et qui cependant ne se brisent pas, à cause des enfants. Mais il arrive que ces désaccords se prolongent dans ces enfants mêmes et que les parents qui ne s'entendent pas se les disputent pour les

modeler chacun d'après son idée. Ces conflits se font plus intenses quand l'enfant est unique. Cela se comprend. Bertrande, qui luttait contre son mari, pour se faire à Paris une situation de monde, n'eut qu'un souci dans l'éducation d'Irène : la préparer à de futurs succès mondains. Toilettes, manières, façons de penser, premières relations, tout fut dirigé par elle dans ce sens. Par bonheur, ou par malheur, car ces dualités d'éducation sont toujours périlleuses, le père, Martial Maulgué, voulut que sa fille réalisât le type de la jeune fille moderne, instruite et armée, et qui, riche, pourrait au besoin gagner sa vie.

— Je n'ai pas peur de mon temps, disait-il volontiers, je suis féministe. Pourquoi pas ?...

En démissionnant de sa carrière, l'ancien auditeur au Conseil d'État ne s'était pas rendu compte qu'il allait subir les terribles ennuis de l'oisiveté. Il les trompa en suivant de près, très instruit lui-même, les études de l'enfant. D'abord au lycée, où il exigea que sa fille allât, après quelles discussions avec sa femme ! Puis à la Sorbonne, où Irène avait commencé de préparer une licence en philosophie, toujours au désespoir de sa mère. Un événement inattendu avait coupé court brusquement aux succès scolaires de la jeune fille. Martial Maulgué mourut, au début de 1910, d'une grippe infectieuse, comme il en éclata beaucoup à la suite des inondations de cet hiver-là et des miasmes qu'entraîna le débordement des égouts. Le premier acte d'autorité de la veuve fut d'emmener Irène dans le Midi et de s'y attarder tellement que l'étudiante ne pût passer son examen à la session de Pâques. Elle appréhendait une révolte ; mais il se produit, chez les enfants très fins dont les parents ne s'entendent pas, un malaise moral, comme une intimidation intérieure, lorsqu'aimant également leur père et leur mère ils veulent à tout prix éviter de prendre parti. Ces jeunes âmes, à l'âge de l'expansion et de l'épanouissement, se dressent à une constante retraite de leur personnalité. Quand Mme Maulgué, se revanchant de sa longue soumission forcée à son mari, insista pour qu'Irène, à son retour, renonçât aux cours de la Sorbonne, la jeune fille céda, et ce ne fut qu'un demi-sacrifice. Cette intimidation dont je parlais finit, le plus souvent, par altérer l'unité du caractère chez une créature affectueuse, dont le père et la mère sont hostiles l'un à l'autre, et qui, voulant leur plaire à tous deux, se modèle tour à tour sur les

désirs de l'un et de l'autre. Pour contenter son père, Irène avait été une lycéenne appliquée. Pour satisfaire sa mère, elle s'était prêtée avec une égale complaisance à tous les petits rites mondains chers à celle-ci. De là une incertitude intérieure dont elle donna aussitôt une preuve déconcertante. Même en obéissant, il eût paru naturel qu'elle regrettât des études suivies avec un intérêt croissant. Mais non, son père disparu, elle fut toute à sa mère, du moins dans ses habitudes extérieures, se prêtant à toutes les relations, toutes les visites, tous les menus devoirs. De là, et dans la mesure où le deuil le permettait, une existence de réceptions et de sorties quotidiennes.

La culture intellectuelle reçue au lycée et à la Sorbonne semblait donc abolie. Elle ne l'était pas. Il en restait à la jeune fille un idéalisme inconscient qui devait, dans tous les domaines de la pensée, l'incliner vers l'utopie. Son père, en qualité d'homme de progrès, n'avait pas eu de vie religieuse, celle de sa mère était de pure convention. Mme Maulgué pratiquait, comme elle rendait des cartes de visite. Cette double influence avait abouti chez Irène à une conception mi-religieuse, mi-philosophique, qu'elle prenait pour de la foi et qui lui permettait de faire les gestes de la vie catholique sans les vivre vraiment. Ils n'étaient plus pour elle que de l'émotion. De l'émotion aussi la vague exaltation humanitaire prise dans le milieu de la Sorbonne. Son père affectait le dangereux socialisme des bourgeois riches qui prétendent n'avoir pas peur de la démocratie, sans d'ailleurs rien sacrifier des goûts et du décor qui prolongent, depuis plus d'un siècle, dans nos classes moyennes, une sorte d'aristocratie médiocrement abusive. Irène, et, sur ce seul point, elle restait irréductible à sa mère, professait des opinions vaguement avancées qui pouvaient passer pour l'exaltation charitable et généreuse d'une nature naïve et tendre. La tendresse était même la réalité la plus intime de son être. Cet instinct de donner avec douceur le meilleur de soi aux autres s'était encore développé dans l'atmosphère tendue de sa famille. En cherchant à ménager tour à tour son père et sa mère, elle avait acquis ce sens des émotions d'autrui qui fait qu'une femme devine les moindres nuances du plaisir ou du déplaisir chez ceux qu'elle approche. Faculté si funeste dans les circonstances qui mettent celle qui la possède en contact habituel avec des personnes dures, pour qui

les subtilités de ce cœur émotif sont des mièvreries et des enfantillages !

Ce fut l'histoire du mariage d'Irène. Il avait eu lieu dès 1911. Mme Maulgué, quoique jeune encore, venait d'éprouver quelques symptômes de santé inquiétants. Elle en avait observé d'identiques chez son propre père, frappé ensuite d'une attaque. Cette femme aimait sa fille sans vraiment la comprendre. Elle voulut à tout prix lui laisser un protecteur, si elle-même disparaissait. Depuis la mort de ses parents, elle ne gardait aucun rapport avec les membres de sa famille, d'ailleurs peu nombreux, restés en Ardèche. Leur humble condition différait trop de la sienne. Elle conservait cependant Rochemaure, pour un motif très puéril, mais aussi très significatif de sa vanité persistante : les deux tourelles qui suivaient son adresse dans ces annuaires de la Société dont il a déjà été parlé ! D'autre part, les rapports avec la famille de son mari ne comportaient aucune sympathie réciproque. Dans cette femme, éprise d'apparat, l'hérédité paternelle se manifestait par une entente avisée de ses intérêts. Elle spéculait à la Bourse, et très heureusement, par l'intermédiaire d'un agent de change. Ce fut à lui qu'elle s'adressa quand l'idée de marier Irène lui devint une obsession. L'agent de change, sans enfants lui-même, avait un neveu auquel il se proposait de passer sa charge. Il le présenta et c'est ainsi qu'Irène devint Mme Maurice Servières. Il avait suffi qu'elle vît dans les yeux de sa mère, lui parlant de ce projet de mariage, une imploration, pour qu'elle répondît oui. Il faut dire qu'entre ses études d'abord, puis le chagrin de la mort de son père et les devoirs mondains imposés par Mme Maulgué, elle n'avait guère eu le loisir des longues rêveries où s'enchante l'imagination de tant de jeunes filles. Maurice était joli homme, il passait pour très intelligent dans son métier. Élégance, belles relations, honorabilité de carrière, tout se réunissait pour faire de cette union ce que l'on est convenu d'appeler un bon mariage, et c'est ainsi que la jeune fille se trouva livrée à l'homme le moins fait pour satisfaire cette sensibilité un peu morbide qui était en elle.

Sous des dehors très corrects, Maurice Servières cachait l'égoïsme brutal d'un autoritaire, qui, tout de suite, n'admit chez sa femme ni l'indépendance des actes, ni même celle des idées et des sentiments. Il semble que ces despotes privés exercent leur volonté de domination avec une âpreté d'autant

plus implacable qu'ils rencontrent moins de résistance chez leurs victimes, comme si une soumission muette, en leur faisant sentir leur injustice, les irritait au lieu de les apaiser. Trois mois après le mariage, célébré en petit comité au grand regret de la mère, l'existence conjugale d'Irène, extérieurement si comblée, se trouvait engagée à son tour dans une de ces tragédies silencieuses, comme il s'en joue par centaines dans ces ménages sans amour où la passivité de l'épouse exaspère le tyrannisme de l'époux. On les devine, ces scènes. C'est d'abord la constante et tatillonne enquête : « Qu'avez-vous fait aujourd'hui ?... » et des « Pourquoi ceci ?... » des « Pourquoi cela ?... » C'est des discussions aigres à propos d'idées, et à toute occasion : « Naturellement vous n'êtes pas de cet avis !... » ou bien : « Il suffit que je pense d'une façon pour que vous pensiez le contraire... » et des ironies devant les autres : « Ne parlez pas de défense sociale à Mme Servières, elle est anarchiste... » ou bien : « Moi, vous savez, je n'entends rien à la philosophie, mais ma femme !... » Et c'est une quotidienne critique sur la toilette : « Ce chapeau ne vous embellit pas, mon amie... » ou bien : « Vous étiez fagotée, ce soir ! Pourquoi ne prenez-vous pas pour modèle Cécile Machault ou Geneviève Calvières, enfin quelqu'un qui sache s'habiller ?... » Et sur les relations : « Je sais, je sais, vous êtes pot-au-feu. Il faut cependant donner ce dîner. On a un rang à tenir... » ou bien : « Invitez donc les Malhyver. Vous ne les aimez pas, vous avez tort... » Malgré ses vertus d'acceptation et aussi par désir de cacher ses chagrins à sa mère, Irène aurait peut-être fini par se rebeller, comme tant d'autres, contre ce supplice des coups d'épingles quotidiens, si la naissance de sa fille Annette ne lui avait pas donné, dès la première année, une raison de ne pas rompre ce triste mariage et la force d'en supporter les blessures. Elle en était là, quand la guerre de 1914 éclata. Maurice Servières, parti dès les premiers jours, était tué presque aussitôt dans un de ces accidents de chemin de fer si fréquents avec le désordre forcé de l'immense mobilisation. Irène était libre.

La nouvelle de cette mort lui était arrivée dans un de ces hôpitaux ouverts à Paris dès les premiers jours du mois d'août. Elle y avait pris un emploi bénévole. Comment, avec sa sensibi-

lité frémissante et son idéalisme, eût-elle supporté de ne pas *servir*, elle aussi? Aider aux pansements, changer les malades, arranger leurs vêtements, leurs lits, leur faire la lecture, cette bien humble besogne représentait pourtant une part prise à la défense du pays. La petite Annette avait été confiée à Mme Maulgué. A cette époque et avant la victoire de la Marne, il se fit tout un exode de Parisiens, trop justifié par le souvenir du siège de 1870. Irène avait décidé sa mère à partir pour Rochemaure avec l'enfant, non sans des discussions dans lesquelles le sentiment du devoir social lui avait donné la force de résister aux supplications de partir aussi. Fut-ce la contagion d'inquiétude qui enfiévrait alors toute la France? Fut-ce l'angoisse de la menace suspendue sur toutes les fortunes? Fut-ce la séparation d'avec Irène et la crainte, pour elle, d'un bombardement, d'une famine? Fut-ce la secousse morale causée par la mort tragique d'un gendre qu'elle ne jugeait pas? L'attaque redoutée par Mme Maulgué se produisit presque aussitôt après la réception de la lettre où Irène lui annonçait son veuvage. La jeune femme n'avait pas envoyé de dépêche, afin d'épargner à sa mère un coup trop brusque. Ce fut elle qui reçut un télégramme, expédié par la bonne d'Annette, lui annonçant ce nouveau malheur et cela au retour de Saint-Honoré d'Eylau où elle venait d'assister au service funèbre de son mari. Le corps avait été rapporté à Paris la veille. Elle rentrait chez elle, accompagnée de sa belle-sœur.

— Il faut aller là-bas, lui dit celle-ci.

Et comme Irène lui exposait ses scrupules, les exigences de son service d'infirmière :

— Mais non, mais non, insista l'autre, partez et restez à Rochemaure jusqu'à ce que votre mère soit rétablie. Je me charge de tout régler à la Croix-Rouge. J'ai bien le droit de me faire écouter, quand je leur installe une ambulance dans mon château.

Mme Arnaudi, — c'était le nom de cette belle-sœur, — avait eu dans sa voix, pour prononcer cette phrase impérative, l'accent autoritaire de son frère Maurice qu'elle rappelait par ses traits et par l'énergique brusquerie de ses gestes. Irène s'était toujours sentie paralysée dans ses rapports avec elle, à cause de cette ressemblance, quoiqu'elle pressentît que le frère et la sœur avaient eu dans leur passé d'enfant des conflits

de cœur pareils à celui dont elle était la victime. Maurice avait dû brimer la sensibilité d'Agnès toute jeune comme plus tard la sienne. Jamais les deux femmes n'avaient échangé de confidences à ce sujet. Elles s'étaient peu vues. Mme Arnaudi demeurait toute l'année en province dans le domaine de Tremmelay dont elle venait de parler, près de Beauvais. Elle et son mari vivaient là une existence rustique, attristée par la perte survenue coup sur coup de leurs deux enfants. Ancien officier, il était parti, lui aussi, dès le premier jour et se battait en Champagne. Pour la première fois, au sortir de cet office funèbre, et devant le papier bleu de ce menaçant télégramme, des mots d'affection furent prononcés entre les deux belles-sœurs, qui devaient avoir plus tard sur la destinée d'Irène une influence si importante. Mme Arnaudi lui avait pris la main et continuait :

— Comptez sur moi. Je suis bien touchée de vous voir tant de chagrin de la mort de mon frère. Vous avez raison de le pleurer. Sous ses vivacités, il avait du cœur. Il ne savait pas le montrer. Je me suis aperçue, allez, qu'il ne vous a pas toujours rendue heureuse. Moi non plus, quand nous étions petits. Je le pleure tout de même, comme vous, et, je vous répète, il le mérite.

Des larmes mouillaient ses joues, en effet, tandis qu'elle embrassait Irène, en lui disant :

— Oui, partez, il faut aller soigner votre maman et votre petite fille; je l'aime comme si c'était la mienne, voyez-vous, puisque c'est le seul enfant qui reste de la famille. Et vous, pensez à moi comme à une vraie sœur.

Irène avait obéi, et ces paroles la poursuivaient, tandis que, vêtue de noir, elle roulait dans le train qui l'emportait vers Annonay et Rochemaure. Elle se reprochait comme une espèce d'hypocrisie l'équivoque de cet adieu. Elle avait laissé croire à sa belle-sœur que son chagrin venait de son veuvage. L'anxiété de la maladie de sa mère en était la seule cause. Elle s'efforçait de retrouver dans les souvenirs de son passé conjugal les heures les moins pénibles, pour se suggérer la sensation du regret et chasser celle de la délivrance. Elle se répétait les phrases d'Agnès : « Derrière ses vivacités, il avait du cœur : il ne savait pas le montrer. » Elle s'appliquait à se rappeler le courageux départ de son mari pour l'armée, afin d'avoir un motif de l'estimer, de le plaindre et de verser à nouveau ces larmes dont

la sœur de Maurice l'avait tant remerciée... Les larmes ne venaient plus. Elle avait été trop malheureuse.

II

C'était cette conversation, bien oubliée d'Agnès, qu'Irène évoquait quatre ans plus tard, au mois de septembre 1918, par un clair après-midi, dans la lingerie de l'ambulance installée au château de Tremmelay. La petite Annette, — déjà une grande fillette de six ans, — jouait dans un coin de la pièce avec sa poupée dont elle entourait la tête d'un bandage : puérile et d'autant plus émouvante imitation des spectacles, sur lesquels erraient tout le jour ses yeux d'enfant. Les deux belles-sœurs étaient revêtues du blanc costume d'infirmière, si révélateur parce qu'il dégage mieux la physionomie. Ces quatre années avaient encore aminci le visage d'Irène et durci le masque presque viril d'Agnès Arnaudi. Une idée fixe se lisait dans ses yeux : elle pensait à son mari, prisonnier en Allemagne depuis si longtemps déjà ! Elle trompait son angoisse, à force d'activité. En ce moment, elle s'occupait avec Irène à préparer, par petits paquets, le linge et les vêtements destinés à des blessés et à des malades annoncés depuis la veille. Les murs de la vaste pièce étaient garnis de rayons avec des piles de linge blanc soigneusement rangé. Par les fenêtres s'apercevait le jardin dessiné à la française, aujourd'hui abandonné. Quelques hommes, en costume d'hôpital, s'y promenaient au soleil, avec cette lenteur de mouvements qui décèle la convalescence. Et, tout en maniant de ses doigts fins le coutil raide des chemises ou des caleçons et la flanelle rayée des pyjamas, Irène interrogeait :

— Vous rappelez-vous, à notre retour de Saint-Honoré d'Eylau, les phrases que vous m'avez dites?

— Non, dit Agnès.

— Sur Maurice d'abord, et ma vie avec lui.

— Que votre ménage n'avait pas été très heureux ?

— Oui, dit Irène, et surtout que je pouvais m'appuyer sur vous.

Et, à voix basse, montrant Annette de la tête...

— Moi et mon ange.

— Êtes-vous sentimentale!... dit Agnès, en haussant les épaules. Pensez donc à votre linge. Vous ne voyez pas qu'il

manque un bouton à cette chemise? Il faut la mettre de côté.

— Je le voyais, répondit Irène, et je la mettais déjà de côté. Mais pourquoi voulez-vous me priver du plaisir de vous dire merci pour m'avoir offert votre appui dans un instant où j'en avais un tel besoin, et merci des bonnes lettres que vous avez eu la gentillesse de m'écrire si souvent, malgré tout ce travail de votre hôpital? Sans elles je me serais sentie trop seule auprès de cette pauvre mère, qui ne pouvait plus ni bouger ni parler, dans ce grand Rochemaure, où j'avais en même temps honte de vivre si abritée, si oisive, pendant que la guerre était partout. Ici, vous serviez, vous.

— Allons, passez-moi ces taies d'oreiller...

— Voici... Il y a des devoirs, reprit Irène, par trop dépourvus de mérite. Ainsi quand, après la mort de maman, les médecins m'ont envoyée dans le Midi à cause de la santé d'Annette, c'était bien un devoir d'y aller; mais le dévouement d'une mère à sa fille ou d'une fille à sa mère, ce n'est pas un sacrifice, et j'avais besoin de sacrifice. Vous en étiez, vous, de cette guerre, en soignant les blessés. Il a fallu que j'en fusse, moi aussi. Merci encore de m'avoir prise avec vous. Un pays qui se défend, pour rester libre, c'est si beau!

— Toujours la même, dit Mme Arnaudi, — qui soulevait maintenant de ses bras vigoureux une pile de draps. — En attendant, aidez-moi. Vous êtes ici depuis sept semaines; moi, voici quatre ans, et je suis comme les soldats, je trouve que ça dure trop longtemps. Oui, c'est très beau, en principe, un pays qui se défend; mais la réalité, c'est tous ces gens que vous voyez ici. Que disent-ils? Qu'ils en ont assez. Et toujours à se plaindre du major, de l'infirmière, de la popote, de l'État, du Gouvernement, des camarades, des chefs! Ils en sont, eux, et comment! parce qu'ils sont forcés d'y être, y compris les officiers, et ils ont raison.

— Vous me dites tout ça, reprit Irène, et vous n'en pensez pas un mot. C'est pour m'empêcher de m'attendrir; mais je suis courageuse, vous savez. Et puis, vous-même, hier, avec ça que vous n'admiriez pas ce lieutenant qui nous est arrivé avec son éclat d'obus dans la jambe, quand il a refusé la chambre à part et qu'il nous a dit : « Non, mettez-moi avec les hommes; on était ensemble au feu, on peut bien être ensemble à l'hôpital! »

— Sur le moment, dit Agnès, ça vous fait de l'effet. Puis,

haussant les épaules : — Il y a bien de l'attitude là-dedans.

— On peut dire ça de tous les beaux gestes. Nos saint-cyriens partant à l'assaut en gants blancs, c'était de la pose?

— Non, puisqu'ils se sont fait tuer.

— Et le lieutenant Moncour, il n'a pas risqué de se faire tuer? C'est vrai, vous n'étiez pas là, quand le général Brissonnet est venu hier soir prendre de ses nouvelles. Il nous a raconté son histoire. Il y avait une attaque difficile. Le capitaine avait dit à Moncour : « Vous êtes seul officier; partir en tête, c'est laisser la moitié de vos hommes sans commandement. Lancez la première vague et vous, partez avec la seconde. » Le lieutenant Moncour a répondu : « Mon capitaine, justement, étant seul officier, si je n'enlève pas la première vague, ça ne décollera pas. » Il est parti en tête. Voilà comment il a été blessé. Vous voyez bien qu'il ne pose pas, quand il demande à rester avec ses hommes.

— Il n'a pas dit ça simplement, fit Agnès. Mais c'est vrai que les gens du peuple ne savent pas parler simplement. Sortis du trantran de la vie quotidienne, ils ne se sentent pas à l'aise. Pensez donc, un simple ouvrier relieur comme celui-là, avec des galons de lieutenant, et demain, peut-être, la Légion d'honneur. Ça ne se reconnaît plus. Cette guerre nous aura donné une nouvelle espèce de parvenus : les parvenus du courage.

— Ma sœur, répondit Irène en l'embrassant, ne continuez pas à vous déguiser, par réaction contre mes emballements. Un parvenu méprise le milieu d'où il sort, et, voyez, celui-ci demande à rester avec les gens de sa condition. Et puis, parvenu ou non, c'est l'heure du médecin.

— Eh bien ! dit Mme Arnaudi en rendant son baiser à Irène, allons voir si le docteur Bolland opérera votre héros ce matin et si ce garçon sera aussi brave devant le bistouri que devant les obus. Et toi, Annette, ajouta-t-elle en caressant les cheveux de la petite fille, ce qui prouvait le fond de tendresse cachée dans cette femme sous ses brusqueries, va rejoindre ta bonne, sagement, et ne te perds pas dans le couloir.

— Oh ! il n'y a pas de danger, dit la petite fille d'un ton hardi, en levant son visage qui attestait, par sa ressemblance, qu'elle était bien du même sang que sa tante et que son père, énergique et volontaire comme eux.

Elle embrassa cette tante impétueusement, puis sa mère et elle partit en courant sans que celle-ci lui dît un mot.

Elle venait d'être touchée, à un point d'autant plus sensible qu'il était ignoré d'elle, par le ton d'ironie avec lequel Mme Arnaudi avait prononcé ces mots de gentille taquinerie : « Votre héros, » et elle s'était sentie un peu rougir. Sa belle-sœur la rabrouait ainsi bien souvent depuis les quelques semaines qu'elle l'avait admise dans la petite équipe de ses infirmières, réduites à trois par cette longueur de la guerre dont se plaignait la châtelaine. Cette inoffensive aigreur prouvait qu'elle commençait à subir l'usure du dévouement. Irène le comprenait, toute sensible qu'elle fût, et ces boutades la laissaient indifférente. Mais depuis trois jours que le lieutenant Bernard Moncour était arrivé à l'ambulance, elle se trouvait à son insu dans cet étrange état de demi-rêve qui dénonce chez une femme l'attente et l'approche de l'amour. Elle s'étonnait elle-même de sa distraction inaccoutumée dans les menus soins de son service, oubliant, elle si exacte d'habitude, l'heure de donner les médicaments, perdant le souvenir précis des petites observations à transcrire pour le médecin. Une image constamment présente occupait son esprit. La première rencontre avec le lieutenant Moncour avait produit sur elle une de ces impressions soudaines et profondes qui s'expliquent par un accord inattendu entre la personne subitement rencontrée et les plus secrets désirs de notre cœur.

De cet officier blessé, que savait Irène ? Rien que sa bravoure et le contraste de cette énergie avec cette physionomie délicate, un peu mièvre, d'enfant de Paris. Mais ce contraste même ne répondait-il pas à l'idée qu'elle s'était faite du soldat de la Grande Guerre, dans sa solitude d'Ardèche et de Provence, lorsqu'auprès de sa mère et de sa fille malades, elle lisait dans les journaux les récits des combats sur l'Yser et sous Verdun ? Nos imaginations se modèlent toujours sur notre « moi » le plus intime. On se souvient : les études inachevées d'Irène en avaient fait une demi-intellectuelle, la nature une sentimentale. Son idéalisme, fusion de ces deux éléments, se complaisait, depuis ces quatre années, à se figurer que le plus bel exemplaire du courage français était une âme d'invincible élan, emportant, exaltant un corps qu'elle soutient, même frêle, surtout frêle. La première vue des réalités de la guerre avait froissé cette illusion sans la détruire. Cet officier à la poitrine mince, aux mains nerveuses, au fin profil, blessé dans un geste de si mâle

bravoure, l'avait d'autant plus frappée qu'il était un ouvrier. On se souvient encore : le père d'Irène, « qui n'avait pas peur de son temps, » lui avait transmis cette complaisance aux utopies socialistes, dont s'était tant moqué son mari, cette séduisante et dangereuse aspiration à la complète égalité des classes. Sur ce point aussi, la figure distinguée de cet officier sorti du peuple devait l'attirer particulièrement. Ces impressions, presque inconscientes encore, produisaient pourtant chez elle une gêne. C'est ainsi qu'en entrant, à la suite de sa belle-sœur, dans le grand salon du château transformé en dortoir pour douze malades, elle la laissa rejoindre le médecin auprès du lit de Bernard Moncour, tandis qu'elle-même se dirigeait vers un autre blessé. Tout en arrangeant les couvertures un peu défaites et l'oreiller déplacé, elle tendait l'oreille. Une phrase surprise de la sorte lui fit bien vite quitter ses occupations pour aller où l'appelait un intérêt qu'elle sentait déjà si puissant que son instinct était de lutter là contre, puis de céder aussitôt.

— Il faut pourtant que je vous sauve cette jambe, mon lieutenant, disait le docteur Bolland, et je vous la sauverai.

— Je ne crois pas, monsieur le major, répondait doucement le blessé, au moment même où Irène arrivait auprès de son lit.

Il était là, très pâle, les yeux brillants de fièvre avec des pupilles dilatées. Ses lèvres se crispaient en découvrant ses dents blanches dans ce sourire forcé de l'homme qui souffre et ne l'avoue pas. Son visage était bien rasé, le col de sa chemise tout propre. Irène regarda anxieusement la feuille de température suspendue au-dessus du lit et qui attestait quel effort avait dû coûter au malade ce souci de tenue dans cette détresse.

— Vous ne croyez pas? Et pourquoi?... reprenait le chirurgien d'une voix rude.

Le teint coloré de ce grand et fort personnage au poil roux, l'ampleur de son torse, moulé dans le sarrau, sa façon de se piéter, les deux mains enfoncées dans la large poche de son tablier, tout dénonçait la robustesse d'une santé aussi intacte à cinquante ans qu'à vingt-cinq. Quel contraste avec la physiologie si visiblement fragile du patient! Ce visage amaigri apparaissait plus fin encore, avec ses prunelles brunes comme spiritualisées par la souffrance, et le médecin continuait :

— Je vous l'ai déjà dit, votre cas est simple : fracture du

tiers inférieur du tibia avec fragments multiples. L'intégrité du péroné qui forme attelle a empêché les grands déplacements. L'opération est très facile : incision, nettoyage, excision des parties contuses, mortifiées, infectées. Car vous avez de l'infection, ce qui prouve qu'il y a là, en même temps que des esquilles et des éclats d'obus, quelques débris de vêtements, de vos bandes molletières sans doute. Cette ignoble guerre nous aura du moins appris quelque chose : à faire des réunions immédiates quand tout est enlevé et que la blessure est récente. Une couture, un drain au besoin, un appareil pendant quelques jours et puis vous pourrez aller sauter à la corde si ça vous chante. Excellent pour la santé, vous savez. Tel que vous me voyez, c'est mon sport de tous les matins. Ça vous fait rire, hein! J'appelle ça ma pilule d'exercice... Allons, je vous opère aujourd'hui? Tout à l'heure?

— Soit, dit le blessé; mais à une condition.

— Laquelle? demanda jovialement le chirurgien.

— Que je ne serai pas endormi. Oui, continua Moncour, comme l'autre le regardait avec étonnement, j'ai l'horreur de cette perspective : perdre ma pensée, ne plus l'avoir bien à moi. La pensée, quand on souffre, c'est comme une veilleuse quand on ne dort pas : ça vous aide.

— C'est tout de même bon de la laisser de côté quelquefois, quand ça ne serait que dans un verre de pinard ou de gniole, voyons. Vous buvez bien un coup de trop, de temps en temps ?

— Jamais, monsieur le major, répondit Moncour, très simplement, je ne bois que de l'eau. Non, insista-t-il, je ne veux pas être endormi.

Cette simplicité même, le sérieux de son regard, le calme de sa voix lui donnaient la seule autorité que le malade puisse garder en face du médecin : celle de son énergie dans l'endurance.

— Vous allez me dire, continua-t-il, que je souffrirai.

— Beaucoup.

— Ça sera supportable ?

— Tout juste

— Dans la grande armée, on n'endormait pas les blessés pour les opérer.

— Évidemment non. Aussi, quelle casse, messeigneurs!

— Vous venez de dire vous-même, répliqua Moncour, qu'il s'agissait d'une opération très facile.

— Très facile.

— Eh bien! monsieur le major, je refuse d'être endormi, c'est mon droit.

Il y eut un moment de silence :

— C'est votre droit, en effet.

Et se tournant vers Agnès et Irène, le chirurgien leur dit, assez haut, pour que le malade l'entendît :

— Tout de même, mesdames, ayez du chloroforme à votre portée. Je suis bien tranquille, il le réclamera, et vite.

— Je ne crois pas, docteur, répondit l'officier, toujours aussi simplement.

III

— Eh bien! il a tenu le coup, ce petit. Il n'a pas réclamé le chloroforme, disait le docteur Bolland, une heure plus tard, en savonnant ses fortes mains qui venaient d'exécuter sur la jambe du blessé l'opération annoncée. Pour un lapin, c'est un lapin!

Autour de lui, partout, traînaient des traces de l'œuvre sanglante : les compresses, les ouates imbibées de sang et de pus, celles-ci sur le carrelage, celles-là dans le seau. Sur une table deux boîtes. Dans l'une brillait le métal intact des instruments stérilisés; dans l'autre, rougeoyaient les outils souillés. A côté, dans une assiette, se voyaient les esquilles, les débris d'os, de projectile, les fragments d'étoffe retirés de la plaie. Et, les montrant d'un geste :

— J'ai oublié de lui demander, avant qu'on ne l'emporte, s'il ne voulait pas que nous lui gardions toutes ces saletés qui étaient dans sa jambe. Eh bien! gardez-les lui toujours, madame, dit-il à Irène, occupée avec sa belle-sœur à remettre un peu d'ordre dans la pièce. Mais oui, tous les opérés aiment ça. Ce que j'ai vu de jolies femmes conserver soigneusement leur appendice dans un petit bocal! Il enverra toute cette ferraille à sa petite amie. A moins qu'il ne s'en fasse des reliques pour s'admirer lui-même... Oui, c'est entendu, c'est un lapin, il n'a pas tiqué, l'animal. Et ce qu'il devait avoir mal! Il y a beaucoup de pose là-dedans, vous savez.

C'est un ouvrier. On lui a donné du galon, alors il fait le gentilhomme. Dire que je flanque des taloches à mon gosse quand il s'avise de parader! J'ai tort : cela soutient, la vanité. Mais en même temps, c'est si bête! Tout ça, pour nous épater tous trois, vous mesdames, et moi. Le choc traumatique risque d'être pire; il va nous faire du 40° ce soir. C'est pourquoi je vous ai dit de le mettre dans une chambre à part, cette fois, qu'il le veuille ou non. Par prudence, il faudra le veiller cette nuit. Mais je le reverrai vers les neuf heures.

Il y avait, dans la voix du gros major, qui ramenait maintenant ses manches sur ses poignets essuyés, la mauvaise humeur d'un démenti reçu. Sa gouaillerie d'ancien carabin froissait Irène, tandis qu'elle aidait le bourru bienfaisant à dépouiller son sarrau. Elle avait participé à l'opération comme d'habitude : sa belle-sœur présentant les instruments, elle tenant le poignet du malade. L'affolement du pouls lui avait rendu plus perceptible la force morale de l'opéré résistant à l'atrocité de la douleur. Elle en gardait une nervosité qui frémissait dans sa voix, pour relever vivement, elle si fermée d'ordinaire, les derniers mots du médecin :

— De la vanité? Docteur, c'est vite dit.

— Oui, fit Agnès brusquement, en travaillant vous n'aviez pas le temps de regarder cette sueur froide sur son front, ses dents serrés, ses mains crispées. J'en ai vu des opérations depuis quatre ans, et vous savez que je suis plutôt dure : mais celle-là!... Vous parlez de le veiller? Il faut envoyer un automobile pour chercher quelqu'un à Beauvais, car je n'ai pas assez de personnel aujourd'hui ; et moi, je ne crois pas que je pourrais.

— Ça nous fait deux chocs traumatiques, répartit le médecin en riant haut; et trois sans doute avec vous, madame?...

Il se tournait vers Irène.

— Moi? dit celle-ci, avec un demi-sourire, pour ne pas avouer son émotion; je ne pensais qu'à son pouls que je sentais filer sous mon doigt par moments. Mais n'envoyez chercher personne, ajouta-t-elle. Voilà huit jours que je n'ai pas été de garde. S'il le faut, je veillerai.

— Bravo, madame, reprit le chirurgien, voilà ce que c'est que d'être une nerveuse. Vous n'auriez jamais cru ça, madame

Arnaudi, vous qui êtes une robuste, que madame Servières avait plus de résistance que vous? Ça me rappelle, continua-t-il en achevant de s'habiller, un drôle de propos que me tenait un médecin grec à Salonique. Il venait de perdre son gendre. J'ai vu la jeune veuve, — une femme mince et fine, — et la mère du mort, — une montagnarde vigoureuse à toute épreuve, semblait-il : « Ma fille supportera le chagrin, me dit ce médecin grec; la mère, non. C'est l'histoire des tremblements de terre : les maisons de pierre s'écroulent ; les maisons de bois tiennent bon. » — Vous, madame Arnaudi, vous êtes une maison de pierre; vous, madame Servières, une maison de bois... — Et, prenant congé : — D'une pierre précieuse, madame ; d'un bois fin. — Puis, sortant de la pièce sur ce madrigal : — Je m'excuse, je vais consigner mes observations et commencer le dossier du lieutenant Moncour. Ça ne sera pas très épais, je pense, mais sait-on jamais?

— Ce docteur Bolland est vraiment trop commun, disait Irène en s'engageant, avec sa belle-sœur, dans le couloir par lequel les brancardiers avaient transporté l'opéré.

— Un peu, répondit Agnès Arnaudi, mais il est nature ; ça vous réconforte.

— Vous voulez dire, Agnès, qu'il est naturellement grossier? Moi, j'aime mieux les gens naturellement fins. C'est drôle tout de même, avouez-le : le docteur Bolland est un bourgeois, ce Moncour un ouvrier. Le plus distingué des deux, c'est lui. Comme on voudrait connaître ses hérédités! Je me rappelle une leçon à la Sorbonne...

— Encore la Sorbonne! interrompit Agnès. C'est bien heureux qu'on ne vous y ait pas laissée! Ah! toute cette psychologie, à quoi ça sert-il? La vraie philosophie de la femme, c'est la charité. Vous ne l'y avez pas désapprise, c'est extraordinaire. — Et, l'embrassant par un de ces mouvements de gentillesse protectrice, comme les êtres rudes en ont pour les êtres trop tendres, en les bousculant : — Je vous garantis bien que je vous empêcherai de faire préparer sa licence à notre petite Annette. Bolland a beau dire, ce n'est pas vrai qu'il soit bon d'être une nerveuse. Tenez, j'étais émue tout à l'heure, je l'ai montré; ça m'a passé. Et vous, je vous vois toute pâle.

Elles approchaient de la porte de la chambre réservée, où devait reposer l'opéré :

— Décidément, il vaut mieux que j'envoie à Beauvais chercher quelqu'un pour la veillée.

— Mais non, dit Irène, vous vous trompez. Je ne suis pas émue et je veillerai.

Elle avait eu, pour affirmer de nouveau sa décision, cette physionomie fermée derrière laquelle elle s'était abritée tant de fois vis à vis de son père, de sa mère, et contre les rabrouements de son mari. Cette même volonté de défense tendait les traits menus de son joli visage quand, à neuf heures du soir, elle quitta sa belle-sœur, pour aller prendre la place de l'infirmière du jour au chevet du lieutenant.

— Voici de quoi passer la veillée sans que vous ayez besoin de lire, lui avait dit Agnès, en lui donnant une corbeille pleine d'écheveaux de laine à dévider. Ça vous fera moins mal aux yeux que vos bouquins.

La façon dont elle prononçait les mots : « lire » et « bouquins, » dénonçait de nouveau son antipathie trop souvent manifestée contre les goûts qu'Irène tenait de son éducation.

« Elle est bien la sœur de Maurice, se disait celle-ci, assise sur un fauteuil au pied du lit et commençant à démêler sa laine. Une femme instruite, pour eux, n'est plus aussi femme. Ma pauvre maman avait ce préjugé. Comme mon père avait raison de répéter toujours au contraire : « Il ne faut pas avoir peur du progrès ! » Une femme qui peut tout lire, tout comprendre, c'est tout de même un progrès. Et des ouvriers devenant officiers, c'est bien un progrès, lui aussi. Obtenu comment? Par l'instruction. S'il n'était pas instruit, celui-là aurait-il trouvé ce beau mot pour refuser l'anesthésie : « la pensée, ça vous aide. » C'est un relieur. Ces *bouquins*, comme dit Agnès, qu'il était chargé de relier, il les aura lus. Qu'étaient son père et sa mère ? Agnès s'est moquée de ma question sur l'hérédité. C'est cependant la cause des causes, comme disait si justement le vieux professeur Sixte. Ah ! quelle belle conférence j'ai entendue de lui, sur l'eugénétique, sur l'amélioration individuelle et sociale de la descendance par la connaissance et la suppression des principes morbigènes !... »

Ces pédants termes techniques lui revenaient à la mémoire tandis qu'elle écoutait la respiration régulière du dormeur dont le repos démentait le pronostic douteux du médecin. Sa

température avait à peine monté depuis l'opération. Sur son visage amaigri se reconnaissait une détente d'heureux augure. Irène avait déjà fait assez d'hôpital pour le comprendre. Elle le regardait, ce visage, à demi éclairé par la veilleuse. Le masque humain, immobilisé par le sommeil, apparaît comme plus expressif tout ensemble et plus énigmatique. Dans la veille, les yeux, l'accent de la voix, le frémissement des lèvres, le jeu des traits peuvent tromper, car ils ne révèlent qu'un état d'âme actuel ; mais ils le révèlent, au lieu que les traits d'un homme endormi portent l'empreinte de toute une existence. Des milliers d'impressions s'y sont gravées en lignes indémêlables. Le dormeur lui-même ne sera pas capable, une fois rendu à la conscience de son être, de retrouver par le souvenir l'infini détail de ces impressions. Son visage les sait mieux que lui ; mais ce visage non plus ne les dit pas. Il dit que l'homme a souffert ; il ne dit pas de quelles souffrances ; qu'il a été heureux, de quels bonheurs ? Il reste d'autant plus mystérieux qu'il ne l'est pas complètement.

En regardant dormir l'ouvrier officier, Irène reconnaissait bien dans sa physionomie les traces de longues épreuves ; mais lesquelles ? Aucune vulgarité dans cette face que la vie avait affinée, mais comment ? Certes, le métier de relieur peut déterminer, comme elle l'avait imaginé aussitôt, des goûts de lecture. Il suppose aussi le coudoiement de l'atelier, l'asservissement à une besogne manuelle, l'absence de loisirs, la médiocrité des habitudes, toutes conditions si contraires à celles qu'elle-même avait connues comme étudiante, et qui lui représentaient l'atmosphère propre de la pensée. Que cet ouvrier fût devenu officier prouvait, non seulement du courage et de l'intelligence, mais des vertus de caractère et de tenue. Où les avait-il acquises ? D'où cette dignité simple de ses manières qui s'accordaient à sa physionomie, distinguée et pourtant plébéienne ? Une curiosité grandissait en elle, qui devait, au réveil de Moncour, l'entraîner dans une de ces conversations qu'une femme délicate et sensitive évite d'instinct. Questionner un homme que l'on connaît à peine, provoquer ses confidences, c'est amorcer une intimité. Jusqu'où ira-t-elle ? Certaines interrogations féminines, même innocentes, sont comme une coquetterie d'âme. En toute autre circonstance, Irène se les fût interdites ; mais ces semaines d'hôpital, ce

contact quotidien avec la souffrance, l'anomalie de ses occupations d'infirmière, si nouvelles, avaient déjà exercé sur elle une influence de morbidité. Elle se possédait moins. Prévoyait-elle d'ailleurs l'effet de la première phrase, d'un ordre bien humble, bien légitime, qu'elle prononça quand le blessé venait de se remuer dans son lit?

— Vous vous réveillez, lieutenant, comment vous sentez-vous?

— Mais pas mal, répondit-il, bien même, très bien.

— Voulez-vous boire?

— Volontiers.

Et, trempant ses lèvres dans le verre de citronnade que lui tendait Irène, il lui dit, avec cette émotivité, si fréquente après l'ébranlement des opérations :

— Merci, comme vous êtes bonne! Oui, merci, merci. Car j'ai beaucoup à vous remercier, madame, vous m'avez tant aidé à bien souffrir, ce matin! Je vous sentais me plaindre. Cela faisait comme une limite à ma douleur, qui l'empêchait d'être intolérable.

— J'ai fait ce qu'aurait fait votre mère ou votre sœur, répondit Irène, un peu gênée du regard dont le malade avait accompagné ces paroles. J'ai essayé de les remplacer : c'est notre rôle, à nous autres infirmières.

— Je n'ai plus ni mère, ni sœur, madame. Je les ai perdues toutes deux; ma sœur, quand j'avais quinze ans; ma mère en est morte de chagrin. Mon père l'a suivie de bien près. Ça n'est pas gai tous les jours, la vie. Mais, ajouta-t-il, avec le même regard singulier qu'il avait eu pour refuser le chloroforme, on a moins peur de mourir quand on n'a plus personne derrière soi. On ne sera pas beaucoup pleuré, on le sait et on se bat mieux.

— Monsieur votre père, que faisait-il?

— Il était un pauvre ouvrier relieur comme moi, dit l'officier.

L'extrême simplicité de cet aveu plut à Irène. Vaniteux, il se fût dérobé dans sa réponse, ou bien il aurait déclaré cette humble condition avec cette arrogance agressive et haineuse de l'homme du peuple qui montre le poing à la bourgeoisie. Dans le premier cas, Irène n'eût pas insisté pour ne pas le froisser. Dans le second, elle-même eût été froissée. Il avait

parlé tout uniment, tout naturellement. Tout naturellement aussi elle continua :

— Alors, c'est monsieur votre père qui vous a mis dans ce métier ?

— Oh ! je l'aurais choisi tout seul, tant il est intéressant ! Mais c'est vrai, j'aime à me dire que je continue mon père. Ça me fait comme un peu de vie de famille dans le passé, puisque je n'en ai pas dans le présent.

— Vous travaillez à votre compte? demanda-t-elle ; vous avez un établissement à vous ?

— Non, j'étais employé chez les frères Roueix, rue de Bellechasse.

— La guerre finie, quand vous serez guéri, car vous guérirez et vite, vous n'allez pas y retourner.

— A cause de mes galons? dit-il avec un rire fier. Au contraire, je les ai gagnés, en servant mon pays dans la guerre. Travailler de son métier, c'est le servir dans la paix. Et, je vous répète, il est si intéressant, mon métier ! C'est un objet d'art qu'une belle reliure. Vous aimez les livres, madame ?

— Beaucoup, dit Irène, mais pour les lire, il faut que je vous avoue, et pas pour les regarder. Un livre-bibelot, pour moi ça n'existe pas.

Elle s'arrêta. Cette phrase lui était partie en pensant à son mari qui possédait en effet une bibliothèque de prix, toute en éditions rares et toujours sous clef. Il y avait un léger manque de tact dans cette opinion, énoncée ainsi et dont elle ne pouvait pas avouer l'origine. N'impliquait-elle pas un peu de dédain pour un métier qu'évidemment le malade aimait? Irène devina un retrait dans ces yeux que la fièvre rendait plus expressifs. Elle essaya de réparer son irréflexion, en ajoutant :

— Mais vous savez, un joli livre mal habillé ne me plaît pas non plus.

— Qu'appelez-vous un livre bien habillé, madame? demanda Bernard Moncour, avec une demi-ironie qui intimida soudain la jeune femme.

— Mais, dit-elle, en hésitant, c'est comme pour une personne un vêtement qui aille, qui convienne.

— Qui convienne, répéta Moncour. C'est justement ce qui fait que notre métier est aussi un art. Étant donné un ouvrage d'un certain caractère, il s'agit de trouver son vrai vêtement. —

Il avait souligné le mot *vrai*. — Ça semble très simple ce problème, et ce qu'on a tourné autour ! Vous parlez de bibelots? Il y a cinquante ans, tenez, après la guerre de 1870, que demandait-on aux Trautz, aux Viédré, aux Marius Michel? De copier des reliures anciennes, voilà tout. Voyez-vous un Sully Prudhomme, un Baudelaire dans une reliure du XVIIIe? Ah! j'ai bien souvent pensé à ça dans ma cagnat. Un peuple vaincu n'a plus d'audace dans aucun domaine, même dans ceux qui paraissent bien étrangers à la guerre. Car enfin la reliure... — Il rit de nouveau gaiement, cette fois. — Ça commençait de changer ces quinze dernières années. Eh bien! c'était le signe que nous redevenions un peu plus costauds. Mon père a été un des premiers à travailler dans ce sens. J'ai tout un album de photographies de ses essais. Pour lui le plat d'une reliure était un véritable tableau. Et il utilisait la fleur naturelle, la figure humaine, les animaux, avec une fantaisie!... Ah! s'il avait vécu!... Maintenant, après la victoire, on va oser en France, on inventera.

— De quoi est mort monsieur votre père ? interrogea Irène ?

— D'une pneumonie, mais au fond d'avoir perdu ma sœur et maman. Il avait amassé un peu d'économies. Il allait s'établir. Il a fait de mauvais placements et alors il a pris le noir. Quand il tombe un obus sur un abri, l'abri s'écroule et il vous écrase. Le chagrin a été l'obus. L'abri, c'était son rêve, qui est tombé sur lui et l'a écrasé. Voulez-vous me donner encore un peu à boire, madame, s'il vous plaît? J'ai si soif!

Son accent s'adoucissait étrangement. On eût dit qu'il retrouvait sa voix d'enfant pour demander cette aide.

— Vous vous agitez, dit Irène en lui tendant le verre. Il faut vous taire et essayer de dormir un peu.

Le malade obéit. Après avoir bu avidement, il reposa sa tête sur l'oreiller et ferma les yeux; mais il ne s'endormait pas. Irène le comprit à sa respiration irrégulière.

— Vous avez beaucoup de livres chez vous, madame? demanda-t-il soudain.

— Ceux de mon mari, répondit-elle. M. Servières était un bibliophile.

— Était...? répéta le blessé. Vous l'avez perdu? Pendant la guerre peut-être?

— Oui, dit-elle, tout au commencement.

Il tomba un nouveau silence entre eux. Il l'avait regardée avec une pitié dans ses prunelles qui fit un peu de honte à la veuve, si vite consolée. Il la plaignait d'un chagrin qu'elle n'avait pas eu. Pourquoi, elle ne pouvait pas le lui dire. Involontairement, elle pencha la tête et baissa ses paupières. Quand elle les releva, elle vit qu'il continuait de la regarder d'un autre regard, qui lui causa un frisson de joie. Elle venait d'y lire cette admiration émue où toute femme discerne, même quand elle ne se l'avoue pas, le commencement d'un intérêt passionné. Elle le lui rendait déjà, cet intérêt, sans se l'avouer non plus, et, démentant son propre conseil de silence et de repos, elle reprit la conversation, tant était vive sa curiosité d'en savoir davantage sur le jeune homme :

— Mais quand monsieur votre père fut mort, chez qui avez-vous vécu ?

— Chez moi, dit-il, avec une jolie fierté. J'avais quelque argent : les débris des économies de mon pauvre papa ; j'en gagnais. Je suis resté chez ces MM. Roueix, qui ont été très bons pour moi. Je dois dire, ajouta-t-il en hochant la tête, que j'avais bien profité des leçons de papa et que je n'étais pas maladroit. Je savais le métier. Papa ne m'avait pas seulement appris le battage, le pliage, le gréquage, la cousure, la couvrure, les nervures. Il voulait faire de moi son associé plus tard. Il me menait à la Nationale, au Musée du Louvre, voir les chefs-d'œuvre des maîtres d'autrefois. Je n'ai eu qu'à continuer mon éducation dans ce sens-là. Ah ! je n'ai pas volé leur argent aux MM. Roueix. Aussi je suis bien sûr de retrouver ma place chez eux.

— Mais occupé comme vous étiez, qui faisait votre ménage?

— Moi-même, donc ; et ma cuisine. Ah ! elle n'était pas compliquée. A midi, en sortant de l'atelier, je m'achetais un morceau chez le rôtisseur, du pain chez le boulanger. Je mangeais sur un banc en plein air et j'allais boire à la fontaine. Les premiers temps, ça m'était trop pénible de m'asseoir à table chez moi avec l'idée des trois personnes qui manquaient. Et puis, les jours passent. On se fait un cal au cœur avec son chagrin comme aux mains avec son fusil. Alors j'ai fini par manger chez moi, en me servant moi-même, toujours. Et puis, j'économisais pour acheter des livres, moi aussi ; pas pour les

relier ceux-là, pour les lire, comme vous disiez tout à l'heure.

— Quels livres? interrogea-t-elle.

— Quelques romans, quelques poètes, pas beaucoup.

— Quels autres livres, alors ?

— Eh bien! des volumes d'histoire, d'études sociales, surtout.

— Comme je vous comprends! dit-elle. Les questions sociales sont les plus passionnantes.

— Vous vous en êtes occupée aussi, madame ?

— Oui, ça vous étonne?

— Un peu.

— Parce que je suis une bourgeoise ? Moi aussi, j'ai eu un père dont j'ai été l'élève et qui n'avait pas peur des idées. Il m'a appris à croire au progrès.

Elle voyait luire de nouveau, dans les yeux du blessé, le regard de tout à l'heure, celui qui l'avait tant troublée. Elle se leva, et, interrompant cette conversation :

— Couvrez-vous, dit-elle, je vais renouveler l'air; le médecin l'a ordonné.

Elle alla vers la fenêtre et l'ouvrit. Comme les volets étaient pleins, elle les repoussa aussi. Le canon grondait au loin, mais le ciel palpitait d'étoiles; il lui sembla qu'elle ne les avait jamais vues aussi brillantes, ni la nuit aussi profonde. Et voici qu'elle éprouva comme une impression de peur. Peur de quoi? Elle comprit que le jeune homme subissait lui aussi une impression toute pareille, car, une fois revenue auprès de lui, il ne lui dit plus une parole, et le reste de la veillée s'acheva sans qu'ils eussent repris leur entretien.

IV

Longue veillée, et que le machinal dévidage de la laine, recommandé par la sage et peu romantique belle-sœur, ne devait pas occuper longtemps! Les heures avançaient, et le balancier de la pendule en mesurait la marche, minute à minute, seconde à seconde. Irène écoutait ce bruit monotone et le souffle maintenant régularisé de l'officier. Le vent se levait au dehors. Le canon tonnait toujours, et par instants s'y mêlait le ronflement menaçant du moteur d'un avion traversant l'espace. Elle retrouvait, mais plus poignante encore, à cause de son

intérêt naissant pour le blessé, une sensation d'angoisse qui lui était habituelle depuis son arrivée à l'ambulance de Tremmelay : le contraste entre l'indifférence de la nature et la torture de nos agonies. A si peu de distance, la bataille continuait. Des êtres vivants tuaient et mouraient, à cette même heure, sous ce ciel muet, sur cette terre insensible ! Et comme à l'habitude encore, elle recourut, pour tromper cette angoisse, à l'une de ces lectures que lui reprochait Agnès. Ce n'étaient pourtant pas des romans qu'Irène lisait ainsi. Elle n'avait jamais beaucoup aimé ces sortes de livres. S'ils poétisaient la vie, elle n'y croyait pas, et les peintures trop réelles la froissaient. En revanche, elle s'intéressait passionnément à toutes les publications qui rapportaient des détails sur les soldats tués à l'ennemi, des lettres d'eux, des récits de combats. Ces documents sur la tragédie nationale, multipliés avec sa durée, la trouvaient toujours avide d'en savoir davantage. Pourquoi était-elle venue à l'ambulance, sinon pour avoir son rôle, tout minime fût-il, dans cette tragédie? Elle avait recopié de sa main, sur une page d'un cahier où elle recueillait des pensées qui lui plaisaient, cette ligne de l'admirable Augustin Cochin, citée dans un journal : « Plus l'épreuve est dure, plus il est nécessaire d'y être. » Elle se l'était répétée bien souvent, avec le rêve toujours déçu de rencontrer enfin quelqu'un parmi les blessés qui ressemblât entièrement au personnage, entrevu, ou plutôt rêvé à travers ces témoignages.

Cette nuit-ci, elle prit les brochures laissées sur la table par le précédent occupant. Elle avisa le sommaire d'un numéro de Revue où ce titre l'attira : « L'Héroïsme de nos étudiants. » Elle commença de lire cet article. C'était la correspondance d'un jeune avocat du barreau de Rennes, marié au mois d'avril 1914 et tué au bois de la Grurie, deux semaines après avoir appris la naissance de son premier enfant. Il écrivait à sa femme, sous les obus, ce billet, sublime de courage, de tendresse et de foi : « Si tu savais la joie que j'ai ressentie au milieu de ce fouillis d'hommes en train de se faire des échanges d'effets et de s'équiper, une joie de te savoir une grosse fille dans les bras et le bonheur d'en être le papa. Que Dieu soit béni d'être si bon pour nous!... » Et encore : « J'y vois à peine pour écrire. Je suis dans un grenier mal éclairé, mais j'ai si bien dormi, avec le portrait de notre chère mignonne que je garde

précieusement dans mon calepin, du côté du cœur! Sans doute, repartirons-nous cette nuit. Union de prières toujours. Je tiens ma petite médaille à ma main gauche et je prie mon Ange gardien de ne pas me lâcher l'autre. Tu vois, je suis aussi bien que la grosse petite fille dans les bras de sa maman. »

C'était ainsi pendant des pages et des pages jusqu'au jour de la mort, affrontée dans l'allégresse :

... « Je suis toujours bien, » écrivait-il la veille, « mains noires, figure à l'avenant, mais au cœur beaucoup de confiance et remerciant Dieu. »

A la pieuse ferveur de ce martyr catholique, Irène ne pouvait pas s'associer complètement. Depuis la mort de son mari, elle avait cessé de s'approcher des sacrements, pour un motif qui tenait à son plus intime secret. Elle ne voulait ni mentir, ni raconter les mauvais sentiments d'aversion, déposés dans son cœur par le drame conjugal qu'elle avait traversé. On l'a déjà dit d'ailleurs, sa demi-culture philosophique avait depuis longtemps touché en elle à la simplicité de la foi, sans interrompre d'abord ses habitudes religieuses, continuées auprès de sa mère et devenues de plus en plus extérieures, comme automatiques. Les susceptibilités de son triste foyer, elle avait mal su les dire à des confesseurs auprès desquels elle avait cherché, sans bien s'en rendre compte, un appui humain. Elle ne l'y avait pas trouvé. Devenue veuve, comment avouer l'inexpiable rancune qu'elle conservait au cœur contre le mort? L'assistance dominicale à la messe était donc devenue le seul devoir chrétien qu'elle continuât de remplir. La loi physiologique du balancement des organes domine aussi la vie morale. L'exaltation patriotique et charitable dont frémissait Irène n'était que sa sensibilité religieuse, dérivée de ce côté-là. Si elle avait des larmes dans ses yeux en lisant dans cette Revue les confidences de ce croyant et de ce brave, c'était uniquement par admiration pour cette bravoure, pour cette allégresse en plein danger. Elle tournait les feuillets doucement, pour ne pas réveiller Bernard Moncour. Si différent d'origine et de condition que fussent ces deux hommes, l'avocat breton et le relieur parisien, un bourgeois et un ouvrier, un père de famille et un orphelin célibataire, la rêverie d'Irène les confondait l'un avec l'autre. Elle avait l'impression, en écoutant la respiration du dormeur, qu'elle était pour la première fois devant le soldat de cette

guerre tel que son enthousiasme l'avait imaginé. Abritée derrière sa brochure, à peine osait-elle observer ce visage immobile. Elle tremblait de rencontrer de nouveau ces yeux où elle avait lu distinctement qu'elle l'intéressait autant qu'il l'intéressait. Pour une coquette, deviner qu'elle plaît à un homme, c'est tout de suite vouloir lui plaire davantage, orgueilleuse pour le dominer, vaniteuse pour se parer de cette conquête, froide et blasée pour se réchauffer au sentiment qu'elle inspirera. Les sentimentales comme Irène sont le contraire des coquettes. On l'a vu : elle se reprochait déjà la conversation de tout à l'heure, hélas! sans la regretter : indice qui l'aurait épouvantée, si elle en avait compris la signification et que son trouble devant ce jeune homme était déjà de l'amour... Mais le travail de l'amour naissant s'accomplit toujours dans la pénombre du cœur, surtout chez les natures incertaines, comme était la sienne. Elle se croyait une intellectuelle et qui gouvernait son existence d'après des idées. En réalité, vis à vis de son père, de sa mère, de son mari, elle n'avait jamais obéi qu'à des émotions. Elle leur obéissait encore, durant cette veillée, par ce mélange d'enthousiasme et d'hésitation, d'attendrissement et de pudeur, qui lui donnait un désir et une terreur que le blessé se réveillât et recommençât de lui parler. A mesure que les heures passaient, cette tension de tout son être ne faisait que grandir. Ce lui fut un soulagement quand elle vit, dans le demi-jour de l'aube, la porte s'ouvrir et sa belle-sœur apparaître, retenant son pas. Doucement aussi, l'anxieuse Irène se leva et vint à l'autre sur la pointe de ses pieds. Puis à voix basse, dans le corridor attenant :

— Eh bien! Qu'y a-t-il, Agnès? demanda-t-elle. Est-ce que ma fille?...

— Mais non, fit Mme Arnaudi, sur le même ton, je viens vous remplacer. Voilà tout. Allez vous coucher.

— Je ne suis pas fatiguée, fit Irène.

— Allons donc, reprit Agnès dans une rebuffade, avec cette mine!... Le malade a dû être très agité?

— Pas du tout ; il a dormi sans se réveiller.

— Tout le temps?

— Tout le temps. De neuf heures à cinq heures.

— C'est bien ça, les gens du peuple! Ils n'ont pas de nerfs. Mais vous en avez eu pour lui, vous. Allez vous reposer.

Irène ne répondit rien. Que de silences pareils elle avait eus avec son père, sa mère et son mari! Son âme scrupuleuse les avait toujours sentis comme des mensonges. Et ne venait-elle pas d'en commettre un? Sur ces huit heures, près de deux s'étaient passées dans cette conversation avec le blessé. Pourquoi s'en taire? Pourquoi aussi ne pas protester contre le jugement sommaire de sa belle-sœur sur cet homme du peuple qu'elle avait trouvé si sensible, si nerveux précisément? Mais non, elle s'éloignait sans répondre, déconcertée par la brusquerie de la survenante, et toute troublée. Pourquoi encore marcher hâtivement dans le long corridor? Elle allait du pas de quelqu'un qui fuit, — que fuyait-elle? — vers sa fille, dont l'existence, littéralement oubliée durant cette nuit étrange, lui avait été soudain rappelée par l'arrivée de sa belle-sœur.

— Comment, Angélique, vous êtes déjà levée? dit-elle en entrant dans l'étroite pièce qui précédait sa chambre à coucher et qui, en temps ordinaire, servait de minuscule salon pour ce petit appartement d'amis. Vu l'encombrement du château, on avait transformé cette pièce en une salle d'études pour Annette, et la femme de chambre y dormait sur un lit pliant. C'était une fille du Midi, du nom d'Angélique Griffaut, entrée au service de Mme Servières durant son séjour à Cannes. Habillée, sa chambre faite, elle repassait avec un fer électrique une blouse d'infirmière. Comme les méridionales de la montagne (elle venait de Forcalquier), elle était active, leste, et volontiers familière.

— Té! Comme vous voyez, madame, répondit-elle gaiement avec l'accent un peu chantant de son pays. Je ne dormais pas. Alors autant travailler.

— Et Annette?

— Oh! elle m'en a fait une vie hier soir! Elle s'est réveillée vers dix heures. Elle a vu que madame n'était pas là; elle a crié. Je commençais de dormir. Je me suis levée : « Maman, maman, où est maman? » — « Madame veille un blessé. Faut bien faire quelque chose pour ceux qui nous défendent. » — « Je veux faire quelque chose, moi aussi, qu'elle a dit. » — « Vous êtes trop petite que je lui ai dit. Dormez. » — « Mais non. » — « Mais si. » Elle s'agitait tellement que j'ai fini par céder pour la calmer. Elle a voulu que je lui donne le morceau de tulle qu'elle a commencé d'emperler hier... J'avais raison. Elle s'est calmée et elle n'a pas travaillé beaucoup. Après un moment

elle a fermé les yeux. Je lui ai retiré gentiment l'ouvrage des mains à cause de l'aiguille et je l'ai posé sur la table où madame le voit. Oh! ce qu'elle est habile déjà!

Elle montrait à Irène, tout en parlant, le petit carré de tulle, frangé de perles en verre et destiné à être posé sur les tasses des blessés pour préserver leurs boissons des mouches. L'aiguille abandonnée par les mains de la fillette endormie, se voyait encore à la dernière de ces perles. Irène se prit à regarder ce pauvre objet avec une fierté maternelle et un commencement de remords. Dix heures? le moment même où commençait sa conversation avec Bernard Moncour! Pour une femme délicate, quand elle est mère, son enfant devient le contrôle de ses moindres actes, contrôle d'autant plus sévère qu'il est inconscient. Il sembla soudain à Irène qu'elle venait de dérober quelque chose à sa fille, en éprouvant au chevet du blessé cette émotion qui n'était pas finie. Comme pour mettre cette frêle créature entre elle et cette chose indéterminée, elle s'élança vers l'autre chambre, se pencha sur le lit de la petite, et, vivement, la prit dans ses bras pour lui donner un baiser passionné qui la réveilla :

— Comme tu m'embrasses fort, maman! balbutia la fillette en rouvrant ses yeux convulsivement, et, se retirant presque, tant avait été brusque le sursaut de ce réveil. Tu m'as fait peur.

Ce n'était rien, ce mot d'enfant, mais quel avertissement pour la mère! Cette ardeur inaccoutumée dans cette caresse pour sa fille, quel autre signe de son trouble grandissant! Et tout en répondant : « C'est que je suis si contente de retrouver mon petit bout de Nénette! » Elle pensait : « Mais qu'est-ce qu'il y a? »

Quelques minutes plus tard, étendue sur son lit placé à côté de celui de sa petite déjà rendormie, une évidence s'imposait à son esprit désorienté : jamais aucun homme n'avait exercé sur elle l'attrait singulier qui lui fit soudain se demander, avec un étonnement épouvanté :

— Est-ce que je vais l'aimer?

PAUL BOURGET.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA
" RÉVOLUTION " ESPAGNOLE

Depuis bientôt cinquante ans que je suis capable de lire un journal, j'ai pris l'habitude d'apprendre hebdomadairement que la révolution espagnole est pour la semaine prochaine. Une bombe éclate-t-elle dans un faubourg de Barcelone, un meeting socialiste ou anarchiste excite-t-il quelques bagarres à Santander ou à Bilbao, immédiatement nos journaux, et les plus graves en tête, s'empressent de pronostiquer que les choses se gâtent dans la Péninsule, et que Sa Majesté catholique n'a plus qu'à faire sa valise. Cette crédulité, plus ou moins intéressée, d'une certaine presse, mais surtout la crédulité sans bornes du lecteur français sont, pour moi, un sujet toujours nouveau d'émerveillement et d'admiration.

Eh bien ! cette révolution annoncée depuis si longtemps, la voici ! C'est un fait accompli !... Seulement, ce n'est pas du tout celle que nos gens attendaient. Ils s'étaient doucement accoutumés à considérer les révolutions comme un article exclusivement fabriqué par les partis de gauche. Et voilà une révolution qui se produit à droite ! Cela dérange toutes leurs idées sur la géographie politique. Certains seraient même tentés de dire que c'est tricher au jeu. En tout cas, cette « révolution » espagnole, qui semble avoir fort bien réussi, leur paraît un scandale. Cela les ennuie, les chagrine et les consterne. Et, puisque cela leur fait tant de peine, ils préfèrent ne pas en parler. Il semble, en effet, qu'une conspiration du silence se soit organisée, chez nous, autour des récents événements d'Espagne :

Ah ! cachez-nous ce sein que l'on ne saurait voir !

Une telle attitude est aussi peu sage que peu conforme aux bonnes méthodes d'information. Du moment qu'on nous annonçait une révolution en Espagne, il fallait, au contraire, y aller voir. C'est ce que j'ai fait, en essayant de débrouiller des faits assez complexes et de comprendre un état d'esprit fort différent du nôtre.

***

Si c'est d'une révolution qu'il s'agit, il faut avouer tout de suite qu'il est impossible d'en faire une à moins de frais, avec plus de facilité et à plus petit bruit.

Cela frappe immédiatement le voyageur qui arrive à la frontière espagnole.

En ce moment-ci de l'année, tous nos départements du Sud-Ouest sont envahis par l'Espagne. Dans toutes nos stations pyrénéennes, on n'entend, pour ainsi dire, parler qu'espagnol. Nous avons maintenant, au moins pendant quatre ou cinq mois de l'année, une petite Espagne établie, installée chez nous... Je me trouvais à Font-Romeu, le 13 septembre dernier, le jour même où le général Primo de Rivera décrétait l'état de siège à Barcelone et faisait afficher, un peu partout, une proclamation qui ressemblait fort aux antiques *pronunciamientos*. A la lecture de l'événement, je m'imaginai que cette nouvelle allait produire une émotion profonde dans la colonie espagnole de l'hôtel. C'était une erreur. Elle fut accueillie avec un calme parfait. On aurait dit que tout le monde était dans le secret, qu'on s'y attendait et même qu'on souhaitait cet heureux changement. Quelques personnes ne dissimulaient point leur satisfaction, mais discrètement, sans élever la voix. La plupart montraient une sérénité qu'on pouvait prendre pour une parfaite indifférence. Seul un petit homme maigre et barbu, qu'on m'avait donné pour un catalaniste militant, disparut tout à coup, comme un diable noir, par le trou d'une cheminée, un soir de sabbat...

Il y eut, il est vrai, un moment d'inquiétude, parce que le bruit courait que le nouveau Gouvernement venait de fermer la frontière. Mais il s'avéra bientôt que ce bruit était sans fondement, et la fête, à peine ralentie, reprit avec un plus bel entrain.

***

Est ce une illusion? En tout cas, lorsqu'on est entré dans ce pays où vient de s'accomplir une révolution d'un caractère si radical qu'on n'ose pas y penser, on est surpris de l'ordre et de la tranquillité qui y règnent.

Les militaires, qui furent les acteurs et, si l'on peut dire, les héros de cette aventure, n'ont pas une mine plus triomphante que la veille. Ils ne sont pas plus nombreux, ils ne se montrent pas davantage. On sent qu'ils obéissent à un mot d'ordre, à une consigne sévère, et que, pour des raisons faciles à comprendre, ils affectent une attitude plus disciplinée qu'avant. Ils veulent donner au public l'impression qu'ils ne sont ni des prétoriens, ni des révolutionnaires, mais des hommes strictement renfermés dans leurs attributions et uniquement préoccupés de remplir leurs devoirs professionnels. Seules, les forces de police sont plus apparentes et plus actives qu'autrefois. Le bicorne en toile cirée du garde civil se montre un peu partout. A tout instant, dans les villes, on croise des patrouilles de ces honnêtes gendarmes, qui circulent le fusil au poing, ou le revolver à la ceinture, en vous donnant l'impression très nette que leur appareil belliqueux n'a rien de platonique et que, le cas échéant, ils pourraient fort bien se servir de leurs armes. Tout est là ! C'est pourquoi tout marche, ou semble marcher comme par enchantement. Mais notons que, pour produire ce résultat merveilleux, il a été inutile de mobiliser des corps d'armée et de placer des rangées de mitrailleuses au coin des rues : quelques escouades de gendarmes et d'agents de police y ont suffi.

Cependant, on sent, avec non moins d'évidence, que l'armée est prête à appuyer la police, que cette armée, à peu près invisible et partout présente, répond de l'ordre, et que, s'il était le moins du monde troublé, elle n'hésiterait point à traiter les perturbateurs avec une rigueur impitoyable. Le public a très nettement conscience de cet état de choses : il se conduit en conséquence.

D'ailleurs, rien ne paraît justifier une démonstration militaire. Regardez, dans la rue, à l'heure de la sortie des usines, les foules de travailleurs qui escaladent les tramways, ou qui, en files ininterrompues, descendent les grandes avenues et les

promenades des villes : vous serez étonné de leur calme et édifié de leur bonne tenue. Eux aussi, comme les militaires, ils ont un air discipliné qui frappe vivement un Français. En général, ils sont mieux vêtus que les nôtres. Ils ont un extérieur de propreté, de décence, de sagesse, et, pour tout dire, une dignité d'attitude, que j'admirerais davantage si je ne savais de quels taudis ils s'accommodent, combien, chez eux, ils sont insouciants de l'ordure ou de son voisinage, et de quels excès ils sont capables, quand on les excite, ou quand ils se croient les maîtres.

En ce moment, toutes les apparences sont en leur faveur. Suivez-les dans les bars, les cafés, les cinémas : vous ne constaterez nulle part le moindre indice d'agitation révolutionnaire. Aucun de ces hommes en veste bleue ou en petite blouse à carreaux ne parle politique. Ils sont venus là uniquement pour déguster leur café au lait, ou pour écouter les airs des tziganes qui, du haut de leurs estrades, déversent frénétiquement sur les foules des musiques sauvages à étourdir des nègres. Pendant toute la nuit, ces cafés regorgent, à ne pouvoir y trouver un coin libre. Les classes y sont généreusement confondues. Je m'ébahis toujours, en Espagne, de cette belle simplicité démocratique. Ici, le fonctionnaire, le petit bourgeois ne rougit nullement de prendre son anisette à côté de l'ouvrier en espadrilles et en veste de travail, qui est venu s'asseoir à cette table, en sortant de sa fabrique. Les femmes, en revanche, y mettent un peu plus de cérémonie. Le samedi, ou le dimanche, et, quelquefois, en semaine, elles viennent, après dîner, entre 10 et 11 heures du soir, prendre, elles aussi, leur verre de café au lait, avec leurs hommes ou leurs voisines. Elles ont fait un rien de toilette, comme pour une sortie dans le monde : mantille de tulle noir sur les cheveux, broche au corsage, bracelet au poignet. Et, dans le vacarme assourdissant des musiciens en casaques rouges qui tapent sur les lames sonores de leurs harmonicas, elles promènent un regard extasié sur l'immense salle éblouissante de lumière électrique, bourdonnante de rumeurs humaines et chaude de tout ce peuple assemblé...

Même affluence dans les cinémas, qui pullulent peut-être encore plus que chez nous : ce qui n'empêche pas les théâtres, grands et petits, de faire d'excellentes recettes. Voilà trente ans que je voyage et que je séjourne assez régulièrement en

Espagne : jamais ce pays ne m'avait donné une pareille impression de bien-être et de prospérité, surtout dans les milieux populaires. Comme le paysan, l'ouvrier espagnol a appris à gagner de l'argent : cela se sent et cela se voit, rien qu'à sa tenue plus bourgeoise, plus soigneuse qu'autrefois.

Évidemment, ce ne sont là que les notations d'un passant. Je ne me dissimule point combien elles sont forcément superficielles. Peut-être qu'un économiste serait d'un tout autre avis. Mais quoi? Il s'agit, nous dit-on, d'une révolution. Or, dans une révolution, c'est la rue qui joue le premier rôle. Eh bien! la rue espagnole est de tout repos.

* * *

Essayons d'y regarder d'un peu plus près. Pénétrons dans des maisons amies, interrogeons les personnes qui ont été mêlées aux derniers événements, ou qui ont qualité pour en juger : partout l'attitude est la même, à peu de chose près. Tout le monde garde une réserve prudente. On dirait que la conspiration du silence, organisée à l'extérieur, se répète, ici, avec plus de rigueur encore. Les gens commencent par déclarer qu'ils ne diront rien, — et que d'ailleurs, il n'y a rien à dire. Les uns se tiennent dans l'expectative, avec plus de curiosité, certainement, que de défiance. Les autres, si on les presse, finissent par avouer leur optimisme. Ils ont bon espoir dans l'œuvre commencée. Mais tous vous laissent voir leur satisfaction d'en avoir fini avec le cauchemar anarchiste. Enfin! un magistrat, un juré, un fonctionnaire quelconque, un patron d'usine, un ouvrier appartenant à tel ou tel syndicat, tout ce monde, hier encore terrorisé par d'abominables bandits, peut se promener au grand jour sans risquer d'être assassiné! Il a suffi de quelques hommes résolus pour mettre en fuite des bandes de malandrins, et de quelques affirmations énergiques pour démasquer le vide du mannequin révolutionnaire. Le lendemain du coup d'État, un journal basque publiait un article intitulé *La puesta del sol rojo, — le Crépuscule du soleil rouge :* ces mots semblent bien exprimer le sentiment de la majorité du peuple espagnol. On veut en finir avec les dilettantes de l'anarchie, et surtout avec ces bandes de criminels de droit commun, ces professionnels de la grève et de l'émeute, qui exploitent le prolétaire terrorisé et qui

vivent de l'inconcevable et désespérante stupidité des masses.

Pourtant, j'aurais souhaité de connaître l'opinion des partis en déconfiture. Un instant, je crus pouvoir joindre, dans sa confortable villa d'Irun, M. Garcia Prieto, marquis d'Alhucemas, chef du ministère qui vient de sombrer, et qui, en 1915, pendant la guerre européenne, m'avait reçu, à Madrid, avec la plus exquise courtoisie. Il faut croire que cette catastrophe a beaucoup affecté M. le marquis d'Alhucemas : je ne pus même obtenir une réponse à ma demande de rendez-vous... J'aurais été bien curieux aussi de savoir ce que pensent les républicains espagnols. Des amis me répondirent : « Le Républicain est, en Espagne, une espèce à peu près disparue, un animal préhistorique à mettre dans un musée. Il y a bien M. Melquiadès Alvarez, mais ce n'est qu'une trompette sonore... » Restaient les socialistes. Eux-mêmes se chargèrent de m'édifier. Pendant que j'étais en Espagne, la presse publia le compte rendu d'un long entretien, qu'avait eu, avec le général Primo de Rivera, M. Llaneza, président de la Fédération des ouvriers mineurs. Il apparut que, sans donner son adhésion au coup d'État, le parti socialiste ne refusait pas de discuter avec le nouveau pouvoir et même, le cas échéant, de collaborer avec lui pour certaines réformes sociales d'un caractère tout pratique.

Quoi qu'il en soit, j'eus la bonne fortune de rencontrer, au cours de mes visites, deux hommes qui ont joué ou qui sont appelés à jouer un rôle important sous le nouveau régime instauré par le coup d'État militaire : Don Victor Pradera, avocat à Saint-Sébastien, ancien député aux Cortès, qui, au lendemain du *pronunciamiento*, fut convoqué à Madrid par le chef du Directoire, pour conférer avec lui sur des questions de politique générale ; et S. E. le Capitaine-général Sanjurjo, actuellement gouverneur civil de Saragosse, ami personnel du Directeur et l'un de ses premiers partisans.

***

M. Victor Pradera, avocat de profession, est un homme très cultivé, qui, dans ses préférences, fait une large part à la culture française. Il lit assidûment nos journaux nationalistes, professe une vive admiration pour Barrès et Maurras. En sa qualité de Basque, il ne peut être que régionaliste et traditionaliste. Et, naturellement, c'est un homme éloquent, qui s'ex-

prime presque aussi bien en français qu'en espagnol. Durant tout notre entretien, qui fut long, il mit une charmante coquetterie à ne se servir que de notre langue. J'en étais émerveillé et je ne pus me tenir de lui dire :

— C'est admirable ! Dans une Chambre française, vous vous feriez applaudir !...

Afin d'éviter la dispersion d'une conversation à bâtons rompus, l'éminent avocat avait eu soin de préparer tout son discours, où, avec la précision et la netteté d'un homme d'affaires, il ne retint que l'essentiel.

Il commença par me dire :

— Ne croyez pas que cette opération de salubrité publique ait provoqué, ici, la moindre protestation ! J'étais à mon balcon, lorsqu'un piquet de soldats parut sur cette place, tambour battant et baïonnette au canon, entourant le militaire qui lisait la proclamation de l'état de siège... Eh bien ! je vous en donne ma parole : je n'ai entendu que des battements de mains et des murmures d'approbation !...

D'un geste large, il me montrait la belle Place sur laquelle s'ouvrent les fenêtres de son cabinet de travail, avec sa bordure de théâtres et de grands hôtels cosmopolites.

Puis, tout de suite, en orateur qui va directement au but, il me fit un substantiel historique de l'affaire : ce fut un véritable réquisitoire contre le parlementarisme, tel qu'il a été pratiqué, jusqu'ici, en Espagne.

D'abord, le malaise créé dans le pays par un Gouvernement qui ne gouverne pas et par des armées de fonctionnaires qui ne fonctionnent pas. Le Gouvernement est issu du Parlement, il est son prisonnier, il ne peut rien sans lui, — et, d'autre part, le Parlement lui-même, au lieu de sortir de la nation, d'en être la représentation, ou l'image réduite, n'est que l'expression d'intérêts particuliers ou d'intérêts de partis.

Un député est fabriqué de toutes pièces, ou bien par le Gouvernement qui garde à sa disposition un certain nombre de sièges auxquels il nomme directement ses candidats, — le Gouvernement émanation du Parlement, ne l'oublions pas, de sorte que, par un cercle vicieux inévitable, tout vient du Parlement et tout y retourne en fin de compte, — ou bien par ce qu'on appelle en Espagne des « caciques, » tyranneaux de villages, qui ont dans leur clientèle des populations entières.

Ces élus se divisent forcément en partis hostiles, mais qui, depuis un siècle, ont trouvé le moyen de s'arranger et de vivre côte à côte. Il est entendu entre ces partis, qu'ils occuperont le pouvoir à tour de rôle, en bénéficiant, cela va de soi, des petits avantages qui sont attachés à l'exercice de ce pouvoir. Ainsi chaque nouveau ministère traîne derrière lui des hordes d'affamés, — ses électeurs et ses partisans, — qui attendent, quelquefois depuis de longs mois, leur tour d'abreuvoir et d'assiette au beurre. Le ministre qui s'installe fait maison nette. Du haut en bas du logis administratif, tout le personnel est renouvelé, depuis les premiers dignitaires jusqu'aux concierges et jusqu'aux balayeurs.

Mais les places à distribuer ne sont pas toujours en nombre suffisant pour les appétits à satisfaire. Qu'à cela ne tienne! On doublera chaque emploi, en donnant aux favoris gouvernementaux des fonctions purement décoratives : de sorte que les administrations se peuplent d'une foule de passe-volants qui n'ont qu'à prendre la peine de passer à la caisse, pour toucher leurs émoluments, et de se montrer quelquefois dans les bureaux, pour que la pudeur soit sauve. On voit d'ici les inconvénients qui résultent de ce beau système.

Cela devient tout à fait grave, lorsque les intérêts vitaux du pays sont en jeu : ainsi pour les affaires du Maroc. L'opinion publique a pu accuser, non sans apparence de raison, le Gouvernement issu du parlementarisme de pactiser avec les Riffains, alors que l'armée tentait une marche en avant. On parle de gaspillage, de concussions, de millions engloutis ou volatilisés, on ne sait comment. Enfin, le gros mot de trahison est lâché. On conçoit la colère de la nation contre le Gouvernement rendu responsable des récents échecs de l'armée espagnole : d'abord fureur des militaires qui se disent mal soutenus, désarmés, réduits à l'impuissance et même livrés à l'adversaire, — et enfin révolte du soldat et du populaire excédés de tant de dépenses et de carnages en pure perte...

Tous ces motifs de mécontentement ou même d'exaspération étaient éminemment favorables à un coup de force contre le pouvoir. Mais le pire, le plus intolérable, ce dont tout le monde, indistinctement, souffrait dans le pays, c'était le manque de sécurité. Dans les grandes villes industrielles, surtout à Barcelone, à Bilbao, à Santander, des bandes de terroristes étaient arrivées à

tenir en échec les autorités, à paralyser ou à troubler profondément la vie économique de régions entières. Devant la faiblesse du pouvoir, tous les syndicats, — les indépendants comme les autres, — avaient fini par prendre à leur solde des professionnels de l'assassinat, des « pistoleros, » comme on les appelle, véritables virtuoses du revolver, qui abattaient aussi sûrement leur homme que, du temps de Philippe IV, les *bravi* valenciens à la solde des grands seigneurs poignardaient la victime désignée. Pas d'effusion de sang : les stylets étaient tellement minces que la blessure restait invisible et que le blessé mourait d'une hémorragie interne.

Les « pistoleros » de l'anarchie et du communisme mettaient une semblable élégance dans leurs exécutions. Une de leurs plus illustres victimes, le cardinal Soldevila, archevêque de Saragosse, fut, paraît-il, tué du premier coup, à travers les vitres ou les blindages de son automobile. Il en fut à peu près de même pour cet aimable Eduardo Dato, l'ancien président du Conseil, assassiné, il y a deux ans, dans une rue de Madrid.

Quiconque a pu approcher M. Dato confessera qu'il séduisait tout de suite par le charme de sa parole autant que par sa distinction d'allures. Il n'y manquait même pas la « belle chevelure de pianiste » notée ailleurs par Maurice Barrès. Que ce charmeur, ce ministre souriant et débonnaire, autant que bien disant, ait soulevé des haines contre lui, des haines mortelles, cela ne se comprendrait pas, si l'on ne savait que ce galant homme eut le courage de maintenir à son poste un gouverneur de Barcelone qui tenta de réprimer les assassinats terroristes : cela suffit pour le désigner aux coups des bandits. Mais leurs balles s'abattaient, sans distinction, sur les gens de toute classe et de tout caractère. Les patrons d'usine furent largement décimés. A Barcelone, on compte les tués par centaines. Les ouvriers ne furent pas davantage épargnés : quiconque refusait d'entrer dans un syndicat ou de payer une cotisation était sûr de son affaire. L'anarchie étant à ce point triomphante, on conçoit que tout le monde en avait azsez. Chacun aspirait à la fin d'un tel gâchis.

On y aspirait d'autant plus que les meurtriers étaient sûrs de l'impunité. Plus de justice, plus d'autorité ! Les jurés et les juges, épouvantés par des lettres de menaces, n'osaient ni

condamner, ni poursuivre les coupables. Les ministres eux-mêmes, terrorisés par les mêmes procédés, n'osaient pas bouger. Cela devenait honteux non seulement pour le Gouvernement, mais pour la société tout entière incapable de se défendre contre de vulgaires gredins. A toutes ces causes d'irritation, chez les hommes soucieux de l'ordre comme de l'intégrité nationale, s'ajoutaient les menées séparatistes d'un certain nombre de catalanisants. Il paraîtrait qu'à Barcelone, on aurait crié « A bas l'Espagne ! » — que le drapeau espagnol aurait été insulté. La mesure était comble...

C'est alors que le général Primo de Rivera entre en scène et que, d'accord avec un certain nombre de ses collègues, soutenu par la presque totalité de l'armée et, on peut le dire, par la majorité de la nation, il lance sa proclamation au peuple espagnol, non sans avoir pris, bien entendu, toutes les précautions et toutes les mesures de police nécessaires en pareil cas.

***

Tel est, à peu près, le résumé des événements, que me fit don Victor Pradera. Je me suis borné à y glisser, çà et là, — comme d'ailleurs dans notre conversation, — quelques réflexions ou quelques souvenirs personnels.

Après cet exposé sommaire, mon interlocuteur conclut en ces termes :

— Vous le voyez : cela ne ressemble que de très loin aux *pronunciamientos*, selon la formule ancienne. Il n'est point question d'assouvir des ambitions personnelles ou des appétits de caste. Le Dictateur et ses amis ne sont pas des conspirateurs qui mettent la main sur le pouvoir pour s'en partager les bénéfices, ce sont des braves gens qui relèvent le défi des coquins et qui jugent indigne et lâche, pour quiconque tient à sa peau, de ne pas oser la défendre... Oui, sans doute, ils sont sortis de la légalité, et ils s'en vantent. Mais, comme on l'a dit chez vous, en pareilles circonstances, s'ils ont sauté à pieds joints par-dessus cette légalité toute formelle, c'était pour mieux rentrer dans la justice et dans la légalité véritables. Il faut le proclamer bien haut : ce mouvement n'est point militaire, ou il ne l'est qu'en apparence. En réalité, il s'agit d'un grand mouvement national. Pour ceux qui savent voir de loin, c'est le prélude

d'une renaissance, c'est un jour nouveau qui commence à poindre. J'ai intitulé *Aurore*, toute une série d'articles que j'ai écrits sur ce sujet, pour *El Debate* : je crois que je ne me trompe pas !...

— Ainsi, dis-je, vous pensez que ce mouvement est sérieux, profond, qu'il a des chances de durer ?...

— J'en suis convaincu ! me dit cet ancien député aux Cortès. Homme politique, je connais assez bien l'esprit de nos provinces du Nord. Mais voyez le pays dans son ensemble : les protestations sont rares. Nos adversaires eux-mêmes se taisent. S'ils ouvrent la bouche, c'est pour approuver la besogne d'assainissement entreprise par le Directoire. Les plus francs avouent que les militaires ont réussi une révolution qu'ils eussent été incapables d'accomplir. Et cette révolution, c'était le salut de l'Espagne, tout simplement !...

— J'entends bien, dis-je : voilà qui est « décousu » assez proprement. Une révolution qui s'accomplit non seulement sans effusion de sang, mais sans tapage, je reconnais que c'est merveilleux !... A présent, il faut recoudre ! Que comptez-vous faire ? Avez-vous un programme ? Et notamment, pour ce qui est du parlementarisme, pensez-vous en avoir fini avec lui ?...

— Je le crois ! dit M. Pradera. Je crois du moins que le parlementarisme de l'ancien régime est bien mort...

Sur quoi, il m'exposa tout un projet de réformes, dont il venait d'entretenir le général Primo de Rivera. Ce projet étant tout personnel et sa réalisation paraissant encore lointaine et problématique, il n'est pas urgent de l'exposer en détail au lecteur. Cependant, certains articles, contenus dans ce programme de réformes, accusent des tendances qui ne sont point négligeables : par exemple, pour les élections aux nouvelles *Cortès* (qui remplaceraient le parlement de l'ancien régime), les citoyens voteraient par classes. Ils seraient divisés en cinq classes : les propriétaires, les industriels, les commerçants, les intellectuels et les travailleurs. Chaque catégorie élirait ses députés dans chaque circonscription, — et les mères de famille auraient le droit de voter... Voilà qui est neuf et hardi, — surtout en Espagne !...

En somme : d'après mon interlocuteur, tout le monde est content. Le coup d'État militaire satisfait les apirations natio-

nales, du moins celles de la partie saine de la nation. Enfin le mouvement initié par le Dictateur a les plus grandes chances de se soutenir et d'amener un changement radical dans la politique et même dans les mœurs du pays,

*
* *

Je retrouvai un pareil optimisme chez M. le général Sanjurjo, gouverneur civil de Saragosse. Cela ne pouvait pas me surprendre, le général ayant été un des premiers confidents du Dictateur et étant actuellement un de ses collaborateurs les plus actifs.

Il ne me fut pas très facile de joindre ce haut personnage, bien que ma demande de rendez-vous eût reçu la réponse la plus empressée et la plus rapide. Je m'arrête un instant sur ce petit détail, parce qu'il est symbolique du nouvel état de choses qui règne en Espagne... Je croyais savoir que cet officier supérieur, avec le commandement militaire de la province de Saragosse, remplissait les fonctions de capitaine-général : c'est pourquoi, étant convoqué par lui pour huit heures du soir, je crus devoir me rendre à la Capitainerie. Là, un planton me fait monter un escalier, traverser un corridor, puis un autre, au milieu duquel il m'abandonne devant un vieux monsieur en civil, que je fus bien obligé de prendre pour le général.

— Je ne suis pas Sanjurjo ! me répondit assez sèchement ce monsieur.

En effet, ce devait être son successeur. Mais je n'y compris rien d'abord. Sur les conseils du planton, je me fais conduire au Gouvernement militaire, que je trouve plongé dans les ténèbres. Un soldat, couché en travers de la porte, me répond que Son Excellence ne rentrera pas avant minuit et que, pour l'instant, Elle est au Gouvernement civil... Découragé, j'allais renoncer à l'entreprise, lorsque l'idée me vient de relire ma convocation. Elle était effectivement rédigée au nom de « Don José Sanjurjo Sacanell, *gouverneur civil* et général gouverneur militaire de cette province. » J'avais tout bonnement oublié la révolution, — c'est-à-dire que le gouverneur militaire avait été bombardé gouverneur civil par le nouveau régime.

Rebroussant chemin encore une fois, je mets le cap sur le Gouvernement civil, où je tombe dans le brouhaha d'une installation encore récente. Un jeune officier en uniforme siège dans

l'antichambre. Dans les couloirs et les escaliers, c'est l'agitation un peu désordonnée de nos bureaux au temps de la Guerre. On m'avertit que le général est en conférence avec des industriels de la région. Enfin, vers les neuf heures, il parut.

Le général est en civil, sans doute pour accorder son extérieur martial avec ses nouvelles fonctions. Très simple de manières, très cordial, il me rappelle nos officiers d'Afrique, avec quelque chose de plus rude, et, si j'ose dire, de plus populaire. Il sied, d'ailleurs, d'ajouter tout de suite que le général Sanjurjo est ce que nous appelons un Africain, ayant fait une grande partie de sa carrière au Maroc. C'est un chef qui a l'habitude du commandement et qui, comme disent les gens du peuple, « sait parler aux hommes. » Et c'est assurément un chef énergique, qui ne badine point avec la consigne : cela se sent tout de suite. Mais ces façons un peu soldatesques se tempèrent de beaucoup de bonhomie, de sorte que cet homme rude doit savoir persuader et même plaire. On s'explique qu'il ait un certain ascendant sur l'ouvrier, qu'il soit écouté des syndicalistes comme des patrons.

Tout de suite, le général me déclare qu'il ne dira rien... J'en suis quitte pour la peur. Car notre entretien dura une bonne heure au moins. Ce n'était qu'une précaution oratoire. Évidemment, il ne m'exprima aucune opinion sur la révolution militaire, il évita soigneusement d'apprécier les faits. Il savait bien que c'était inutile : sa présence en cet endroit m'en disait plus long que tous les commentaires. Il se borna à me refaire, après M. Pradera, un historique du coup d'État, — historique qui était à la fois une explication et une apologie. De cet exposé, je ne retiendrai que les points suivants, qui étaient neufs pour moi et qui m'ont particulièrement frappé.

D'abord, le général insiste sur « l'honnêteté » du nouveau régime : « Ce que nous tenons à bien montrer à la nation, me dit-il, c'est que nous sommes des braves gens, qui n'ont à cœur que le bien public et la régénération du pays. A la différence des professionnels de la politique, nous ne sommes pas des ambitieux avides de places et d'argent. Au lendemain de la révolution, nous militaires, nous n'avions pas un sou de plus, pas un galon de plus. C'est absolument le contraire de ce que faisaient, autrefois, les auteurs de *pronunciamientos*... Ce que nous voulons, c'est que chacun s'acquitte de sa besogne, avec

exactitude et probité. Tout le monde à son poste, donnant intégralement ses heures de service, du haut en bas de la hiérachie ! Et c'est pourquoi nous traquons impitoyablement tous les inutiles, tous les sinécuristes... »

En effet, le général ne se vante point : chaque matin, les journaux espagnols publient des listes de fonctionnaires mis à la retraite, — tous les parasites que l'ancien régime entretenait aux dépens du budget. Tous les jours, ce sont de nouvelles charrettes de victimes. Le Directoire ne plaisante pas avec les fonctionnaires sans fonctions.

Cette moralité administrative doit pénétrer toute la vie de la nation. Un grand effort est tenté pour assainir les mœurs publiques. On essaiera d'exercer une action réelle sur l'âme du pays. Avant tout, avoir une politique efficiente, — une politique de résultats. Par exemple, lutter partout contre la vie chère, s'opposer aux gains illicites et scandaleux des intermédiaires, écarter, autant que possible, les causes des conflits entre ouvriers et patrons, éviter ou apaiser les grèves.

— J'y ai réussi, me dit le général. J'ai conféré avec les uns et les autres. J'ai dit aux ouvriers comme aux patrons que le temps des vaches grasses est passé. Ce n'est plus comme pendant la Guerre, où l'on gagnait ce que l'on voulait. Il faut savoir s'adapter aux circonstances et se contenter de gains plus modiques, — et même savoir se priver...

Il avoue, d'ailleurs, avec une parfaite modestie, que le Gouvernement nouveau n'a pas la prétention de trancher d'un seul coup toutes les questions économiques et sociales. Le Directoire militaire se borne à remettre la nation dans la bonne voie. Il trace un sillon que d'autres féconderont après lui. Son œuvre d'épuration accomplie, il s'empressera de céder la place aux civils. Mais, auparavant, il entend faire la maison nette. Les anciens partis politiques, l'ancien personnel dirigeant, tous les professionnels du parlementarisme, qui n'ont que trop montré, pour le malheur du pays, leur incapacité et leur impuissance, tous ces hommes usés seront mis au rancart à tout jamais.

Quant aux *Cortès*, si elles reparaissent, ce sera sous une autre forme et avec un tout autre esprit.

Telles étaient, à peu près, les conclusions que j'avais emportées du précédent entretien.

***

Et maintenant, l'observateur impartial se demande, non sans une certaine inquiétude : « Cette honnêteté, ces bonnes intentions suffiront-elles? Ces militaires ne sont-ils pas un peu neufs dans les choses de gouvernement?... Et, d'autre part, ces grands mots de régénération et de renaissance ne sont-ils pas un peu téméraires ?... L'Espagne est un si vieux peuple, si blasé sur toutes les formes de gouvernement! On vante son calme dans ces circonstances. Mais, n'est- ce pas là justement un signe de mauvais augure? Ce calme ne déguise-t-il pas, au fond, une complète indifférence? N'aurait-on pas meilleur espoir, si les Espagnols étaient moins tranquilles? Enfin, les hommes nouveaux qu'on attend pour gouverner ne seront-ils pas bien inexpérimentés, comme les militaires qui leur auront ouvert la voie?... »

Et puis on songe qu'on est ici en pays latin, c'est-à-dire dans un pays facile à émouvoir et où les mots ont tout de même une certaine puissance. Sans doute, ce n'est pas en vain que de belles paroles ont été prononcées par le Dictateur et ses amis, que de glorieuses images ont été évoquées tout récemment, le jour de la « Fête de la Race, » — cette solennité à laquelle nous ne prêtons pas assez d'attention et qui, chaque année, réunit au pied de la statue de Christophe Colomb tous les représentants de la grande famille espagnole dispersée à travers deux continents. Devant les drapeaux et les gerbes de fleurs apportées par les enfants des écoles, on rêve de refaire l'Empire sur qui le soleil ne se couchait point.

Mais, quoi qu'on puisse objecter, il faut bien avouer que jamais programme révolutionnaire n'a été plus radical. Le mot de « révolution » prend ici son sens complet, — celui d'un retournement total de la situation. Non seulement on balaie tout le vieux personnel politique, on nettoie du haut en bas toutes les administrations, mais on prétend faire table rase des institutions elles-mêmes et d'abord de l'institution fondamentale du régime parlementaire, — du Parlement lui-même. On remet sur le tapis la vieille question de la décentralisation : les provinces recouvreraient leur autonomie. On verrait revivre les antiques *Cortès* des vice-royautés espagnoles... Tout cela est encore dans le devenir. Néanmoins, les hommes du nouveau

régime tiennent à donner l'impression qu'ils sont des travailleurs et des réalisateurs, et que tout ce qu'il est possible d'accomplir, en fait de réformes, sera exécuté tôt ou tard. Pour l'instant, l'œuvre commencée se distingue par deux signes qui caractérisent généralement les pouvoirs forts : le silence et le secret. La politique de Louis XIV agissait sans bruit, et après une préparation mystérieuse qui surprenait l'adversaire.

En fin de compte, cette révolution espagnole nous amènera sans doute à reviser encore bien des préjugés. La dernière tourmente européenne nous avait déjà débarrassés d'un certain nombre d'idées toutes faites et dépourvues de consistance : nous croyions que les guerres n'étaient plus possibles, — et nous dûmes subir la plus cruelle et la plus meurtrière qu'on ait jamais vue. Nous répétions, en tout cas, que cette guerre serait très courte, — et elle a duré le temps qu'on sait... D'autre part, nous admettons, les yeux fermés, le dogme de la Révolution en marche, de la poussée irrésistible à gauche. Nous nous inclinons devant le mythe sanglant du Grand Soir, du Grand Chambardement!... Eh bien, non! Les Espagnols viennent de nous prouver qu'on résiste parfaitement à l'anarchie, qu'il suffit de coffrer, au bon moment, quelques douzaines d'affreux coquins, et que cette opération de simple police peut s'effectuer sans fracas, sans « chambardement, » le plus tranquillement du monde...

Il y a aussi un autre dogme qui paraît très sérieusement menacé : celui de la puissance mystique de l'argent. Le Directoire espagnol, dans sa besogne de nettoyage et d'épuration, ne semble nullement effrayé par le monstre de la Finance. Le bon sens populaire finira-t-il par démontrer que le financier le plus cousu d'or ne peut rien contre deux mains vigoureuses agrippées à son collet?...

Et ainsi, de quelque façon qu'on envisage ce qui se passe actuellement en Espagne, on n'y découvrira guère que des motifs de réjouir profondément quiconque se sent le cœur d'un homme libre.

LOUIS BERTRAND.

LES DERNIERS JOURS

DU GRAND-DUC

MICHEL ALEXANDROVITCH [1]

1917-1918

II. — LA MYSTÉRIEUSE DISPARITION

SÉJOUR A GATCHINA

Ce fut le 5/18 mars que le grand-duc Michel rentra, avec toute sa famille, dans sa résidence de Gatchina, où il séjourna sans presque s'absenter jusqu'en novembre, ne faisant que de très rares apparitions à Pétrograde.

De tout temps, le Grand-Duc avait eu peu de goût pour la fiévreuse vie pétersbourgeoise ; il préférait Gatchina où il retrouvait de doux et chers souvenirs, qui lui rappelaient sa tendre enfance, sa riante jeunesse et ses plus beaux jours. Il était de l'avis de son auguste père, l'empereur Alexandre III, qui aimait particulièrement « sa retraite préférée de Gatchina, » où il menait au milieu des siens une existence si modeste et si simple. L'architecture majestueuse et originale du palais, qui fut aussi la résidence favorite de l'empereur Paul Ier, tout plein du souvenir des Chevaliers de Malte, les chasses impériales, la maison du prieuré, le splendide parc, — tout cela donnait à Gatchina un coloris et un charme exceptionnels.

La fête de Pâques tombait, cette année-là, le 2/15 avril; je la passai à Gatchina où se trouvaient le grand-duc Georges

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

Michaelovitch, son aide de camp, le prince Eristov, le prince Viazemsky avec sa femme, plusieurs amis intimes du Grand-Duc et de Nathalie Sergueyevna et aussi MM. Johnson et Matviev.

Quoi de plus émouvant que nos matines du jour de Pâques? C'est à juste titre, que l'Église orthodoxe appelle cette fête « la fête des fêtes et la solennité des solennités ! » La magnificence du service religieux, l'éclat et la blancheur des vêtements sacerdotaux, les chants si émouvants du canon de l'office de Pâques, tout cela élève l'âme du fidèle « de la terre au ciel, » remplit son cœur d'une joie céleste et d'un attendrissement tout divin. « Peuples, soyez tous dans l'allégresse ! » chantent les paroles sacrées, et une joie indéfinissable resplendit sur les visages des fidèles, dont l'être entier est pénétré de l'inébranlable croyance que le Christ « est réellement ressuscité, » anéantissant par sa mort les forces de l'enfer et nous ramenant de la mort à la vie... « Et embrassons-nous mutuellement en nous appelant frères et, en ce grand jour de la Résurrection, pardonnons à ceux qui nous haïssent... » Et tout le monde est dans la joie ; on s'embrasse les uns les autres; on s'aborde en s'adressant ces divines paroles : « Le Christ est ressuscité !... »

Au moment où j'écris ces lignes, je me souviens avec une inconcevable tristesse des matines pascales de 1917 que j'ai passées avec le Grand-Duc à Gatchina dans de si douloureuses circonstances. Dans la petite église du gymnase de Gatchina pleine de monde, éclairée à jour, j'écoutais, avec une ferveur mêlée d'anxiété, les chants d'allégresse dont les notes radieuses ne parvenaient pas à dissiper la profonde émotion qui m'envahissait malgré moi. Je pensais à celui qui récemment encore était sur les marches du trône, entouré de faste et de splendeur, et sur qui maintenant planaient de si sombres menaces.

Lorsque le service religieux fut terminé, nous rentrâmes tous ensemble dans la ravissante demeure, où nous eûmes, une fois encore, la vision du bon temps passé ! Quand nous pénétrâmes dans la salle à manger, cette pièce était éblouissante de blancheur, la table disparaissait complètement sous des gerbes de muguets. Sur cette blancheur immaculée le cristal et l'argenterie jetaient mille feux. Comme il est d'usage en Russie pour la fête pascale, les mets les plus exquis, les plus savoureux, les plus délicats et les plus fins étaient exposés.

Les toilettes claires des femmes, les brillants uniformes des hommes, tout cet élégant décor caressait l'œil et donnait à cette petite assemblée un air de fête et de joie. Avant de nous mettre à table, Son Altesse, avec son aménité coutumière, nous distribua, en nous souhaitant une joyeuse fête de Pâques, de superbes œufs en porcelaine, produits de la célèbre fabrique impériale qui fonctionnait déjà du temps de Catherine la Grande et qui produisit tant de chefs-d'œuvre de l'art céramique.

Après avoir passé toute la semaine de Pâques à Gatchina, je revins à Pétrograde. Je dus en partir au mois de mai, pour le Sud, où les médecins m'envoyaient faire une cure de bains de boue au Liman d'Odessa.

Arrivée à Odessa, je me rendis chez ma sœur aînée, Mme Inna Pelican, où je m'installai. M. Pelican avait longtemps été maire de cette ville. Au numéro 3 de la rue Marazli, où elle habitait, je trouvai ma sœur dans la tristesse et l'inquiétude : son mari venait d'être arrêté et jeté en prison.

Voici ce qui s'était passé. Ardemment dévoué à la cause des tsars, et ayant pris position à l'extrême droite, Boris Alexandrovitch Pelican était le principal délégué de toutes les organisations monarchistes du Sud de la Russie. Convaincu que l'abdication de l'Empereur avait été forcée, et qu'elle était le résultat d'une trahison tramée d'avance, il estimait que son devoir de fidèle sujet était de préparer un mouvement embrassant tout le Sud de la Russie, afin de rétablir la monarchie. Conformément au plan élaboré, le corps commandé par le général comte Keller devait occuper Odessa, pour soutenir *manu armata* ce mouvement auquel se joindraient les gouvernements de Podolie et de Volhynie. A Odessa, toute la police, ainsi que son chef le colonel Skalon, était composée de fervents monarchistes très dévoués à leur souverain.

Le gouverneur d'Odessa était alors le général Ebelov, ancien officier d'état-major, qui avait déjà occupé ce poste sous le régime impérial. On devait donc s'attendre à trouver en lui un homme loyal, dévoué à son souverain, par qui il avait été comblé de faveurs. N'imaginant pas qu'un général qui avait grandi dans les vieilles traditions du devoir pût être hostile à l'entreprise qu'il avait projetée, Pelican crut pouvoir se rendre chez le général Ebelov pour s'ouvrir à lui et lui exposer

ses plans. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'aux premières paroles le général, l'interrompant brusquement, lui dit d'une voix altérée qu'il était un rebelle au Gouvernement provisoire, Gouvernement reconnu par l'Europe entière, et qu'en sa qualité de gouverneur général il aurait tout droit de le faire pendre au premier réverbère comme séditieux et contre-révolutionnaire !

Pelican répondit, sans s'émouvoir, qu'effectivement le général gouverneur avait tous pouvoirs, notamment celui de le faire pendre, si tel était son bon plaisir ; mais que de son côté, il pouvait l'assurer qu'en retour, la mort du général Ebelov suivrait infailliblement, car toutes les organisations monarchistes du Sud de la Russie, dont lui, Pelican, était le chef suprême, ne manqueraient pas de le venger. « Ceci, conclut-il, est un fait que je puis garantir à Votre Excellence. »

Le général Ebelov ne fit pas pendre Pelican, mais il le fit arrêter, et envoya immédiatement à Pétrograde un rapport dans lequel il le dénonçait comme monarchiste dangereux. C'est ainsi que Boris Alexandrovitch Pelican fut mis en prison où il resta un an et deux mois.

Pendant les six mois que je passai à Odessa, je correspondais régulièrement avec ma fille, avec Nathalie Sergueyevna et avec d'autres amis, qui me tenaient au courant de tout ce qui se passait à Pétrograde et à Gatchina. Aussi bien, je n'ai pas à rapporter ici des événements dont la suite est connue : les manœuvres de Kerensky pour se maintenir au pouvoir ; l'échec de la marche de Kornilov sur Pétrograde, la proclamation de la République, le coup d'État des bolchévistes.

RETOUR A PÉTROGRADE

A la mi-novembre, je reçus de Pétrograde une lettre de ma sœur qui venait de s'installer dans mon hôtel à la Milionaya avec son mari et ma fille. Cette lettre fut pour moi une grande surprise : elle m'apprenait que le Grand-Duc, avec toute sa famille et toute sa suite, était de nouveau notre hôte. Quelque temps après la révolution bolchévique, un leader de ce parti, un certain Rochal, s'était présenté inopinément à Gatchina chez le Grand-Duc, et lui avait signifié les ordres du Soviet : il devait être conduit à Pétrograde où il pourrait jouir

d'une liberté limitée, sous la surveillance permanente des autorités ; on lui laissait le choix du domicile.

Son Altesse répondit aussitôt, qu'il désirait demeurer chez le prince Poutiatine, et, Rochal n'ayant pas fait d'objection, il téléphona immédiatement à la Milionaya où se trouvaient mon mari, ma sœur, mon beau-frère et ma fille.

Au jour fixé, tous les nôtres attendaient impatiemment la venue de notre cher hôte et de sa famille. L'heure passait, le Grand-Duc n'arrivait pas : tout le monde était en proie à la plus vive inquiétude. Vers les quatre heures retentit enfin le coup de sonnette du portier nous avisant de l'arrivée de Son Altesse ; ce fut pour tous un soulagement. Aussitôt mon mari et son frère se précipitèrent à sa rencontre. Ils lui souhaitèrent la bienvenue et se préparaient à lui exprimer leur joie, quand le Grand-Duc mit un doigt sur les lèvres, leur donnant ainsi à comprendre qu'il n'était pas seul, et qu'il fallait être prudent! Alors seulement ils s'aperçurent que Son Altesse était suivie d'un inconnu, en tunique de soldat, et en papakha (1). C'était un homme de haute taille, au teint basané, avec une abondante chevelure noire et des yeux perçants ; deux matelots le suivaient. Le commissaire bolchévik Rochal, — car c'était lui, — s'entretint quelques instants avec le Grand-Duc, puis se retira, le laissant sous la garde des deux matelots.

Le Grand-Duc et Nathalie Sergueyevna s'installèrent chez nous à la Milionaya, tandis que les enfants et leurs institutrices étaient logés chez le chargé d'affaires du Grand-Duc, Mr Matviev.

Au reçu de la lettre où ma sœur me mettait au courant de ces événements, je résolus de rentrer à Pétrograde ; mais, à cette époque, le trajet d'Odessa à Pétrograde était très difficile et une femme seule ne pouvait pas s'aventurer en chemin de fer, où il se passait des choses incroyables. Les trains étaient bondés de soldats qui fuyaient du front. Dans les wagons, non seulement les compartiments, mais les couloirs, la plateforme, tout était comble : il y avait du monde jusque sur les toits des wagons. La plupart de ces étranges voyageurs étaient complètement ivres; beaucoup tombaient sous les roues des wagons; d'autres avaient la tête tranchée par les fils télégraphiques;

(1) Chapeau en fourrure du Caucase, que portent les soldats russes.

un grand nombre furent tués par les chevrons des ponts. Tel était le tableau que présentaient les voyages en chemin de fer, pendant les premières années de la révolution ; c'est pourquoi je télégraphiai à mon mari, qui était à Pétrograde, de venir me chercher.

Le 20 novembre, deux jours avant l'arrivée de mon mari, vers minuit, deux automobiles, remplis de matelots armés et de civils, s'arrêtèrent devant notre maison. Nous n'eûmes pas le temps de nous reconnaître que déjà ils faisaient leur entrée dans notre salon, nous présentaient le mandat délivré par le Soviet local et se mettaient en devoir de perquisitionner dans toute notre maison. Arrivés à ma chambre, ils me demandèrent mon nom de famille ; puis, avec un intérêt redoublé, ils passèrent scrupuleusement en revue effets, photographies, papiers et lettres. Un parent de mon mari, le prince Serge Michaelovitch Poutiatine, avait épousé la grande-duchesse Marie Pavlovna, fille du grand-duc Paul Alexandrovitch, oncle de l'empereur Nicolas II. C'était de quoi attirer les soupçons sur toute la famille des princes Poutiatine. J'appris ainsi que toutes mes lettres étaient ouvertes à la poste, et qu'on n'ignorait rien de ma correspondance avec Gatchina.

La perquisition était effectuée par un certain Guildine, bolchévique communiste juif, par le socialiste révolutionnaire Livchitz, également juif, et par deux autres de leurs coreligionnaires. Tous ces personnages se conduisirent assez convenablement; ils se saisirent de toutes nos lettres et aussi de quelques bouteilles de champagne et d'autres vins fins ; puis ils disparurent et nous ne les revîmes plus jamais.

Enfin, le surlendemain, arriva mon mari. Il eut toute sorte de difficultés pour se procurer un coupé à part. Le jour du départ, dans la gare obstruée de monde, le problème fut d'abord de nous frayer un passage. Parvenus à notre wagon, comment y pénétrer, alors que toutes les issues étaient obstruées de soldats? Nous dûmes avoir recours à un moyen qui se pratiquait alors fréquemment sur les voies ferrées de la Russie : entrer dans le coupé par la fenêtre.

Les six jours que dura ce voyage, où nous fûmes en butte aux insolences d'une soldatesque effrontée, furent pour nous un véritable cauchemar. Quand enfin notre train entra en gare de Pétrograde, le tableau qui s'offrit à nos yeux fut celui

du désordre et du délabrement le plus complets. Le quai de la gare était encombré de soldats, de revendeurs et de vagabonds. Nous eûmes toutes les peines du monde à retrouver le commissionnaire qui s'était chargé de nos colis. Il y avait alors très peu de facteurs, mais beaucoup de gens équivoques, qui offraient leurs services, prenaient les effets et s'éclipsaient avec eux pour toujours.

En passant devant le Palais d'Hiver dans la direction de la Milionaya, nous fûmes saisis par une odeur de vin et d'alcool très prononcée : la place du Palais d'Hiver ainsi que les rues adjacentes en étaient infectées. Après la prise du Palais d'Hiver par les troupes révolutionnaires, des hordes de soldats de l'armée rouge avaient pénétré dans les souterrains du Palais et envahi les immenses caves à vins. Ces caves représentaient par elles-mêmes toute une ville souterraine où se conservaient pour des millions, des provisions de vins de toute sorte, soit en bouteilles, soit en tonneaux : ce fut une orgie monstre. Les soldats, ivres-morts, brisaient les bouteilles, enfonçaient les barils, nageaient littéralement dans des mares de vin. Il se passa là des scènes d'une brutalité inouïe qui se terminèrent par des rixes, des bagarres et des fusillades entre soldats et matelots affolés.

Ce fut au point que les autorités révolutionnaires s'émurent. Elles firent cerner le Palais d'Hiver par de nouvelles troupes et arrêter les soldats ivres. Est-il besoin de dire qu'on ne fit que changer d'ivrognes et de pillards? Pendant plusieurs jours, on ne vit dans les rues que soldats trébuchant, tenant en mains des bouteilles de vin vieux qui se conservaient dans les caves impériales depuis les temps de Catherine la Grande et coûtaient des prix fabuleux. Les soldats buvaient en marchant et tombaient ivres-morts en brisant les bouteilles dont le contenu se répandait dans les rues et se mélangeait avec la neige.

L'ARRESTATION

En rentrant chez moi, j'appris, par ma sœur et par son mari, que le Grand-Duc venait de quitter notre hôtel, après un séjour d'environ trois semaines. Les autorités bolchéviques lui avaient permis de rentrer dans sa résidence de

Gatchina, où il séjourna au milieu de sa famille jusqu'en février 1918. Son Altesse venait nous voir de temps en temps; il déjeunait ou prenait le thé avec nous dans la plus grande intimité. De mon côté, j'allais souvent à Gatchina où un petit cercle d'amis intimes se dévouait pour tenir compagnie au Grand-Duc et à sa femme. Nous nous unissions pour supplier Son Altesse de songer sérieusement à passer à l'étranger, seul moyen d'échapper à la menace d'une nouvelle arrestation toujours suspendue sur sa tête.

Depuis le 8 novembre, avait commencé, avec la révolution bolchévique, le règne des Soviets et des pires éléments de la société. Sur la scène révolutionnaire étaient apparus les chefs du mouvement bolchéviste, Lénine, Trotsky, Zinoviev, Lounatcharsky, Steklov, Kamenev et d'autres meneurs du parti communiste (1). A quelle résolution allaient-ils s'arrêter vis à vis du Grand-Duc, qui, bien qu'ayant abdiqué et vivant au milieu de sa famille comme un simple particulier, n'en était pas moins le représentant légitime du trône de Russie?

Les amis du Grand-Duc n'avaient que trop sujet de s'inquiéter: ils lui représentaient constamment le danger qu'il courait en restant à Gatchina, si rapproché de Pétrograde où régnait une complète anarchie. Des plans avaient été esquissés, des pourparlers engagés avec l'ambassade d'Angleterre. Je me souviens parfaitement qu'un certain jour, nous reçûmes la visite de deux représentants de cette ambassade. Ils étaient porteurs de deux passeports, destinés au Grand-Duc et à son fidèle et dévoué secrétaire, Johnson. Ils proposèrent au Grand-Duc de le loger pendant un certain temps dans un endroit secret d'où, quelques jours après, il pourrait partir pour l'Angleterre. Son Altesse refusa net. A toutes nos sollicitations nous n'obtînmes que cette noble réponse :

— *Je vous remercie de votre amical intérêt pour moi; je suis touché plus que je ne puis dire de tant de marques d'attachement; mais je ne veux pas quitter la Russie. Je sais que je pourrais partir pour l'étranger, puisque plusieurs représentants du corps diplomatique m'en ont offert les moyens. Je ne profiterai*

(1) La plupart de ces leaders, étant d'origine juive, prirent des pseudonymes russes : Bronstein, celui de Trotsky; Apfelbaum, Zinoviev; Napamkes, Steklov; Rosenfeld, Kamenev, etc. Sur 545 principaux leaders communistes on comptait 447 juifs.

pas de leurs offres de services. Je crois en le peuple russe, dont je n'ai jamais voulu que le bien; je suis persuadé que lui de son côté ne me veut que du bien et qu'il ne me fera aucun mal.

C'est au milieu de ces angoisses que nous passâmes la fête de Noël, puis le jour de l'an de 1918.

Par une journée triste et brumeuse de la fin de février, je me sentais particulièrement nerveuse et agitée; anxieuse et mal à l'aise, j'avais besoin d'une diversion, je résolus d'aller faire quelques pas sur le quai de la Néva. Au moment où j'allais sortir, je reçus un coup de téléphone. On m'appelait de Gatchina. D'une voix étranglée, M. Johnson m'annonçait que, par ordre du Soviet de Gatchina, le grand-duc Michel Alexandrovitch venait d'être arrêté; que lui Johnson accompagnerait son Altesse et que tous deux seraient conduits de Pétrograde à Smolney : il demandait à mon mari de s'informer si cette arrestation était confirmée par le Soviet de Pétrograde. Mon mari chercha à qui il pourrait bien s'adresser pour avoir les renseignements demandés. Il se souvint d'un certain Bontch-Brouevitch, cousin du général Bontch-Brouevitch, qu'il avait connu au front. Il se rendit immédiatement à Smolney, où il trouva en effet Bontch-Brouevitch. Il eut ainsi confirmation que le Grand-Duc avait été, sans doute possible, arrêté par ordre du Soviet des députés des soldats et des ouvriers de Pétrograde.

Le lendemain, le Grand-Duc, accompagné de M. Johnson, était transféré à Pétrograde et incarcéré à Smolney.

Ce fut tard dans la soirée que cette triste nouvelle nous parvint. Aussi dûmes-nous attendre au lendemain matin pour commencer nos démarches. Nathalie Sergueyevna montra en cette circonstance beaucoup d'énergie. Elle se rendit immédiatement à Pétrograde, chez M[me] Abakanovitch, et s'y installa pendant quelque temps, afin d'être plus près de son mari et de pouvoir plus facilement le visiter à Smolney. J'allai la rejoindre, au cours de la matinée, et nous prîmes ensemble la direction de Smolney. Notre but principal était que Son Altesse fût transférée dans un lazaret, à cause de sa maladie d'estomac, qui s'était considérablement aggravée : elle n'était pas en état de supporter la nourriture de Smolney, où tous les prisonniers étaient soumis au même régime.

Ce fut au prix de peines inouïes que nous parvînmes à

obtenir cette entrevue si désirée. Elle nous fut accordée par l'entremise de celui qui était alors tout puissant, le commissaire Ouritsky, le Marat et le Fouché de la révolution bolchévique, le chef de la police politique du Gouvernement des Soviets et de la sinistre Tcheka (tribunal révolutionnaire extraordinaire secret, où on torturait les gens), qui siégeait au numéro 2 de la rue Garochkovaya, dans l'ancien hôtel du grand maître de la police.

Nous trouvâmes le Grand-Duc et M. Johnson installés dans une pièce retirée de Smolney, qui servait autrefois de classe à l'Institut des jeunes filles nobles. Cette pièce, assez vaste, était meublée de huit lits et de quelques chaises. Les soldats de l'Armée rouge armés de fusils, baïonnette au canon, à qui était confiéé la garde des prisonniers, étaient assis, fumant, parlant haut et riant aux éclats. Le Grand-Duc et M. Johnson, debout, causaient dans l'embrasure de la fenêtre. Lorsque Son Altesse aperçut Nathalie Sergueyevna, il s'approcha d'elle avec une ineffable expression de joie, lui saisit silencieusement la main et la porta avec ferveur à ses lèvres. Cette scène m'émut tellement qu'à l'instant où tous deux s'avancèrent vers moi, je ne pus prononcer une seule parole!

Le Grand-Duc, comme s'il voulait nous faire excuser la pauvreté et la malpropreté de son logis, nous offrit des chaises avec sa courtoisie de toujours, et se mit à causer avec nous. Il nous apprit que lui et Johnson avaient à peine touché à l'affreuse nourriture qu'on leur avait servie. A ce moment, la porte s'ouvrit, et Ouritsky entra, vêtu d'un veston de cuir, chaussé de hautes bottes et coiffé d'un chapeau d'astrakan gris. C'est un homme d'une taille au-dessous de la moyenne, le nez proéminent et charnu, avec de grandes oreilles pendantes, de petits yeux fureteurs aux lueurs d'acier, à l'expression de froide cruauté. Il salua d'un imperceptible signe de tête sans ôter son chapeau, s'assit sur une chaise et alluma une cigarette.

A M. Johnson qui lui avait demandé d'autoriser pour le Grand-Duc une nourriture qui convînt mieux à sa santé si précaire, il répondit « qu'il ne voyait aucun inconvénient à la requête de Michel Romanov. »

A son tour, Nathalie Sergueyevna lui demanda que le Grand-Duc fût transféré dans une clinique: il répondit qu'il ne pouvait pas donner, dès à présent, cette permission, mais qu'il

y penserait. Sur cette vague promesse, il se retira en nous adressant le même genre de salut qu'à son entrée. Presque aussitôt, on vint nous avertir que la visite était terminée

Le lendemain matin, à la même heure, Nathalie Sergueyevna et moi, nous retournâmes à Smolney. Cette fois encore, la visite fut de très courte durée : c'est à peine s'il nous fut permis de rester une demi-heure.

Ces voyages à Smolney n'étaient pas sans offrir pour nous de réels dangers; surtout quand nous retournions à la maison entre chien et loup et qu'il fallait nous aventurer dans les rues et ruelles éloignées, où se commettaient presque chaque jour des pillages et des meurtres et où le soir on entendait constamment des fusillades.

En quittant Son Altesse, je résolus d'essayer de revoir Ouritsky, afin d'insister de nouveau pour que le Grand-Duc fût transféré dans un lazaret; Nathalie Sergueyevna m'attendrait devant le perron. Je trouvai Ouritsky à son bureau, en train d'écrire. En entendant la porte s'ouvrir, il leva la tête et, m'ayant reconnue, il me dit « que j'étais venue très à propos, qu'il avait une nouvelle à m'annoncer, une nouvelle qu'il tenait à m'annoncer lui-même. C'était que mes amis allaient être conduits à Perm, où ils se trouveraient mieux parce qu'ils y seraient en liberté ; au surplus, cette mesure serait étendue à tous les Romanov. » Il accompagna ces mots d'un sourire sarcastique, et me fit signe de la main que je pouvais me retirer.

Cette nouvelle était tellement inattendue et j'en fus si saisie, que je ne sais plus comment je descendis l'escalier et me retrouvai en traîneau à côté de Nathalie Sergueyevna. J'eus à peine la force de lui transmettre l'abominable nouvelle. Ce fut pour elle un coup terrible : elle le supporta avec courage et résignation. Nous nous quittâmes ce soir-là, plus tristes que jamais, nous promettant de revenir à Smolney le lendemain de grand matin.

LE PRISONNIER DE PERM

Le lendemain, quand nous arrivâmes à Smolney, on nous en refusa l'entrée : toute visite à Michel Romanov était interdite. Désespérées par ce refus, l'idée nous vint de faire une dernière tentative, en nous adressant directement à Lénine.

Apercevant devant une porte une sentinelle, nous supposâmes que ce devait être là son cabinet. Nathalie Sergueyevna ouvrit brusquement cette porte, sans laisser le temps à la sentinelle décontenancée de lui barrer le passage; quant à moi, le soldat me saisit par le bras et me cria avec la dernière grossièreté: « Où vas-tu, où vas-tu? Les sacrées femmes! Elles viennent d'elles-mêmes se mettre au-devant de nos baïonnettes! » Je m'effrondrai sur un banc dans le corridor et attendis ma chère compagne.

Combien de temps dura l'attente, je l'ignore; mais ce que je sais bien, c'est que plusieurs fois je me levai de mon banc et arpentai nerveuseusement le corridor... Enfin la fatale porte s'ouvrit et Nathalie Sergueyevna me fit signe de venir... J'entrai; nous étions seules dans la pièce : Lénine était sorti par une autre porte, promettant de lui faire connaître ce qu'on pouvait faire pour Michel Romanov, et qui ne dépendait pas de lui seul. Lénine ne revint pas; il nous envoya seulement dire par Bontch-Brouevitch que la question du transfert du grand-duc Michel Alexandrovitch serait examinée à la séance qui aurait lieu ce soir même.

Nous rentrâmes à la maison complètement démoralisées. Nathalie Sergueyevna était si nerveuse et si hors d'elle-même, qu'elle voulait retourner à Smolney : nous eûmes beaucoup de peine à lui persuader de confier à mon mari la mission d'aller aux nouvelles. Le prince Paul Pavlovitch se chargea volontiers de cette démarche; passant une capote de soldat, il se rendit à Smolney, fermement résolu à obtenir coûte que coûte une réponse précise!

Cependant il ne revenait pas. Nous l'attendîmes en vain toute la nuit. A six heures du matin seulement, il rentra à la maison, las, gelé, excédé et déçu.

Lorsqu'il s'était présenté chez Ouritsky, ce dernier lui avait déclaré que Michel Romanov n'était pas visible, attendu qu'on allait dans quelques instants le conduire à Perm, que lui, citoyen Poutiatine, était en état d'arrestation et que jusqu'au départ de Michel Romanov, il serait gardé à Smolney. J'appris encore de mon mari que le Grand-Duc et Johnson avaient quitté Smolney à une heure du matin. Le prince Paul les vit de ses yeux, conduits sous escorte; quand ils passèrent près de lui, le Grand-Duc lui sourit tristement en lui faisant un signe d'adieu.

Ce récit nous plongea dans la consternation : Nathalie Sergueyevna, malgré son grand empire sur elle-même, ne put contenir ses larmes, et s'abandonna à sa douleur... Ainsi donc, tous nos efforts avaient été inutiles, toutes nos démarches n'avaient abouti à rien; notre cher et bien-aimé Grand-Duc était emmené pour un lointain voyage, dans la plus rude saison de l'année, sans même qu'on lui eût donné le temps de se préparer, de se pourvoir de vêtements chauds et de linge.

Ce fut surtout ce dernier détail qui accabla Nathalie Sergueyevna, tant elle était inquiète pour la santé de son mari. Enfin, quand ses nerfs se furent un peu calmés et que sa nature énergique eut repris le dessus, elle décida que le lendemain matin même, elle commencerait les démarches nécessaires pour obtenir la permission d'expédier à Perm des vêtements chauds pour le Grand-Duc. Donc nous recommençâmes nos pérégrinations à Smolney, et non sans une peine infinie, nous réussîmes enfin à obtenir une audience de Trotsky.

Après s'être fait longtemps désirer, il parut enfin! Nous lui exposâmes le but de notre visite et le suppliâmes de nous permettre d'expédier des effets au Grand-Duc. Cette démarche n'eut aucun succès. Trotsky, de très méchante humeur, nous répondit avec rudesse qu'il n'avait pas de temps à perdre à de si minces détails, et que nous devions nous adresser à ceux que concernaient ces sortes d'affaires. Puis, d'un salut bien sec, il nous fit comprendre que l'audience était terminée.

J'avais peine à contenir mon indignation. Aussi, me hâtai-je de partir en entraînant avec moi Nathalie Sergueyevna.

Restait à trouver les personnes compétentes auxquelles avait fait allusion Trotsky. Nous allâmes nous renseigner à Smolney. Cette fois, le sort nous fut plus favorable, car, à notre grande surprise, nous trouvâmes auprès des commissaires Bontch-Brouevitch et Joffe aide et protection. Un permis nous fut délivré grâce auquel Basile Tchilichev, le valet de chambre de Son Altesse, et son chauffeur Barounov purent partir pour Perm avec tous les vêtements du Grand-Duc pour les lui remettre personnellement.

Cependant, Nathalie Sergueyevna et moi, nous ne perdions pas courage et continuions nos démarches, dans l'espoir de délivrer le Grand-Duc. Nathalie Sergueyevna recevait tous les jours la visite de D. Narichkin, du général Berioukov, de

A. S. Matviev, de N. N. Balachov, du prince Viazemsky et de sa charmante femme, de mon mari et de moi-même, dans l'hôtel de Mme Abakanovitch où elle demeurait provisoirement. Nous lui prodiguions les marques de notre tendresse et tâchions de la soutenir dans ces pénibles conjonctures.

Ce n'est que quelques semaines après le départ des serviteurs du Grand-Duc que Nathalie Sergueyevna reçut la première lettre de son mari, et moi une très longue missive de M. Johnson, dans laquelle il me racontait en détail, les tourments qu'ils avaient endurés pendant leur long voyage. Comme nous le savions déjà, c'était vers une heure du matin qu'ils étaient partis de Smolney pour la gare Nicolas. Leur train n'était entré en gare qu'à quatre heures du matin, et pendant ces trois longues heures, ils avaient attendu en automobile, dans la cour de la gare Nicolas, où ils étaient entrés par le portail qui donne du côté de la rue Gontcharnaya ; dans cette même cour, à l'exception de l'officier et des quelques soldats qui les convoyaient, il n'y avait personne ; tout était désert et silencieux !

... En lisant ces lignes, je ne pouvais m'empêcher de songer que dans une telle situation une poignée d'hommes intrépides et courageux aurait si bien pu désarmer ces quelques soldats somnolents et à moitié gelés de froid, et délivrer le Grand-Duc ! Hélas ! il paraît que ces hommes n'existaient pas, ou qu'ils manquaient d'initiative et ne savaient pas s'organiser, en un temps si affreux où tout le monde était éperdu, découragé. — Mais peut-être me fera-t-on l'objection que je raisonne comme une femme, qu'à ce moment il était déjà trop tard, que je ne me rendais pas compte de la situation inextricable dans laquelle se trouvait la capitale, que tout le pouvoir était déjà aux mains des révolutionnaires et qu'une pareille tentative était condamnée à échouer.

« Nous vîmes aussi, écrivait encore dans sa lettre N. N. Johnson, le pauvre prince Paul, quand nous passâmes devant lui, et nous devinâmes aussitôt qu'il était arrêté et retenu à Smolney à cause de nous. On nous plaça, pour effectuer notre voyage, dans une voiture de première classe, mais en quel état ! Toutes les vitres des fenêtres brisées ou enfoncées : un vent glacial nous soufflait en plein visage. Les soldats qui nous convoyaient nous regardaient avec hostilité ; mais peu à peu leur attitude envers

nous allait se modifier. Le sang-froid, la dignité, la sérénité du Grand-Duc, qui ne se plaignait de rien et qui même tâchait d'être vif et gai, les impressionna vivement. Tous ces hommes dont l'apparence était si grossière, furent subjugués par le charme du Grand-Duc qui était la douceur personnifiée, qui les regardait avec des yeux si cléments et si limpides et qui sut, grâce à son aménité et à son calme, conquérir leur cœur sur-le-champ. Le jour suivant, très tard dans la soirée, quand nous nous apprêtions à aller nous reposer, tous les soldats de l'escorte l'appelaient déjà Michel Alexandrovitch ; et même deux d'entre eux ôtèrent leurs capotes afin d'en couvrir les fenêtres, pour préserver Son Altesse des courants d'air. Pendant toute la durée de notre long et pénible voyage, ils ne cessèrent plus de nous prodiguer tous les soins qui étaient en leur pouvoir. »

Une semaine s'était écoulée depuis l'arrivée de cette lettre, quand Nathalie Sergueyevna reçut, par l'entremise d'un conducteur arrivé à Perm, un billet du valet de chambre de Son Altesse, Tchelichev, qui lui annonçait une terrible nouvelle. Le Grand-Duc et son secrétaire N. N. Johnson étaient en prison ; lui et le chauffeur de Son Altesse, Barounov, étaient également emprisonnés et non en liberté comme on le leur avait promis à Pétrograde ; on les avait tous trompés et, dès l'arrivée à Perm, on les avait conduits de la gare directement à la prison, par ordre du Soviet de Perm.

Sous le coup de cette lamentable nouvelle, Nathalie Sergueyevna et moi nous rendîmes aussitôt à Smolney auprès du commissaire Goussev, que nous priâmes instamment de vouloir bien faire toutes les démarches nécessaires pour mettre en liberté le Grand-Duc et ses compagnons d'infortune. Cette démarche étant restée sans résultat, nous nous adressâmes à l'artiste M. F. Darsky, bien connu de tout Pétrograde. Nous le priâmes d'intercéder pour nous auprès du commissaire Lounatcharsky, alors commissaire des beaux-arts et directeur de tous les théâtres. Lounatcharsky nous téléphona, qu'en effet, par ordre du Soviet de Perm, le Grand-Duc avait été provisoirement arrêté ; mais que cet ordre était maintenant annulé et que le Grand-Duc et ses compagnons avaient été remis en liberté. C'était la vérité, comme l'apprit, quelques jours après, Nathalie Sergueyevna par une lettre de son mari, où il lui annonçait

qu'ils étaient libres et qu'on les avait installés dans un hôtel où des chambres avaient été mises à leur disposition.

A dater de cette époque, une correspondance assez régulière s'établit entre le Grand-Duc et sa femme ; ainsi nous recevions constamment des nouvelles de nos chers exilés et nous étions au courant de la triste existence qu'ils menaient à Perm. Nous apprîmes par la même voie que Nathalie Sergueyevna pourrait se rendre à Perm et y rejoindre le Grand-Duc. Aussitôt elle s'adressa à mon mari et le pria de l'accompagner jusqu'à Perm, demande à laquelle mon mari acquiesça de grand cœur.

En même temps, il fut décidé qu'on enverrait le fils du Grand-Duc, le petit Georges Michaelovitch, en Danemark, car Son Altesse était très inquiète du sort de son fils unique et tendrement aimé. En conséquence, Nathalie Sergueyevna pria le prince Paul de se rendre à l'ambassade de Danemark, occupée alors par M. Gerald Scavenius, homme d'excellent cœur et des plus nobles sentiments. M. Scavenius reçut mon mari de la façon la plus obligeante et lui promit de saisir sans retard de cette affaire la Cour de Danemark. En même temps, il l'adressait au colonel danois Cramer, alors administrateur du bureau international pour l'échange des prisonniers de guerre, qui demeurait à la Sergueyevskaya, à l'hôtel de l'ambassade d'Autriche. Le colonel Cramer chez qui se rendit mon mari, poussa la bonté jusqu'à offrir de loger chez lui le petit Georges Michaelovitch, en attendant qu'arrivât la réponse. Cette proposition fut tout de suite acceptée et le fils du Grand-Duc installé chez le colonel Cramer, d'où, quelque temps après, il fut envoyé en Danemark avec sa gouvernante Miss Neam : il vécut, alors, au sein de la famille royale danoise jusqu'à l'arrivée de Nathalie Sergueyevna à Londres, où il la rejoignit en 1919.

Cependant Nathalie Sergueyena désirait absolument passer la fête de Pâques avec son époux; elle décida de partir pour Perm dans le courant de la semaine sainte avec M[me] Abakanovitch et mon mari. J'appris que le voyage s'était effectué sans incidents; puis, j'attendis une lettre de mon mari.

Deux semaines se passèrent, deux semaines d'anxiété, deux siècles. Enfin un beau jour n'y tenant plus, comme je me préparais à envoyer un télégramme à Perm, la porte de

mon boudoir s'ouvrit : mon mari était devant moi. Vous jugez de ma surprise ! Il me dit qu'il venait d'arriver avec Mme Abakanovitch et qu'il m'apportait une lettre de Nathalie Sergueyevna avec un œuf de Pâques de la part du Grand-Duc. Dans cette lettre était incluse une photographie de Son Altesse prise après sa sortie de prison. Le Grand-Duc était en veston, hautes bottes et papachka; il portait une barbe qui le rendait méconnaissable. Sur cette carte étaient inscrits ces mots : « Le prisonnier de Perm. » Plus tard, je dus détruire cette photographie, ainsi que beaucoup d'autres lettres et de papiers concernant de précieux souvenirs. Le Grand-Duc nous adressait, à mon mari et à moi, ses remerciements pour notre dévouement amical, et il nous invitait à venir passer l'été avec eux à Perm. Cette invitation me causa une joie bien vive; sans plus attendre, je commençai mes préparatifs de voyage.

Hélas! l'implacable sort avait décidé que je ne devais plus revoir notre cher Grand-Duc, et en effet je ne le revis plus jamais ! Un télégramme de N. N. Johnson m'apprit soudain que Nathalie Sergueyevna avait quitté Perm et qu'elle était en route pour Pétrograde. Cette dépêche nous plongea dans la stupeur : je ne savais à quoi attribuer ce départ que rien n'expliquait : de nouveau toutes nos anxiétés se réveillèrent. Aussi attendions-nous l'arrivée de Nathalie Sergueyevna avec une impatience fébrile. Nous eûmes enfin par elle l'explication de ce départ précipité. La marche victorieuse des troupes tchéco-slovaques sur Perm avait provoqué dans la ville une grande effervescence; car l'ensemble de la population était hostile au régime communiste. Le pouvoir bolchéviste alarmé avait opéré des arrestations de toute urgence. Le Grand-Duc craignant des représailles de la part du Soviet local, était très inquiet pour sa femme : c'est pourquoi il l'avait obligée à partir sur-le-champ pour Pétrograde.

Nathalie Sergueyevna nous donna des détails sur Perm, sur la vie qu'y menait le Grand-Duc avec son ami fidèle N. N. Johnson. Ils demeuraient dans un hôtel de la rue Sibirskaya, où ils occupaient plusieurs chambres. Les deux serviteurs du Grand-Duc, son valet de chambre Tchelichev et son chauffeur Barounov, logeaient dans le même hôtel. Ils jouissaient d'une liberté relative; par exemple, il leur était permis de se promener en ville tout en étant secrètement surveillés.

Le Grand-Duc recevait de nombreuses visites : les habitants de Perm, surtout les paysans, lui témoignaient une grande déférence et beaucoup d'attachement. Quand ils le rencontraient dans la rue, ils le saluaient avec respect ; ils lui apportaient à l'hôtel toute sorte de friandises : à Pâques, ce furent des « mets de Pâques, » œufs teints, jambons, dindons, etc. Ils se montraient très offensés quand le Grand-Duc, par l'entremise de N. N. Johnson, tout en les remerciant chaleureusement, les priait de ne pas se déranger et les assurait qu'il avait de tout en quantité.

LA DISPARITION

En revenant de Perm, Nathalie Sergueyevna s'installa d'abord provisoirement chez Mme Abakanovitch ; puis, peu après, elle rentra à Gatchina où je lui rendis de fréquentes visites et où je passai même plusieurs jours.

Hélas ! la tristesse régnait maintenant dans ce délicieux logis, où l'absence du cher maître de maison se faisait terriblement sentir, où chaque chose, chaque bagatelle de l'intérieur rappelaient celui qui était maintenant si loin de nous, celui vers qui nos âmes brûlaient de s'élancer, et dont le sort devenait de plus en plus angoissant. Tous les amis intimes du Grand-Duc vivaient dans l'alarme ; et cette disposition de leur esprit augmentait graduellement, vu que les lettres du cher exilé devenaient de plus en plus rares et enfin cessèrent tout à fait. Ce fut une période terrible pour Nathalie Sergueyevna, inquiète de son mari, éloignée de ses enfants et se trouvant dans une situation incertaine à Gatchina, si près de Pétrograde, où le foyer de la révolution se propageait avec une rapidité effrayante. Tout cela oppressait son âme et nous jetait tous dans un profond accablement.

A la fin de l'été, nous la persuadâmes de retourner à Pétrograde, des amis nous ayant avisés que la villa du Grand-Duc, à Gatchina, allait être réquisitionnée par ordre du Soviet et que tous ses habitants seraient arrêtés. Nathalie Sergueyevna quitta donc sa ravissante maison de Gatchina et vint à Pétrograde où elle s'établit de nouveau chez Mme Abakanovitch. Après l'avoir aidée à s'installer chez son amie, je rentrai chez moi à la Milionaya où je trouvai mon mari, ma fille, ma sœur et

son mari, le prince Michel Poutiatine, et notre ex-institutrice Mlle Baettig.

Le lendemain de mon retour à la Milionaya, je m'apprêtais à aller voir Mme Brassov et j'étais déjà sur le palier pour descendre l'escalier, lorsqu'on m'avertit que la gouvernante de Mme Abakanovitch me demandait au téléphone... La pauvre gouvernante me disait d'une voix tremblante d'émotion, que la comtesse Brassov et Mme Abakanovitch venaient d'être arrêtées et conduites à la Garochkovaya n° 2, où fonctionnait l'effroyable Tcheka de Pétrograde, dont le nom seul faisait frémir d'horreur tous les habitants de la capitale. Comme on le sut plus tard, cette arrestation coïncidait avec la disparition mystérieuse du Grand-Duc et de son compagnon d'infortune N. N. Johnson, qui eut lieu précisément à cette époque.

Malgré toutes mes démarches et toutes celles des amis de Mme Brassov, on les retint prisonnières à la Garochkovaya pendant tout un mois, sans leur permettre de recevoir aucune visite. Enfin, après qu'Ouristky eut fait subir une série d'interrogatoires à Nathalie Sergueyevna, elle fut remise en liberté; quelques jours auparavant, on avait aussi libéré Mme Abakanovitch. Heureusement, quelque temps après, la comtesse Brassov réussit à s'enfuir de Pétrograde, sous un faux nom : elle se fit passer pour une sœur de charité retournant chez ses parents dans le Gouvernement de Kiev.

A Kiev était établi un Gouvernement dont le chef était l'Hetman : la comtesse Brassov pouvait y vivre tout à fait en sécurité. Elle y résida quelque temps, puis elle partit pour Odessa, d'où, à bord d'un navire de guerre anglais, elle gagna l'Angleterre où elle se trouve encore actuellement.

Quant à moi, deux mois après le départ de Nathalie Sergueyevna, après avoir enduré bien des souffrances et des privations à Pétrograde où régnait la famine, je pus enfin partir pour Odessa avec toute ma famille grâce à l'entremise d'un ami. Là, je revis encore une fois Nathalie Sergueyevna et j'eus la consolation de pouvoir lui dire adieu et de lui souhaiter un meilleur avenir avant son départ pour l'Angleterre.

La chute du Gouvernement de l'Hetman, la marche de Petlioura sur Odessa, l'évacuation d'Odessa par les Français me forcèrent de me réfugier à Constantinople où je m'embarquai pour Malte avec ma famille.

C'est à Malte que nous rejoignit Mlle Baettig, et c'est par elle que j'appris la dernière phase de la tragédie de Perm. Une première fois, nous avions essayé de nous enfuir de Pétrograde avec Mlle Baettig, mais nous avions été arrêtées à la gare de Dno et renvoyées à Pétrograde dans un wagon de bestiaux! Cette arrestation et l'épouvantable nuit que nous passâmes dans cet affreux wagon, avaient tellement ébranlé Mlle Baettig qu'elle en fit une sérieuse maladie et, lors de notre second départ, ne fut pas en état de nous accompagner. Elle resta donc environ deux ans dans notre hôtel à Pétrograde, souffrant tous les martyres du bolchévisme. Quand enfin elle fut de force à supporter le voyage, elle fut rapatriée par son Gouvernement. Après avoir séjourné cinq mois en Suisse dans sa patrie, elle vint nous rejoindre à Malte, où elle me fit la lamentable narration que voici.

Huit mois environ après la subite et mystérieuse disparition du Grand-Duc et de son fidèle compagnon N. N. Johnson, Mlle Baettig était dans sa chambre, lorsqu'on vint lui dire qu'un homme demandait à la voir. Habituée qu'elle était aux perquisitions, elle ne s'émut pas outre mesure. A son arrivée dans l'office, quelle ne fut pas sa surprise de voir devant elle un vieillard inconnu qui la saluait avec de grandes marques de respect? Comme elle s'informait auprès de lui de ce qu'il lui voulait :

— Est-il possible, mademoiselle, lui répondit-il d'une voix brisée par l'émotion, que vous ne me reconnaissiez pas?

— Qui donc êtes-vous? répliqua Mlle Baettig.

— Je suis Basile Tchelichev, le valet de chambre du Grand-Duc. Je reviens de Perm, où j'ai subi six mois de détention. Nourri de têtes de harengs pourris, d'un peu de pain noir et de thé, ma santé a été éprouvée au point que c'est à peine si j'ai pu arriver jusqu'à Pétrograde. Le chauffeur de Son Altesse, Barounov, a été emprisonné comme moi, dès que le Grand-Duc eut disparu ; mais il n'a pas eu la force d'accomplir ce long et pénible voyage et il est resté à Perm.

Ainsi j'avais devant moi l'un des derniers survivants de ce drame, le serviteur fidèle qui avait accompagné son auguste maître à Perm et fut témoin de la terrible tragédie. Voici quel fut son récit.

— Notre vie continuait toujours la même, quand une nuit,

à deux heures du matin, une troïka s'arrêta devant notre hôtel. Cinq hommes armés, dont l'un paraissait être le chef et les quatre autres de simples soldats, entrèrent dans l'hôtel, firent irruption dans la chambre du Grand-Duc, et déclarèrent qu'ils venaient arrêter Michel Romanov. Le Grand-Duc s'empressa de répondre qu'il était prêt à les suivre, priant seulement qu'on le laissât s'habiller sans témoin. Celui qui paraissait être le chef, répliqua qu'il ne quitterait pas la chambre, que le Grand-Duc pouvait bien s'habiller devant lui. En entendant ce colloque, Johnson, qui se trouvait dans la chambre voisine, intervint et demanda de quel droit on venait les arrêter, alors qu'ils étaient sous la protection du Soviet de Perm. Il ajouta qu'il ne permettrait pas qu'on enlevât le Grand-Duc, qu'il réveillerait tout l'hôtel, qu'il irait se plaindre, etc. ; il fit un tel bruit que les cinq hommes prirent l'alarme. Alors, le chef, s'approchant de Johnson, lui dit quelques mots à l'oreille. L'effet fut magique : Johnson devint subitement très gai, pressa Son Altesse de s'habiller plus vite et, se tournant vers Basile Tchelichev, qui aidait son auguste maître, il lui dit : « Tout ira bien, Basile, tout ira bien pour nous, je suis si content ! » Pendant ce temps N.N. Johnson avait déjà répété à Son Altesse les paroles du chef, que Basile n'avait pas entendues, mais qui apparemment devaient signifier que les nouveaux venus étaient des amis déguisés en soldats bolchéviks pour sauver le Grand-Duc. Mais le Grand-Duc n'ajouta aucune foi à cette explication et se contenta de sourire avec mélancolie. Il s'habilla sans mot dire. Dès qu'ils furent prêts, ils prirent place dans la troïka : devant, le Grand-Duc, N. N. Johnson et le chef; derrière, les quatre soldats. Au départ, Johnson agitait la main en signe d'adieu, il était d'une gaîté folle. L'attitude de Son Altesse était bien différente. De la troïka il nous envoya un dernier adieu avec un douloureux sourire. Puis ils disparurent. On n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus.

Tel est le récit que me fit Basile Tchelichev. Hélas ! il ne laisse que peu de doute sur le sort du Grand-Duc martyr et de son fidèle compagnon.

Princesse Olga Poutiatine.

LES INFLUENCES ARABES

DANS

L'ART ROMAN

Quand les premiers romantiques parlaient de nos monuments du moyen-âge, ils en célébraient parfois la fantaisie « arabe. » Ils pensaient les rendre ainsi plus mystérieux et plus magnifiques. Comme ils ne connaissaient pas mieux l'art musulman que l'art chrétien, ils eussent été fort embarrassés de donner un corps à des impressions vagues comme un rêve. Ces précurseurs furent suivis de plusieurs générations de sévères archéologues qui analysèrent nos monuments et n'y découvrirent pas ces éléments arabes qu'avaient cru entrevoir leurs aînés. Mais il arrive parfois que l'instinct des poètes est plus clairvoyant que la science des savants. C'étaient les romantiques qui avaient raison. On ne saurait douter aujourd'hui, et, pour ma part, je ne doute pas que les architectes du moyen-âge n'aient imité plus d'une fois le décor des monuments de l'Islam. J'avais senti cela, il y a dix ans, dans la mosquée de Cordoue ; je le sentis plus vivement encore, il y a quelques mois, au Maroc. En parcourant ce pays de songe, où il semble qu'un nécromant fasse revivre pour vous la civilisation de Grenade, au temps de Boabdil, j'admirai des monuments incomparables. C'étaient les minarets almohades, grandioses comme la puissance de ces sultans, dont l'empire s'étendait de Tunis aux portes de Tolède : la Koutoubia de Marrakech, dominée par trois boules d'or, couronnée de faïences bleues, serties dans la pierre comme des saphirs; la tour Hassane de Rabat, « tour

vermeille, » qui se détache sur le blanc neigeux d'une ville lointaine. C'étaient les tombeaux des Saadiens, gracieux comme l'Alhambra, où toutes les voluptés de la vie semblent accompagner les sultans dans la mort. C'étaient les médersas de Fez, si belles, qu'elles font apparaître la méditation et l'étude comme la suprême poésie. C'étaient les portes des villes, les plus magnifiques peut-être qu'on ait jamais faites, majestueuses comme des portes romaines, mais revêtues de la tenture de fête des arabesques, décor exquis, qui est le salut au voyageur, le présent d'hospitalité au frère de l'Islam.

Toutes ces merveilles, certes, étaient nouvelles pour moi ; et pourtant, il m'arrivait, dans le décor d'une porte, dans le dessin d'un arc, de retrouver des formes qui m'étaient familières depuis de longues années. Était-ce un hasard si nos églises romanes nous montraient parfois les mêmes ornements que les minarets et les mosquées? Fallait-il invoquer, comme on le fait, quand on ne sait rien expliquer, l'identité de l'esprit humain sous toutes les latitudes? Je ne le pensai pas. Une étude plus attentive me fit entrevoir entre l'art chrétien et l'art arabe des ressemblances, entre le monde chrétien et le monde musulman des rapports que je voudrais indiquer ici.

I

Quand on visite Cluny, après avoir lu l'histoire de cette grande abbaye, qui fut, comme dit Viollet-le-Duc, « la mère de la civilisation occidentale, » on est tristement surpris de n'y plus voir debout qu'un clocher et le bras d'un transept. Voilà ce que des entrepreneurs de démolitions, qui eussent été les vandales les plus sacrilèges du XIXe siècle, s'ils n'en eussent été les plus ignorants, ont laissé subsister de la plus illustre des églises romanes de la France. Ces restes pourtant permettent de deviner la beauté de l'ensemble. Ce fragment de transept, avec sa voûte suspendue à trente-trois mètres de haut, est plein de grandeur : l'art gothique n'a pas plus d'élan. Les divisions intérieures sont celles des églises bourguignonnes : entre les grandes arcades du bas et les fenêtres du haut, on remarque une élégante ligne d'arcatures décoratives, appliquées à la muraille, qui forment ce qu'on appelle un triforium. Or, ce triforium présente une particularité singulière : chacun des

arcs en plein cintre qui le composent est bordé d'une suite de petits demi-cercles qui se touchent et dessinent autour de l'arc un feston. Le même motif se remarquait sans doute jadis au triforium de la nef. On ne retrouve cette curieuse bordure de demi-cercles ni au triforium de Paray-le-Monial, ni au triforium de Beaune, églises filles de Cluny. C'est comme la marque de l'église-mère.

Ce détail m'apparut longtemps comme une bizarrerie inexplicable, mais il prit tout d'un coup un sens à mes yeux quand je m'aperçus qu'il était emprunté à l'art arabe. Je vis cent fois au Maroc ces lobes demi-circulaires bordant l'arc d'une porte ou l'arc d'une fenêtre. L'origine en est très antique. Ces demi-cercles décoratifs apparaissent pour la première fois autour de l'arc démesuré qui ouvre le palais des rois Sassanides à Ctésiphon. C'était le seul ornement de cette porte géante, qui vient, dit-on, de s'écrouler. Les Arabes, qui empruntèrent tant de choses à la Perse, lui doivent ce motif. Ils l'emportèrent avec eux. On le retrouve, au IXe siècle, dans la mosquée de Kairouan, au bas de la belle coupole qui domine le mihrab. Il reparaît en Espagne, avec une magnifique ampleur, à la mosquée de Cordoue. Chose étrange, il se montre, à la fin du XIe siècle, à l'église de Saint-Jacques de Compostelle ; il embellit, à l'extérieur, l'arc des deux fenêtres qui s'ouvrent dans le transept méridional, au-dessus de la *Puerta de Platerias*, la Porte des orfèvres. Il fallait que ce décor des mécréants eût un charme bien irrésistible, pour que les Espagnols n'aient pas craint d'en marquer le front de la plus sainte de leurs églises. Avaient-ils donc oublié que le calife Almanzor l'avait jadis détruite, et qu'il en avait fait transporter les cloches sur les épaules des prisonniers chrétiens jusqu'à la mosquée de Cordoue ? Ils se le rappelaient sans doute, puisque, bien longtemps après, saint Ferdinand, le conquérant de l'Andalousie, fit, à son tour, transporter de Cordoue à Compostelle, sur les épaules des prisonniers musulmans, les cloches de Saint-Jacques. Mais il y avait dans cet art de l'Islam un sortilège, la formule secrète d'un enchanteur, qui obligeait ceux qui le voyaient à l'aimer.

Le décor arabe du triforium de Cluny vient, lui aussi, on ne saurait en douter, de l'Espagne ; et rien ne paraît plus naturel quand on connaît l'histoire de la grande abbaye. Dès le XIe siècle, l'Espagne fut sans cesse présente à la pensée des

abbés de Cluny. Elle était pour eux l'avant-poste de la chrétienté en face du monde musulman, le rempart sans cesse menacé qu'il fallait défendre à tout prix. Ce sont les abbés de Cluny qui organisèrent le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, et qui firent surgir, sur les routes de France et d'Espagne, les prieurés clunisiens, lieux d'asile pour les voyageurs. Ces milliers d'hommes, parmi lesquels se trouvaient les plus hardis soldats de France, devenaient sans peine les champions du Christ contre l'Islam. La croisade d'Espagne fut une des grandes œuvres de Cluny. Nous ne savons pas assez que, pendant tout le XIe siècle, les barons français, et surtout les barons bourguignons, sollicités par Cluny, ne cessèrent de descendre vers l'Espagne. Ce n'étaient pas quelques bandes d'aventuriers, c'étaient des armées entières, « des armées dignes d'un roi, » comme dit Suger, qui franchissaient les Pyrénées. Les Espagnols ne furent pas seuls pour lutter contre les Maures et la France a eu sa part dans la « reconquista. » La preuve en est écrite dans l'histoire des dynasties de la péninsule. C'est un chevalier bourguignon, qui, après dix-sept victoires sur les Maures, devint roi de Portugal, et un autre Bourguignon monta sur le trône de Castille. Les *Gesta Dei per Francos* commencent un siècle avant la prise de Jérusalem. Cluny fut l'âme de cette croisade espagnole : aussi les rois d'Espagne lui en furent-ils profondément reconnaissants. Ferdinand envoyait chaque année une somme considérable à Cluny, mais Alphonse VI, l'ami de l'abbé saint Hugues, fut plus généreux encore : il doubla ce tribut de reconnaissance, et, quand il eut pris Tolède, il voulut contribuer à la construction de la nouvelle église de Cluny, celle-là même dont nous admirons les restes. Depuis longtemps, d'ailleurs, les peuples chrétiens étaient accoutumés à donner à la sainte église de Cluny des témoignages de leur affection et de leur respect. Henri II, empereur d'Allemagne, lui fit don de sa couronne impériale, de son sceptre et de son manteau. Le Roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant, lui offrit une chape splendide ornée de perles, et sa femme, la reine Mathilde, un grand candélabre de bronze à sept branches, qui rappelait celui du temple de Jérusalem. Les Républiques de Pise et de Gênes, après leur victoire sur les Musulmans de Sardaigne, envoyèrent à Cluny tout l'or recueilli dans le butin, et l'abbé saint Hugues en fit faire un ciborium pour le maître-

autel. Tout le XIe siècle sentit instinctivement que la haute pensée qui façonnait l'Église était à Cluny, que c'était dans ce sanctuaire que veillait la lampe de l'Église. Et, en effet, les grands papes du XIe siècle furent tous des clunisiens, ou des adeptes des idées de Cluny.

En s'associant à la construction de la nouvelle église, Alphonse VI voulut, lui aussi, témoigner de sa reconnaissance à Cluny. Il venait de prendre Tolède en 1085. Ce grand événement, qui dut émouvoir la chrétienté tout entière, qui dut combler de joie saint Hugues, ne fut probablement pas étranger à la fondation de l'église. Elle fut commencée trois ans après, en 1088, et les subsides d'Alphonse VI provenaient, on ne peut guère en douter, du butin de sa victoire. Or, il se trouve que l'Espagne a mis sa marque sur cette église qui lui fut particulièrement chère. Peut-être l'architecte de Cluny avait-il accompagné saint Hugues dans un des deux voyages qu'il y fit; peut-être fut-il un de ces moines clunisiens qu'Alphonse VI appela à Tolède après la prise de la ville. Depuis longtemps, d'ailleurs, les moines français abondaient dans les prieurés clunisiens de l'Espagne, saint Jean de la Peña, Burgos, Carrion, Sahagun. L'architecte de Cluny put voir quelques-unes de ces belles mosquées que les chrétiens détruisirent plus tard. Le motif arabe, dont il décora le triforium de son église, est la preuve d'un contact avec l'art musulman. Et ce n'est pas le seul. Nous ne connaissons plûs aujourd'hui le portail de l'abbatiale de Cluny que par quelques mauvaises gravures. Celle qui semble la moins infidèle nous montre une particularité surprenante. Le grand demi-cercle du portail est enfermé dans un cadre rectangulaire que dessine une bande décorative. Il est difficile de ne pas penser aussitôt au rectangle où s'inscrivent toutes les portes des monuments arabes. Ce cadre, que les architectes musulmans appelaient « l'arrabâ, » est comme le sceau de l'Islam : il enferme l'arc brisé des monuments d'Ispahan, comme l'arc en fer à cheval de la mosquée de Cordoue, comme le vaste cintre des portes de Fez. Encadré par ces lignes droites, le demi-cercle d'une porte ne devient pas seulement plus majestueux, il donne une mystérieuse impression de sérénité et de paix. L'« arrabâ » se rencontre parfois dans les églises de l'Espagne, mais ne se rencontre jamais dans les églises de France. Le portail de Cluny en est le seul exemple parfaitement carac-

térisé que j'en connaisse chez nous; comme dans les monuments arabes, la bande horizontale du cadre est exactement tangente au demi-cercle de la porte.

C'est peu de chose assurément que ce triforium à lobes et ce portail encadré (car c'est là tout ce que l'art musulman a donné à Cluny); pourtant, ces formes, quand on en connaît l'origine, font rêver longtemps. Comme il est étrange de rencontrer à Cluny ces souvenirs de la lointaine Espagne arabe! Quelles avenues ouvertes à l'imagination! Ainsi, ces grands abbés de Cluny, ces champions de la chrétienté contre l'Islam, qui organisèrent la croisade d'Espagne et préparèrent la croisade de Palestine, empruntèrent pour leur église des ornements à la mosquée! Pierre le Vénérable n'en fut pas choqué, lui qui fit traduire le Coran pour pouvoir mieux le combattre et qui le réfuta dans un livre dont la plus grande partie est aujourd'hui perdue. Ces belles formes lui parurent inoffensives, et il ne les associa pas, comme nous le faisons aujourd'hui, à une autre religion et à une autre race.

L'imitation de l'église de Cluny explique peut-être l'apparition des lobes décoratifs aux fenêtres hautes du puissant clocher qui s'élève à la croisée du transept de l'église de Tournus. Tournus est, en effet, un des plus anciens prieurés de Cluny en Bourgogne, et l'emprunt d'un motif à l'église-mère n'aurait rien, ici, que de très naturel. Toutefois, on ne peut s'empêcher de songer que Pierre, prieur de Tournus, fit en 1080 le voyage d'Espagne pour négocier le mariage de Constance de Bourgogne avec le roi de Castille et de Léon, Alphonse VI. Or, c'est Pierre qui fit commencer le transept de Tournus que nous voyons aujourd'hui. Le clocher qui le domine était peut-être terminé quand il mourut en 1107; le dessin tout au moins devait en exister. Là encore, nous retrouvons l'Espagne.

II

Quand je vis la tour Hassane à Rabat, j'admirai avec quel tact l'architecte, laissant ce robuste minaret tout nu dans le bas, l'avait revêtu dans le haut d'une application de dentelles arabes. C'était le principe même de nos vieux maîtres romans et gothiques, qui pensaient qu'un clocher doit donner une impression

de force dans ses parties basses, de légèreté et de richesse à son sommet. En regardant les unes après les autres les faces du monument, j'aperçus à mi-hauteur, sur l'un des côtés, une élégante arcature faite de trois arcs dentelés appliqués au mur et portés par des colonnettes. Je pensai aussitôt au clocher carré qui s'élève en avant de la nef à moitié détruite de l'église de la Charité-sur-Loire. On y voit, en effet, à la même place, une arcature toute semblable.

Ces arcs de La Charité sont ornés suivant le même principe que ceux de Cluny, mais avec une différence. Les petits demi-cercles décoratifs ne sont plus sculptés dans la pierre tout autour de l'arc dont la ligne reste pure. C'est l'arc lui-même maintenant qui est fait d'une suite de demi-cercles qui se touchent; l'arc ressemble à une dentelle qui se détache sur le vide. C'est ce qu'on appelle proprement « l'arc polylobé, » tandis que l'arc du triforium de Cluny est un arc ordinaire *entouré* d'un décor polylobé. Ces deux formes sont arabes l'une et l'autre.

L'arc polylobé, comme beaucoup d'autres éléments du décor arabe, vient de la Perse. Les architectes sassanides imitaient parfois, au fond d'une niche, le beau dessin du *pecten*, ce coquillage qu'on recueillait sur les grèves du Golfe Persique. Les cannelures formaient le décor du fond de la niche, et les bords dentelés du coquillage devenaient tout naturellement un arc polylobé. Plus tard, les cannelures disparurent, mais l'arc polylobé persista. L'arc polylobé était un motif de l'architecture arabe au temps des kalifes abassides. L'antique Bagdad n'existe plus et a emporté, en disparaissant, le secret des origines de l'art musulman. Pourtant, on a retrouvé, il y a quelques années, dans les solitudes qui s'étendent au Nord de Bagdad et où s'élève Samara, une mosquée en ruines contemporaine des kalifes du IXe siècle. Or, les fenêtres en sont polylobées. Ces arcs polylobés se retrouvent dans l'Afrique du Nord, où ils s'avancent en même temps que les conquérants. On les voit au mihrab de la mosquée de Kairouan. Le Maroc nous en offre de nombreux exemples; l'arc polylobé y reste, après tant de siècles, un des éléments de l'architecture musulmane d'aujourd'hui. Car, au Maroc, l'architecture musulmane n'est pas morte, et il s'y trouve encore des architectes qui pourraient nous bâtir des Alhambras. Parfois, l'arc au lieu d'être polylobé est simplement trilobé : il devient alors un gracieux trèfle à trois feuilles.

C'est une des singularités de cette grandiose église à moitié ruinée de la Charité-sur-Loire de nous offrir partout les arcs polylobés de l'art musulman. On les voit à tous les étages de la pour de la façade; on les retrouve à la tour octogonale qui s'élève à la croisée du transept; ils entourent le chevet. Si on entre dans l'église, on a la surprise de les reconnaître au triforium de la nef et du chœur.

Cette étrange ressemblance entre le décor du minaret de Rabat et celui de l'église de la Charité-sur-Loire, — monuments contemporains, — serait une énigme inexplicable, si on ne songeait immédiatement à l'Espagne. L'Espagne a été l'intermédiaire entre La Charité et Rabat. Il suffit d'avoir vu Tolède pour retrouver dans sa mémoire des clochers et des absides d'églises décorés d'arcs polylobés pareils à la fois à ceux de Rabat et à ceux de La Charité. Si on est entré, à Tolède, dans cette fameuse synagogue, qui devint une église et s'appela Santa Maria la Blanca, on a pu y voir un triforium polylobé pareil à celui de La Charité. Il n'y a pas de ville d'Espagne où l'arc polylobé arabe se rencontre plus fréquemment qu'à Tolède. C'est qu'il est peu de villes d'Espagne où la pratique des arts musulmans se soit perpétuée plus longtemps. Lorsque Alphonse VI se fut emparé de Tolède, non seulement il n'expulsa pas les Maures, mais il leur permit d'y pratiquer leur religion, d'y observer leurs lois et d'y exercer tous leurs métiers. Ces Maures soumis s'appelaient les *mudejars*. Les conquérants avaient grand besoin de leurs nouveaux sujets, car longtemps les purs Espagnols se contentèrent fièrement d'être prêtres, soldats, laboureurs; ils n'étaient pas artistes, à peine consentaient-ils à être artisans. Ils furent donc heureux de trouver des corporations musulmanes parfaitement organisées, où les arts s'enseignaient, où se pratiquaient les métiers. Après la conquête, il n'y avait pas d'autres maçons, d'autres décorateurs et d'autres architectes à Tolède que les mudéjars. Ce sont ces infidèles qui y bâtirent les premières églises chrétiennes et qui les décorèrent comme des mosquées. Au XIIIe, au XIVe, au XVe siècle, les mudéjars n'étaient plus les seuls artisans de Tolède, mais leur influence demeurait profonde. Dans l'Espagne d'aujourd'hui, l'architecte s'appelle encore *alarife*, comme s'appelait jadis le chef de la corporation musulmane, et le maçon porte le vieux nom arabe un peu déformé d'*albañil*. Mais c'est leur goût surtout qui s'imposa à leurs vainqueurs.

L'art mudéjar est une des séductions de l'Espagne. Il n'y a rien de plus enchanteur que ce décor mauresque appliqué à des monuments chrétiens. Parfois, une suite indéfinie de polygones entrelacés semble revêtir le mur tout entier d'une riche tenture orientale; parfois, sur la farouche nudité des murailles de brique, quelques arcatures polylobées suffisent à éveiller la pensée de l'Orient. Au xvᵉ siècle, l'art mudéjar s'était si fortement emparé de l'imagination espagnole, que, quand les artistes chrétiens dessinaient des réseaux flamboyants, ils leur donnaient la richesse des ornements arabes. Dans l'art du moyen-âge espagnol, il est rare que l'analyse ne découvre pas quelque élément mudéjar. Et quand on ne découvre rien, on devine tout au moins une façon de sentir qui n'est pas celle de nos artistes français. L'art apporté du Nord baigne ici dans un autre fluide. Le charme de l'Espagne est d'être le lieu où l'Orient et l'Occident se sont rencontrés; ils s'y sont combattus avec fureur, mais leurs arts s'y sont amoureusement unis, comme les rois chrétiens avec leurs belles captives musulmanes.

On trouve donc fréquemment à Tolède des arcatures polylobées pareilles à celles de la Charité-sur-Loire. Beaucoup sont postérieures, mais il importe peu, car toutes témoignent d'une longue tradition. Nous connaissons fort mal l'histoire du monastère de La Charité. Nous savons pourtant que Henri de Bourgogne, roi de Portugal, donna au monastère de La Charité un prieuré dans la région de Braga, reconquise depuis peu sur les Musulmans. Mais il suffira de rappeler que La Charité était un des principaux prieurés de Cluny, pour que ses relations avec l'Espagne s'expliquent. Il est certain que l'architecte de l'église de La Charité avait franchi les Pyrénées, et il est très probable qu'il avait vu Tolède. L'église de La Charité, construite au xiᵉ siècle, fut profondément transformée dans la première moitié du xiiᵉ : c'est alors qu'elle reçut ses arcatures arabes. Tolède, qui, aujourd'hui encore, fait penser aux villes du Maghreb, devait conserver, vingt ans après la conquête, une physionomie toute musulmane. Elle avait encore ses souks, ses mosquées, ses minarets, les blanches coubas de ses cimetières. La grande mosquée, l'Aljama, contemporaine de la mosquée de Cordoue et embellie par les siècles, semble avoir été magnifique. Les chrétiens s'en emparèrent au lendemain de la conquête et suspendirent des cloches dans son minaret. Ils la

conservèrent pendant plus d'un siècle et ne la détruisirent que pour élever la cathédrale. Les chroniqueurs nous parlent encore de deux somptueuses mosquées qui s'appelaient Adabejin et Djebel Berida. Les mosquées secondaires étaient nombreuses : celle de Bib-al-Mardom subsiste et est devenue l'église Santo Cristo de la Luz. Une légende l'a sauvée. On racontait qu'un des murs de la mosquée était celui d'une église du temps des Wisigoths. Quand les chrétiens en prirent possession, ils découvrirent dans une niche, cachée par un revêtement de plâtre, une image du Christ et devant l'image une lampe allumée qui brûlait depuis trois cent soixante-dix ans. Les deux palais élevés par les souverains musulmans étaient encore debout avec tous leurs enchantements. Dans cette Tolède, aride comme le désert, ils avaient su créer des jardins avec les miroirs d'eau de la Perse. Au milieu d'un de ces lacs s'élevait un pavillon de cristal et d'or où le sultan passait les nuits d'été. L'eau du Tage, élevée par des norias, venait ruisseler en cascade sur le dôme du pavillon et l'enveloppait comme d'une nappe de fraicheur.

Cette ville fameuse, où l'homme du Nord recevait le choc de l'Afrique, où la poussière a l'odeur du désert, devait émouvoir profondément une sensibilité d'artiste. Les Français étaient nombreux alors à Tolède, si nombreux qu'un quartier entier leur avait été assigné. Un Français, le moine Bernard, qui venait du monastère clunisien de Saint-Orens d'Auch, fut le premier évêque de la ville reconquise. Des clunisiens, appelés de France, s'établirent en dehors des murs, au château de San Servando, comme aux avant-postes de la chrétienté. Faut-il s'étonner qne le futur architecte de la Charité-sur-Loire, moine ou laïque, ait pu voir alors les monuments de Tolède ? Ce qui est certain, c'est que tous les éléments arabes de La Charité se retrouvent à Tolède. L'arc polylobé est partout ; quant à l'arc tréflé qui se remarque aux deux étages supérieurs du clocher de La Charité, c'est celui qu'on voit sous la coupole de l'ancienne mosquée Santo Cristo de la Luz ; c'est également celui qui en décorait les murs extérieurs. Ainsi, ce haut clocher de La Charité, qui de loin a une silhouette toute française, révèle, quand on en approche, sa parenté avec les anciens minarets de Tolède. C'est l'art des mudéjars de l'Espagne interprété par un Français.

III

Quittons la Bourgogne et le domaine de Cluny pour l'Auvergne. Lorsqu'on entre à Clermont dans l'église Notre-Dame du Port on ne songe guère, à coup sûr, à l'art arabe. On peut en faire le tour sans y rien remarquer qui entraîne la pensée vers le monde de l'Islam. Si pourtant on revient dans la nef pour regarder avec plus d'attention les tribunes, on s'aperçoit qu'elles s'ouvrent par des arcs dont quelques-uns sont en plein cintre, mais dont d'autres sont tréflés. Ce détail surprend. Pourquoi dans cette grave église, où le plein cintre est partout, ces arcs trilobés, qui sont des arcs arabes? N'est-il pas étrange de retrouver en Auvergne des arcs pareils à ceux qui ornent l'entrée du mihrab de la mosquée de Cordoue? Or, les arcs tréflés de Cordoue sont antérieurs de quatre cents ans à ceux de Notre-Dame du Port. L'étonnement augmente, lorsque, au sortir de l'église, on en examine le pittoresque chevet. La corniche de l'abside et des chapelles est soutenue par des modillons très singuliers, qu'on appelle des « modillons à copeaux. » Vu de face, ce modillon ressemble à une sorte de flûte de Pan, dont les tuyaux horizontaux sont liés, dans leur milieu, par une puissante nervure. Vu de profil, ce modillon, creusé en demi-cercle, est fait d'une suite d'enroulements superposés, semblables aux copeaux qui naissent sous le rabot du menuisier. Or, des modillons tout semblables décorent la naissance des arcs en fer à cheval de la mosquée de Cordoue. C'était, au IXe siècle, un ornement familier aux architectes arabes, car il se rencontre également dans la grande cour de la mosquée de Kairouan.

Dès le Xe siècle, les chrétiens d'Espagne empruntèrent le modillon à copeaux aux Arabes. Il apparaît dans les plus vieilles églises de la Castille et du royaume de Léon, qu'un livre récent vient de nous faire connaître (1). Souvent dans ces antiques églises, dont quelques-unes sont antérieures à l'an mil, on reconnaît un motif dérobé à la mosquée de Cordoue. Mais les modillons à copeaux qui décorent Santiago de Peñalba, San Millan de la Cogolla et la chapelle carrée de San Miguel de

(1) Gomez Moreno, *Iglesias mozarabes*. Madrid, 1919, in-8.

Celanova, qui ressemble à un pavillon arabe, — ces modillons élégants et bizarres imitent avec une grande liberté leurs modèles. Les copeaux deviennent ici des cercles décorés d'étoiles. Chose étrange, les modillons de l'église de Clermont reproduisent exactement ceux de Cordoue, alors que ceux des églises d'Espagne en sont des copies infidèles. En faut-il conclure que l'artiste de l'Auvergne avait vu, non pas les églises d'Espagne, mais la mosquée de Cordoue elle-même ? On hésite devant la conséquence et on ne sait que répondre, lorsqu'un détail soudain aperçu emporte la conviction. Sous la corniche de Notre-Dame du Port, entre les modillons à copeaux sont creusées de petites cupules d'un dessin charmant : c'est une sorte de fleur épanouie avec ses huit pétales. Or, une fleur toute semblable décore la coupole de la petite chapelle qui fait suite au mihrab de la mosquée de Cordoue. L'union de cette gracieuse fleur et d'un modillon du type arabe le plus pur prouve que l'architecte français connaissait Cordoue.

Mais aussitôt une autre pensée se présente à l'esprit. A Clermont, au-dessous même de ces modillons à copeaux, une ceinture de mosaïques décore la demi-rotonde de l'abside, la revêt de la plus séduisante beauté : ce sont des étoiles noires à huit rayons enfermées dans des cercles blancs. Viollet-le-Duc crut y discerner « une fantaisie orientale. » Je crois qu'il faut préciser davantage et y voir une imitation des revêtements arabes. Plus d'une fois, dans les rues étroites de Fez, d'où s'élancent des minarets revêtus à leur sommet d'une mosaïque d'étoiles, je pensai à l'abside de Notre-Dame du Port. La mosaïque des minarets faits de faïences vertes, bleues, noires, or sombre, a plus de rayonnement lumineux que la lave et la pierre blanche et jaune de l'Auvergne, mais le principe décoratif est analogue et le dessin presque identique ; il est donc probable que l'architecte qui emprunta à l'Islam l'arc tréflé, le modillon à copeaux, la cupule en forme de fleur, lui emprunta aussi l'idée des revêtements de mosaïque. Est-ce au sommet du minaret de Cordoue qu'il admira ce décor de faïences étoilées? Nous ne saurions le dire, car le fameux minaret, célébré par les écrivains arabes, a été remplacé au XVI[e] siècle par un clocher espagnol. Edrisi nous dit, il est vrai, « qu'il était revêtu de la base au sommet des plus beaux ornements qu'avaient su produire plusieurs arts, tels que la dorure, l'écriture, la peinture, » mais

nous ignorons s'il était déjà couronné de mosaïques comme les minarets plus récents. On s'est demandé si, dès ces temps anciens, les Arabes décoraient leurs monuments de mosaïques de faïences. On peut répondre que si les revêtements de faïence du mihrab de Kairouan sont réellement du IXe siècle, il n'y a aucune difficulté à l'admettre. D'ailleurs, les fouilles récentes de Medinet-ez-Zahra, — ce palais célèbre entre tous, cette féerie que le Kalife Abd-el-Rahman, comme un magicien, avait fait sortir de terre près de Cordoue pour enchanter une sultane favorite, — ont permis de retrouver des mosaïques faites de carreaux vernissés qui remontent au Xe siècle. Cet art charmant des revêtements émaillés a, on le voit, dans le Moghreb et l'Espagne arabe, des origines lointaines. Il n'est donc pas impossible que l'architecte de Clermont ait imité les mosaïques de Cordoue. Ce qui m'a confirmé dans la pensée que la ceinture décorative de Notre-Dame du Port était bien réellement d'origine arabe, c'est que j'en ai vu une fort semblable en Sicile à l'abside du dôme de Monreale. Sous la corniche règne une bande d'incrustations faite d'étoiles blanches se détachant sur un fond noir. Or, ce chevet de Monreale, élevé dans un temps où la Sicile était encore aux trois quarts musulmane, est tout arabe par son décor.

On sait que le beau chevet de Notre-Dame du Port avec ses mosaïques et ses modillons à copeaux reparaît dans toute l'Auvergne, à Issoire, à Saint-Nectaire, et jusqu'à Brioude. Devons nous en conclure que Notre-Dame du Port fut le modèle sans cesse imité au XIIe siècle ? Des fouilles faites, il y a quelques années, à la cathédrale de Clermont, nous laissent deviner un original plus antique. On y a retrouvé, en effet, une crypte qui prouve, par son plan, que l'ancienne cathédrale avait eu, avant Notre-Dame du Port, un déambulatoire à chapelles rayonnantes. Quelques vestiges du chevet ont fait croire qu'il remontait au XIe siècle. Il est donc probable que la cathédrale romane de Clermont, celle que vit Urbain II, et devant laquelle il appela la France à la guerre sainte, fut la plus ancienne de ces belles églises de l'Auvergne. Notre-Dame du Port, élevée au siècle suivant, n'en fut probablement qu'une copie. Ce serait donc au XIe siècle que remonteraient ces imitations de l'art arabe, qui, suivant toutes les vraisemblances, devaient déjà caractériser l'original. Nous savons qu'au XIe siècle la France

était entraînée vers l'Espagne. Mais pour quelle raison, l'art hispano-arabe marqua-t-il alors d'une empreinte si profonde les églises de l'Auvergne? Tout ce que nous pouvons répondre, c'est que Clermont était à la bifurcation de trois routes antiques, qui allaient rejoindre les grands chemins de Saint-Jacques de Compostelle. La première de ces routes était la voie romaine qui allait à Limoges par Ahun et la Creuse; la seconde, la voie romaine qui allait à Périgueux par Ussel — où se voit encor l'aigle de Rome — et par Brive; la troisième la voie romaine qui remontait l'Allier jusqu'à Vieille-Brioude et atteignait Le Puy. Une foule de pèlerins du Centre et de l'Est ne rejoignaient les grandes routes de Saint-Jacques qu'en passant par Clermont. Clermont fut donc un lieu de passage pour les voyageurs qui allaient en Espagne ou qui en revenaient. Nous pouvons imaginer que l'artiste qui donna à l'ancienne cathédrale de Clermont son décor arabe arrivait par la route des pèlerins et avait vu, non seulement l'Espagne chrétienne, mais encore l'Espagne musulmane.

Si belles que soient ces églises de l'Auvergne, il faut avoir le courage de le dire, elles n'y sont pas indigènes et c'est en vain qu'on y chercherait l'expression du génie auvergnat. On sait que l'église de Saint-Martial de Limoges, aujourd'hui détruite, celle de Sainte-Foy de Conques, de Saint-Sauveur de Figeac, de Saint-Sernin de Toulouse, de Saint-Jacques de Compostelle ressemblent ou ressemblaient aux églises de l'Auvergne, et on a voulu en conclure que l'école auvergnate avait eu une immense puissance de rayonnement. Tentative inutile. Ces grandes églises qui se dressent sur la route de Saint-Jacques sont les filles de la plus antique et de la plus magnifique de toutes les églises de pèlerinage de la France, Saint-Martin de Tours, que la Révolution a détruite. Un plan et un dessin qui en subsistent ne peuvent guère laisser de doute à ce sujet. C'est cet illustre modèle qu'imitent également les églises de l'Auvergne. Elles nous le rendent avec d'autres proportions, mais ces proportions sont si justes, le chevet dominé par la tour du transept est si harmonieux qu'on se demande si l'original, dans son immensité, pouvait être aussi parfait. Enfin, le décor arabe est venu les embellir des prestiges de l'Orient.

IV

C'est au cœur des montagnes du Velay, au Puy, que se trouvent les monuments qui témoignent le plus clairement en France de l'influence musulmane. L'étrange façade polychrome de la cathédrale éveille, avant toute réflexion, une confuse impression d'Orient. Mais dans le merveilleux cloître, un des plus beaux de l'Europe chrétienne, la sensation vague devient une idée précise : les arcades aux claveaux tour à tour noirs et blancs font penser aux arcs blancs et rouges de la mosquée de Cordoue; les couleurs diffèrent, mais l'impression de magnificence est la même.

Si l'on revient alors devant la façade pour en étudier le détail, on y découvre plus d'un motif arabe que l'on n'avait pas remarqué d'abord. L'arc tréflé apparaît presque à chaque étage, et l'arc polylobé se montre au sommet : l'un et l'autre s'appliquent sur le mur comme un décor et ne se détachent pas sur le vide. Dans la partie basse de la cathédrale du Puy, trois grandes arcades s'ouvrent sur le porche : or, on s'aperçoit avec étonnement que les arcades extrêmes dessinent des arcs arabes en fer à cheval ; avec leurs voussoirs de deux couleurs ces arcs ressemblent à ceux de la mosquée de Cordoue. Mais la surprise augmente sous le porche. On y voit deux antiques portes en bois sculpté qui ferment l'entrée de deux chapelles. Ces portes racontent l'Enfance et la Passion de Jésus-Christ. Mais il n'y a rien de plus étrange que cette sculpture : les figures sont de simples silhouettes qui se découpent sur le fond. On pense aussitôt au décor sans relief des sculpteurs arabes; et il se trouve que cette première impression est confirmée par une magnifique bordure en caractères coufiques encadrant une des deux portes. On croit y lire une invocation à Allah. L'Islam ici révèle sa présence, et si l'on pouvait douter d'abord, on n'en a plus le droit maintenant.

On devient alors plus hardi. Il y a, à l'entrée du transept méridional de la cathédrale, un porche singulier. Il s'ouvre de deux côtés par deux grandes arcades, qui offrent cette particularité, unique dans l'art français, d'être faites de deux arcs superposés, qui non seulement ne se touchent pas, mais qui laissent entre eux un grand vide. Le soleil joue entre ces deux

arcs, et, à certaines heures, dessine sur le mur un cercle de lumière entre deux cercles d'ombre. Comment ne pas voir, dans cette inexplicable fantaisie, un souvenir des deux arcs superposés, qui, en se répétant sans cesse, ouvrent des perspectives sans fin dans la mosquée de Cordoue, et donnent à cet intérieur de rêve une légèreté aérienne. Mais, au Puy, la nécessité a nui au libre jeu de la fantaisie que rien ne contraint à Cordoue. Pour porter le poids d'un haut mur, il a fallu relier les deux arcs par trois petits pilastres. — Cette partie du transept méridional du Puy éveille sans cesse le souvenir de l'art musulman. La porte qui donne accès dans l'église a un grand arc entouré de lobes arabes, qu'on verrait sans surprise à l'entrée d'une mosquée. Le mur du transept lui-même est décoré, dans sa partie haute, d'une mosaïque blanche et noire, fort analogue par son dessin aux faïences qui revêtent les parois des salles mauresques. Enfin, le clocher qui se dresse isolé dans le voisinage montre, comme les minarets, des ouvertures tréflées.

La cathédrale n'est pas le seul monument où se retrouve l'Orient : Le Puy est la ville de France où les formes de l'art musulman se présentent le plus souvent aux yeux. Il y a, dans le voisinage du dicke de basalte qui porte l'église dédiée à saint Michel, un petit monument, exquis dans son abandon. On l'appelait autrefois le temple de Diane. C'est un octogone, contemporain de la cathédrale, qui fut, suivant toutes les vraisemblances, la chapelle d'un antique hôpital. Son charme lui vient de ses harmonieuses proportions et aussi de quelques gracieux détails. Les arcs qui en revêtent chaque face ont des claveaux blancs et noirs, et quelques-uns de ces arcs sont polylobés : une petite mosaïque de pierres de deux couleurs les enferme dans un cadre. Tous ces motifs, qu'on retrouve à la cathédrale, sont arabes, mais ici ils frappent peut-être davantage. Si le dôme qui couvre l'édifice n'était pas caché par une toiture, on aurait quelque peine à ne pas penser à une élégante couba.

La chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe, posée comme par un miracle au sommet de son gigantesque piédestal volcanique, était destinée à rappeler au pèlerin qui passait le souvenir du Mont Saint-Michel normand. L'édifice, construit au xe siècle, et fort petit à l'origine, fut un peu agrandi au xie, enrichi d'une

belle façade au XIIᵉ. Le dernier de ces architectes successifs n'était pas étranger à l'art de l'Espagne arabe, comme le prouve son singulier portail tréflé avec ses rinceaux sans relief. De puissantes moulures font à ce portail un cadre rectangulaire qu'emplit une mosaïque blanche et rouge. Il y a sur cette façade un reflet de la lumière du Sud.

Le Puy est donc la ville de France où les influences arabes sont, encore aujourd'hui, le plus manifestes; il est des villes d'Espagne où elles ne sont pas plus visibles. Comment expliquer ce singulier phénomène?

Il faut se rappeler d'abord que Le Puy était le point de départ d'une des quatre grandes routes qui conduisaient à Saint-Jacques de Compostelle; les indications précises du *Guide des pèlerins*, écrit au XIIᵉ siècle, ne laissent aucun doute à ce sujet. De sorte que cette ville, qui nous semble aujourd'hui perdue dans ses montagnes, était alors assise sur un des grands chemins de l'Europe. Un perpétuel courant de voyageurs, qui allaient et venaient, la mettait tous les jours en communication avec l'Espagne. On a trouvé, il y a quelques années, en Espagne, un trésor de monnaies arabes auxquelles quelques monnaies françaises étaient mêlées : une d'elles était une monnaie du Puy frappée au Xᵉ siècle. Elle était percée d'un trou, c'est-à-dire qu'elle était attachée comme un bijou au collier d'une femme musulmane.

Un texte extraordinaire de la fin du XIIIᵉ siècle nous ouvre sur les rapports du Puy et de l'Islam d'étonnantes perspectives. Il est dans le *Speculum morale*, vaste compilation qui achève le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, mais qui fut écrit après la mort de l'auteur par un théologien inconnu. On y lit une curieuse conversation entre un archevêque de Lyon, qui n'est pas nommé, et un frère prêcheur. Le frère prêcheur s'étonne de voir la foudre frapper quelquefois les monuments sacrés, et l'archevêque lui explique que la foudre étant un châtiment, il faut croire que ces monuments ont été souillés par quelque sacrilège inconnu. C'est ainsi qu'il a vu lui-même, devant la cathédrale du Puy, la pierre vénérable où les malades viennent prier, marquée par la foudre. Or, peu après, une sainte religieuse, douée du don de seconde vue, a révélé qu'un crime avait été commis sur cette pierre. Ainsi, la cathédrale du Puy elle-même n'a pas été à l'abri du feu

du ciel, et pourtant, ajoute-t-il, « les Sarrasins d'Occident, à ce qu'il a entendu dire, offrent des présents à Notre Dame du Puy, pour qu'elle les préserve, eux et leurs champs, de la foudre et des tempêtes » (1). Ainsi, chose à peine croyable, les Arabes d'Espagne avaient l'habitude d'envoyer des offrandes à la Vierge du Puy.

Faut-il rejeter comme invraisemblable ce texte du *Speculum morale*? Nous n'en avons certainement pas le droit. Nous ne savons pas quelles associations d'idées avaient pu se faire dans la tête de ces musulmans d'Occident sans cesse en rapport avec les chrétiens. Il n'est pas impossible qu'ils aient eu une vénération particulière pour la Vierge, car le Coran parle d'elle avec le plus profond respect. Il proclame sa virginité. Il est des versets du Coran qui pourraient être des versets de l'Évangile. « Les anges dirent à Marie : Dieu t'a choisie, il t'a rendue exempte de toute souillure, il t'a élue parmi les femmes de l'univers » (*Coran*, III, 37). Ailleurs, Dieu lui-même s'adresse au prophète et il lui dit : « Souviens-toi de celle qui avait conservé sa virginité et en qui nous soufflâmes notre esprit; nous la constituâmes avec son fils un signe pour l'univers. » (*Coran*, XXI, 9).

De semblables paroles ne pouvaient disposer les Mulsulmans qu'à la vénération. A Jérusalem, au tombeau de la Vierge, un ancien mihrab prouve que les Musulmans priaient dans le sanctuaire de la mère du Christ, à côté des Grecs et des Arméniens.

Si des Arabes sont venus au Puy, il n'est pas invraisemblable que des chrétiens soient allés à Cordoue. On ne peut expliquer le décor singulier des églises de l'Auvergne et des églises du Puy qu'en admettant que les architectes de ces monuments aient vu la mosquée de Cordoue. Cette lointaine Cordoue, qui nous semble un monde fermé, n'était pas une ville inaccessible; des chrétiens y vivaient et y pratiquaient ouvertement leur culte. Quelques-uns de ces Français, qui traversaient si souvent les Pyrénées, sont certainement venus jusque-là. Il n'était probablement pas très difficile de pénétrer dans la mosquée, car les architectes des églises de l'Espagne, en ont, eux aussi, imité plusieurs détails. Nos artistes, tout

(1) *Speculum morale*, au chapitre intitulé : *De sacrilegio locali*, dict. 21.

bons chrétiens qu'ils fussent, n'ont pu résister à l'enchantement de cette merveilleuse mosquée, qui ressemble à une forêt de palmiers dans une oasis du désert. Il est des détails qui les ont charmés et qu'ils ont emportés dans leur mémoire : la forme d'un arc, d'un modillon, d'une petite cupule creusée dans le marbre, l'alternance des couleurs, la fantaisie des arcs qui se superposent; et, plus tard, ils ont pris plaisir à embellir leurs églises avec leurs souvenirs.

Tous ces monuments de l'Auvergne et du Velay sont l'œuvre d'architectes français; nulle part ne se révèle la main d'un artiste musulman. Seules les portes de bois de la cathédrale du Puy pourraient faire naître quelques doutes dans l'esprit : cette sculpture sans relief, qu'encadre une inscription arabe, et où les lettres latines elles-mêmes deviennent décoratives, semble l'œuvre d'un chrétien élevé dans un milieu musulman, d'un mozarabe d'Espagne. Si l'hypothèse n'est pas absolument nécessaire, au moins n'est-elle pas invraisemblable.

On comprend maintenant pourquoi les monuments du Puy ont un air d'étrangeté qui étonne. Il n'est peut-être pas en France d'église plus extraordinaire que la cathédrale du Puy. La nef couverte, non pas d'une voûte, mais d'une suite de coupoles sur trompes, éveille le souvenir de la Perse sassanide. L'Espagne arabe se laisse entrevoir à la façade et dans le cloître. On sait que la fameuse Vierge noire qu'on vénérait dans le sanctuaire passait pour avoir été rapportée d'Égypte. Tout ici évoque l'Orient, cet éternel Orient qui a fasciné le moyen-âge et qui garde pour nous toute sa séduction. On sent à la cathédrale du Puy un désir nostalgique des pays de lumière. Ce décor africain, cet élan vers le Sud, donnent à cette étrange cathédrale un charme irrésistible. Les grands souvenirs qu'elle évoque y ajoutent leur poésie. Chaque année, aux approches du 15 août, les pèlerins du Midi montaient en foule vers le Velay par les vieilles voies romaines, la voie Bolène et la voie Régordane. Ils venaient célébrer la Vierge dans son sanctuaire et l'on voyait arriver, en même temps que les barons illustres, les plus fameux poètes de la langue d'oc. Il y avait une éminence d'où on apercevait la ville sainte, et qui s'appelait, comme la colline d'où l'on voyait Rome, *Mons Gaudii*, le Mont de la joie. Cette fête du 15 août au Puy était la grande fête de la France méridionale : on combattait en champ clos, on armait des chevaliers,

on écoutait les poèmes des troubadours. Il n'y avait rien alors de comparable à ces assemblées qui se tenaient au pied de la cathédrale dans le décor des grands rocs basaltiques. Culte de la Vierge, chevalerie, courtoisie, poésie lyrique, ce qu'il y avait de plus haut dans l'âme du moyen-âge se manifestait dans ce lieu extraordinaire, qui semblait préparé pour quelque chose de grand. Tout s'est évanoui aujourd'hui, et l'étrange cathédrale apparaît comme une énigme au voyageur qui passe.

En parcourant ce pittoresque Velay, on rencontre plus d'une fois quelques-uns des ornements arabes de la cathédrale du Puy. L'église abbatiale du Monastier, élevée dans les solitudes qui annoncent le Mezenc, a, elle aussi, une façade polychrome. Le portail a des claveaux blancs et noirs, la haute fenêtre qui le surmonte des claveaux rouges, blancs et noirs; des mosaïques de pierre et de lave, jetées çà et là avec un art naïf, éveillent presque aussi vivement qu'au Puy le souvenir de l'art musulman. Ce rappel de l'Islam étonne particulièrement en ce lieu, quand on songe que saint Chaffre, le patron de l'église, fut massacré ici, au VIIIe siècle, par les envahisseurs arabes, avant la bataille de Poitiers. Il est évident que l'art décoratif du XIIe siècle était indifférent à l'histoire.

La capitale des Vélaves, la mère du Puy, l'antique Revessio, aujourd'hui Saint-Paulien, a une église romane qui a mal conservé son aspect primitif : pourtant, les chapelles absidales montrent encore, à l'extérieur, leurs mosaïques de deux couleurs au-dessus des fenêtres à claveaux blancs et noirs.

Dans le Velay, plus d'une église de village perpétue ces traditions orientales. On s'étonne même de n'y pas rencontrer plus souvent les mosaïques de couleur et les claveaux alternés, car cette terre de feu, avec sa lave noire et sa brèche volcanique rouge, semblait prédestinée à l'architecture polychrome.

Mais il y a, dans les églises du Velay, d'autres éléments du décor arabe : elles s'ouvrent souvent par un portail poylobé, semblable à celui du transept méridional de la cathédrale du Puy. Parfois, elles empruntent simplement à leur modèle une arcature tréflée. Ces églises forment un grand cercle autour du Puy. On en rencontre du côté du Sud, à Arlempdes, à Landos, en remontant la Loire vers sa source. On en rencontre sur les routes qui mènent à la vallée de l'Allier, à Bains, à Chaspuzac, et au bord de l'Allier même, au mélancolique

monastère de Chanteuges, sur son roc plutonien. On les retrouve au Nord, près de ces gorges où la Loire s'est ouvert héroïquement un passage à travers la lave et le granit, à Saint-Vincent, à Chamalières. Cette belle et rude église abbatiale de Chamalières, la mieux conservée de toutes, nous montre sur le flanc de sa nef les ouvertures tréflées de la cathédrale du Puy.

Ces imitations ne sauraient surprendre dans le Velay. Il était tout naturel que des artistes qui avaient travaillé à la cathédrale lui fissent des emprunts quand ils bâtissaient dans les villages du diocèse. Mais voici un phénomène surprenant : bien loin du Velay, sur les bords du Rhône, à Valence, à Vienne, nous retrouvons les motifs arabes de la cathédrale du Puy.

La cathédrale romane de Valence étonne dans la vallée du Rhône. Son déambulatoire à chapelles rayonnantes fait penser aux églises de l'Auvergne, mais les arcs tréflés qui décorent l'extérieur du transept, les claveaux blancs et noirs des fenêtres éveillent le souvenir de la cathédrale du Puy. Cette influence du Puy était bien plus manifeste lorsque subsistait l'ancien clocher, détruit en 1838. On y remarquait des arcs polylobés, et surtout des arcs trilobés absolument pareils à ceux du clocher du Puy : c'était, à n'en pas douter, le modèle que l'architecte de Valence avait voulu imiter. Plusieurs églises de la région de Valence rappellent le Velay par leurs arcs polylobés. L'élégant portail de l'église d'Étoile s'apparente au portail à lobes arabes du transept du Puy.

Si l'on remonte le Rhône, on retrouve encore à Vienne un souvenir du Puy. La basilique mérovingienne de Saint-Pierre, la plus vieille peut-être des églises qui subsistent en France, est précédée d'un clocher roman élevé au XIIe siècle. Au second étage, trois arcs tréflés reproduisent exactement ceux du clocher du Puy. Ces arcs arabes donnent à ce clocher carré, sans flèche, un aspect de minaret. Mais un autre trait décèle l'imitation : une mosaïque de losanges noirs décore le portail de l'église. Cette marqueterie, dont l'aspect nous est familier, n'est pas du VIe siècle, comme on l'a dit parfois, mais du XIIe, et nous y reconnaissons le décor du Velay, c'est-à-dire un souvenir de l'art musulman.

Il est singulier que Vienne et Valence, deux villes ouvertes à toutes les influences de la Bourgogne et de la Provence, soient allées demander des modèles au Puy, dont tout semblait les

séparer. Les rudes montagnes du Vivarais qui tombent à pic sur le Rhône paraissent un mur infranchissable. Mais ce n'est là qu'une apparence. Il y eut, dès l'époque romaine, une route qui allait du Rhône à Ruessio, capitale des Vélaves. Avant d'arriver à Tournon, on voit les montagnes s'ouvrir par une large brèche : c'est la belle vallée du Doux, que suivait la voie antique. Elle partait d'un petit port du Rhône, où les mariniers gallo-romains avaient érigé une statue à l'empereur Hadrien, « le meilleur des princes, le restaurateur des Gaules. » Elle s'élevait vers Disania (Desaignes), où il y avait un temple de Diane, et vers Chinacum, qui devint plus tard Saint-Agrève. C'est de là, qu'à travers de vastes solitudes, elle atteignait Revessio. Au moyen-âge, cette route était sans cesse suivie par les pèlerins, les marchands, les voyageurs. Au VIIe siècle, l'évêque Agrippanus (saint Agrève), qui revenait de Rome, fut assassiné par des paysans païens à Chinacum, qui garda ses reliques et prit son nom. Les papes suivirent souvent cette voie des hauts plateaux. En 1095, quand le pape Urbain II vint en France pour prêcher la croisade, il s'arrêta à Valence, où le 5 août il donna une bulle; le 15 août, il était au Puy et présidait aux fêtes de la Vierge. Le pape Pascal II en 1107, le pape Gélase II en 1118 allèrent par la même route du Puy à Valence. Ainsi le Puy était relié par une voie directe à la vallée du Rhône. On s'explique maintenant sans peine les ressemblances de détail qui se remarquent entre les monuments de Valence et de Vienne et la cathédrale du Puy. On s'explique aussi que le portail à lobes de la cathédrale du Puy se retrouve dans le département de la Drôme.

Mais ce n'est pas tout. La route du Puy venait rencontrer au Nord de Tournon, près du vieux pont de César, la route de la rive droite du Rhône. C'était aussi une antique voie romaine que jalonnaient des bornes milliaires, des cippes funéraires, des bas-reliefs mithriaques, des souvenirs chrétiens. Près de Bourg Saint-Andéol, on voyait la colonne triomphale, élevée sur le lieu du supplice du martyr Andéolus. Or, il y a sur cette route, au moins deux églises où l'on retrouve encore des souvenirs du Puy. En descendant vers le Sud, on rencontre, non loin d'une borne romaine qui porte le nom de l'empereur Antonin, l'antique église de Cruas. Un clocher s'élève sur sa façade et dans ce clocher s'ouvre une baie arabe polylobée, dont le modèle est au

Puy. En remontant vers le Nord, une autre église, où s'encastrent des débris romains, étonne par son étrangeté : c'est celle de Champagne. Sa nef, comme celle de la cathédrale du Puy, est couverte de coupoles sur trompes : l'imitation, si gauche qu'elle soit, est évidente. Mais il semble que l'architecte ait connu non seulement Le Puy, mais encore Clermont, car les tribunes de Champagne s'ouvrent, comme celles de Notre-Dame du Port, par des baies arabes tréflées. Cette route de la rive droite du Rhône, qui courait parallèlement à la célèbre voie de la rive gauche, explique comment le décor du Velay a pu arriver jusqu'à Lyon. Car il me paraît certain que la mosaïque de pierres de couleur qui se remarque à la façade de Saint-Martin d'Ainay est un dernier souvenir de la cathédrale du Puy déjà lointaine.

V

Le vieux *Guide* de Saint-Jacques de Compostelle, écrit au commencement du XII[e] siècle, nous apprend que quatre grandes routes conduisaient les pèlerins de France vers l'Espagne. La première était celle d'Arles à Toulouse, qui franchissait les Pyrénées au col du Somport; la seconde, celle du Puy à Moissac; la troisième, celle de Vézelay à Limoges et à Périgueux; la quatrième, celle d'Orléans à Bordeaux par Tours, Poitiers et Saintes. Ces trois dernières routes, après avoir traversé la Gascogne, se rencontraient au pied des montagnes, à Ostabat : elles n'en faisaient désormais plus qu'une qui s'élevait vers le col de Roncevaux. Ces routes, et quelques autres qui venaient s'embrancher sur elles, ont été les grandes voies par lesquelles les éléments du décor arabe ont pénétré en France; c'est le long de ces routes, ou dans leur voisinage, que nous allons les rencontrer.

C'est un fait curieux que les régions les plus voisines de l'Espagne soient celles où les motifs empruntés à l'art musulman soient le plus rares. La Gascogne, il est vrai, encore mal explorée, ne nous a pas livré tous ses secrets. Il n'en est pas moins certain, dès à présent, que ces imitations se rencontrent surtout dans le Centre et dans l'Ouest de la France. C'est avec l'architecture romane de la Saintonge, du Limousin, du Berry, de l'Auvergne et du Velay que l'art de l'Islam s'est uni le plus

harmonieusement. Ce mélange donne un grand charme à quelques églises de ces régions.

Si ces sortes d'emprunts sont rares en Gascogne et en Béarn, ils n'y sont pourtant pas entièrement inconnus. On y trouve même un des exemples les plus remarquables de l'influence de Cordoue. Entre Navarreins et Mauléon, non loin de la route qui conduisait à Ostabat les pèlerins du Puy et de Moissac, s'élève une antique église, que les guides ne signalent même pas, et qui est une des plus curieuses du Béarn : celle de l'Hôpital-Saint-Blaise. Son plan en forme de croix est fort simple ; mais à la rencontre de la nef et du transept s'élève une coupole unique en France, vraiment extraordinaire. Elle est soutenue par des nervures saillantes, qui dessinent en projections une élégante étoile à huit pointes. Une pareille coupole est purement arabe et il y en a une toute semblable dans le mihrab de la mosquée de Cordoue. L'architecte de l'Hôpital-Saint-Blaise avait-il vu Cordoue ? On serait tenté de l'affirmer, si on ne savait qu'une coupole nervée du même dessin se voit encore aujourd'hui à Tolède dans l'ancienne mosquée de Bib-al-Mardom, devenue l'église Santo Cristo de la Luz. La coupole de Tolède n'est d'ailleurs qu'une imitation de celle de Cordoue. Il se pourrait donc que l'architecte de l'Hôpital-Saint-Blaise ne fût pas allé plus loin que Tolède. De Tolède ou de Cordoue, il rapporta plusieurs pratiques de l'art musulman que l'on reconnaît sans peine : il ferma ses fenêtres avec ces dalles de pierre ajourées de dessins géométriques que l'on voit dans les mosquées, et il traça les baies de son clocher en forme d'arcs tréflés ou d'arcs polylobés, semblables aux ouvertures des minarets. Cette église de l'Hôpital-Saint-Blaise est un des exemples les plus frappants que l'on puisse donner de la pénétration arabe par les routes des pèlerins.

Remontons une des routes que nous signale le *Guide* du XIIe siècle, celle qui, partant de Vézelay, passe par Limoges et Périgueux. A Périgueux déjà, l'influence de l'Espagne arabe se révèle. Le vieux clocher de Saint-Front est plus ancien que la fameuse église à coupoles qu'il accompagne : il remonte au XIe siècle. Or, avant la restauration qui l'a rajeuni, on voyait sous sa corniche des modillons à copeaux du plus pur style arabe et plus anciens que ceux de Clermont : on en retrouvera quelques-uns au Musée de Périgueux. A côté de ces modillons,

il y en avait d'autres faits d'une suite de demi-cylindres horizontaux. Le modèle s'en trouve encore dans l'Espagne musulmane, car on en remarque de semblables dans les parties les plus anciennes de la mosquée de Cordoue. Ces précieux restes nous font souvenir que Périgueux était une des principales stations de la route d'Espagne.

Limoges n'a conservé aucune de ses églises romanes, et nous ne pouvons savoir si l'art de l'Islam y avait laissé sa marque. On se sent tout disposé à le croire, quand on examine avec attention le décor des émaux limousins. Au XIIe et au XIIIe siècle, les motifs empruntés à la grammaire ornementale des musulmans s'y rencontrent, en effet, plus d'une fois. Dans le bel émail du Musée de Cluny, l'Adoration des Mages a lieu sous un grand arc polylobé qui ressemble à une arcade de mosquée. Mais la châsse limousine de Saint-Calmin, qui se conserve dans l'église de Mozat (Puy-de-Dôme), nous apporte une preuve : derrière les personnages courent des inscriptions en caractères arabes. Une inscription analogue, mais d'un bien plus beau dessin, orne le bord de l'admirable ciboire du Musée du Louvre, œuvre d'Alpaïs, émailleur de Limoges. Ces exemples ne sont pas les seuls que l'on pourrait citer. Dans toutes ces inscriptions les lettres s'assemblent au hasard et n'ont été choisies que pour la beauté de leur arabesque. Ainsi, Limoges nous apparaît comme une des villes de France, où le charme du décor musulman fut le plus vivement senti.

De Limoges, la route conduisait le pèlerin à Saint-Léonard, où il vénérait le tombeau du fameux solitaire, que les prisonniers invoquaient pour leur délivrance. De Saint-Léonard, nous dit simplement le *Guide*, la route allait à Vézelay. Mais comment y allait-elle ? Voilà ce qu'il n'est pas très difficile de deviner, car le tracé de la voie romaine, qui traversait la Marche et le Berry, nous est connu. Elle passait par Argenton, Châteauroux, Issoudun, Bourges. C'est le long de cette route que vont nous apparaître les portails polylobés. Ceux que nous avons observés jusqu'à présent, au Puy et dans le voisinage, ont une forme particulière : les lobes en sont aveugles, c'est-à-dire qu'ils dessinent leur feston autour de l'arc du portail, mais ne se détachent pas sur le vide. Ici, au contraire, c'est l'arc lui-même qui est dentelé : il est fait d'une suite de petits demi-cercles qui se touchent et forment une guipure lumineuse sur

un fond d'ombre. A peine est-il nécessaire de faire remarquer que ces portails ne sauraient avoir de tympans, puisque tout leur charme leur vient de cette sorte de dentelle attachée à la baie. Les mosquées arabes ne s'ouvrent jamais par des portails de ce genre; mais ce que l'on ne trouve pas à l'extérieur, on le rencontre au dedans. A la mosquée de Cordoue, un bel arc polylobé donne accès dans la chapelle particulière du Kalife, ou maksoura. Parfois, les arcades intérieures de la mosquée ont ce tracé dentelé. La grande mosquée de Tlemcen a des arcades de ce dessin. On a découvert au Maroc, à Tinmel, dans les gorges sauvages de l'Atlas, près de la piste de Marrakech à Taroudant, une mosquée en ruines du XIIe siècle, élevée par les Almohades au lieu même où vécurent leurs ancêtres. Les arcades en sont dentelées, et ces arcades tracées en tiers point ressemblent à s'y méprendre à certains portails romans du centre de la France. Le mérite de nos architectes fut de sentir que ces formes, qui perdaient un peu de leur beauté dans l'ombre de la mosquée, prendraient toute leur valeur dans la grande lumière; et ils appliquèrent l'arc polylobé aux portails.

Au sortir de Saint-Léonard, le pèlerin ne tardait pas à rejoindre la grande voie romaine de Limoges à Bourges. Elle passait tout près de Bénévent-l'Abbaye, et il est probable que ce monastère, alors riche et célèbre, offrait un asile au voyageur. Il y trouvait une châsse à vénérer, car, jadis, des pèlerins de la Terre-Sainte, qui étaient revenus par l'Italie du Sud, y avaient apporté de Bénévent des reliques de saint Barthélemy, l'apôtre : c'est alors que l'abbaye avait pris le nom de la ville italienne. Sa belle église romane s'ouvre par un portail polylobé, qui met, sur sa rude façade de granit, un reflet de l'Orient.

Un peu plus loin, la route atteignait la station gallo-romaine de Bridiers, qu'avait remplacée au moyen-âge la petite ville de La Souterraine, située à quelque distance. L'église de La Souterraine s'ouvre, elle aussi, par un portail polylobé : son arc à redents, au lieu d'être en plein cintre, est brisé et fait penser aux arcades de la mosquée de Tinmel.

L'abbaye de Déols, aux portes de Châteauroux, était, à coup sûr, une des principales étapes de la route de Bourges. De son église, qui fut, si on en juge par le clocher encore debout, une des plus magnifiques du Centre de la France, il

subsiste peu de chose aujourd'hui. Le grand portail a été détruit avec toute la façade, mais il reste encore une petite porte qui donnait accès dans le cloître : or cette porte elle-même est polylobée, et les voussures qui l'entourent ont le même dessin.

On sait que les églises romanes de Bourges ont disparu. Avaient-elles des portails polylobés? On peut, je crois, l'affirmer, car cette forme s'est perpétuée au siècle suivant et se retrouve à la façade de la cathédrale. Le portail central, que divise un trumeau, s'ouvre par deux baies polylobées en plein cintre. Ces baies sont plus richement décorées que celles des portails romans, mais elles en dérivent. On chercherait vainement un portail semblable dans les autres cathédrales du XIII[e] siècle. L'architecte de Bourges s'est donc certainement inspiré d'un modèle roman qu'il avait sous les yeux. Ce curieux souvenir du passé nous prouve qu'au XII[e] siècle l'arc dentelé des Arabes était connu à Bourges. C'est de Bourges probablement que les portails polylobés se sont répandus dans les régions voisines. Ils sont fréquents dans le Sud de l'ancien diocèse, et, chose curieuse, les principaux s'échelonnent le long de la voie romaine qui allait de Bourges à Clermont en passant par Néris : on les rencontre, en effet, à Saint-Symphorien, à Saint-Amand, à Ainay-le-Vieil, à Malicorne, à Colombier, à Charroux. — Il subsista longtemps un autre témoignage des rapports de Bourges avec le monde musulman. Un bas-relief, qui existait encore vers 1840, représentait un personnage inconnu, entouré d'une bordure faite de caractères arabes. C'était, au jugement de Longpérier, qui en a publié le dessin, une des voussures d'un portail roman. On sent que Bourges était sur le passage des pèlerins d'Espagne.

Par quelle route le voyageur pouvait-il aller de Bourges à Vézelay? La voie romaine, dont le trajet nous est connu, se dirigeait presque en droite ligne sur Sancerre, où elle franchissait la Loire. De là, on pouvait atteindre Clamecy et Vézelay. Mais il est probable qu'au XII[e] siècle beaucoup de pèlerins, en quittant Bourges, prenaient un autre chemin, qui les menait à La Charité. Dès le XII[e] siècle, en effet, il y avait un pont sur la Loire à La Charité, — pont qui suppose une route se dirigeant vers Bourges. Au commencement du XIII[e] siècle, une église fut élevé à La Charité en l'honneur de

saint Jacques. Une église de ce vocable est l'indice d'un continuel passage de pèlerins, car les sanctuaires dédiés à saint Jacques jalonnaient les routes de Compostelle. Il était naturel que les voyageurs vinssent demander un asile pour la nuit à cette riche abbaye de La Charité, qui devait à son hospitalité son nom glorieux. La Charité était, comme Vézelay, un des plus fameux prieurés de Cluny, et il eût été fort extraordinaire que l'itinéraire de Compostelle, tracé par les moines de Cluny eux-mêmes, n'eût pas conduit les pèlerins de Vézelay à La Charité. Ainsi, au XIIe siècle, l'église de La Charité, où nous avons observé de si frappantes imitations de l'art musulman, se trouvait, suivant toutes les vraisemblances, sur une des routes de l'Espagne.

A Vézelay enfin, au terme du voyage, allons-nous trouver encore quelques souvenirs de l'Espagne arabe? L'extérieur de la grande église abbatiale ne nous montrera rien qui puisse nous faire penser à l'art de l'Islam, nous n'y découvrirons pas cet Orient que nous cherchons. Les portails n'ont pas d'arcs à festons, bien que ces sortes d'arcs aient été portés par les architectes voyageurs un peu plus loin que Vézelay : on les voit encore décorer le portail de l'église de Montréal et le clocher de Saint-Eusèbe d'Auxerre, puis ils disparaissent. Mais si nous entrons dans l'église de Vézelay, après le premier choc de l'admiration, qui paralyse les facultés critiques, nous nous apercevons avec surprise que les arcs doubleaux de la voûte ont des claveaux tour à tour blancs et gris sombre. Ces arcs, il est vrai, ont été refaits par Viollet-le-Duc, mais il ne les a pas imaginés, et on peut l'en croire quand il nous donne cette alternance de couleurs comme une création de l'architecte du XIIe siècle. Viollet-le-Duc était jeune alors; il était beaucoup plus respectueux pour les vieux maîtres qu'il ne l'a été depuis : il ne se croyait pas encore leur égal. Ainsi, à l'extrémité de la route d'Espagne, nous retrouvons les arcs de deux couleurs de la mosquée de Cordoue. Rien, dans l'architecture de la Bourgogne, n'annonce cette singulière fantaisie, rien ne l'explique; elle n'a pas de passé et elle n'eut pas d'avenir. On ne peut la comprendre qu'en se rappelant que les pèlerins, en revenant d'Espagne, venaient s'agenouiller dans l'église de Vézelay.

VI

Deux routes de Saint-Jacques traversaient, l'une la Saintonge et l'autre l'Angoumois. La première est celle qu'indique le *Guide* du XIIe siècle. Le pèlerin qui revenait de Compostelle, après avoir parcouru les Landes et revu Bordeaux, suivait la voie antique de Blaye à Saintes, de Saintes à Niort et à Poitiers. Les grands monuments de la route ont malheureusement disparu. L'église Saint-Romain de Blaye, où Roland était enseveli auprès de la belle Aude, n'existe plus : elle a été impitoyablement rasée par Vauban. La façade de l'église Saint-Eutrope de Saintes, qui fut probablement un des prototypes des façades saintongeoises, a été démolie par les protestants. La magnifique abbaye de Saint-Jean d'Angély, où les pèlerins s'arrêtaient pour vénérer la tête de saint Jean-Baptiste, a eu le même sort. Nous ne saurons donc jamais quels souvenirs l'Espagne arabe avait laissés sur ces grands monuments. A défaut de ces églises-types, qui ont dû être des modèles, il en subsiste quelques-unes sur la route des pèlerins ou dans son voisinage, qui sont comme les traces laissées par ces générations de voyageurs. A Saint-André de Cubzac, on aperçoit au clocher un arc arabe en fer à cheval. Près de Pons, où les pèlerins avaient un hôpital, s'élèvent les églises d'Échebrune et de Pérignac, qui s'ouvrent par des portails polylobés. Entre Pons et Saintes, mais un peu à l'écart de la grande route, on rencontre l'église de Rioux, dont l'abside est un pur chef-d'œuvre. Plusieurs fenêtres sont entourées d'arcs polylobés aveugles, mais ces arcs, au lieu d'être simples, sont doubles et dessinent deux festons superposés. Des arcs tout semblables se rencontrent dans l'art musulman : la magnifique porte Bab-Agnaou, à Marrakech, grandiose comme tous les monuments des Almohades, a cette double ligne de dentelles. Il y eut sans aucun doute, des portes semblables en Espagne; et, d'ailleurs, s'il en fallait croire la légende, c'est en Andalousie que s'éleva d'abord la porte de Marrakech : elle aurait été apportée, pierre par pierre, par les Maures, comme un souvenir de la patrie perdue. Les arcs polylobés se rencontrent encore dans le voisinage de Saintes, à Trizais. On les retrouve, non pas à Niort, dont les monu-

ments romans ont disparu, mais non loin de Niort, à Celles-sur-Belle. Ils reparaissent au delà de Parthenay, sur la route des pèlerins de l'Anjou, à Thouars.

Le *Guide* du pèlerin n'indique que la route de la Saintonge, mais il y en avait une autre qui n'était pas moins fréquentée : celle de l'Angoumois. Elle nous a été signalée pour la première fois par le moine Aimoin, qui, en 1003, accompagna saint Abbon du monastère de Fleury-sur-Loire au monastère de La Réole (1). Les principales étapes du voyage furent Poitiers, le monastère de Charroux, Angoulême, Aubeterre, Casseneuil, où se voyait encore le vieux palais de Charlemagne, enfin l'abbaye de La Réole, défendue par des murailles et des tours comme une place forte. Les pèlerins de l'Anjou et du Poitou suivaient volontiers ce chemin et rejoignaient à La Réole la grande route de Vézelay à Compostelle qui passait par Limoges et Périgueux. Souvent, ils se détournaient un peu de leur chemin pour aller faire bénir leur bâton de voyage par l'abbé de la Grande-Sauve, un des organisateurs du pèlerinage de Saint-Jacques. Nous ne connaissons pas exactement le tracé de cette route de La Réole à Angoulême et à Charroux; nous n'en voyons que la direction générale. Or, il est remarquable qu'une suite d'églises, où s'observent des motifs empruntés à l'art arabe, s'échelonnent dans cette direction même. Au delà de La Réole, à Courpiac et à Clairac, nous rencontrons des modillons à copeaux ; à Puisseguin, un portail polylobé apparaît. A Petit-Palais, une façade, qui est la plus exquise de toutes ces charmantes façades du Sud-Ouest, nous montre cinq fois l'art polylobé musulman. A la fenêtre centrale, les arcs dentelés se superposent comme dans certains portails du Moghreb. Des deux côtés du portail à festons, les arcatures ont des lobes disposés en hauteur, qui rappellent exactement les ouvertures d'une maison arabe de Tolède. Une pareille église où l'art chrétien s'unit si intimement au décor de l'Islam est, en France, ce que les églises élevées par les mudéjars sont en Espagne. Les portails polylobés reparaissent à Guitres et à Aubeterre. De Chalais à Montmoreau, de Montmoreau à Blanzac, de Blanzac à Plassac et à Mouthiers les églises décorées d'arcs polylobés se suivent dans la direction d'Angoulême.

(1) *Vita sancti Abbonis; Patrol. lat.* de Migne, tome CXXXIV.

VII

Il faudrait pouvoir étudier avec la plus minutieuse attention toutes les routes suivies par les pèlerins de Saint-Jacques. On découvrirait presque sur toutes, aux stations principales, quelques réminiscences de cet art musulman que les chrétiens n'arrivaient pas à oublier.

A Moissac, par exemple, où s'arrêtaient les voyageurs avant de remonter vers Le Puy, la première chose qui nous frappe aujourd'hui est la forme insolite des montants du portail : au lieu d'être droits, ils sont polylobés, caprice tout oriental. On remarque alors que les personnages sculptés des deux côtés du porche ont, au-dessus de la tête, des arcs tréflés, c'est-à-dire des arcs arabes, et ces trèfles de Moissac sont parmi les plus anciens qui subsistent en France. Si on entre dans le beau cloître, on y découvre quelques chapiteaux dont le décor éveille immédiatement le souvenir de l'art musulman. Ce sont des entrelacs et des palmettes sans aucun relief, mais nettement découpés et se détachant comme une guipure sur un fond sombre. On reconnaît l'esprit de la sculpture arabe, et on pense aux boîtes d'ivoire, enveloppées d'un léger réseau, qu'on ciselait en Andalousie pour les kalifes et les sultanes. Or, un détail soudain aperçu vient changer notre pressentiment en certitude : sur le tailloir d'un de ces chapiteaux, une suite de caractères coufiques dessine la plus belle des bordures et met sur l'œuvre le sceau de l'Islam. Il y a donc eu à Moissac des artistes qui avaient été en contact avec le monde arabe : ainsi s'expliquent les motifs qui nous avaient surpris au portail ; ainsi s'explique encore que sur un autre chapiteau du cloître, la prison de saint Pierre s'ouvre par un arc polylobé pareil à une arcade de mosquée.

Non loin de Moissac, à Saint-Antonin, nous retrouvons l'arc tréflé au campanile du charmant palais, élevé au XII[e] siècle par le vicomte de Saint-Antonin. Mais des plats de faïence musulmane, encastrés dans la façade, comme de rares merveilles, témoignent plus clairement encore de l'influence de l'Orient. C'est d'Espagne, sans doute, que venaient ces beaux plats, qu'on jugeait si dignes d'être admirés.

Sur la route du Somport à Toulouse et à Arles, les traces

de l'art musulman sont plus rares. Il y en a quelques-unes pourtant. La grande église de Saint-Sernin de Toulouse, pareille à celle de Saint-Jacques de Compostelle, et dont plusieurs bas-reliefs ont été reproduits à la façade de Saint-Jacques, nous annonce l'Espagne chrétienne, mais rien ne semble y rappeler l'Espagne arabe. Pourtant, si l'on monte dans les tribunes, on y découvre des chapiteaux aux entrelacs sans relief, aux vives découpures, qu'on dirait forés au trépan. Ces chapiteaux, pareils à ceux de Moissac, témoignent des mêmes influences musulmanes.

Nous savons par le *Guide* du XII[e] siècle que la route conduisait le pèlerin de Toulouse à Saint-Guilhem du désert. Elle passait certainement par Saint-Pons de Thomières, où se trouvait un célèbre prieuré de Cluny qui accueillait le voyageur. Elle atteignait ensuite la belle vallée de l'Orb, qu'elle suivait pendant plusieurs lieues. C'est au bord de cette route que s'élève, tout près de Lamalou, l'église romane de Saint-Pierre de Reddes. Son portail est surprenant, car le linteau est décoré tout entier d'une lettre arabe indéfiniment répétée, qui donne l'illusion d'une inscription en caractères coufiques. Une croix en lave sombre, incrustée dans le tympan, nous avertit que ce singulier monument n'est pas une mosquée, mais une église.

De la vallée de l'Orb, le pèlerin atteignait la vallée de l'Hérault. Là, dans une gorge étroite, près d'âpres rochers, sous une lumière d'Afrique, apparaît une église dorée par les siècles. Elle s'élève sur le tombeau d'un héros épique, canonisé par l'Église, Guillaume d'Aquitaine, que les poètes appellent Guillaume-au-court-nez. Cette église de Saint-Guillaume du Désert imite, à l'extérieur, le décor des églises lombardes. Mais les chapiteaux qui ornent les fenêtres de l'abside ont un aspect singulier. Ce sont des chapiteaux en forme de cube, qui se retrécissent tout d'un coup, et deviennent circulaires comme la colonne qui les porte ; un réseau de palmettes et d'entrelacs sans relief les enveloppe. Ce ne sont là ni des chapiteaux lombards, ni des chapiteaux français, mais des chapiteaux d'inspiration arabe. On en retrouve de presque semblables, deux cents ans après, à l'Alhambra de Grenade, dans la cour des lions, ou à Fez, dans la Medersa Attarine. Ainsi, Guillaume, le vieux champion de la chrétienté contre l'Islam, avait autour de son tombeau des chapiteaux arabes : s'il eût pu le savoir

d'avance, il est probable qu'il n'en eût été nullement choqué, car les poètes nous assurent qu'il avait épousé une belle captive musulmane (1).

Voilà ce que l'Espagne arabe a donné à l'art roman de la France. Ce ne sont, on le voit, que quelques ornements. Les Arabes, qui ne voûtaient pas leurs mosquées, n'avaient pas grand chose à apprendre à nos architectes du XIIe siècle, déjà si savants. Mais les Arabes avaient le génie du décor, et ils savaient mettre dans leurs gracieuses fantaisies un charme irrésistible. La France leur emprunta quelques-unes de leurs lignes sinueuses. Le voyageur qui a entrevu le monde de l'Islam, reconnaît ces imitations avec délice : elles mettent sur nos graves églises romanes un rayon de l'ardente lumière du Sud. Mais l'historien en sera plus touché encore que l'artiste, car ces formes font reparaître à ses yeux des pages à moitié effacées de notre histoire. Cette grande épopée du pèlerinage de Saint-Jacques et de la lutte contre les Maures n'est pas seulement dans la *Chanson de Roland :* elle est écrite au front des vieilles églises de la route d'Espagne; elle est écrite au transept de Cluny, au clocher de la Charité-sur-Loire, à la façade de Notre-Dame du Puy. Ces grandioses monuments que nous admirions, en deviendont pour nous, non seulement plus beaux, mais encore plus vénérables.

ÉMILE MÂLE.

(1) Indiquons encore brièvement quelques imitations de l'art arabe sur les routes de pèlerinage. La voie romaine, qui amenait de Clermont à Périgueux les pèlerins de Saint-Jacques, nous montre sur son parcours ou dans son voisinage des portails et des arcatures polylobés à Meymac, à Palisse, aux Rosiers d'Egletons, à Tulle. A Brive, qui est sur la même route, les chapiteaux du porche de l'église Saint-Martin, comme Viollet-le-Duc l'avait déjà remarqué, rappellent les chapiteaux arabes. Une autre route conduisait de Limoges à Cahors et à Moissac les pèlerins de Saint-Jacques qui voulaient s'arrêter au sanctuaire de Rocamadour. Cette route est, elle aussi, bordée d'églises dont les portails sont polylobés : Lubersac, Vigeois, Allassac, Noailles. La cathédrale de Cahors nous montre également l'arc tréflé.

CHEZ LES

LATINS D'AMÉRIQUE

ARGENTINE ET URUGUAY

II [1]

LA SOCIÉTÉ

LA BIENFAISANCE

Malgré l'individualisme si accentué du tempérament ibérique et le caractère éminemment traditionnel du clergé espagnol, certaines institutions de l'Argentine la prédestinaient depuis longtemps à voir fleurir sur son sol une forme de vie catholique qui ne se préoccupât point seulement de l'individu, mais de la société et de ses progrès.

De très bonne heure, en effet, la bienfaisance et la charité, au lieu d'être totalement abandonnées à l'initiative de chacun, reçurent une organisation d'ensemble qui habitua les particuliers à agir en commun et selon des vues d'intérêt général.

Treize ans seulement après le soulèvement de 1810, en 1823, l'illustre homme d'État, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, Bernardino Rivadavia, avait fondé à Buenos-Ayres la grande *Société de bienfaisance*, à laquelle il réservait la direction des principales œuvres philanthropiques et charitables. Avec un sens très juste de l'état économique et moral de son pays, il avait compris que, dans ce milieu de colons espagnols établis en Amérique avec l'obsédante pensée d'y faire fortune, la seule réserve de dévouement à exploiter pour soulager

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

la misère, il la tirerait de la sensibilité et de la charité chrétienne des femmes. Très hardiment, il avait confié à une société d'environ soixante dames, choisies au sein des meilleures familles, le soin des pauvres et des malades de la capitale.

Son calcul était bon. Depuis cent ans qu'elle existe, cette œuvre toute féminine n'a pas cessé de grandir. Ces dames se recrutent elles-mêmes par cooptation, sous réserve de l'approbation de leurs choix par le Gouvernement. Elles élisent un comité de douze membres, qui administre l'œuvre et son budget, budget de vingt-deux millions de francs.

Cette société dirige, à Buenos-Ayres, le grand hôpital de Rivadavia, l'un des plus beaux de la République, qui peut recevoir environ six cents femmes; deux maisons pour les aliénées du même sexe ; un hôpital pour les Enfants-Trouvés; plusieurs établissements d'orphelins et d'orphelines; des « Gouttes de lait; » et, près de Mar del Plata, deux hôpitaux, l'un pour les scrofuleux, l'autre pour les tuberculeux. Une autre société de dames possède et dirige les maisons et *asiles mutuels* du patronage de l'enfance.

Beaucoup plus récente est l'entreprise du même ordre, dont l'initiative appartient à une femme singulièrement active : M[me] Oliveira Cezar de Wilde, veuve d'un homme d'État distingué, Édouard de Wilde, qui fut, pendant quatorze ans, ministre de l'Intérieur en Argentine, puis représenta son pays à Mexico, à Washington, à Bruxelles, à La Haye, à Madrid, où il mourut. Présidente du *Comité central des dames* et vice-présidente du *Conseil suprême de la Croix-rouge argentine*, présidente d'honneur de l'institution des *Boys-Scouts*, présidente de la *Commission des églises et des œuvres paroissiales*, enfin de l'*Œuvre des écoles et foyers d'infirmières*, M[me] de Wilde, justement préoccupée de la disproportion énorme entre les ressources de la capitale et celles de l'intérieur du pays, conçut et, en octobre 1921, réalisa la belle idée d'une *Confédération nationale de la bienfaisance* qui s'étendit à toutes les provinces.

Il y aurait quelque injustice à traiter, si brièvement que ce puisse être, de l'assistance publique en Argentine, sans citer avec honneur le nom du docteur Cabred, président de la *Commission conseillère des asiles et hôpitaux nationaux*. Ce philanthrope actif et enthousiaste qui, si j'en crois la dédicace du beau livre qu'il m'offrit, et où il a réuni tous ses discours d'inau-

guration, estime que « les œuvres destinées au soulagement de notre prochain sont les plus agréables aux yeux de Dieu, » a consacré toute son existence au progrès des œuvres médicales et sociales sur tout le territoire de la République. Il a travaillé notamment à la création de maisons modernes d'aliénés, dont le type le plus parfait est celle de Lujan, où règne le système dit de « la porte ouverte » qui frappa si fortement M. Clemenceau.

Français, pourrions-nous oublier que c'est un de nos compatriotes, officier de marine en station à l'embouchure de La Plata, M. André Fouet, père du distingué professeur de notre Université catholique, qui, en 1858 et en 1859, établit à Montevideo, puis à Buenos-Ayres, la première conférence de Saint Vincent de Paul? La République argentine en compte aujourd'hui plus de quatre-vingts. Elles ne se contentent pas de porter des secours à domicile, mais elles entretiennent plusieurs asiles pour les veuves, les pauvres et les orphelins.

En résumé, l'Argentine nous apparaît comme l'un des premiers pays du monde en matière d'assistance ; il n'est pas une misère à laquelle un refuge ne soit ouvert et tous ces refuges sont richement dotés, grâce à l'incomparable générosité de riches familles qui se glorifient de faire le plus noble usage de leur fortune. Une seule crainte me prenait parfois en visitant ces beaux établissements ; je l'ai dit à l'Académie française, et je crois utile de le répéter ici : à offrir tant d'abris de toute sorte aux deux sexes, à tous les âges, à toutes les conditions, ne court-on pas le risque de porter atteinte à la vie familiale? N'est-ce point déjà une sorte de socialisation, selon nous périlleuse? Les socialistes ne manquent pas d'en faire la remarque. Ce bien-être en commun, ce luxe relatif, n'engendrent-ils pas le dégoût de la vie plus difficile et plus chargée de responsabilités qu'est nécessairement celle de tout foyer personnel ? L'avenir répondra. S'il y a excès, il part en tout cas d'un sentiment très noble et très humain.

C'est assez démontrer que l'Argentine était un terrain bien préparé pour l'essor du catholicisme social. Cet essor cependant ne date guère que d'une trentaine d'années, retardant d'environ vingt ans sur le mouvement provoqué chez nous, notamment par Albert de Mun.

Le 2 février 1892, un Allemand, le Révérend Père Grote, fondait à Buenos-Ayres le premier cercle catholique d'ouvriers.

Successivement, religieux, prêtres séculiers, laïques zélés, entrèrent dans le mouvement : aujourd'hui, parmi les dirigeants de la vie catholique, presque personne n'y échappe.

A leur tête, plusieurs pères Jésuites qui accomplissent là-bas une œuvre analogue à celle que poursuivent sur la terre française leurs confrères de l'*Action populaire de Reims*. L'un d'entre eux, le R. P. Palau, venu de Barcelone, auteur d'un livre répandu dans tout l'univers chrétien, *le Catholique d'action*, et de beaucoup d'autres écrits analogues, semble s'être inspiré, en la mettant au service du catholicisme, de l'idée féconde de Rivadavia : ne s'est-il pas fait le prédicateur attitré des responsabilités et des devoirs sociaux de la femme ? A la seconde *Semaine sociale* de Montevideo, il donna, en une conférence aussi étendue qu'éloquente, la somme de ses idées sur la matière. Adaptant d'une façon très originale à sa thèse le mot par lequel la Sainte Écriture désigne notre mère commune Ève, *mater cunctorum viventium*, il affirme que la femme est la mère de toutes les causes qui vivent et que tant qu'une société, si corrompue soit-elle, compte encore des femmes ayant conscience de leurs devoirs, elle n'est pas perdue : toute idée, toute mode adoptée par les femmes finit par triompher.

Ainsi, partout où un groupe de femmes l'a voulu, des syndicats féminins ont été fondés, en dépit de tous les obstacles, résistance de patrons égoïstes, indifférence ou sectarisme des gouvernements, suspicion des braves gens timorés, défiance des travailleuses elles-mêmes.

L'*Union centrale des syndicats professionnels féminins*, établie à Paris, rue de l'Abbaye, l'*Action catholique de la femme*, la grande institution féminine de l'Espagne, lui servent à exciter le zèle des femmes de l'Argentine et de l'Uruguay. En celles-ci, il incrimine avec véhémence, — et combien de femmes de France pourraient profiter de la leçon ! — une éducation imprégnée d'*individualisme* et d'*inutilisme ;* il leur reproche de se contenter d'être dans le monde un objet d'ornement ; jouir et briller, en réservant à Dieu un peu de piété sentimentale et au prochain qui souffre une charité fastueuse et joyeuse, n'est-ce pas toute leur vie ? La charité elle-même s'est pétrifiée. Il vaut mieux prévenir les maux que de leur porter remède ; si le bon Samaritain avait pu empêcher le pauvre voyageur de tomber entre les mains des voleurs, il lui aurait

rendu un plus grand service qu'en soignant ses plaies. Tel est le but de l'action sociale et du syndicalisme chrétien ; il n'y a pas d'autre moyen de lutter contre un individualisme féroce et le pouvoir centralisateur de l'État. Que toutes les femmes de cœur s'enrégimentent donc pour cette nouvelle croisade ! Non content de faire appel à toutes les bonnes volontés personnelles, le P. Palau entend mobiliser, au profit de la même cause, les congrégations mariales qui sont dans le monde laïque l'extension de la Compagnie de Jésus (1).

Le 27 août dernier, accueilli par des *Vivat !* en l'honneur de la France, j'assistai à une séance très patriarcale des Cercles ouvriers de Buenos-Ayres, que présidait un ouvrier des Ateliers Salésiens, Don Carlos Conci. J'y entendis trois orateurs. Un jeune prêtre qui avait passé deux ans en Europe et qui s'exprima avec la véhémence habituelle à nos abbés démocrates sur l'œuvre de la Révolution française et du libéralisme économique ; il montra l'ouvrier menacé jusque dans sa vie et dans celle de sa femme et de ses enfants par le patron exploiteur, fort de son capital qui représente le travail mort contre l'ouvrier qui représente le travail vivant. Un évêque, Mgr Orzali, de Saint-Jean de Cuyo, remit les choses au point ; avec justesse, esprit, humour, émotion, il traça la ligne à suivre et ne craignit pas de faire allusion aux luttes qui ont si bien trempé l'âme catholique française. Un laïque enfin, l'orateur-poète de Montevideo, Zorrilla de San Martin, réchauffa et rapprocha tous les cœurs, par sa chaude et vibrante éloquence.

Depuis la fin de la guerre mondiale, ce mouvement catholique social a tendance à se centraliser et à s'organiser sous une direction unique et puissante ; telle est aujourd'hui sa caractéristique ; elle m'a paru assez originale pour que je croie nécessaire d'y insister.

Le 21 avril 1919, une lettre collective de l'épiscopat argentin faisait connaître au public la fondation d'une *Union populaire catholique argentine* (U. P. C. A.), dont le plan avait été longuement mûri par lui. On ne s'y proposait rien de moins que la fédération de toutes les institutions catholiques de cet immense pays, grand, je l'ai dit, comme cinq ou six fois la France.

Quels étaient les organes essentiels de cette fédération ?

(1) *Acción integral de las Congregaciones marianas*. Buenos-Ayres, 1922.

D'abord un organe central, l'*Union populaire* proprement dite, qui embrasse toutes les autres ligues et premièrement l'Union populaire de tous les catholiques du sexe masculin ; puis la *Ligue catholique des femmes argentines ;* la *Ligue argentine de la jeunesse*, dont le nom suffit à indiquer l'objet ; enfin la *Ligue argentine économique sociale*, composée de toutes les institutions de cette catégorie, masculines ou féminines, qui ont consenti à adhérer à l'Union.

Territorialement, l'U. P. C. A. est organisée de la façon suivante. Dans chaque paroisse, deux *juntes*, ou commissions : l'une de l'Union populaire des hommes, l'autre de la Ligue catholique des femmes. Entrent de droit dans ces juntes tous les présidents, ou toutes les présidentes des œuvres fédérées. Les catholiques qui n'appartiennent à aucune de ces œuvres sont constitués en groupes, auxquels est préposé un chef chargé des convocations, distributions de tracts, etc., etc... Chaque junte a un président, ou une présidente, élus par tous les membres ; de l'une et de l'autre junte paroissiale, le curé est assesseur-né.

Dans chaque diocèse, deux *juntes diocésaines* analogues aux juntes paroissiales, élues par tous les présidents et assesseurs des juntes paroissiales du diocèse; plus une junte de la *Ligue de la jeunesse* et une autre de la *Ligue économique sociale*.

A Buenos-Ayres, siègent : 1° la *junte nationale* de l'U. P. C. A., qui dirige l'ensemble de l'institution et, sans intermédiaire, l'Union populaire des hommes; 2° les trois *juntes supérieures* de la Ligue des Dames, de la Ligue de la jeunesse et de la Ligue économique sociale, subordonnée à la junte nationale.

Toutes ces autorités supérieures sont élues par les représentants des juntes diocésaines, à l'exception du président et des assesseurs de la junte nationale, dont l'épiscopat s'est réservé la nomination directe.

Un *Secrétariat national*, dont le siège national est à Buenos-Ayres, s'est constitué à l'image du bureau central du *Volksverein* allemand; tout aboutit à ce bureau de travail, administration, propagande, publications, informations et consultations.

Les institutions ne vivent que par les hommes. L'âme de celle-ci est Mgr Michel de Andrea, évêque titulaire de Temnos, ancien directeur spirituel des Cercles catholiques d'ouvriers et curé de la paroisse San Miguel à Buenos-Ayres, assesseur ecclésiastique, nommé par l'épiscopat, de la Junte nationale. Ce

prélat d'une physionomie fine et distinguée, d'une éducation parfaite, d'une piété mystique, d'une éloquence tout ensemble chaleureuse et fleurie, exerce sur la société une véritable puissance de séduction ; mais il possède aussi un rare sens politique et un esprit de gouvernement qui lui permettent de diriger sans trop de heurts une œuvre aussi complexe (1).

Il est d'ailleurs fort bien secondé. Jusqu'en septembre 1922, le *Secrétariat national* a eu pour chef Mgr Franceschi, Corse, né à Marseille, homme d'un tempérament vigoureux et d'une inlassable activité, orateur puissant en langue espagnole et en langue française (nous l'avons entendu l'an dernier à Paris), écrivain de qui les livres témoignent d'une culture générale étendue. N'est-il pas l'auteur d'un ouvrage considérable sur *la Littérature spiritualiste française au dix-neuvième siècle?* Comme sociologue chrétien, il a exposé ses idées dans un volume intitulé : *la Démocratie et l'Église ;* il y déclare la guerre à l'individualisme dont il proclame le temps passé, et prône le *sociétarisme.* Mgr Franceschi est aujourd'hui délégué général de l'Union, avec mission de l'organiser et de la promouvoir dans tous les diocèses argentins.

Il est remplacé au Secrétariat par Mgr Usshex, autre lieutenant de Mgr de Andrea, qui se l'était associé pour la rédaction des Statuts de l'Union.

Les présidents des grandes associations sont des laïques : celui de l'Union populaire des hommes est M. Beccar-Varela, celui de la Jeunesse catholique le docteur Caceres, hommes de valeur à qui je suis heureux de témoigner ma gratitude, pour la façon gracieuse dont ils m'ont présenté aux grands auditoires de la capitale.

A la tête de la *Ligue catholique des Dames* est une femme éminente entre toutes, Mme Ana Elia de Ortiz Basualdo ; demeurée veuve très jeune, elle a partagé ses heures entre l'éducation de ses enfants et les œuvres ; ses enfants établis, c'est aux œuvres qu'elle a désormais consacré son temps, sa fortune, sa puissance de travail, son intelligence claire et pratique, son cœur vaillant et généreux que nul déboire, nulle ingratitude ne sont capables de rebuter. Elle a pour vice-présidentes deux autres femmes de mérite : Mme Moutier de Pirán et Mme Achával

(1) Mgr de Andrea vient d'être présenté en première ligne par le Sénat pour la succession de Mgr Espinosa, archevêque de Buenos-Ayres, récemment décédé.

de Cantilo. Les noms les plus illustres et les plus respectés de Buenos-Ayres figurent dans le Conseil supérieur de la Ligue.

Quel est au juste le but que se propose l'*Union populaire catholique argentine?* Les articles 2 et 3 des statuts nous le disent. Elle entend : promouvoir, organiser, coordonner et diriger toutes les forces catholiques de l'Argentine, conformément aux instructions de l'épiscopat ; — éduquer la conscience des catholiques pour les amener à l'intégrale et franche observation de leurs devoirs, à l'exercice pratique de tous leurs droits religieux, moraux, sociaux et civiques, en vue de la restauration chrétienne de la société, de la défense de l'Église et de l'amélioration du sort des classes populaires ; — développer l'esprit pratique et militant des catholiques, multiplier leurs organisations en donnant à toutes un même programme et une même orientation ; — présenter au peuple le principe d'ordre et d'autorité comme une condition fondamentale de toute puissance et de toute grandeur civile; l'amour de la patrie comme une vertu chrétienne active, qui tend à la rendre toujours plus prospère, plus influente, plus respectée entre les nations, et cela par le moyen d'une consciente et active participation à la vie et au développement de toutes les institutions et de toutes les activités nationales; — enfin démontrer comment la doctrine sociale catholique offre les principes les plus sûrs de charité, de justice, de fraternité et d'égalité; par conséquent, aviver dans la conscience du peuple le sentiment d'une solidarité qui tend au secours mutuel, à la protection des droits et des intérêts légitimes de chaque classe, en un mot à la défense de tous les principes sur lesquels repose la civilisation chrétienne.

Immense et magnifique programme, mais combien difficile à réaliser! Car il ne s'agit pas seulement de créer des cadres sur le papier; il importe d'unir réellement des volontés et d'obtenir le renoncement de certaines autonomies anciennes et respectables.

A peine, au printemps de 1919, les premières juntes étaient-elles nommées que les luttes commençaient, et des deux côtés à la fois.

Du côté des adversaires du catholicisme d'abord. Ils toléraient bien un catholicisme tout personnel et modéré dans ses manifestations, mais un catholicisme organisateur et conquérant, visant à une action sociale et dans toute la République,

leur paraissait chose odieuse et redoutable. Puis parmi les catholiques, laïques ou ecclésiastiques, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, se défiaient. On redoutait les tendances démocratiques qui semblaient devoir prédominer dans la direction de l'Union. Certains craignaient que l'autorité de la hiérarchie ne se trouvât pratiquement compromise; les curés tremblaient pour l'avenir de leurs œuvres paroissiales; les ordres religieux y voyaient une diminution probable de leur influence spirituelle; les tiers-ordres, les congrégations mariales, les associations d'enfants ou de filles de Marie, n'allaient-elles pas, sinon succomber, du moins être entraînées par d'autres directions?

Il faut avouer qu'à première vue ces craintes n'étaient pas absolument chimériques. Que faire? Marcher quand même. On s'y décida. Une collecte organisée à l'américaine, par des moyens un peu tapageurs mais efficaces, amena, dans la seule ville de Buenos-Ayres, la souscription de quarante millions de francs qui, il est vrai, ne furent pas intégralement versés.

On commença, et il le fallait bien, par s'installer; un bel édifice de l'avenue de Mai, la partie la plus vivante de Buenos-Ayres, abrita le siège central; la *Ligue des Dames* s'occupe de construire le sien; la *Jeunesse catholique* a son Athénée. Des maisons ouvrières s'élèvent à Buenos-Ayres et à Parana; des syndicats urbains et des syndicats agricoles se fondent; des traités, d'un caractère pratique, se rédigent en grand nombre, où sont abordés tous les aspects de la question sociale, ainsi que les questions religieuses les plus controversées; diverses institutions utiles sont encouragées et soutenues; des missionnaires étrangers sont invités. Ainsi, c'est l'*Union populaire catholique argentine* qui a pris la première initiative de notre mission à M. Le Goffic et à moi. C'est elle encore qui, grâce à la généralité de son action, peut mettre en mouvement des masses comme celles des vingt-cinq mille enfants qui défilèrent devant le cardinal Gasquet, ou organiser d'importants Congrès

Du 9 au 11 septembre, je pris part à celui de Córdoba. J'ai déjà dit un mot de cette vieille ville religieuse et universitaire, si curieuse aujourd'hui par les contrastes qu'elle présente. De très anciennes familles d'origine espagnole y vivent et semblent le conservatoire de l'Espagne du XVII[e] siècle, comme certaines familles canadiennes celui de la France de Louis XIV; on y garde les mœurs d'autrefois, on y chante les mêmes chansons,

on y raconte les mêmes histoires traditionnelles. A côté, l'on danse les danses d'aujourd'hui; on se pare des dernières créations de la mode; on affecte de tenir des propos révolutionnaires; on met à l'index où on chasse les professeurs catholiques. Mais tout le monde semble d'accord pour regarder la France comme le foyer toujours vivant de l'athéisme et de la révolution. Dans la visite que je fis à la rédaction du journal *Los Principios*, et où je fus d'ailleurs reçu avec une parfaite courtoisie, on parut fort surpris d'apprendre de ma bouche que les prêtres français portaient encore le costume ecclésiastique, que les églises n'avaient pas été fermées par MM. Combes et Briand, enfin que nos prêtres-soldats n'avaient pas, pour une bonne moitié, apostasié après la guerre. Les défiances à notre égard étaient si vives que beaucoup de catholiques s'étaient opposés à ma venue, en quoi ils avaient été ardemment soutenus par un certain nombre de francs-maçons de la colonie française, pour la plupart rebelles à leur devoir militaire. Toutes ces intrigues d'ailleurs avaient été déjouées; non seulement les autorités ecclésiastiques, mais les Capucins et les Jésuites, encore si puissants à Córdoba, m'avaient assuré le plus fraternel accueil; et lorsque, présenté par un ancien étudiant de l'Institut catholique de Paris, je pris la parole, au cours de la séance de clôture du Congrès, la France catholique fut acclamée en ma personne.

Des séances mêmes du Congrès, des discours et des rapports, je ne dirai rien; qu'il s'agisse de Córdoba ou de Paris, c'est tout un, sauf que peut-être on se montre encore un peu plus féru des formes parlementaires en Argentine qu'en France. Mais comment me tairais-je sur les grandioses manifestations qui marquèrent la journée du dimanche?

D'abord, la messe pontificale célébrée par le nonce, devant une assistance innombrable d'hommes et de jeunes gens, dans la cathédrale, monument du XVIIe siècle, le Moyen-Age argentin. Puis l'interminable cortège des enfants des écoles, garçons et filles, de la Ligue des Dames catholiques, de la Jeunesse catholique, des délégués de soixante-cinq paroisses du diocèse (sur soixante-douze) adhérant à l'Union, enfin des Amis de cette grande association. Tous les évêques argentins présents à Córdoba et moi-même, nous assistions au défilé devant la porte de l'évêché, avant de prendre la tête des délégations

masculines. Au balcon, le nonce et l'évêque du lieu. Je vois encore une pauvre vieille créole qui, suspendant la marche du cortège, s'arrêta longtemps, les mains jointes, dans une attitude d'extase ou d'adoration, devant ce groupe de successeurs des apôtres.

Après que, sur la grande place, le cortège se fut disloqué, des orateurs populaires, Mgr Napal, Mgr Franceschi, le Capucin Artavia, plusieurs laïques, d'une voix tonitruante, prirent la parole en plein air, qui du haut d'un balcon, qui du pied d'une statue ; ils déchaînaient un enthousiasme indicible. Et le même enthousiasme accueillit le soir les nombreux discours prononcés au théâtre.

Cette ville, on en avait l'impression, était remplie d'éléments excellents que, bien réellement, il ne s'agissait que d'organiser pour rendre au catholicisme toute son influence. A la suite du Congrès, près de dix millions de francs furent recueillis dans la seule province de Córdoba. Toute la question est donc de savoir si, oui ou non, l'Union populaire réussira à triompher des obstacles qui lui sont opposés.

Il me semble que ce n'est point impossible.

Sans doute, elle se heurte à l'inimitié très vive des libres penseurs militants et des socialistes. Cependant, comme elle est animée d'un esprit profondément national, comme il n'existe point en Argentine de question constitutionnelle qui puisse servir de prétexte à certaines attaques, il ne paraît pas probable que l'U. P. C. A. doive être entravée dans son développement par des moyens illégaux, ou par des mesures de persécution. Le gouvernement actuel de M. de Alvear est incontestablement bien disposé à son égard. Même sous la présidence de M. Irigoyen, le chef de la Ligue, Mgr de Andrea, a obtenu beaucoup du Gouvernement et a su prévenir bien des mesures contraires aux intérêts de l'Église. Tout homme sensé reconnaît aujourd'hui que la religion est le principal rempart contre l'anarchie partout menaçante. Moraliser les hommes et les encadrer dans une hiérarchie qu'ils tiennent pour sainte est le moyen le plus efficace de les protéger contre des entraînements dont ceux qui s'y abandonnent sont ensuite les premiers à souffrir.

Quant aux catholiques, assurément, il y aura toujours parmi eux des tendances diverses et ce n'est pas un mal. Mais pour tous, il devient évident qu'il est désormais impossible de se tenir

en dehors de toute action sociale. A cette nécessité correspond l'Union populaire. Elle n'annule pas pour cela les autres influences. En effet, les tiers-ordres et les associations pieuses qui dépendent de certains ordres religieux ont avant tout pour but la perfection de l'individu, suivant un certain idéal, une certaine règle et certains principes de spiritualité. Pourquoi chacun de ces groupes ne conserverait-il pas son esprit et sa direction propres, tout en coordonnant son action dans l'ordre social avec celle d'une organisation générale telle que l'*Union populaire catholique argentine?* Celle-ci est trop complètement dans la main de l'épiscopat, qui se réunit chaque année à Buenos-Ayres, pour qu'on puisse craindre qu'elle s'égare dans des voies périlleuses.

Quelle puissance une telle unité ne donnerait-elle pas aux catholiques! Benoît XV le voyait clairement lorsqu'il écrivait à l'archevêque de Buenos-Ayres, Mgr Espinosa : « On peut considérer cette Union comme providentielle et nous avons confiance qu'elle ne tardera pas à produire d'heureux résultats. » Pie XI renouvelait ces encouragements en termes exprès par un message adressé au congrès de Córdoba. Moins d'un mois après, à l'occasion de la remise solennelle de la décoration *Pro Ecclesia et Pontifice* à la présidente de la *Ligue des Dames catholiques*, le nonce et le cardinal Gasquet, sur le point de se rembarquer pour l'Europe, félicitaient, au nom du Pape, et la Ligue des Dames et l'Union tout entière. Le nonce exprimait le vœu que sa parole retentît de l'Atlantique aux Andes jusque dans les moindres paroisses, et les éloges que le cardinal accordait sans réserve à cette grande association produisaient une impression d'autant plus profonde qu'il était le premier membre du Sacré Collège qui eût jamais foulé le sol de l'Argentine.

Si la tentative hardie des catholiques argentins réussit, elle pourra servir d'exemple à leurs frères d'Europe et de France qui, eux aussi, ont grand besoin de s'entendre et de ne pas disperser leurs efforts.

LA FAMILLE, LA FEMME ET LA JEUNE FILLE

Après tout ce que je viens de dire de la race, de la culture et de la religion, il n'est pas difficile de conclure, même *a priori*, qu'en dépit de la différence des milieux et du dévelop-

pement économique, la société argentine, — et tout aussi bien la société urugayenne, — ne saurait être dans son fond qu'une société européenne. Les faits confirment l'hypothèse. Là encore, nous retrouvons l'Europe latine, et d'abord dans la constitution et dans la vie intime de ce qui est à la base de toute société, je veux dire la famille.

Il y a tantôt deux ans, était déposé chez moi un manuscrit dont on me priait d'assurer la publication; traduit de l'espagnol, il portait ce titre : *La voix d'une mère*. C'était le cri d'angoisse et d'espoir d'une femme demeurée veuve toute jeune avec un fils unique de dix-huit mois. Craignant de mourir avant qu'il ne fût élevé, elle avait tracé par écrit pour cet enfant toutes les leçons que peut inspirer à une mère un cœur aimant et rempli de Dieu (1). De telles mères, ne l'oublions pas, sont les fondatrices des vieilles familles qui se trouvent à l'origine des États latins du Nouveau Monde.

En ces pages, revivait l'histoire d'âme de nos familles catholiques, celles d'Espagne, celles de France, celles d'Italie, celles de partout où le catholicisme a pénétré jusqu'à la moëlle, Cette mère, Mme de Saavedra, était une Espagnole de bonne famille, famille comme celles qui gravitaient autour de sainte Thérèse, dans l'Espagne du XVIe siècle, autour de Mme Acarie, de sainte Chantal, de saint François de Sales, ou de Bérulle, en notre XVIIe. Le fils qu'elle voulait former, c'était encore le gentilhomme ou le grand bourgeois chrétien, dont nos pères et quelques-uns de nos contemporains ont su réaliser le type idéal. Une lignée d'ancêtres surgissait devant notre imagination.

« Eh bien! me dira-t-on, ces familles ont parcouru depuis lors beaucoup de chemin et le point de départ se perd dans un lointain brumeux. En vérité, lorsque nous évoquons dans notre mémoire tels de ceux et de celles qui, venus de ces pays d'outremer, se montrent si avides des plaisirs qui, pour eux, résument la vie parisienne, votre édifiant tableau nous incite à sourire. » Ne sourions pas trop vite, et ne tombons pas dans le défaut que nous reprochons si justement aux étrangers quand ils parlent des Français : ne jugeons pas de tous d'après quelques-uns, ne prenons pas le fastueux voyageur, hôte de passage des quartiers cosmopolites d'une capitale étrangère,

(1) 1 vol., librairie Beauchesne.

pour le type de tous ses compatriotes demeurés à la maison ; bref, ne croyons pas que tout le passé soit mort dans la famille argentine, pas plus qu'il ne l'est dans la famille française ; nous serions dupes de la plus grossière illusion.

La vérité est que certains traits essentiels de l'antique famille espagnole subsistent dans la famille argentine, d'où les particularités qui n'ont pas laissé que d'étonner tels observateurs français assez détachés eux-mêmes de la tradition.

Qu'un trop grand nombre d'hommes ne respectent que très imparfaitement le lien conjugal, que même il leur arrive de continuer après le mariage une vie de plaisirs commencée au sortir de l'adolescence, je n'en disconviendrai pas. Ceux qui tiendraient à plaider les circonstances atténuantes pourraient invoquer le climat ; le contact habituel avec des éléments très mêlés, les déracinés de toutes contrées; la fiévreuse agitation d'un pays où tout se crée; les gains énormes et subits, succédant à des périodes d'attente et parfois d'angoisse; le goût des émotions qui en résulte et que la spéculation et le jeu ne suffisent pas à satisfaire ; le déséquilibre moral, conséquence de tant de causes réunies, qui parfois conduit même au suicide ; tout cela est vrai; mais ce n'est pas à moi qu'il appartient d'offrir des excuses à qui, malgré tout, garde sa liberté morale et l'empire sur ses facultés. Ce que je veux retenir et signaler, c'est que, si les faiblesses ne sont pas rares, on ne rencontre guère de perversité; on ne veut pas le mal pour le mal, on n'érige pas le mal en bien, on ne se vante pas du mal que l'on fait, on n'étale pas « ses bonnes fortunes, » — ce trait avait frappé M. Clemenceau, — et généralement on ne cherche pas à porter le ravage de ses passions ou de ses désirs dans des ménages respectables et unis. On s'adresse ailleurs; dans une ville comme Buenos-Ayres, les sources de plaisir ne font pas défaut.

Ceci reconnu, n'oublions pas qu'à bien peu d'exceptions près, tous ces hommes travaillent, s'adonnent à leurs charges très absorbantes, à leurs affaires souvent écrasantes, à l'exploitation raisonnée de leurs *estancias*, et que le travail n'est pas moins moralisateur en Argentine qu'ailleurs. Enfin, surtout en une matière aussi délicate, gardons-nous de généraliser : combien d'hommes dignes de tout respect n'ai-je pas rencontrés à Buenos-Ayres et proportionnellement en plus grand nombre dans les villes de l'intérieur ! Ce que j'ai avancé

en parlant de la religion, je puis le répéter à propos des mœurs.

En face des écarts dont son cœur a tant à souffrir, quelle est l'attitude de la femme à son foyer ? Presque toujours celle de la chrétienne la plus digne, la plus sage, la plus vertueuse. Les fautes d'autrui ne lui paraîtraient point une excuse pour les siennes. La jalousie même du mari n'est pas pour l'étonner : ne connaît-elle pas la tradition séculaire de l'Espagne, influencée peut-être par celle du conquérant arabe ou berbère musulman ? Les grilles des austères maisons de l'Aragon, de la Navarre, de la Castille, se peignent sans doute dans sa mémoire. Recevoir chez elle, en tête à tête, un autre homme que son mari, ne lui semble point chose acceptable : aussi s'étonne-t-elle des habitudes contraires de certaines Françaises pourtant fort honnêtes. Dans tous les sens du mot, elle est la gardienne du foyer.

« Femme mariée, pied cassé, » dit un proverbe espagnol que le publiciste Jules Huret commente ironiquement ; et, avec une regrettable légèreté, il invite les femmes argentines à secouer le joug et à se libérer d'abord en réclamant le divorce (1).

Elles ont fait tout le contraire. A deux reprises, elles ont, grâce à leur énergique intervention, amené l'échec de la loi sur le point d'être adoptée. Car la femme argentine exerce au plus haut point sur la société le même genre d'influence que ses sœurs latines en Europe. Elle ne vote pas et elle ne cherche pas à voter ; elle ne fonde pas de clubs bruyants ; elle ne joue pas à l'homme, comme il arrive ailleurs ; mais elle ouvre et elle ferme les salons à qui elle veut et elle y fait entendre sa voix. Devant elle, des politiques, farouches au sein des réunions publiques, deviennent timides comme des agneaux ; ils craignent de déplaire ; ils ne voudraient pas être exclus du monde ; ils se laissent persuader ; ils font des promesses ; celles à qui ils ont promis sauront, à l'heure voulue, se rendre au Congrès ou au Sénat ; elles entendront les discours, elles surveilleront les votes ; et ainsi en sera-t-il, tant que les élus et les gouvernants, quel que soit leur parti politique, appartiendront à la société. Peut-être ne sera-ce pas pour longtemps, car partout une plèbe brutale et grossière s'est formée qui compte déjà quelques représentants et sur laquelle certains hommes de gouvernement ont tendance à s'appuyer directement ; mais présentement la révo-

(1) Jules Huret, *En Argentine*, t. II, *La Société, les Femmes*, p. 33 et suivantes.

lution n'est pas accomplie; et la femme bien élevée, instruite et chrétienne, conserve sa part d'empire sur des hommes qui, eux aussi, ont bu plus ou moins, ne fût-ce que dans leur jeunesse, à la source de la tradition. S'il le faut, elle ira jusqu'au chef de l'État et l'invitera à user de sa prérogative. C'est ainsi que, tandis que je séjournais en Argentine, les dames de Buenos-Ayres ont très efficacement, par leurs démarches, contribué à l'acte courageux et digne d'éloges du président Irigoyen qui, par le message du 19 septembre, trois semaines avant de quitter le pouvoir, ne craignit pas de soustraire aux délibérations du Congrès le projet de loi sur le divorce, déjà à demi voté.

« Nos foyers, disait-il dans cet acte mémorable, depuis les plus élevés jusqu'aux plus modestes, vivent heureux sous les auspices de leurs lois; et leur principale préoccupation, c'est leur embellissement et leur bien-être positif. Le type moral de famille, qui nous vient de nos ancêtres, a été la pierre angulaire sur laquelle s'est fondée la grandeur du pays: c'est pourquoi le mariage tel qu'il est ordonné conserve dans notre société le solide prestige des règles morales et juridiques sur lesquelles il repose. Toute innovation en cette matière peut déterminer des changements si profonds qu'ils seraient la négation de ce que sont aujourd'hui ses plus essentiels attributs.

« Il ne suffit pas que le mariage soit régi par le code civil pour que l'on puisse en conclure qu'il soit susceptible d'être modifié dans son essence par un simple acte législatif. »

Défenseur de la constitution politique, le président se regardait à plus forte raison comme le défenseur de la constitution sociale et n'admettait pas que celle-ci fût à la merci d'un coup de majorité. Si le divorce est néfaste en tout pays, combien davantage en ceux qui, composés d'éléments disparates et mobiles, n'ont d'autre force d'agrégation que le foyer familial indissoluble! Puisse l'Argentine ne pas se laisser entraîner et l'Uruguay revenir en arrière!

De l'éducation donnée dans la famille, dépend en grande partie l'avenir. Certes les parents, le père comme la mère, en ont le souci; ils aiment tendrement leurs enfants; mais, pour transformer de petits garçons en hommes, l'affection ne suffit pas. « Notre pire ennemi, à nous les mères, pour assurer le bonheur de nos fils, est-il dit dans le livre cité plus haut, est justement notre amour immense pour eux. Cet amour souvent

devient un tyran et nous oblige à transiger, quand ils sont petits, avec des défauts que nous devrions corriger tout de suite et que nous laissons croître avec le ferme projet de les faire disparaître quand ils seront plus grands. Quelle illusion funeste! »

Cette illusion est celle de beaucoup de mères argentines, comme de trop de mères européennes, et les conséquences ne manquent pas de se produire, aggravées par l'excessive indulgence des pères quand il s'agit des mœurs proprement dites.

L'éducation des filles est plus fermement conduite et elle prépare en général pour la société des femmes dignes de leurs mères.

Absorbé sans doute par la vision moins charmante du monde politique, M. Clemenceau n'a pas craint d'affirmer « qu'à l'exemple de ce qu'on observe en France et généralement dans tous les pays latins, la jeune fille, dans la société argentine, compte pour néant. » M. Jules Huret, au contraire, s'est rangé à l'opinion commune : « L'Argentine est le paradis des jeunes filles. » Autant que j'en ai pu juger, ce dernier avis est le bon. La royauté des jeunes filles, dans les familles où j'en ai rencontré, m'a paru indiscutée; trois ou quatre années durant, elles seront d'aimables despotes, jusqu'au jour où elles tomberont sous le joug accepté d'avance du mari. Pour elles, les réunions, les bals, le théâtre, où elles brillent au premier rang des loges, — ce qui, pour le dire en passant, suffirait à expliquer le mécontentement qu'inspire aux bonnes familles le répertoire de certaines troupes françaises. Généralement de physionomie agréable et de tenue sérieuse, elles sont habillées avec un luxe raffiné et le plus souvent avec un goût que ne me paraît pas gâter la coutume, ailleurs réservée aux femmes mariées, de porter des bijoux.

Au surplus, ne sont-elles pas précoces? A dix-huit ans, elles ont toutes les séductions de la femme et l'esprit mûr. Elles savent dans la conversation mêler l'ironie et la sensibilité, tirer parti sans pédantisme de leurs lectures, lesquelles ne laissent pas que d'être étendues et, selon moi, pas toujours assez sévères. Elles excellent dans la connaissance des langues vivantes et se montrent, pour la plupart, capables de s'entretenir sans peine avec un interlocuteur français, anglais, ou italien. Elles chantent, ou elles récitent volontiers, y mettant une passion communicative. A ces exercices où l'esprit a sa part, elles semblent

trouver plus de plaisir qu'aux sports, sauf quelques-unes d'entre elles que hante le désir d'imiter l'Anglaise ou l'Américaine du Nord.

Si femmes qu'elles paraissent et si cultivées qu'elles puissent être, elles ne partagent d'ailleurs en aucune façon la liberté d'allures de leurs sœurs anglo-saxonnes. Combien latin encore, à ce point de vue, est le pays d'Argentine! De bonne heure, la jeune fille se défie de l'homme; elle craint aussi la médisance qui naît et court si vite; elle sait que, pour un bruit méchamment répandu, elle perdra ses amies et ne pourra plus se marier. J'ai entendu citer ce mot caractéristique de l'une d'entre elles qui, par suite de je ne sais quelles circonstances, avait dû se laisser accompagner dans la rue par un jeune homme : « J'ai fait, disait-elle, quatre *cuadras* avec un jeune homme; *j'en tremblais.* »

Les jeunes filles argentines ne sont libres que sur un point, le principal il est vrai, le choix de leur fiancé. Quand je parlais de la famille française, de l'ancienne surtout, il fallait voir par quels regards, miroir de l'âme, étaient accueillis certains de nos usages : le rôle prépondérant des parents, la dot, les contrats!

Se marier le plus tôt possible et avec un homme qui plaise, tel est le but, de tous le plus naturel et le plus légitime, de la jeune fille qui a terminé ses études. Comment se fera la rencontre? A Buenos-Ayres, les regards se croiseront à la traditionnelle promenade de Palermo, ou au théâtre Colon. Dans certaines villes de province, — je me suis amusé à ce spectacle, — jeunes filles et jeunes gens, à la fin de chaque après-midi, tourneront en sens inverse autour d'une place. Quand on aura cru remarquer l'assiduité de certains beaux yeux, on se confiera à sa mère; un frère, un ami sûr procurera la première entrevue. Enfin, on se fiance; le lendemain, toute la société le sait; à partir de ce jour, la jeune fille n'est plus qu'à son fiancé; elle ne dansera qu'avec lui et n'admettra près d'elle aucun autre. Ce fiancé sera presque toujours un avocat, un médecin, un homme d'affaires ou un propriétaire rural, un *estanciero;* il n'aura guère dépassé 24 ou 25 ans et sa future 17 ou 18; on ne voit plus, comme autrefois, de jeunes filles mariées à 15 ou 16 ans, et pas davantage de grandes disproportions d'âge entre les conjoints. La jeune fille en effet ne cherche pas un protecteur, mais un

compagnon. Les parents demeurent les protecteurs; souvent le jeune ménage habitera pendant les premières années chez les parents de la jeune fille, voire dans des conditions de vie fort modestes, là même où la fortune est considérable. Je l'ai dit : on n'a pas réclamé de dot; mais ce désintéressement est peut-être moins méritoire qu'on ne le supposerait, car toutes les familles de la société se connaissent et sont alliées; chacun sait donc à quoi s'en tenir sur le présent et, sauf accident, sur l'avenir. Dès le lendemain du mariage, commence la vie sérieuse. En général, même point de voyage de noces; les hommes sont trop occupés par leurs affaires, administration de l'*estancia*, bureaux, maisons de commerce, banques, etc... Tout cela n'est-il pas fort digne d'estime?

Évidemment, je n'ai parlé que de la société. Comment un visiteur étranger qui ne passe que quelques semaines pourrait-il pénétrer au sein des familles de condition modeste ou moyenne qui sont en voie d'ascension, étant donnée la population si composite de ces pays nouveaux? A part les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement et que j'ai rencontrées dans les Écoles normales, ou celles que j'ai pu voir dans des asiles populaires, nul élément personnel d'appréciation ne me permettrait d'asseoir un jugement. Mais il m'est très agréable d'enregistrer celui qu'exprimait devant moi le ministre des relations extérieures, M. Pueyreddon : « Autant dire jamais, me disait-il, la jeune fille espagnole, même venue seule en Argentine, ne tourne mal. » De fait, nous fûmes extrêmement frappés, M. Le Goffic et moi, de la parfaite tenue de femmes et de jeunes filles que leurs charmes extérieurs pourraient inciter à la coquetterie; jamais, ni dans un salon, ni dans un cercle, ni dans une assemblée, nous n'avons surpris le moindre flirt, le moindre regard suspect. Nous tirions sans peine cette conclusion que nos vieilles traditions avaient du bon et que l'éducation ultra-moderne d'aujourd'hui n'ajoute rien, loin de là, à l'agrément du sexe féminin.

Une seule chose est à craindre : la déchristianisation. Là où la femme perd sa foi religieuse, elle compromet toute sa vie morale; les forces que sa passion contenue mettait au service du bien, elle s'en sert follement, dès qu'elle est déchaînée, pour satisfaire les plus dévergondés de ses désirs; elle va jusqu'au matérialisme le plus absolu; et, si la joie lui manque, elle se

réfugie dans la mort. Le suicide des jeunes filles est plus rare qu'aux États-Unis; il existe cependant, puisque, dans les quelques semaines que nous avons passées à Buenos-Ayres, trois jeunes filles de la meilleure société se sont tuées. Ombre douloureuse au tableau que nous avons tracé, et que nous voulons entièrement conforme à la vérité.

Il est une autre ombre qui porte, celle-ci, sur la vie privée ou publique d'une catégorie d'hommes d'affaires, par trop dépourvus de scrupules. A combien d'entre eux pourrait s'appliquer la parole que l'on disait du célèbre ministre du jeune Louis XV, le cardinal Dubois : « Il ne se vendit pas, il se laissa payer. » L'indulgence par trop générale avec laquelle on accepte certains actes marque un abaissement de la moralité. De tel individu que, sans calomnie, on pourrait qualifier d'escroc, ne se bornera-t-on pas souvent à dire, le sourire aux lèvres : « Il a été un peu vif, *un poquito vivo!* » Hélas! à ce point de vue, quel peuple est aujourd'hui sans péché et pourrait, la tête haute, jeter à d'autres la première pierre?

Le foyer argentin, je crois en avoir fourni la preuve, est donc l'égal des bons foyers d'Europe. Malgré certaines faiblesses, il n'a été désagrégé par aucun désordre interne et fondamental; il ne l'est pas davantage par des influences extérieures. L'homme et la femme n'ont pas, comme ailleurs, tendance à vivre séparément et hors de la maison. Le *Club*, je l'ai dit, n'existe pas pour les femmes. Pour les hommes, il n'est qu'un centre d'information et de réunion où gens de même monde se rencontrent volontiers à certains jours ou à certaines heures. Rien de plus distingué que le *Jockey Club* de Buenos-Ayres, composé des grands propriétaires ruraux, où j'eus l'honneur d'exposer les vraies tendances de la politique française, sous la présidence de l'homme infiniment élégant, courtois, éclairé, qu'est M. Anchorena. Au *Club social* de Rosario, nous fûmes reçus, M. Le Goffic et moi, — et avec quelle bonne grâce! — par toute la haute société de cette grande ville. Ce club, nous dit le président, représente la tradition. Ainsi comprise, une telle institution ne peut porter ni préjudice, ni ombrage à la famille; elle ne déplace pas le centre de la vie sociale.

La tradition! On nous en a parlé dans ce pays, si neuf quand on le compare aux nôtres, et je me suis efforcé de la montrer toujours vivante, tradition européenne dans son origine, et

qu'entretiennent ou renouvellent les fréquents voyages en Europe, à Madrid et surtout à Paris, de tous les Argentins à qui leur fortune permet d'aussi coûteux déplacements.

La tradition ! elles y tiennent plus que nous ne le pensons, ces vieilles familles argentines dont je viens de rappeler la forte constitution. Mais, précisément parce qu'elles y tiennent, elles sont saisies d'une inquiétude qui, si elle se trouvait un jour trop justifiée, pourrait les conduire à de fâcheuses résolutions. Elles voient de nouveaux riches, sans liens avec le passé, s'installer à côté d'elles et introduire dans la société des mœurs fort différentes des leurs ; elles voient des étrangers, à peine établis dans le pays, prendre part à la vie politique et les en exclure dans une certaine mesure ; elles voient de trop nombreuses recrues de toute origine grossir chaque jour les rangs de la plèbe urbaine, se refuser à prendre part à la mise en culture de terres qui réclament des bras, et cette plèbe cosmopolite aspirer à la Révolution. Alors, elles se laissent prendre à la pensée de réaliser leurs biens territoriaux, de multiplier et de prolonger leurs séjours en Europe, et même d'y revenir définitivement.

Nul malheur plus grand ne saurait atteindre l'Argentine qui serait non seulement découronnée de sa parure, mais privée du meilleur élément de stabilité sociale. Et, malgré un gain momentané, le malheur ne serait pas moindre pour les nations de l'Europe latine, mère de cette partie du Nouveau-Monde ; car ce qui fait la force et la valeur de nos relations, ce sont précisément les traditions qui nous sont communes ; pour que notre union subsiste et donne ses fruits, il importe que les traditions qui vivent ici vivent aussi là-bas ; elles ne vivront dans l'avenir que par ceux qui les ont vécues dans le passé.

ALFRED BAUDRILLART.

(A suivre.)

L'ENSEIGNEMENT

DE LA PHYSIOLOGIE

La physiologie est une science que j'ai aimée, et que j'aime encore, passionnément. L'analyse des mystères de la vie, vie de l'âme et vie du corps, est une étude dont on ne se peut lasser, dès qu'on a commencé à l'entreprendre. Ce n'est pas qu'elle soit simple. Non ! certes ! Elle est complexe et compliquée. Mais, par cette complication et cette complexité mêmes, elle stimule toujours et parfois satisfait les plus généreuses curiosités de l'esprit.

Et puis, elle s'étend très loin. Elle est étroitement liée à la physique et à la chimie dont elle constitue un fragment. Elle fait partie intégrante de la zoologie et de la botanique. Elle domine la psychologie. Enfin elle pousse ses prolongements profonds vers la médecine, l'hygiène, la thérapeutique, et même la sociologie. Il est donc juste qu'on voue à cette belle science un véritable culte.

Aussi convient-il qu'elle soit enseignée avec amour. Or je tâcherai ici, très brièvement, d'exposer comment un vieux professeur de physiologie conçoit ce noble enseignement. Quand on est au déclin de l'âge, il est bon de faire profiter les jeunes collègues d'une expérience laborieusement conquise, et d'une réflexion longuement méditée.

Mais j'ai un autre dessein aussi. Je voudrais montrer à quel point il est utile et même nécessaire à toute personne cultivée de posséder quelques connaissances élémentaires sur les conditions essentielles de notre fragile vie humaine. De toute évidence, ces notions sont rigoureusement indispensables aux étudiants en médecine. Mais l'homme du monde, *l'honnête*

homme, dans le sens qu'on entendait jadis, s'il ne veut pas rester dans un douloureux état d'infériorité intellectuelle, est tenu de savoir sur la vie de l'homme, des animaux, et des plantes mêmes, un peu plus qu'il n'est enseigné à l'école primaire.

I

L'objet d'un cours n'est pas le même que l'objet d'un livre. Me permettra-t-on de présenter quelques principes généraux qui dépasseront peut-être un peu la seule physiologie, et qui s'étendront à tous les enseignements?

Dans un livre de science, autrement dit dans un traité didactique, l'auteur a le devoir d'exposer tous les faits afférents à la science qu'il étudie, et cela avec plus ou moins de détails, selon l'étendue qu'il s'est proposé de donner à son ouvrage. Il a des citations à faire, des documents à apporter, des discussions à établir. Il n'est pas forcé de prendre parti. Son devoir est d'être impartial. Il n'a pas à rechercher une simplicité qui n'existe probablement pas; car des opinions multiples, contradictoires, toutes plus ou moins défendables, ont été, à divers moments et dans divers pays, émises par des savants éminents. Nul n'a une autorité suffisante pour faire de dangereuses éliminations.

C'est une autre affaire quand il s'agit d'un cours. Alors ce qu'il faut, avant tout, c'est frapper l'esprit des auditeurs, de manière à leur imposer, en se répétant, une idée simple, une notion fondamentale qui sera dominatrice. Il importe que cette doctrine, condensée en une phrase, si possible, se grave dans la mémoire de chaque étudiant avec assez de force pour qu'il ne l'oublie plus jamais, même au bout de longues années. Il faut qu'après chaque leçon l'auditeur ait retenu non pas une multitude disparate, incohérente, de faits, de dates, de chiffres, de noms, tous documents qui traînent dans les ouvrages classiques, mais une ou deux grandes vérités élémentaires, primordiales, vivantes en son souvenir, durant tout le cours d'une vie professionnelle, encombrée de notions diverses, et agitée par des soucis renaissants.

Et en effet le professeur doit être convaincu que la plupart des paroles qu'il prononce tomberont dans le vide, malgré tous ses efforts. Jadis un de mes maîtres disait plaisamment que les

étudiants ont un tube creux allant d'une oreille à l'autre, de sorte que la parole reçue par une oreille passe par ce canal, et s'évanouit dans l'espace sans laisser aucune trace de son passage.

Or il faut qu'au moins un ou deux des enseignements donnés par le professeur aient assez de vigueur pour s'arrêter en route et ne pas cheminer dans ce pernicieux conduit.

A vrai dire, ne soyons pas trop exigeants. Si le tiers de mes auditeurs a retenu définitivement un seul des axiomes ou des principes que j'ai, à force de répétitions et de clarté, essayé de démontrer et de soutenir, je m'estime satisfait. Je n'ai pas perdu mon temps.

Chaque leçon doit comporter un axiome lapidaire, qui sera comme le point central autour duquel maint développement pourra évoluer. Cette vérité simple sera l'objet essentiel de la leçon. Les contradictions, les critiques, les discussions, les chiffres, pourront plus tard se ranger en bon ordre autour de cette loi directrice.

Ce que je dis ici ne s'applique pas à la physiologie seule. On ne me traitera pas d'outrecuidant, si j'étends au delà de la science que j'ai mission d'enseigner ma conception d'un juste enseignement.

Le professeur doit instruire, cela va sans dire. Mais il doit aussi intéresser et convaincre. Les professeurs allemands ont en général une méthode que je regarde résolument comme détestable; ils ont préparé un cours écrit, très savant et très complet sans doute, et ils croient, en le récitant textuellement sans y rien changer, avoir rempli leur tâche. Sans doute ils s'épargnent ainsi la peine d'une préparation laborieuse suivie d'un effort oratoire assez dur. Pourtant la lecture d'un cours n'est ni récréative, ni peut-être même instructive, pour les auditeurs de ce cours. Les élèves prennent des notes, transcrivent des chiffres, copient des courbes. Soit. Mais le professeur pourrait être avantageusement remplacé par un phonographe, puisque rien de nouveau, rien de vivant, ne se dégage de cette leçon monotone et prévue.

Vraiment oui, le professeur doit être plus qu'un très bon dictionnaire. Il doit être non seulement un enseigneur, mais un orateur, parler avec quelque passion, persuader, presque émouvoir, convaincre, et faire passer sa conviction et son

ardeur dans l'esprit des jeunes gens qui l'écoutent. Qu'il s'agisse de la vitesse de la lumière, ou des combinaisons du chlore avec le phosphore, ou des métamorphoses d'une larve, ou de l'action des nerfs pneumogastriques, il faut mettre un peu d'enthousiasme et de chaleur, maintenir l'attention de son auditoire par la clarté de la démonstration, par la vigueur des formules, par l'énergie de la parole; car, si le professeur ne procède pas ainsi, son cours est inutile. Autant vaut pour l'étudiant aller s'asseoir dans une des riches bibliothèques de nos Facultés, et là, froidement, posément, la plume à la main, prendre des notes, compulser des documents.

Qu'il s'agisse d'une leçon de physiologie, ou de chimie, ou de physique, ou même de mathématiques, l'étudiant doit en emporter une conclusion formelle qui se dégagerait péniblement des rayons d'une bibliothèque.

Il faut bien connaître le caractère des étudiants. Ils sont dociles, mais modérément laborieux. Ils ont un souci presque unique, c'est celui de l'examen, passé avec un minimum de travail et un maximum de succès. Nous devons donc faire un grand effort pour les intéresser à ce qui n'est pas immédiatement l'objet de cette préoccupation menaçante, vraie épée de Damoclès à laquelle ils pensent beaucoup trop.

D'ailleurs ils sont timides, n'osant guère aborder le maître, ni lui demander conseil. Ils ont, bien à tort, crainte de paraître ridicules en soumettant quelque objection, en imaginant quelque idée qu'ils croient nouvelle. Nous avons donc à ne pas les effaroucher. Le maître doit s'ingénier à ne pas faire acte d'autorité. Qu'il tâche, s'il se peut, de ne pas être trop distant, Qu'il s'efforce à rivaliser de jeunesse avec ses jeunes amis. Qu'il bannisse tout dogmatisme, toute affectation de discipline. Qu'il leur laisse toute liberté de pensée et de critique. C'est par la force de la démonstration, et non par l'autorité magistrale (*magister dixit*), qu'on va entraîner les convictions. Ce fut la méthode de Würtz, de Sainte-Claire-Deville, de Lacaze-Duthiers, de Claude Bernard. C'est la vraie méthode française, méthode souple et féconde, qui nous met bien loin des formes pédantesques et impérialistes qu'on trouve dans d'autres pays.

Plus que toutes les autres sciences, la physiologie se prête à des incursions familières, des digressions, des aperçus divers;

car elle touche à tous les grands problèmes humains. Sans doute, le vrai physiologiste doit être un technicien, et même un technicien consommé; mais il doit avoir des lumières sur presque toutes les autres sciences, ne rester étranger ni à la médecine, ni à la psychologie, ni même aux sciences sociales, car tout ce qui est de l'homme et de l'être vivant fait partie de notre programme.

Et, en traçant ici le tableau de ce que doit être le professeur, j'ai quelque regret : c'est de n'avoir pu réaliser qu'incomplètement mon rêve. Je l'ai tenté souvent ; j'y ai tourné tous mes efforts. Mais j'ai été loin de cet idéal entrevu. Je serais trop heureux si j'avais seulement pu en approcher.

II

Maintenant, pour ne pas rester dans le vague, pour atténuer par des exemples concrets ce qu'il y a d'abstrait dans ces considérations générales, je prendrai quelques propositions simples qui, suivant moi, sont la base de toute la physiologie. Elles sont exposées dans tous les livres, mais tellement enveloppées, comme il convient d'ailleurs, de faits particuliers, de détails à la fois utiles et encombrants, qu'elles ne sont pas, à mon humble avis, mises en suffisante lumière. Il faut les dégager, leur donner du relief. Une fois que l'auditeur les aura bien comprises, il pourra s'initier facilement aux données plus techniques, lire dans les traités classiques, dont quelques-uns sont excellents, les détails minutieux qui compléteront les notions essentielles. La tâche du professeur aura été de séparer ce qui est accessoire et ce qui est fondamental.

Qu'on ne s'attende pas à trouver des idées originales. Celles que je vais présenter sont cruellement banales. Mais le professeur, s'il doit être original, quant à la forme du discours et de l'exposition, est tenu d'insister, plus que dans un livre, sur ces vérités communes, classiques, évidentes, celles qui vont constituer la forte trame des connaissances physiologiques nécessaires aux médecins. Et même à d'autres qu'aux médecins. Ces vérités simples, lumineuses, donneront à tout homme instruit une notion abrégée, mais claire, de la physiologie actuelle.

C'est presque le sommaire d'un cours de physiologie que je tracerai ici. Je tâcherai de n'être ni trop technique, ni trop

vulgaire, et d'intéresser à ces propositions générales tout individu désireux de savoir les lois principales qui gouvernent notre machine vivante.

1° Le créateur de la physiologie, c'est Lavoisier. Avant Lavoisier, il n'y avait sur la fonction des êtres vivants que des incompréhensions et des erreurs. On parlait de sensibilité, de mouvement, de nutrition, mais l'origine première de toutes ces forces demeurait mystérieuse. La nature de la vie était une énigme. Assurément, elle l'est encore, mais combien moins! Un pas gigantesque a été fait.

Lavoisier arrive, et, par une décisive et simple expérience, il prouve que tout phénomène vital est accompagné d'une combustion, que, par conséquent, un phénomène vital est un *phénomène chimique*. Aussitôt tout devient clair. Cette masse minuscule de matière et de conscience jetée dans l'immense Cosmos, et qui est l'être vivant, dégage de l'énergie, parce qu'elle est un réservoir d'énergie chimique, et d'une énergie qui, dans la nature vivante, suit les mêmes lois que dans la nature inanimée. Entre la chimie de l'être vivant et la chimie de la matière brute, nulle différence essentielle. Il n'y a pas deux chimies, a dit plus tard Claude Bernard.

C'est Lavoisier qui a réalisé la plus belle expérience de toute la physiologie. Un animal est placé dans un calorimètre. On mesure la chaleur qu'il dégage, puis on dose les quantités de carbone qu'il brûle, et d'oxygène qu'il consomme, et on constate qu'elles sont proportionnelles aux quantités de chaleur dégagées.

C'est très simple, c'est banal, c'est enseigné à l'école primaire. Mais avant Lavoisier on n'avait pas la plus misérable notion de cette banalité. Et que de déductions profondes peuvent se tirer de cette expérience! Je ne vais pas les mentionner ici, même sommairement, mais j'espère que tous mes lecteurs auront compris ce que je ne cesse de répéter, c'est que l'initiateur de la physiologie, c'est Lavoisier, parce qu'il a donné, en termes peut-être un peu moins explicites que mes paroles, cette formule souveraine de la vie : *la vie est un phénomène chimique*.

Or cela est d'autant plus nécessaire à dire que pour beaucoup de physiologistes, notamment ceux d'Allemagne et d'Angleterre, le prépondérant rôle de Lavoisier est douloureusement méconnu·

Il faut lui rendre enfin justice. Ne craignons pas d'introduire dans un cours des notions historiques. Soyons équitables pour nos devanciers, et particulièrement pour notre grand compatriote qui a fait sortir la lumière des ténèbres, et qui a mis de l'ordre dans le chaos.

Alors essayons de pénétrer l'état d'âme des physiologistes qui ne connaissaient pas l'oxygène. Ils osaient attribuer la chaleur du corps, soit aux frottements des globules du sang contre les parois des vaisseaux, soit à un principe calorifique, imaginaire, inexplicable, incompréhensible, inséré dans le cœur. Quelles inepties ! Nulle science n'était possible. Mais, à partir du moment où fut comprise la respiration, phénomène chimique analogue à la combustion du charbon, la physiologie est devenue une science positive.

La vie est un phénomène chimique. Tout de suite les étudiants comprendront alors que notre science, et par conséquent la science médicale, a pour base la physico-chimie. Platon dit quelque part qu'à l'entrée des écoles de philosophie on doit inscrire cette parole : « Nul n'entre ici s'il n'est géomètre. » Je dirais volontiers qu'à l'entrée d'un laboratoire de physiologie, et peut-être même d'une salle d'hôpital, on devrait inscrire : « Nul n'entre ici s'il n'est chimiste. »

2° Maintenant voici une autre très simple formule. Je l'ai répétée à satiété, mais je ne craindrai pas de la redire ici une fois de plus.

Dans un organisme pourvu de système nerveux, une *cellule retentit sur toutes les autres, et toutes les autres retentissent sur elle.*

Il ne s'agit pas, bien entendu, des végétaux, chez lesquels le système nerveux est absent, mais des animaux, invertébrés ou vertébrés, qui constituent non un amas de cellules, mais encore, grâce au système nerveux, un organisme qui est une individualité. La solidarité de toutes les parties vivantes d'un animal est établie par le système nerveux qui relie les unes aux autres.

De cette solidarité, on pourrait citer maints exemples. C'est toute la théorie des actions réflexes qu'elle implique, comme celle de la sensibilité, celle du mouvement, celle de la nutrition.

Mais, pour que les élèves ne s'égarent pas dans des formules abstraites, il faut prendre des exemples. Je vais en choisir un

presque au hasard pour illustrer (comme on dit parfois) ma démonstration.

Un grain de poussière tombe dans l'œil, excite anormalement les cellules de la conjonctive (sensible grâce au nerf de la cinquième paire qui les innerve). Alors soudain tout l'organisme est ébranlé. Pour la protection de l'œil, la conjonctive rougit; les paupières se ferment; une sensation douloureuse émeut la conscience; il y a congestion de certains organes, anémie de certains autres; la respiration se modifie dans son rythme et dans sa fréquence; les battements du cœur se précipitent; les sécrétions digestives sont arrêtées. Toutes les parties de l'individu sont ébranlées par l'atteinte portée à un de ses éléments. L'excitation cesse d'être localisée. Elle irradie. Elle se généralise. *Une cellule a retenti sur toutes les autres.*

Inversement, toutes les cellules de la muqueuse conjonctivale vont subir les effets de l'excitation traumatique, même très lointaine, d'un organe quelconque de l'individu. Il y aura alors congestion ou anémie de la conjonctive, dilatation ou rétrécissement de la pupille, peut-être écoulement de larmes. *Toute cellule de l'organisme va retentir sur les cellules de la conjonctive.*

Un exemple plus saisissant encore nous est donné par les réflexes portant sur le cœur : toute excitation périphérique va retentir sur le cœur, et inversement tout changement dans la contraction du cœur va modifier la circulation et la nutrition de toutes les parties de l'organisme.

On peut comparer un être vivant, dont toutes les cellules sont reliées les unes aux autres par des filaments nerveux (qui en font un être individuel), à la solidarité des divers êtres humains disséminés à la surface de la planète terrestre et réunis entre eux par les fils télégraphiques qui avertissent immédiatement tous les hommes de ce qui se passe sur la terre. Grâce à la télégraphie, un événement retentit sur tous les hommes, et chacune de ces individualités humaines par la télégraphie peut retentir sur toutes les autres individualités.

C'est la solidarité des cellules qui constitue l'individualité de l'être.

3° Nous arrivons maintenant à une autre proposition, plus embarrassante, plus mystérieuse. Le chimisme, autrement

dit la vie, de chaque cellule, est sous la dépendance du système nerveux; ce qu'on peut résumer par la formule suivante : *les phénomènes intracellulaires sont réglés par le système nerveux.*

Nos cellules ne se comportent donc pas comme un simple amas de cellules, comme une colonie de microbes par exemple, végétant dans un bouillon de culture. Nous ne sommes pas monocellulaires. Nous avons des organes différents, et, dans chacun de ces organes, des cellules très différentes, mais solidaires les unes des autres et unies entre elles. Au contraire, dans un amas de cellules microbiennes, chaque microbe vit isolément, sans recevoir l'influence des cellules voisines, sinon par les substances chimiques que celles-ci détruisent ou produisent.

Chez tout individu vivant, aussi bien chez les êtres inférieurs, comme les cœlentérés et les mollusques, que chez les êtres supérieurs, plus élevés dans la hiérarchie zoologique, le système nerveux commande souverainement à la nutrition des cellules. Si l'on en doute, c'est qu'on n'a pas réfléchi au fait le plus vulgaire de toute existence animale : la contraction du muscle. Un ordre parti des centres nerveux va, par un mécanisme (qui d'ailleurs est profondément incompris encore), forcer le muscle à se contracter, c'est-à-dire à modifier soudain sa nutrition, à brûler du sucre, et à consommer de l'oxygène. L'irritation du nerf moteur retentit sur la nutrition musculaire : une combustion brusque se produit alors, aussi soudaine que l'explosion d'une cartouche de dynamite dans laquelle passe un courant électrique. Rien ne peut mieux prouver l'action du système nerveux sur le chimisme cellulaire que l'exemple de la contraction musculaire.

Que nous ayons pénétré la nature de cette action, c'est une autre affaire. Mais, avant d'expliquer, il faut constater. La vie des cellules est réglée par le système nerveux, comme le prouve l'exemple du muscle qui par la volonté se contracte.

Eh bien! sur toutes les autres cellules le nerf exerce une action analogue, moins facile à voir, mais tout aussi réelle. Sur les glandes, il détermine une plus active sécrétion et provoque la formation de substances chimiques spéciales.

Ainsi toute la vie de l'être compliqué qu'est un animal, être à la fois individuel et pluricellulaire, se trouve sous la dépendance de son système nerveux. Assurément les diverses cellules ont leur autonomie, mais cette autonomie n'est pas

complète, car le système nerveux est le régulateur, tantôt frénateur, tantôt excitateur, du chimisme cellulaire.

Une fois que les étudiants auront bien compris cette grande loi générale, il leur sera facile d'en trouver de multiples applications. Ils ne s'étonneront plus de voir des irritations psychiques déterminer l'afflux du suc gastrique dans l'estomac, ou la piqûre du quatrième ventricule (bulbaire) produire de la glycosurie, ou l'irritation de la corde du tympan faire affluer abondamment la salive, et même ils comprendront comment une douleur, physique ou morale, fait couler les larmes de nos yeux.

Nous n'avons pas à étudier ici, dans leurs intéressants et touffus détails, les recherches ingénieuses qui ont été faites de toutes parts pour élucider les mécanismes par lesquels la cellule nerveuse est stimulatrice de la nutrition. Ce n'est pas un livre de physiologie que nous écrivons ici. Nous avons voulu seulement indiquer une loi fondamentale, absolument démontrée, quoique absolument incompréhensible, loi qu'il y a intérêt à répéter souvent aux élèves pour qu'ils puissent grouper autour de ce phénomène primordial les faits particuliers, innombrables, qui dérivent de lui comme les rameaux d'un chêne sortant du tronc pour s'épanouir en branches et en feuillages.

Disons-le avec une grande force, car on ne se rend pas compte suffisamment de cette vérité. *Il n'est pas nécessaire d'avoir compris pour savoir.* Si nous limitions notre science aux phénomènes compris d'une manière adéquate, nous serions forcés de nous taire toujours. Avouons humblement que nous n'avons rien compris à aucun des mystères de la vie. C'est déjà beaucoup que d'avoir découvert un phénomène. Ne demandons pas à la science, que ce soit la physique, ou la chimie, ou la physiologie, de nous donner l'explication intégrale des faits qu'elle a établis.

Donc nous ne pouvons guère aller au delà de cette simple constatation qu'il y a des nerfs glandulaires, trophiques, musculaires, qui sont maîtres de la vie des cellules. Nous le démontrons : nous ne l'expliquons pas.

En tout cas, il faut qu'on soit bien convaincu de cette loi mystérieuse : le système nerveux règle toute nutrition : par conséquent une solidarité étroite réunit les éléments hétérogènes et lointains de l'organisme que nous appelons un individu, à cause de cette solidarité même.

4° *La vie des cellules est une vie intérieure, et* (dans une très large mesure) *indépendante du milieu ambiant.*

Il en est des cellules comme de notre pensée. En dépit du tumulte extérieur, des variations de la température, du brouhaha qui nous entoure, des repas et des repos, nous suivons notre pensée qui maintient résolument sa course personnelle. *Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt!* De même nos cellules, celles du foie, ou du rein, ou des muscles, ou des muqueuses, malgré un afflux sanguin plus ou moins riche en telles ou telles substances, poursuivent leur carrière normale. Elles ne consomment, en fait d'aliments, que ce qui leur est nécessaire. Un individu raisonnable, — peut-être les animaux sont-ils à cet égard plus raisonnables que les hommes, — devant une table abondamment pourvue, ne prendra que ce qui convient à son appétit. Qu'il ait devant lui cent grammes ou cent kilogrammes, il ne va ingérer que la quantité d'aliments conforme à ses besoins.

Les cellules font de même. Qu'elles aient trop de chlorure de sodium ou trop d'oxygène, elles ne consommeront ni plus de chlorure de sodium, ni plus d'oxygène que ce qui leur est normalement nécessaire. Dans un milieu suroxygéné nous ne brûlons pas plus de carbone. L'expérience a été faite de toutes les manières; elle a donné toujours les mêmes résultats.

Après que mes illustres maîtres, Claude Bernard et Brown-Séquard, eurent découvert les vaso-moteurs, qui modifient la circulation dans les tissus, tous les physiologistes ont pensé aussitôt que, suivant l'anémie ou la congestion des organes, l'intensité des phénomènes chimiques vitaux allait se trouver modifiée de fond en comble. Mais de fait il n'en est pas ainsi. Les anémies et les congestions changent à peine la vie intracellulaire. Tout en étant soumise à l'influence régulatrice et frénatrice du système nerveux, la cellule de l'individu se comporte comme une cellule microbienne. Si la température est constante, son chimisme ne se modifie pas (pourvu qu'elle ait des aliments en quantité suffisante). Voilà la loi générale de toute vie cellulaire. Autrement dit encore, et c'est la formule que je propose : chaque cellule, et, par conséquent, chaque organe a son chimisme normal, indépendant et constant.

5° Mais cette indépendance n'est pas absolue.

Nous avons vu plus haut que le système nerveux règle la

nutrition cellulaire. Une autre condition aussi modifie profondément la vie cellulaire, c'est la température. La constance de la vie cellulaire intérieure ne s'applique qu'au cas d'une température constante. De là cette autre loi, solidement établie : *l'intensité de l'échange nutritif croît avec la température.*

Alors tout de suite une différence fondamentale apparaît entre les êtres dont la température est constante (homéothermes) et ceux dont la température est variable (hétérothermes ou animaux à sang froid). Pour les animaux à sang chaud, la vie cellulaire est constante. Car, grâce à d'admirables mécanismes, la température ne varie pas, quelles que soient les variations du milieu extérieur. Nous ne sommes pas comme les animaux à sang froid, dont la température change avec celle de l'ambiance. Chez nous, le foie, le cerveau, le rein, fonctionnent toujours dans des conditions thermiques identiques. Au contraire, chez les hétérothermes, plus la température est élevée, plus la vie est intense. Les cellules ont une vie intérieure constante. Certes, mais elle n'est constante que si la température, elle aussi, est constante.

D'innombrables déductions résultent de cette loi. Combien il est intéressant de les exposer, de montrer, par des courbes schématiques et éloquentes, que chez l'animal à sang froid la température extérieure, à mesure qu'elle élève la température organique, fait croître les échanges; tandis que, chez les homéothermes, la courbe de l'activité chimique est inverse avec les variations de la température extérieure. Plus le milieu extérieur est chaud, moins nous avons besoin de faire de chaleur : par conséquent, notre consommation d'oxygène va en diminuant à mesure que la température du milieu ambiant s'élève.

Là encore, il faut insister pour montrer à quel point la vie est analogue à un phénomène physico-chimique; plus qu'analogue, identique. Si l'on met dans un flacon un mélange d'acide sulfurique et d'alcool, la quantité de sulfate d'éthyle qui se forme (éthérification) croît régulièrement avec la température du mélange. De même, les combustions chimiques, qui constituent la nutrition des êtres, vont en s'intensifiant à mesure que la température organique s'élève.

Ces lois générales, au milieu du dédale des faits particuliers, sont le fil sauveur d'Ariane.

6° La solidarité étroite des cellules reliées à un centre qui est le système nerveux n'empêche nullement la forte autonomie des différents organes et des différentes cellules, et cette autonomie apparaît en toute évidence au moment de la mort.

Dès que le système nerveux a perdu sa vitalité, toute solidarité disparaît; les cellules poursuivent isolément leur existence, et, suivant une excellente formule d'Engelmann : *si elles vivent ensemble, elles meurent séparément.*

C'est qu'en effet, la résistance vitale des diverses cellules est bien loin d'être la même. Il y a entre elles une hiérarchie, pour la résistance à la mort. Certaines sont très fragiles, par exemple celles du système nerveux central. Dès que l'oxygène leur fait défaut, elles meurent, et meurent en moins d'une minute. D'autres cellules, au contraire, sont très résistantes : les cellules musculaires ne perdent vie qu'au bout d'une heure, les cellules épithéliales durent plus longtemps ; les cils vibratiles, quarante-huit heures après la mort de l'individu qui les porte, ont conservé toute leur vibratilité.

Le mot *mort*, tel qu'on l'entend sans épithète, signifie en réalité *dissociation de l'individu* par suite de l'anéantissement du système nerveux qui réunissait sous son sceptre les diverses parties dont se compose un être vivant.

Il est un cas où cette hiérarchie des cellules a un intérêt tout spécial, c'est lorsqu'il s'agit de comparer entre eux les divers éléments constitutifs du système nerveux. Que le professeur ne craigne pas de s'appesantir sur cette différence entre les différentes cellules nerveuses; car, grâce à une analyse approfondie, il pourra facilement faire comprendre et retenir les phénomènes compliqués de l'asphyxie, de la syncope, de l'hémorragie, de l'anesthésie, et même de toutes les intoxications.

Nous devons admettre qu'il y a dans le système nerveux des cellules *psychiques* servant à l'idéation, au raisonnement, à la mémoire; des cellules *médullaires* présidant aux actions réflexes ; des cellules *bulbaires* qui gouvernent la respiration et le cœur; des cellules *ganglionnaires* qui sont dans le cœur, dans les viscères, dans les muscles; et enfin des cellules *conductrices* qui forment les filaments nerveux, moteurs ou sensitifs, centrifuges ou centripètes. Or il y a une hiérarchie de fragilité entre ces diverses cellules nerveuses, lesquelles sont d'ailleurs beaucoup plus sensibles aux intoxications et aux

anémies que toutes les autres cellules du corps. Cette hiérarchie se caractérise par une robustesse plus ou moins grande, une survie plus ou moins prolongée à l'absence d'oxygène, une résistance plus ou moins forte aux poisons.

Qu'il s'agisse d'asphyxie, d'anémie ou d'hémorragie, les cellules qui meurent les premières, ce sont toujours les cellules psychiques. Ainsi, au début de l'anesthésie, l'intelligence, la mémoire, la conscience disparaissent; à une deuxième période, ce sont les réflexes; à une troisième période, les mouvements respiratoires; à une quatrième, les mouvements du cœur et du système gastro-intestinal. C'est bien plus tard que disparaît le pouvoir conducteur des nerfs.

Voilà des idées un peu schématiques, mais cependant rigoureusement conformes à la réalité des faits; et il convient de les présenter sous différentes formes, pour donner à l'étudiant des notions sommaires, autour desquelles il placera maintes déductions médicales ou chirurgicales. Ainsi il n'aura pas un grand effort de mémoire à faire, parce que les faits particuliers se déduisent du grand principe de la hiérarchie des tissus. Les idées filles viennent se ranger autour de l'idée mère, comme les cristaux viennent en bon ordre se disposer autour d'un axe central, point de départ de la cristallisation.

7° Quand on s'adresse à des étudiants en médecine, il est bien évident qu'il faut leur parler souvent de pathologie expérimentale. De fait, la pathologie et la thérapeutique expérimentales ne sont guère que des chapitres de la physiologie.

Il est de la plus haute importance que les futurs médecins ne considèrent pas la physiologie comme une science indépendante de l'art médical. Croire qn'on peut comprendre les phénomènes morbides sans être instruit des phénomènes normaux de l'organisme, c'est une absurdité que personne n'ose plus soutenir, après Claude Bernard et Pasteur, un sacrilège qu'il n'est plus permis de commettre.

Pour prendre un exemple humoristique, comment jugerait-on un horloger qui dirait : « Je vais réparer votre montre; mais, quant à savoir comment marche une montre non détraquée, je l'ignore totalement. Je ne m'occupe que des montres malades. » Cet étonnant horloger ne nous inspirerait qu'une confiance mitigée. Pourquoi aurait-on plus de confiance

dans le médecin qui dirait : « Je ne tiens à connaître, dans leurs conditions normales, ni la digestion des aliments, ni la contraction du cœur, ni les lois des réflexes, ni le mécanisme de la respiration ; je ne suis compétent que lorsque les organes sont malades ; car je sais soigner les maladies de l'estomac, du cœur, de la moelle et des poumons. »

Le plus grand physiologiste après Lavoisier, ce fut certainement Claude Bernard. Or Claude Bernard a passé toute sa laborieuse existence à essayer de faire pénétrer parmi les médecins cette idée, révolutionnaire en 1855, que les maladies sont connues par l'expérimentation plus peut-être que par la clinique, sans qu'il y ait d'ailleurs le moindre antagonisme entre la clinique et l'expérimentation. Car ceux qui opposent la clinique à la physiologie n'ont pas compris un traître mot, soit à la clinique, soit à la physiologie.

Cela dit, et dit avec énergie, le professeur doit aborder un des plus grands problèmes de la médecine, la fièvre.

L'étude de la fièvre va nous montrer à quel point la médecine et la physiologie sont étroitement unies.

Définissons la fièvre sans entrer dans des subtilités : *une température organique plus élevée que la température normale*. Laissons de côté la fréquence du pouls et de la respiration, le malaise, le frisson, la sudation, l'asthénie, tous symptômes concomitants et accessoires, et analysons le symptôme essentiel de la fièvre, c'est-à-dire, si l'on veut un mot grec simple et expressif, l'hyperthermie. Il s'agit d'en déterminer la cause et le mécanisme sans s'égarer dans l'exposé des expériences (qui pourraient faire un gros volume) et des théories (qui feraient un volume plus gros encore), sur le mécanisme de l'hyperthermie fébrile. Malgré tout ce qui a été écrit sur le sujet, rien n'est plus simple.

A l'état normal, notre température est stable ; car certains éléments du système nerveux sont agencés de manière à constituer un appareil régulateur qui proportionne exactement les dépenses aux recettes et les recettes aux dépenses. C'est un budget supérieur à tous les budgets de ce monde : il est en parfait équilibre, à toutes les minutes de notre existence.

Que la température extérieure soit basse ou élevée, peu importe. Notre température ne varie pas. Les moissonneurs travaillant au grand soleil de juillet, ou les marins naviguant dans les mers arctiques, ont la même température de 37°. Le

bulbe rachidien, par des dispositions savantes, trop longues à expliquer ici, remplit exactement son office. Tout individu bien portant garde sa température normale en dépit des intempéries et du travail musculaire.

Mais il n'en est pas de même chez les fébricitants, *car la fièvre a détraqué l'appareil régulateur de la chaleur.*

Et c'est tout. Rien n'est plus simple à comprendre et à retenir. Il n'y a pas à accumuler des expériences disparates, innombrables, contradictoires. La fièvre est une perversion de l'appareil thermo-régulateur.

Il n'est pas détruit, mais il est perverti. Il continue à régler la température, mais il la règle à un niveau qui n'est pas le niveau normal. Chez les fébricitants comme chez les individus bien portants, la température continue à être réglée par le système nerveux. Elle est donc toujours plus élevée le soir que le matin. Chez le normal, de 36°5, le matin à 37° 5 le soir; chez le fébricitant, de 38°,5 le matin à 39°,5 le soir. Bien entendu, selon l'intensité de la fièvre, toutes les variations sont possibles de 38° à 42°. Mais toujours, sauf rares exceptions, les malades ont un degré de plus le soir que le matin.

On peut comparer le corps à une étuve à gaz disposée pour que la température en soit réglée à un niveau constant. Par suite d'un vice quelconque de son régulateur, le niveau constant s'est déplacé : c'est 39° au lieu de 37°; mais la régulation subsiste tout de même.

Cette assimilation de notre appareil régulateur à une étuve régulatrice est féconde en enseignements. Si les étudiants l'ont bien comprise, elle est tellement nette et, j'oserais dire, tellement amusante, qu'ils ne l'oublieront plus.

Souvent je dis à mes élèves : quand, médecin, vous serez appelé auprès d'un malade, vous pourrez parfaitement passer pour prophète, ce qui n'est pas un mince avantage, en partant de ce principe que le système nerveux est toujours assez puissant pour régler la température au niveau qu'il désire. Or vous allez sans peine savoir ce que veut le système nerveux. Si votre malade a froid malgré son hyperthermie de 40°, s'il frissonne, s'il s'entoure de couvertures, c'est que sa température n'est pas encore assez élevée; c'est que son système nerveux régulateur, perverti par la fièvre, demande plus de 40°. Or le système nerveux va tout faire (et avec succès), pour que la

température organique monte à 41°, niveau voulu par lui, de sorte que, si un malade frissonne, vous pouvez être certain que tout à l'heure il va avoir acquis un demi-degré ou même un degré de plus.

Au contraire, s'il a la sensation de chaud, s'il transpire abondamment, soyez convaincus que sa température est trop élevée, donc que le système nerveux va l'abaisser; et que, dans une heure ou deux, il n'aura plus 39°5, mais 39°, puisque le système nerveux prend déjà des mesures à cet effet.

Il faut ensuite insister sur la cause de la fièvre, mais sans entrer dans les effarantes bibliographies de ce grand problème tant agité. Pourquoi ce dérèglement de l'appareil régulateur de la chaleur? Un mot suffira. *C'est une intoxication, et une intoxication microbienne.* Les poisons sécrétés par les microbes ont, presque seuls parmi les divers poisons, le redoutable privilège d'agir sur le bulbe rachidien thermo-régulateur de manière à modifier cette régulation. Qu'un staphylocoque se développe dans un abcès ou sur une muqueuse, et voilà aussitôt les toxines qu'il sécrète qui vont empoisonner le bulbe rachidien, troubler la régulation thermique et donner la fièvre.

Ce sont là des notions simples, presque simplistes, que l'étudiant peut et doit retenir, tandis que, si on lui énumère toutes les expériences, contradictoires et incertaines, entreprises pour élucider la pathogénie de la fièvre, on ne fera que mettre confusion et scepticisme dans son esprit.

8° Le désir de la simplicité, le souci de donner aux étudiants en médecine des notions qui leur serviront pour la pratique de leur art doivent faire insister sur la constitution chimique du lait et l'alimentation des enfants nouveau-nés.

Un médecin, dans sa longue carrière, ne peut guère espérer que son talent arrache à la mort un très grand nombre de malades. Un vieux médecin disait jadis à mon père : « Quand la maladie est maligne, c'est que le médecin ne l'est pas. » Hélas! cette phrase n'est qu'une phrase, et qui dissimule mal une énorme erreur. Certaines maladies infectieuses sont d'emblée, dès les premières heures, tellement graves, que toute thérapeutique est impuissante à conjurer le mal. Malgré les sérothérapies, les antitoxines, les antithermiques, l'infection suivra sa voie fatale avec une rapidité inexorable.

Heureusement, le médecin n'est pas toujours ni aussi désarmé, ni aussi impuissant. Pourtant, je ne crois pas exagérer en disant qu'il n'est pas très puissant, et que le plus souvent, si le malade guérit, il aurait guéri tout de même sans les secours médicaux.

Mais il y a un cas dans lequel le médecin exerce une influence décisive sur les vies humaines. Alors, par ses conseils, par ses indications, par ses prescriptions, il va pouvoir donner la vie ou la mort. Il s'agit des jeunes enfants nouveau-nés, dont la vie fragile dépend uniquement de l'alimentation. Mal alimentés, ils vont fatalement périr. Avec une alimentation convenable, ils vont vivre.

Or la seule alimentation rationnelle du nouveau-né, c'est le lait de femme, c'est-à-dire le lait maternel. Mon ami le professeur Pinard a fait, en grosses lettres, inscrire dans sa clinique ces paroles admirables, que tout médecin doit méditer : *L'enfant a droit au lait de sa mère*. Voilà qui est bien entendu. Voilà qui doit être dit et répété. Mais, quand la mère ne peut pas allaiter, ce qui est fréquent, que faire ?

Alors, un peu de science physiologique est nécessaire.

Avant tout, il faut savoir la composition normale du lait, et, comme les médecins, et surtout les étudiants, ont horreur des chiffres, je leur donne une notion schématique mnémotechnique qui leur permettra sans peine de retenir la composition du lait : 4 pour 100 de sucre, 4 pour 100 de beurre, 4 pour 100 de matières azotées et 1 pour 100 de sels. Il faut insister sur la composition du lait, montrer l'influence des vitamines, parler du chauffage, comparer les laits des différents animaux, préciser la quantité de lait qu'un enfant doit prendre, connaître le croît normal, et nécessaire, de son poids. Tout cela doit être répété, aussi bien aux cours de physiologie qu'aux cours de chimie physiologique, pour être redit plus tard, et aux cours d'accouchement, et dans les cliniques pédiatriques, et dans les cliniques d'accouchement. On ne peut en dire ni trop, ni même assez, sur ce sujet ; car la mortalité des enfants nouveau-nés, le grand scandale de notre hygiène sociale, est due uniquement à un vice d'alimentation.

Cette étude de physiologie touche de très près à la sociologie et à l'économie politique. Mais pourquoi le médecin n'aurait-il pas le droit d'intervenir ? N'est-ce pas son strict

devoir de diminuer, puisqu'il le peut, cette désastreuse hécatombe des jeunes enfants? Notre natalité est misérable, mais nous sommes à peu près désarmés pour la combattre, tandis qu'il ne tient qu'à nous d'enrayer la mortalité infantile, qui est une honte.

9° Le professeur de physiologie non seulement peut faire incursion dans la sociologie, mais il peut aussi aborder la philosophie et presque la métaphysique. Je m'explique, car je n'ai aucune sympathie pour la métaphysique, à laquelle je n'ai jamais compris grand chose.

Pourtant, dans un cours de physiologie, on ne peut passer sous silence la finalité des organes. D'ailleurs, je n'ignore pas que cette finalité a été bien souvent rendue ridicule, aussi bien par ceux qui l'ont défendue avec des arguments ineptes (1), que par les polémistes qui en ont montré sarcastiquement les excès.

A vrai dire, lorsque je parle de finalité, je ne vais pas au delà des faits eux-mêmes, et je ne présente la finalité que comme un moyen mnémotechnique, mais un moyen mnémotechnique qui fait admirer et qui fait réfléchir. Donc résolument il convient d'insister sur ce fait qu'il n'y a pas dans l'organisme vivant de dispositions qui soient inutiles. Tous les organes ont leur fonction, tout phénomène physiologique est un phénomène de défense, de protection.

Je ne vais pas plus loin. Je constate seulement que tout est disposé pour un optimum de vie.

Ainsi, par exemple, la physiologie contemporaine a démontré que les organes qui paraissaient jadis n'avoir aucune utilité, en réalité ont une fonction bien déterminée. Mon cher maître, Brown-Séquard, a le premier, il y a plus de soixante ans, montré que certaines glandes, qui n'ont pas de conduit excréteur, déversent dans le sang des produits de sécrétion nécessaires à l'organisme. Aujourd'hui les patientes études de beaucoup de physiologistes ont montré que les glandes surrénales, le corps thyroïde, l'hypophyse, le thymus, produisent des substances indispensables à la nutrition et au bon fonctionnement de nos organes. Chacun de ces appareils a sa finalité particulière.

(1) Bernardin de Saint-Pierre n'a-t-il pas dit avec grand sérieux que le melon avait des côtes pour pouvoir facilement être découpé par tranches et mangé en famille ?

Tout récemment, j'ai pu montrer que la rate, dont on ignorait à peu près la fonction, n'était pas cependant un organe inutile. Au premier abord, on pouvait le supposer ; car des animaux, et même des hommes, dont la rate a été enlevée, peuvent pendant des mois et des années vivre sans en paraître incommodés.

Eh bien ! en réalité, comme le faisait pressentir l'hypothèse légitime d'une finalité sans exception, la rate n'est nullement inutile. Car, dans le cas d'une alimentation insuffisante ou défectueuse, les chiens dératés survivent moins longtemps que les chiens normaux. Je n'ai guère pu encore aller plus loin, ni établir pourquoi la rate est utile à la nutrition. Mais il est intéressant de prouver un fait nouveau, même quand on n'en peut pas apporter quelques explications.

A chaque instant, en physiologie, intervient la notion de finalité. Dans l'asphyxie, le cœur se ralentit par l'action du nerf pneumogastrique. Or, si les pneumogastriques sont coupés, l'asphyxie survient beaucoup plus vite.

Le professeur de physiologie a le droit, et même le devoir, de dire que c'est là un mécanisme de défense. Tout se passe comme si le pneumogastrique avait pour mission de prolonger la vie, en cas d'asphyxie, par le ralentissement du cœur.

Il y a très longtemps, dans cette même *Revue*, j'ai étudié les causes du dégoût. J'avais tâché de prouver que le dégoût ne s'exerce que contre les substances ou nocives ou inutiles. Ce n'est pas le hasard qui donne à presque tous les poisons une amertume insupportable. Ce n'est pas le hasard qui nous fait éprouver une répulsion violente pour les serpents, les crapauds, les araignées, les parasites, animaux malfaisants, et, parce que malfaisants, inspirant un dégoût instinctif. Ce n'est pas le hasard qui nous donne le sentiment de la peur, et le vertige. Ce sont là tous instincts de protection, dont la finalité est évidente.

La douleur, ce cruel bienfait dont la nature a doté tous les êtres intelligents, est en réalité la sainte protectrice de la vie, car le caractère essentiel de la douleur, c'est qu'on la fuit. On la redoute ; on la déteste ; on ne veut pas s'y exposer. Aussi les organes malades sont-ils douloureux. C'est comme si la Nature, se méfiant de notre intelligence, nous avertissait vigoureusement, par la douleur, qu'il faut ménager les organes malades.

Quand l'œil a été rendu insensible, comme l'a fait Magendie dans une expérience célèbre, par la section du nerf qui lu donne la sensibilité, des inflammations de l'œil surviennent fatalement. Il y a ophtalmie purulente après la section du trijumeau, car alors il ne reste plus aucune défense du délicat organe oculaire contre les agressions extérieures.

La douleur, qui semble être le grand mal, est en réalité une des fonctions fondamentales de la vie, et sa finalité est évidente.

Je ne peux point insister davantage sur ces notions de physiologie générale. Elles sont élémentaires, elles sont faciles à retenir, et, — je l'espère du moins, — propres à intéresser un auditoire, et à faire réfléchir les jeunes gens qui se destinent à la profession médicale.

Grâce à de tels développements, en insistant, en se répétant, en ne craignant pas d'user et même d'abuser des images, on aura laissé dans l'esprit malléable des jeunes hommes qui nous écoutent quelques principes directeurs qui vont les suivre dans leur laborieuse carrière. Ce qu'on n'a pas pu leur dire, ils le trouveront dans les dictionnaires et les traités techniques. Même il est absolument nécessaire qu'ils complètent, par une étude plus approfondie, ce qui leur a été dit au cours. Mais le cours leur aura été utile, parce qu'il a dégagé, de la multiplicité des faits, complexes et parfois incertains, quelques certitudes. Ces certitudes, si je me permets une comparaison un peu audacieuse, se détacheront comme des phares au milieu de la brume.

III

J'arrive maintenant, toujours en me plaçant au point de vue de l'enseignement physiologique, à une question sur laquelle je ne suis pas d'accord avec beaucoup de mes amis. Faut-il faire des expériences pendant le cours ? Peut-être va-t-on me reprocher comme une hérésie de n'en pas présenter une ou deux à chaque cours, comme font la plupart des professeurs de physiologie. Mais je tiens à justifier mon opinion, car je fais tache pour ainsi dire parmi mes collègues. En effet, presque pour chaque leçon, ils ont préparé avec soin quelques expériences auxquelles ils font assister tous leurs auditeurs, tandis que. dans mes cours, l'expérience est exceptionnelle.

Ce n'est pas, grands dieux ! que je méconnaisse la valeur fondamentale de l'expérience. Refuser à l'expérience son autorité formidable, et presque unique, ce serait un éclatant démenti donné non seulement au bon sens, mais encore à tout mon passé scientifique. Il n'y a que l'expérience qui compte. Que cela soit bien entendu. Mais dans quelle mesure peut-on y faire participer les élèves ? Quel profit sauront-ils tirer de ce qu'on va leur montrer ? Que pourront-ils voir ? Que pourront-ils comprendre ? Voilà ce qu'il convient de discuter.

Si, au milieu d'une démonstration didactique théorique, dans le cours d'un exposé qu'on tâche de rendre logique et cohérent, de manière à permettre à l'auditoire d'en suivre le développement rationnel, on fait apporter un chien, ou un lapin, ou une grenouille, voilà aussitôt toute l'assemblée qui va oublier la démonstration, les raisonnements, les courbes et les chiffres. Ce sera une distraction, un drame, un événement tragique qui captera toute la quantité d'attention dont ils sont capables. Ils ne prendront plus de notes, ils vont se préoccuper des cris et des contorsions des malheureux animaux sacrifiés, critiquant les faits et gestes des aides. Ils perdront le fil de la démonstration qu'on a voulu faire ; ils ne s'attacheront qu'aux allures des victimes, — et des bourreaux, — et alors tout le profit de la leçon risque d'être perdu. Et puis, que peuvent-ils voir ? Souvent bien peu de chose, pour ne pas dire rien du tout.

Mon regretté ami Laborde s'obstinait à vouloir montrer aux étudiants la belle expérience de Magendie et Claude Bernard sur la différence entre les nerfs sensitifs (postérieurs) et les nerfs moteurs (antérieurs) qui partent de la moelle. On sait qu'il y a aux racines nerveuses une *sensibilité récurrente*, phénomène dont le mécanisme est trop délicat et trop compliqué pour que je puisse l'exposer ici. Pour démontrer sur l'animal cette sensibilité récurrente, il faut une cruelle, longue, et difficile vivisection ; car mettre à nu les racines postérieures et antérieures de la moelle, et y placer des électrodes bien isolées, ce n'est pas chose commode. Or, même quand l'expérience a été bien faite, c'est à peine si l'expérimentateur et son assistant peuvent s'y reconnaître.

Admettons qu'il y ait trois personnes capables de distinguer nettement, parmi les muscles lacérés et saignants, les racines antérieures et postérieures sur lesquelles il faut fixer les

électrodes; admettons même qu'il y ait une demi-douzaine d'étudiants qui viennent à tour de rôle pour voir, — très difficilement, — l'expérience. Vraiment ce sera tout, et l'auditoire n'aura rien retenu qu'un spectacle peu instructif, parce que l'interprétation en est difficile, et que seuls quatre ou cinq privilégiés auront pu discerner ce qui se passe dans la profondeur de cette plaie saignante, au milieu des masses musculaires qui se contractent convulsivement.

Au contraire, si je fais au tableau noir, avec de la craie, un schéma grossier qui représente l'expérience de Magendie sur les racines nerveuses, tous auront compris. Il ne restera plus d'incertitude, ni d'hésitation.

Ce que je dis de la sensibilité récurrente peut s'appliquer à maintes autres expériences. Évidemment quelques-unes se prêtent un peu mieux à la démonstration, mais j'imagine que le plus souvent elles ne sont pas nécessaires pour que l'étudiant ait compris.

Pourtant, comme il ne faut rien exagérer, je crois qu'il est bon de faire quelques expériences frappantes, positives, qui ne laissent aucun doute dans l'esprit des élèves. Il faut qu'elles soient éclatantes, et qu'elles ne comportent aucune interprétation ambiguë. C'est donc presque exceptionnellement qu'il faudra y recourir. A la fin d'une leçon, par exemple, dans laquelle on aura exposé le décours de l'asphyxie, ou l'action du pneumogastrique sur le cœur, ou l'influence de la transfusion après une hémorragie profuse, on peut avec grand profit donner de ces phénomènes une démonstration expérimentale.

Parmi les expériences que je montre aux élèves, je choisis spécialement celles qui seront utiles à la profession médicale, car il faut songer à donner aux jeunes médecins des exemples dramatiques, qui frapperont les parties imaginatives de leur jeune intelligence.

Il n'y a pas beaucoup d'expériences de cette sorte, mais j'en citerai trois pour lesquelles j'ai quelque prédilection ; car elles sont aussi instructives scientifiquement que médicalement.

1° Si l'on donne du chloroforme et que d'emblée le chloroforme arrive au cœur à dose trop forte, amené par les veines pulmonaires jusqu'au tissu cardiaque, le cœur est immédiatement paralysé par le poison. J'ai coutume de dire aux élèves :

« Je vais vous montrer comment on peut tuer son malade par le chloroforme. » On fait respirer par la trachée ouverte, à un chien, de l'air qui a passé sur une mince couche de chloroforme, et, pour que l'animal fasse une large inspiration, on l'a empêché pendant une demi-minute de respirer. Alors, dès qu'on lui permet de respirer, il fait une très profonde inspiration ; mais il inspire un air chargé de chloroforme ; et il ne peut pas se défendre par la toux, car il ne respire que par la trachée, et la sensibilité du larynx, protectrice des voies aériennes supérieures, ne peut plus s'exercer. Le sang chargé de chloroforme arrive au cœur, et immédiatement le cœur s'arrête. Après cette première grande inspiration, l'animal n'en fait plus d'autre. Il est mort. *Une inspiration a suffi pour tuer le cœur*, et cela est définitif. Rien ne peut plus rappeler à la vie un cœur qui s'est arrêté. Jamais le chloroforme ne tue par asphyxie, comme on le dit souvent par erreur : il tue toujours par arrêt du cœur. Une goutte de chloroforme, — je dis une goutte, — introduite directement par une ponction dans le cœur gauche, détermine la mort immédiate. Assister à cette mort foudroyante, irrésistible, c'est assez pour ne plus oublier que le chloroforme est un brutal poison du cœur, poison qu'il faut donner avec d'infinis ménagements. Car le danger de l'asphyxie par le chloroforme est un danger illusoire. Le chloroforme tue par le cœur. Il faut le dire et le répéter vingt fois.

Qui sait si, en montrant cette expérience à deux cents élèves, qui seront demain des médecins, on n'aura pas sauvé une vie humaine ?

2° Il fut un temps, qui n'est pas très loin de nous, où l'absinthe était un breuvage très répandu. On l'a interdite, et on a bien fait. — Mais je crois, hélas ! qu'on lui a trouvé des succédanés assez peu recommandables. — En tout cas, il est essentiel de montrer aux futurs médecins les effets nocifs de l'absinthe. Une magnifique et précise expérience en donne une éclatante démonstration. On injecte, dans la veine d'un chien, une ou deux gouttes d'essence d'absinthe légèrement diluée... On assiste alors à un spectacle terrifiant. Immédiatement l'animal est pris d'une attaque d'épilepsie féroce et de convulsions violentes. Il délire. Il a des hallucinations. Il tremble de

tous ses membres. Écumant, les yeux hagards et injectés de sang, il se précipite avec fureur contre des ennemis imaginaires, puis retombe épuisé, la gueule ensanglantée par les contractions frénétiques de ses mâchoires convulsées, les pupilles dilatées, le cœur tumultueux.

Dès que les yeux ont vu ce spectacle effrayant, la mémoire ne peut plus l'oublier. Seuls les témoins de cette émouvante expérience peuvent comprendre combien l'absinthe est un poison terrible, combien la diffusion de ce poison, et des essences analogues, anis, bitters, vermouths, et autres drogues, est un fléau lamentable. Plus tard, ces jeunes spectateurs, devenus médecins, seront prêts à combattre le bon combat contre ces perfides substances, funestes à la race et à la société.

3° La troisième expérience qui nécessite une vivisection comporte une telle utilité pratique, que je n'hésite pas à la montrer aux élèves. Elle est très dramatique aussi, et, quand on l'a vue, on s'en souvient toute la vie.

Si l'on fait perdre à un chien une quantité abondante de sang, à peu près quatre pour cent de son poids, il tombe dans un état de détresse et de faiblesse extrêmes. Que si alors on lui relève la tête, de manière à mettre le malheureux animal en position verticale, comme il ne reste plus que peu de sang dans le corps, et que la position élevée de la tête diminue l'abord du sang dans l'encéphale, la circulation cérébrale est à peu près supprimée. Au bout d'une ou deux minutes, la respiration se ralentit, devient asphyxique, et le cœur s'arrête.

Mais la respiration et le cœur peuvent renaître. Il suffit de changer la position du chien et de le mettre dans la position horizontale, ou, mieux encore, la tête en bas. La vie revient aussitôt, la respiration reparaît, et le cœur reprend ses battements. On peut ainsi faire vivre et mourir le chien deux ou trois fois, à volonté, pour ainsi dire, suivant la position où on le met. On l'attache à une planche, et, suivant la position de la planche, il vit ou il meurt. Il meurt chaque fois que la tête est en haut. Il vit chaque fois que la tête est en bas.

Et alors une conclusion s'impose, c'est que, lorsqu'on a affaire à des blessés ayant perdu beaucoup de sang, avant de penser à une difficile transfusion du sang, il faut immédiatement placer le blessé la tête en bas. Voilà ce que tous les

médecins doivent savoir. Voilà ce que démontre cette éclatante expérience (1).

D'autres expériences peuvent encore être présentées aux élèves. Mais je suis très sobre de ces démonstrations expérimentales. Je ne blâme nullement mes savants collègues qui les multiplient dans leurs cours, mais je préfère l'exposé logique et déductif des faits à des vivisections, toujours médiocrement comprises, et d'ailleurs reçues par les élèves plutôt comme des distractions que comme des démonstrations.

Ai-je besoin de dire cependant que l'on m'a souvent reproché avec violence d'être vivisecteur?

L'auteur d'une Revue, *Oh! quel nu!* m'a, à ce propos, traité de bandit et d'assassin. Il ne m'en chaut guère. Entre l'auteur de *Oh! quel nu!* d'une part, et d'autre part, Claude Bernard, Pasteur, Marey, mes vénérés et nobles maîtres, mon choix est fait.

Donc j'ai usé, et j'use encore, de la vivisection; car elle me paraît nécessaire quand il s'agit d'approfondir les mystères de la vie. Mais autant je crois la vivisection légitime quand il s'agit de rechercher la vérité, autant j'ai de répugnance dans l'enseignement de la physiologie, — sauf pour les cas exceptionnels que je viens de mentionner, — à martyriser des animaux innocents. Il me semble que la vivisection ne doit être pratiquée dans un cours classique que lorsqu'elle est absolument indispensable.

On a le droit, et même le devoir, de faire de tels sacrifices pour conquérir une vérité scientifique nouvelle, car cette conquête

(1) Comme on sait, l'hémorragie est, chez les grands blessés de la guerre, une des causes les plus fréquentes de la mort rapide. On amène au premier poste de secours des malheureux soldats qui ont perdu et perdent du sang en telle quantité que la mort est imminente. Livides, inertes, respirant à peine, presque incapables de se mouvoir, les yeux vitreux, la peau froide, ils n'ont plus qu'un souffle de vie. Certes, on peut, par la transfusion de sang humain, ramener la vie chez ces moribonds, mais cette transfusion est une opération relativement délicate. Elle exige une préparation longue ; elle dure longtemps ; on n'en peut faire beaucoup ; on n'a pas, dans une tranchée, les instruments nécessaires, non plus que le sang du *donneur*. Donc, il faut remédier rapidement, et énergiquement, et facilement, à cette profuse hémorragie, en ramenant quelque sang dans l'encéphale, ce qui rétablit tant soit peu de circulation cérébrale, et retarde la mort ; car la mort par hémorragie, c'est, en définitive, la mort du système nerveux.

Au début de la guerre, dans une note inspirée par moi, qui a été envoyée à tous les services sanitaires des armées, on a recommandé une pratique extrêmement simple, n'exigeant ni appareils, ni opérations, ni chirurgiens : mettre l'hémorragié non seulement dans la position horizontale, mais encore avec la tête plus basse que les pieds. Ainsi souvent sont conjurés les premiers effets de l'hémorragie. Plus tard, on a le temps d'aviser aux autres moyens thérapeutiques.

peut apporter quelque soulagement à des existences humaines, vraisemblablement plus précieuses que des existences animales. Mais, lorsqu'il s'agit simplement de réitérer une démonstration classique bien connue, et une démonstration qui se peut présenter au tableau noir avec un bâton de craie, j'hésite un peu, et je m'imagine que mon hésitation sera comprise (1).

D'ailleurs, on aura bientôt, avec la cinématographie, des démonstrations excellentes. Quelques-uns de ces films scientifiques sont d'un puissant intérêt. D'ici à peu d'années, la méthode cinématographique se sera généralisée, pour le profit comme pour l'agrément des auditeurs d'un cours.

IV

Le rôle du professeur n'est pas limité à l'amphithéâtre où il parle. Il a encore une autre mission, c'est d'initier à la physiologie un groupe d'étudiants choisis, de disciples, qui vivent à côté de lui, participent à ses expériences, à ses hésitations, à sa pensée. Ceux-là sont des élèves directs, bien plus que les auditeurs passagers d'un cours dogmatique.

Cet enseignement, qui se fait sans apparat, dans le laboratoire, n'est ni moins utile, ni moins nécessaire que l'autre. Il ne s'agit plus d'un enseignement méthodique, mais d'entretiens familiers, d'un échange amical d'idées. Alors il sera loisible au chef du laboratoire d'exercer sa verve imaginative, sa critique sagace, et même toute sa fantaisie.

Il est permis, dans ces causeries intimes, d'être fécond en hypothèses et aventureux en ces hypothèses. C'est un plaisir très vif que de s'amuser à des conceptions audacieuses. Bien entendu, sans confondre ces vues de l'esprit avec les réalités scientifiques. Mais quand, avec ses élèves, (des camarades plutôt que des élèves,) on s'abandonne librement à ses inspirations, quand on accueille leurs idées, et qu'on les discute joyeusement,

(1) Puisqu'on me reproche la vivisection, c'est-à-dire la douleur des animaux, je rappellerai que j'ai dans la pratique physiologique introduit le chloralose pour remplacer le curare. Claude Bernard avait par d'admirables expériences prouvé que le curare abolit le mouvement, mais non la sensibilité. L'usage du chloralose, qui détruit à la fois motilité et sensibilité, est répandu maintenant dans tous les laboratoires de physiologie, et on n'emploie plus la curarisation, qui laisse intacte la puissance douloureuse de l'animal. Les antivivisecteurs devraient bien m'en garder quelque reconnaissance.

librement, on est autorisé à être très téméraire et à admettre que l'impossible est possible.

Pourtant, dès qu'il s'agit de passer à l'exécution, c'est-à-dire à l'expérience, il faut changer de ton. Alors le strict devoir est d'être un sévère critique, de discuter les détails techniques et les conceptions théoriques. Il faut juger si l'idée est viable. Il faut consulter la bibliothèque, chercher avec soin, laborieusement, dans les index analytiques, pour découvrir ce qui a été dit par les divers auteurs sur la question que l'élève se propose d'étudier. L'érudition fait aussi partie de la science, et on n'a le droit d'entreprendre une expérience nouvelle que si l'on sait *à peu près* ce qui a déjà été tenté à ce propos. Les conseils du maître sont précieux, car, en général, les jeunes gens sont d'une érudition inférieure à celle du vieux professeur, lequel certainement a lu et médité bien davantage.

En Allemagne, dans son laboratoire, le professeur est plus autoritaire que dans les nôtres. Il indique à ses élèves le travail qu'ils doivent faire, leur donne des indications impérieuses, presque impératives. C'est un mémoire *commandé* qu'ils doivent commencer, poursuivre et achever. Je reconnais que cette méthode a quelques avantages. Mais, pour ma part, tout compte fait, je crois qu'il est plus sage de laisser une large initiative à mes jeunes camarades. Assurément il est bon de leur inspirer l'idée d'un travail qui semble promettre beaucoup, mais il faut respecter leur personnalité, et laisser leur pensée évoluer. Surtout il faut les connaître, savoir, suivant une parole de Xénophon, ceux qui ont besoin de frein, et ceux qui ont besoin d'éperon.

On ne doit, en tout cas, jamais les autoriser à être des *amateurs*, c'est-à-dire à venir passer en leurs moments perdus quelques instants au laboratoire. Il faut interdire aux amateurs l'entrée du sanctuaire. Ils sont d'un très mauvais exemple. C'est une peste. On a le droit d'exiger de ses élèves, non pas certes l'obéissance, mais l'assiduité.

Et pourquoi ne dirais-je pas qu'une des joies de ma longue carrière, ç'a été d'avoir des élèves, éminents par l'ardeur, le labeur, le talent, comme mon cher ami J.-P. Langlois, mort il y a quelques semaines, comme Athanasiu, Abelous, Bardier, Jean Camus, H. Cardot, Pachon, physiologistes excellents, professeurs maintenant, à qui, je crois, j'ai inspiré pour notre chère science la foi, et, plus que la foi, l'enthousiasme.

V

J'ai tâché de tracer dans ces quelques pages le rôle du professeur, et je ne crois pas l'avoir abaissé. Pourtant, si le professeur croyait qu'il lui suffit de répéter tous les ans aux étudiants qui se succèdent les notions classiques et banales qu'il avait mission d'enseigner, s'il croyait même avoir fait assez en devisant des choses de la physiologie, dans l'intimité du laboratoire, avec ses jeunes amis, il me paraît qu'il ne serait pas digne de ce que la patrie et la science peuvent attendre de lui.

Il faut que le professeur soit aussi un *savant*.

Si je pouvais donner mon sentiment personnel, je dirais qu'à la longue on arrive à se lasser du professorat, tandis qu'on ne se lasse jamais de la science. Souvent j'ai eu quelque regret à suspendre une expérience qui m'intéressait, afin d'aller dans l'amphithéâtre exposer pour la dixième fois à des élèves (soucieux uniquement de leur examen) ou la circulation cérébrale, ou la composition des aliments usuels, ou la glycosurie pancréatique, ou la théorie des réflexes, ou tout autre chapitre de physiologie. Je comprenais cette nécessité, mais je n'en éprouvais pas moins quelque impatience. Au contraire, jamais, pour une tentative expérimentale nouvelle, je n'ai ressenti d'impatience ou de lassitude.

Après cinquante ans d'expérimentation, j'ai gardé la même ardeur pour l'expérimentation, et je suis aussi passionné pour elle que je le fus à vingt ans. Je n'en dirai pas autant des leçons professorales, encore que je m'efforce de ne pas laisser transparaître devant mon auditoire cette demi-indifférence.

Mon amour pour la science n'a pas subi la plus faible atteinte; mais je n'ai plus le zèle de jadis pour l'enseignement.

C'est qu'en effet l'enseignement est peut-être de qualité inférieure à la recherche scientifique. Faire connaître à nos frères humains, un peu, si peu que ce soit, de ce qu'ils ignoraient tout à l'heure, déchirer quelques lambeaux du voile épais qui recouvre les lois de la force et de la vie, c'est une tâche noble entre toutes et qui dépasse de beaucoup les joies et les émotions de l'enseignement. Rien n'est plus beau, j'oserai même dire plus sublime, que la recherche du vrai. Résoudre un des innombrables pro-

blèmes qui à chaque instant se dressent devant nous comme des énigmes dont la solution va atténuer peut-être l'ignorance et la misère des hommes, c'est une œuvre presque divine.

Aussi bien me semble-t-il que nos institutions, nos préoccupations, nos opinions, nos législations, nos mœurs, n'ont pas fait à la science la place qu'elle mérite. C'est de la science que dépend l'avenir humain. On ne saurait lui donner une trop large part.

Voilà pourquoi, en terminant ce testament d'un vieux professeur, si j'avais un vœu à formuler, ce serait qu'on dissociât la fonction du professeur et celle du savant.

Ne pourrait-on imaginer que des hommes zélés et laborieux fussent désignés pour s'adonner uniquement à la recherche scientifique, la recherche *en soi*, sans le souci des applications industrielles qui paralyse tout. Leurs travaux ouvriront certainement aux faibles hommes des mondes inconnus, féconds en grandioses surprises.

La France vient d'honorer pieusement, dignement, notre admirable Pasteur. C'est très bien. Mais peut-être faudrait-il que cet hommage à la science et aux savants ne fût pas seulement posthume.

Il y a un douloureux contraste, inique, lamentable, entre le sort des savants, et les services que, plus que tous les autres mortels, ils rendent à l'humanité.

CHARLES RICHET.

LETTRES INÉDITES

DE

LAMENNAIS A SAINT-VICTOR

II [1]

A la Chenaie, le 21 mars 1822.

Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, mon cher ami...

Je désirerais bien savoir ce que vous pensez de notre état politique. Il n'y a ici qu'une voix pour accuser le ministère de faiblesse, et d'une faiblesse telle que, depuis six ans, on n'en avait pas encore vu de semblable. Je vous avoue que je ne puis croire à la durée d'une pareille administration. Quel bien ont fait ces hommes, si pleins de confiance en eux-mêmes? Quel mal ont-ils empêché? La révolte lève partout la tête, sous leurs yeux mêmes, dans le sein des Chambres, et ils demeurent dans une inaction et dans un silence également inexplicables. Que veulent-ils? Que se proposent-ils? Est-ce seulement de garder aussi longtemps qu'ils pourront 150 mille livres de rente? Laisseront-ils égorger tranquillement le roi d'Espagne, sans même essayer de venir à son secours? En France, on les voit contents, parfaitement contents de tout ce qui est, c'est-à-dire d'un état de désordre universel et si profond que l'enfance même se fait un jeu de lutter contre le Gouvernement. Pas la plus petite tentative d'aucune réforme, ni dans les hommes, ni dans les choses. Du reste une attention admirable pour ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

perdre aucune occasion de consacrer les uns après les autres tous les principes révolutionnaires. Et cependant partout les esprits s'agitent, l'inquiétude se répand parmi les bons, les espérances des méchants se relèvent et s'exaltent de plus en plus. La conspiration a ses agents jusqu'au fond de nos campagnes. Des misérables de la dernière classe de la société sont en correspondance avec les députés de la gauche, sèment des bruits alarmants et commentent *le Constitutionnel* dans les cabarets. Quelle qu'en soit la cause, il est certain que l'opinion royaliste s'affaiblit, et je ne serais pas surpris qu'on s'en aperçût, même dès les premières élections.

A la Chenaie, le 5 avril.

... Je vous remercie de ce que vous me dites à l'égard de Méquignon ; je crois que n'étant point engagé avec lui pour la suite de l'*Essai*, ni disposé à m'engager, il consentira sans trop de peine à résilier le traité que nous avons ensemble. Voilà une nouvelle lettre que je lui écris, et que je vous prie de lire. Je n'ai lieu d'être satisfait de lui sous aucun rapport; mais les détails seraient trop longs. Vous ai-je dit qu'il m'avait fait perdre cent louis dernièrement, pour ne pas prendre seulement la peine de lire mes lettres? Or, cent louis sont pour moi une grosse somme dans ma position.

J'ai un volume de l'*Essai*, qui est à peu près fini; il y en aura deux autres. Je ne puis faire qu'à la Chenaie, au milieu de mes livres, celui que je vais bientôt commencer. Voilà une des raisons qui me retiennent ici; ce n'est sûrement pas mon plaisir, car il n'y en a guère à vivre aussi complètement seul que je le suis. Le volume que j'achève a converti un de mes amis, homme de mérite à qui je l'ai communiqué. Il était déiste; il va faire ses pâques. Que le bon Dieu soit mille fois béni! Le cardinal de la Samaglia, doyen du Sacré Collège, dit hautement à Rome que ceux qui n'adoptent pas ma doctrine, ou ne la comprennent point, ou n'entendent point le français. Il y a néanmoins des opposants dans ce pays-là comme ailleurs. Ce sont presque tous des prêtres séculiers, membres du collège romain, où l'on enseigne la philosophie de Locke et de Condillac. Le cardinal Litta, qui gémissait de cet abus et qui voulait le réformer, est malheureusement mort avant d'avoir exécuté cette utile réforme.

Que vos réflexions sur les articles du *Journal des Débats* sont vraies! et que ces gens-là font de mal! J'ai reçu dernièrement une lettre d'un brave homme, qui n'est pas des plus contents; mais enfin « ces pauvres ministres ont les meilleures intentions. » En vérité, je le crois aisément; je crois de tout mon cœur qu'ils ne veulent pas livrer la France aux Jacobins, détruire la religion, la monarchie, la société. Mais quel étrange éloge que celui-là! Ce ne sont pas des scélérats, dit-on : mais qui les accuse d'être des scélérats? Est-ce de cela qu'il s'agit? A Dieu ne plaise! Un malade va de mal en pis, il se meurt; et vous dites que le médecin a pourtant de bonnes intentions, et que ce n'est pas de gaieté de cœur et de dessein prémédité qu'il expédie le pauvre patient. Je n'en doute pas. Il tue son malade « en toute conscience. » D'accord; mais concluez-vous de là qu'il faut se garder de changer de médecin? Mon Dieu, que les hommes sont bêtes, pourvu qu'ils y aient quelque intérêt, et même sans aucun intérêt! Dans un État bien ordonné, où les hommes sont jugés sur leurs actes, et non sur leurs intentions, qui sont indifférentes à la société, et qu'après tout Dieu seul connaît, des ministres qui souffriraient que la sédition eût des organes publics et dans le sein même du Gouvernement, payeraient de leur tête cette lâche et désastreuse tolérance...

A la Chenaie, le 18 avril.

Croiriez-vous, mon cher ami, que depuis deux mois M. Méquignon fils aîné n'a pas pris la peine de m'écrire deux mots, comme si ce n'était rien de m'avoir fait perdre plus de cent louis par son inconcevable incurie, comme si ce n'était rien que d'avoir failli dans l'intervalle, comme si ce n'était rien que de me devoir toute la quatrième édition de mon deuxième volume? J'ai un désir extrême d'être débarrassé de cet homme, qui ne convient qu'à M. le chevalier de Genoude. Mais comment faire pour avoir seulement une réponse de lui? Je me tuerais à lui écrire tous les courriers qu'il ne romprait pas son majestueux silence. Jamais je ne vis chose semblable. Au fond, le pauvre homme est à plaindre, et il y a du bon en lui. Je me recommande à vous, mon très cher, pour que je sache au moins où j'en suis. J'y ai un si grand intérêt; car véritablement ma position présente est dure et embarrassante. *Deus providebit.*

Je lis votre premier volume avec un grand plaisir. C'est un livre que cela! Étendue et justesse des pensées, science, agrément, tout s'y trouve. J'insiste toujours pour en détacher un volume sous le titre d'*Origines*. Je suis persuadé de plus en plus qu'il aurait beaucoup de succès. Pourquoi faut-il que des choses si bonnes et si utiles troublent le repos de votre vie, ou plutôt vous ôtent tout repos? Mais voilà l'ordre de la Providence. Je le sais pour moi-même dans ma petite sphère. Seul, sans support, sans conseil, privé de tout appui et de toute consolation humaine, n'ayant pas même le délassement de la plus médiocre conversation, mes jours s'écoulent tristement dans un travail ingrat, et je ne vois devant moi que de nouveaux travaux, de nouvelles attaques et des contradictions sans fin. *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te*. Il me semble que je me résigne, il me semble que je ne voudrais pas, quand il ne dépendrait que de moi, changer la moindre chose aux dispositions de la Providence à mon égard; mais je souffre...

A la Chenaie, le 24 avril.

Ce sont mes jours de fête, mon cher ami, que ceux où je reçois une lettre de vous. J'aime à voir que vous ne m'oubliez pas plus que je ne vous oublie, et que nos cœurs comme nos pensées s'entendent toujours.

J'ai achevé de lire le premier volume de votre Tableau de Paris, et j'attends le second avec impatience. C'est, je vous le répète, un ouvrage excellent, plein de véritable science, de variété, d'intérêt, de considérations neuves, et aussi justes qu'importantes. Il y a longtemps que je n'ai rien lu qui m'ait fait tant de plaisir.

Mon pauvre ouvrage à moi est d'une autre espèce et je crains bien qu'il n'ennuie; mais c'est forcément que j'entre dans un long détail de preuves pour constater la tradition d'une manière inébranlable. Si je me bornais à dire : voilà ce qu'on a cru, on ne me croirait point. Appuyé des nombreuses autorités que je cite et qui pour la plupart paraîtront neuves et le sont en effet, j'arrive à des résultats étonnants par leur étendue et leur simplicité; du moins ils me semblent tels. Je voudrais bien qu'il me fût possible d'en causer avec vous, je serais bien plus sûr de ce que je dis. Ce que je ne dirai pas, et qui est néanmoins très vrai, c'est que, dans la controverse avec les philosophes, on a

tellement pris le change des deux côtés, que les uns ont donné comme objections les véritables preuves du christianisme, et les autres comme preuves ce qui forme des objections réelles. Cela m'explique pourquoi tant de gens sont devenus incrédules en lisant les apologistes, tandis que d'autres, et je suis du nombre, ont été amenés au christianisme en lisant les philosophes.

A la Chenaie, le 1er mai.

Je lutte tant que je peux pour empêcher qu'on ne me nomme député dans notre département. J'espère y réussir, mais je n'en suis pas encore certain. Je ne mettrai pas le pied aux élections, et comme le parti des ministres sera contre moi, il est probable que j'éviterai cette épouvantable corvée. Mon frère vous dit les choses les plus tendres.

A la Chenaie, le 10 mai.

Je me suis débarrassé de la Chambre. Je pensais à cet égard absolument comme vous. Les élections des arrondissements seront fort disputées. J'ai refusé de voter, malgré tout ce qu'on m'a pu dire. J'ai déclaré que ma conscience ne me permettait pas de contribuer le moins du monde à soutenir un système pernicieux et déshonorant, et que je ne consentirais jamais à mettre le bout du doigt dans cette boue; qu'il serait aussi trop étrange que j'envoyasse à Paris des gens déclarer en mon nom, à la face de l'Europe, que l'État doit être athée, que la plus odieuse spoliation dont on ait entendu parler était légitime dans son principe, que la provocation à la révolte est une *liberté publique* qu'on doit respecter, que l'éducation qui fait des impies et des mutins est une éducation parfaite, etc., etc... Vous ne vous imaginez pas à quel point les idées de tous ces pauvres royalistes sont brouillées. Ils deviennent, sans qu'ils s'en doutent, de vrais révolutionnaires. En voyant les progrès du mal, j'incline à croire qu'à moins d'un miracle la crise arrivera sous ce ministère, le plus inepte et le plus coupable que nous ayons encore eu...

A la Chenaie, le 7 juin.

Je ne vous dirai pas, mon cher ami, à quel point je suis touché du soin que vous prenez de mes affaires, au milieu des embarras sans nombre dont vous êtes surchargé. Méquignon se

trompe beaucoup, s'il s'imagine qu'en aucun cas je lui donnerai la suite de l'*Essai*. La partie inédite de cet ouvrage n'est point comprise dans notre marché. Quant aux deux premiers volumes et aux *Réflexions*, mon intention et mon désir le plus vif est de les tirer des mains de cet homme *coûte que coûte*. Je vous supplie de vous entendre avec Cor. pour cela. Il est bon que vous sachiez que Cor. est le meilleur et le plus honnête des hommes, mais sujet à s'engouer. Veuillez donc arranger doucement les choses avec lui, et de manière qu'il ne puisse être blessé, car je l'estime et l'aime de tout mon cœur. Je vois qu'il est tout épris de M. Genoude. Or ce M. Genoude, après m'avoir jeté dans ce gouffre de Méquignon, n'a pas même daigné m'écrire deux mots pour me prévenir de sa faillite. Mais voici bien autre chose. Je lis dans *l'Étoile* du 2 juin qu'on vient d'ouvrir, rue de l'Université n° 20, une nouvelle librairie. Les rédacteurs de *l'Étoile*, en parlant de cette librairie, disent *Nous*, de sorte qu'il est très clair que c'est une spéculation de l'un d'eux. A la fin de l'annonce, ils ajoutent cette note : « *Nous publierons* en outre prochainement ceux des ouvrages de Bossuet, Fénelon, Pascal, La Bruyère, Bourdaloue, Massillon, Descartes, Leibnitz, Bacon, Euler, etc., où sont réfutées d'avance toutes les iniquités de Voltaire, Rousseau, Helvétius, d'Alembert, et d'autres écrivains dont on affecte aujourd'hui de réimprimer à profusion les scandaleux écrits. »

J'ai tout lieu de penser que M. Genoude est l'auteur de cette spéculation, pour laquelle il s'entend peut-être avec Méquignon. Je désirerais extrêmement savoir ce qu'il en est. Si je ne me trompe pas dans ma conjecture, c'est une des plus grandes infamies dont on ait jamais ouï parler; car il serait clair alors que, pour me payer des services que je lui ai rendus, M. Genoude s'emparerait du projet dont j'ai souvent causé avec lui, et que j'ai annoncé dans ma *Défense*, de publier la collection des meilleurs apologistes de la religion chrétienne. Il sait très bien que je n'ai suspendu l'exécution de ce projet que parce qu'il était plus utile de terminer d'abord l'*Essai*. Il sait très bien que je considérais ce même projet comme une ressource que l'état de mes affaires rendait nécessaire. Se hâter après cela de m'enlever cette ressource est un procédé qui n'a point de nom. Je vous avoue que cela me jette dans de terribles embarras pour l'avenir. Je ne vois plus comment je parviendrai

à m'assurer un peu de repos. Mais apparemment Dieu a ses desseins ; que sa volonté soit bénie ! Je ne parle, mon cher ami, de cette affaire qu'à vous, et je vous prie de n'en parler à personne ; cela ne reviendrait à rien, et celui qui doit être en tout notre modèle n'a-t-il pas dit : *Obmutui, et non aperui os meum*...

Je plains beaucoup l'abbé Fr... (1) mais je plains encore plus la religion. Le nouveau Grand-Maître ne fera rien, ne peut rien faire. Il prête son nom aux méchants qui le jetteront comme un voile sur la plaie hideuse qui dévore la France. Hélas ! que deviendra cette pauvre France ? Que deviendra la société ? Elle n'est pas seulement morte, elle est pourrie : *jam fœtet.*

A la Chenaie, le 10 juin.

Je crains, mon cher ami, d'avoir trop légèrement soupçonné M. G... au sujet de cette nouvelle librairie dont je vous ai parlé. Je viens de voir dans *l'Étoile* qu'elle est sous le nom d'un M. Castellan. Je serais fâché d'être injuste envers un homme dont j'ai eu à me plaindre ; et c'est pourquoi je m'empresse de vous dire que les conjectures dont je vous ai fait part pourraient très bien n'avoir pas de fondement.

Voilà donc les troubles qui recommencent à Paris. Le Grand-Maître aura fort à faire avec la jeunesse *agissante et réfléchissante*, qu'on l'a chargé de conduire. Avez-vous jamais vu rien de plus faible que le discours du Roi ? Tout va bien, il est content ; il n'y a pas eu autant d'incendies qu'on se l'imagine ; les propriétaires se gardent à merveille, et l'autorité les *seconde* ; elle n'est pas complice des incendiaires. Du reste, le mot même de religion n'est pas prononcé dans ce discours, de peur apparemment de faire naître des *craintes exagérées* ; et pour calmer celles des *Descamisados* (2), on a la délicatesse de les assurer qu'on ne songe point à troubler leurs opérations, à Dieu ne plaise ! La *malveillance* seule a pu feindre de concevoir cette inquiétude, en *dénaturant* les intentions du cousin de Ferdinand VII. Les bons et loyaux sujets de cet infortuné prince peuvent le juger, le déposer, le poignarder, comme il leur plaira ; nous ne nous y opposons pas...

(1) L'abbé Frayssinous, pour lequel le titre de Grand-Maître de l'Université avait été rétabli.

(2) Les révolutionnaires espagnols.

Que pensez-vous que nous ayons après ce ministère ? Auront-ils l'honneur *d'en finir* ? Ou laisseront-ils achever à d'autres ce qu'ils ont si fort avancé ?

Pour moi, j'ai fini hier le premier des trois volumes qui me restent encore à faire. Je vais commencer le suivant, quoique bien ennuyé de ce travail. Priez pour moi, mon cher ami ; je prie aussi pour vous, et comme je vous aime, c'est-à-dire de tout mon cœur.

A la Chenaie, le 18 juin.

Le jeune Victor Hugo vient de publier un recueil de ses poésies où il y a des choses très belles. Comme il a autant de délicatesse que de talent, il ne veut pas faire la moindre démarche pour se faire annoncer dans les journaux. Je lui écris de vous remettre deux exemplaires de son recueil, et je lui fais espérer que vous voudrez bien prier de ma part M. O'Mahony d'en parler dans *le Drapeau blanc*. Ce jeune Hugo, par ses opinions politiques et religieuses, et par son caractère droit et ferme, mérite que les honnêtes gens s'intéressent à lui.

Voilà une manière de note écrite à la hâte sur le Concile de Bâle. Au fond, c'était la démocratie qui cherchait à s'introduire dans l'Église. Ces idées, qui fermentaient sourdement dans les têtes depuis le grand schisme d'Occident, devinrent, un siècle après, le protestantisme. Ce qui sauve l'Église, c'est que l'erreur n'y reste pas ; elle en sort toujours. Cela est visiblement divin.

L'épouvantable conduite des Gouvernements qu'on appelle encore chrétiens, dans l'affaire des malheureux Grecs (1), me semble manifester le dernier degré de la corruption sociale et présager de grands châtiments. De pareils crimes ne sauraient rester impunis. Dieu vengera certainement cette froide violation de ses lois et des premiers sentiments de la nature. J'espère comme vous que les Espagnols forts de leur foi triompheront des scélérats qui les oppriment. Si cela arrive, de hautes destinées sont réservées à ce peuple ; il deviendra le point d'appui de la civilisation, si toutefois la civilisation est encore possible.

A la Chenaie, le 1er juillet.

Je viens, mon bien cher ami, de recevoir une lettre de Cor., qui commence par se plaindre de mes préventions contre M. G

(1) Abandonnés par les Russes, les Grecs se débattaient contre les Turcs.

dont il fait l'éloge; après quoi il me parle de mes affaires avec Méquignon. Je vois que je le blesserais profondément si j'insistais pour qu'il revînt sur le traité qu'il a conclu avec les meilleures intentions du monde; et plutôt que de désobliger un si bon et si honnête homme, je me résigne à courir les chances de ce malheureux traité qui me met dans la dépendance d'un coquin.

Je désirerais vivement savoir avec certitude si M. G. est ou n'est pas dans cette entreprise de la *Religion défendue*, etc. J'ai de fortes raisons de le croire, mais je n'en suis pas sûr.

J'ai reçu de Rome un exemplaire de la traduction italienne de ma *Défense*. Elle est revêtue de trois approbations conçues dans les termes les plus forts...

Connaissez-vous aujourd'hui quelque chose de plus plat, de plus ennuyeux, de plus sot que les journaux, à moins que ce soit les séances de la Chambre? Il y a une sorte de calme des passions qui n'est nullement naturel; j'ai dans l'idée qu'il se prépare quelque orage. Il est impossible que, d'aucun côté, on supporte avec cette résignation le ministère tel qu'il est. Si j'étais de ses conseils, je lui dirais : prenez garde, le silence de vos ennemis vous menace plus que ne le ferait leur violence. Et je crois que je dirais bien.

J'espère de plus en plus que mes chers Espagnols étoufferont eux-mêmes et sans aucun secours étranger la révolution. S'ils y réussissent, ils seront le seul peuple qui reste en Europe.

A la Chenaie, le 9 juillet.

Il me paraît impossible que la faiblesse, l'ineptie, l'égoïsme, la corruption lâche et imbécile, soit jamais plus évidente dans aucun Gouvernement qu'elle ne l'est maintenant dans le nôtre. Il est sûr que les choses ne peuvent aller longtemps de la sorte. Mais qu'aurons-nous après? Je n'en sais rien; car un Gouvernement corrompu corrompt le caractère national, et un Gouvernement absurde altère la raison publique. Je n'ai d'espoir qu'en la religion, qui n'est pas éteinte en France. Elle seule peut nous sauver, et si elle nous sauve, ce sera bien malgré les hommes.

Concevez-vous quelque chose d'horrible comme ce qui se passe maintenant en Angleterre? Un Parlement où l'on gémit sur l'abondance désastreuse, dit-on, des produits de l'agriculture;

et une partie de la population mourant de faim par milliers sans recevoir aucun secours. Le cœur palpite d'indignation.

Mon cher ami, je ne vous écris pas aujourd'hui avec un esprit fort tranquille. Si Cor. n'annule pas son traité avec Méquignon, je suis complètement ruiné. Une lettre de Cor. que je viens de recevoir, et qui en renfermait une de Méquignon, m'apprend :

1° Que tout ce que vous avez présumé relativement à M.G... et que je soupçonnais aussi, *sans oser le croire*, est la vérité même, de l'aveu de M. G..., qui cherche maintenant à revenir sur ses pas.

2° Que Méquignon est définitivement un fripon de la plus haute volée. Croiriez-vous que, lui ayant demandé à plusieurs époques, depuis un an, la note du nombre d'exemplaires qui lui restaient de mes divers ouvrages, et comparant ces notes entre elles et avec celles qu'il vient de m'envoyer, il se trouve que, depuis qu'il est dépositaire de mes livres jusqu'à ce jour, le nombre des exemplaires a toujours été croissant dans son magasin? Jugez un peu de ma position. Je vous avoue qu'elle m'affecte, et assez même pour me rendre honteux de moi-même. Rien n'est attristant comme l'humanité vue de certains côtés. J'ai écrit à Cor.; mais que fera-t-il? J'aime mieux tout perdre que le désobliger.

Saint-Brieuc, le 7 septembre.

Différentes raisons, mon cher ami, me déterminèrent hier à venir ici. Je partis dans l'après-midi, et je fis à cheval 15 lieues et demie de Bretagne. Aujourd'hui même je me remets en route avec mon frère pour Auray, et toujours à cheval. Je vais faire à peu près 130 lieues de cette manière, et, dans 15 jours au plus tard, je serai de retour à la Chenaie.

Mon frère a enfin rompu définitivement avec son évêque, qui continue à désorganiser le diocèse avec un zèle incomparable. Il a la rage de la destruction, et déjà tout est à peu près dans une anarchie complète. Mon Dieu, que les auteurs de pareils choix sont coupables!

Votre réponse à L... est excellente. Je suis, quant à moi, fort indécis sur ce que je dois faire. Rien au monde ne m'est plus facile que de justifier ma doctrine, et de montrer avec évidence l'incroyable ineptie et la mauvaise foi de mes adversaires. Mais ces pauvres gens sont si stupides et si entêtés que

je crains de nuire à la religion. Si je leur réponds, il faudra que je montre qu'on ne peut nier les principes exposés dans mon deuxième volume, sans détruire le premier. Qu'ai-je en effet prouvé dans celui-ci? Que le protestant, le déiste, l'athée, en prenant leur raison individuelle pour règle de leurs croyances, ne peuvent établir aucune doctrine et sont nécessairement conduits au scepticisme absolu. Or, il n'y aurait rien de plus faux si la raison individuelle pouvait trouver en elle-même un fondement assuré de certitude. Qu'on accorde ce point-là aux incrédules, ils ont cause gagnée, et il n'y a plus rien à répondre à tout homme qui vous dira, comme on en trouve beaucoup qui le disent, et souvent de très bonne foi : « J'ai examiné la religion avec le désir le plus sincère de découvrir la vérité, j'ai lu toutes les apologies du christianisme, et il est impossible à *ma raison* de l'admettre et de croire comme vrai ce qui lui paraît faux. » Voici donc ce qui pourrait résulter de ma *Défense*. Je prouverais que, d'après la méthode de mes adversaires, on ne peut combattre l'incrédulité avec avantage, et qu'on est même conduit à l'incrédulité; ils en diraient autant de la mienne, et vous voyez les belles conséquences que les philosophes tireraient de là. Vous m'obligeriez beaucoup d'en conférer avec M. Frayssinous, car je ne veux rien faire légèrement. Si lui et quelques ecclésiastiques respectables, après avoir soigneusement examiné mon livre, sur lequel je leur donnerais toutes les explications qu'ils pourraient désirer, voulaient en faire une courte analyse, et déclarer qu'ils approuvent la doctrine qu'elle contiendrait, cela finirait tout, et préviendrait d'énormes inconvénients. Je les prie d'y penser devant Dieu; et, dans tous les cas, dites-moi quel est sur cela l'avis de l'abbé Frayssinous, que j'aime et que je respecte profondément.

Quant à ce que vous me mandez touchant la certitude, je ne sais pas si vos difficultés portent sur mon ouvrage ou sur ce que j'ai pu vous marquer à la hâte dans mes lettres. Quoi qu'il en soit, voici ma pensée. L'impuissance de douter et la certitude sont deux choses essentiellement différentes. Les sens, le sentiment et le raisonnement sont les moyens de percevoir ou de connaître qui nous ont été donnés; mais nous pouvons connaître et même croire nécessairement sans avoir néanmoins aucune certitude *rationnelle* de nos connaissances et de nos

croyances, c'est-à-dire une certitude telle que la *raison* aperçoive clairement l'impossibilité que ce qui lui paraît vrai soit faux. Le consentement commun, règle naturelle de nos jugements, fortifie la raison de chacun de la raison de tous, et nous conduit à Dieu, en qui seul se trouve la certitude absolue ou infinie. J'explique dans mon livre (Chap. IV) comment, l'existence de Dieu étant reconnue, l'homme participe à la certitude qui appartient essentiellement à l'Être infini.

Mon frère reçoit à l'instant même une lettre curieuse sur toute cette affaire. Je vous l'envoie parce qu'il est bon que vous soyez instruit de ce qui se passe. Cela fait pitié et, en même temps cela fait peine. Que l'homme est une pauvre créature!

Ici comme partout on travaille les soldats. La catastrophe approche; je la crois inévitable. Tout à vous à jamais.

A la Chenaie, le 10 septembre.

J'arrivai hier, mon cher ami, dans ma solitude, où j'ai retrouvé avec plaisir le repos dont je commençais à avoir besoin. Le malheur, car il faut qu'il y en ait partout, est que la retraite que j'habite soit à cent lieues de Paris. Moins éloigné de mes amis, je pourrais les voir plus souvent. Voilà ce que je me dis, sans songer que la Providence, qui me sépare d'eux, sait mieux que moi ce qui m'est bon. Ne voyons jamais que sa volonté, et bénissons-le de tout et toujours.

A la Chenaie, le 23 octobre.

Mon frère me charge de mille amitiés pour vous. Il vous remercie du plaisir que vient de lui procurer la lecture de votre troisième volume. Il en est ravi; c'est un des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis longtemps. Vous ne savez pas tout ce qu'il vaut. Il est destiné à détruire un grand nombre d'erreurs, et les erreurs les plus dangereuses.

Celles de notre ministère sont telles qu'elles étonnent encore ceux mêmes qui connaissent le mieux les hommes qui gouvernent la France, ou qui croient la gouverner. Je tremble que ces gens-là ne se mêlent des affaires d'Espagne. La première chose qu'ils feront sera d'y créer un tiers parti, qui sera comme le camp de la faiblesse, et qui deviendra bientôt l'angle de la révolution. L'Angleterre protège le désordre par toute l'Europe, et c'est elle qui dirige la politique insensée de

nos illustres hommes d'État. L'ineptie du ministre de la Guerre est sans doute un grand mal, mais un mal plus grand, c'est la sottise présomptueuse et la profonde corruption de V... (1).

Se peut-il qu'un tel ministère ait encore des partisans parmi les hommes qui se disent attachés à la religion et à la monarchie? Que faut-il donc pour les détromper? A moins de faire directement la révolution ou, plutôt, à moins de se déclarer ouvertement pour le jacobinisme le plus effréné, comment pourrait-on le mieux servir? Déjà je connais des royalistes exclus formellement par le ministère, qui avait d'abord témoigné le désir qu'ils entrassent dans la Chambre aux élections prochaines. Bientôt le centre ne sera pas assez centre pour lui. M. de V... met sa gloire à se faire applaudir par les libéraux, il croit les adoucir, et jamais leur rage ne fut plus violente. Ils manifestent hautement leurs projets féroces; leur langage est celui de 93. Que les Gouvernements sont coupables, et que de sang peut-être retombera sur eux! Celui des Espagnols fidèles crie vengeance au ciel contre les rois qui ne savent pas, qui ne veulent pas aider leurs défenseurs, qui n'osent pas même les avouer. Auriez-vous cru, il y a deux ans, que nous puissions descendre plus bas dans l'ignominie? En comptant sur des hommes qui n'ont de l'homme que les plus lâches faiblesses et les plus viles passions, on a profané l'espérance même. Et à présent, que nous reste-t-il? Vous ne pouvez pas vous imaginer avec quelle rapidité le système actuel fausse les esprits et corrompt les cœurs. Il faut être en province pour voir cela. Je ne sais bientôt plus où l'on trouvera des idées justes et des sentiments honnêtes. *Moi*, voilà pour chacun toute la société. Si Satan venait sur la terre, il y a peu de royalistes qui ne le servissent pour de l'argent, pourvu qu'il eût la complaisance de tenir quelques bons propos. Nous en sommes venus à ce point que tout est à vendre, même l'honneur, même la conscience. Je n'exagère point, je dis ce qui est. Voyez la Chambre des députés. Comptez sur vos doigts ceux d'entre eux qui sont inaccessibles à la séduction; passez-vous à la seconde main? J'en doute. Quand il fut question l'an dernier de la religion de Jésus-Christ, ne la vendirent-ils pas? Mais ils ont reçu leurs trente deniers; ils sont contents.

(1) M. de Villèle était devenu président du Conseil avec le portefeuille des Finances.

Pourquoi ne vous le dirais-je pas? Je crains l'avenir, j'aperçois dans son obscurité quelque chose de terrible...

A la Chenaie, le 24 octobre.

Le messager qui a porté ce matin à Dinan ma lettre d'hier m'a rapporté, mon cher ami, celle que vous m'avez écrite le 20. Vous verrez que nous nous étions entendus sans nous parler. Dieu nous préserve d'une révolution prochaine, et semblable à celle d'Espagne! Je ne serais pas surpris qu'elle n'entràt dans les vues et les désirs de l'Angleterre, qui ne vit que de ruines; mais la sienne ne tarderait pas à couronner les autres. V... est, à mes yeux, un des plus grands criminels qui aient jamais existé. Un temps viendra que son nom ne sera prononcé qu'avec horreur, et ce temps n'est pas très éloigné. Un pareil homme suffit pour déshonorer le siècle qui l'a produit; que dire donc d'un siècle qui l'admire?...

Que dit M. de Bonald de ce qui se passe? Excuse-t-il encore ces gens-là?

A la Chenaie, le 5 novembre.

Je vous réponds sur-le-champ comme vous le désirez, mon cher ami. J'accepte avec reconnaissance l'action dans *le Drapeau blanc*, heureux de me trouver encore une fois uni à vous, à M. O'Mahony, et à M. de Haller, pour *combattre les combats du Seigneur*. Je désire cependant qu'on ne me presse pas beaucoup pour les articles dans le commencement, à cause de mon grand ouvrage. On peut compter au reste que je serai le moins en retard possible.

Je vous envoie, mon cher ami, une lettre pour Cor., chez qui je vous ouvre un crédit de 10000 francs, — dont vous userez pour le payement de mon action aux échéances dont vous conviendrez. Je vous remercie mille fois d'avoir pensé à moi en cette occasion. Mais votre amitié m'oublie-t-elle jamais?

Nous touchons à de grands événements. Il n'y a plus de souverains en Europe, et il faut qu'il y en ait. Nos hommes d'État, comme on les appelle, nos diplomates, nos ambassadeurs sont-ils assez humiliés? Ils n'ont réussi qu'à dissoudre ce qui restait d'union entre les cabinets et à rejeter l'Europe dans un tel état de confusion que peut-être n'en sortira-t-elle que par une suite de catastrophes.

A la Chenaie, le 12 novembre.

Je réponds, mon cher ami, à vos deux lettres du 6 et du 9. Je vous assure que je suis bien content, moins des avantages que présente l'affaire, que de l'association qui unit, pour le bien de la religion et de la société, des hommes dignes de combattre ensemble les ennemis de l'une et de l'autre. J'espère que nos efforts ne seront pas absolument sans succès. Cor. a ma procuration et, ainsi, il peut signer pour moi tous les actes où ma signature sera nécessaire.

M. Formon, maître des requêtes, homme très droit et très bien pensant, me parla, il y a un mois, du projet qu'il avait de créer un journal pour défendre les intérêts des colons. Il est en relation habituelle avec ceux de la Guadeloupe, et il jouit de toute leur confiance, qu'ils ne sauraient mieux placer. Il leur avait donné le conseil de faire un fonds pour avoir un journal à eux, et il espérait que ce fonds s'élèverait à cent mille francs. Je vais lui écrire de vous voir pour causer avec vous de cette affaire, qui pourrait très bien se lier à la nôtre, et avec d'autant plus d'avantages pour les colons que notre journal sera plus répandu. Il ne s'agirait que d'y insérer de temps en temps des articles qui seraient fournis, et où l'on plaiderait leur cause, toujours sacrifiée par nos ministres.

Je vous enverrai incessamment un petit article...

Il est vrai qu'il a été question de mon frère pour la place de vicaire général de Grande Aumônerie. Il s'est défendu longtemps : enfin il a promis d'accepter, à condition qu'il serait libre de faire de temps en temps des voyages en Bretagne pour consolider ses établissements. Les choses en sont là. Il n'est pas encore nommé, et ne le sera point peut-être...

A la Chenaie, le 20 novembre.

Il est vrai, mon cher ami, qu'on m'a écrit pour me détourner de donner des articles dans *le Drapeau blanc*. J'ai même lieu de croire qu'on aurait été disposé à reconnaître ma complaisance en cette occasion (ceci absolument entre nous). J'ai répondu comme je le devais. Mais, pour vous parler avec toute franchise, voici plusieurs points auxquels j'attache de l'importance, et sur lesquels je vous prie de vouloir bien vous expliquer avec M. Martainville, avec les précautions cependant qu'exi-

geront de votre part quelques-unes de ces explications.

1° Dans la feuille du 16, M. Martainville semble se ranger au nombre de ceux qui traitent les Grecs de *rebelles*, de *révoltés*. Étrange rébellion, en vérité! M. Martainville est-il chrétien? ou croit-il qu'un peuple n'ait pas le droit de sauver, à main armée, la vie de l'âme, aussi bien que la vie du corps? Cette politique anti-chrétienne ne peut me convenir sous aucun rapport.

2° Je désire qu'on exclue du journal la bouffonnerie, et surtout tout ce qui serait seulement léger à l'égard des mœurs. Nous devons avoir un caractère grave et un caractère chrétien.

3° Notre opposition doit être une opposition contre les choses, contre les mauvaises doctrines, contre les fausses mesures, et non contre les hommes. Les personnalités dégradent toujours.

Je tiens extrêmement à tous ces points et, principalement, aux deux derniers. Je vous prie de le dire à qui il convient. Si le ton du journal blessait les convenances de mon état, ou de mon caractère, je me retirerais aussitôt, sans aucun doute.

Il paraît qu'on a effrayé M. de Haller. Il serait bon de le rassurer, en lui disant dans quelles bornes nous entendons nous renfermer.

Mon frère aura le plaisir de vous voir prochainement; il part cette semaine pour Paris. J'attends votre réponse, mon cher ami, sur l'objet principal de cette lettre, et je vous embrasse tendrement.

A la Chenaie, le 27 novembre.

Vous verrez bientôt, mon cher ami, que cette lettre n'est que pour vous. Il est certain que notre entrée dans *le Drapeau blanc* a été accompagnée de circonstances assez désagréables, et je viens encore de recevoir plusieurs lettres où l'on me le fait sentir. Mais, comme vous le dites, c'est fini : et ce qui doit nous occuper aujourd'hui, c'est d'obtenir les résultats que nous nous sommes proposés en nous associant à cette entreprise. Je commence par ce qu'il y a de moins essentiel. Il nous faudrait de bons articles de science et de littérature. Le *Journal des Débats* doit une partie de sa vogue à sa supériorité constante sous ce rapport. J'attends avec impatience votre premier article qui, je n'en doute pas, sera excellent. Il faudrait aussi qu'on ne tardât pas à voir les noms de MM. Haller et O'Mahony. Je ne connais point M. Garrau; qui est-il?

Je viens à l'objet le plus important. Nous perdons bien notre temps et notre peine, si le journal n'acquiert pas une influence politique. C'est certainement là le but principal où nous devons tendre et, pour l'atteindre, il faut savoir ce que nous voulons et avoir un plan arrêté pour l'exécution. Voici mes idées.

Le ministère actuel perd la France, parce qu'au fond son système ne diffère pas de celui de ses devanciers. C'est toujours un mélange du bien et du mal, du vrai et du faux, qu'on est convenu d'appeler sagesse, cet oubli des principes éternels qui sont le fondement de la justice et de la société, pour mettre à la place de petites convenances du moment, de petites vues personnelles, de sottes finesses et, enfin, quelques avantages matériels décorés du nom d'*intérêts positifs*. Mais il arrive que très peu d'hommes voient et comprennent ce que je vous dis là. Les ministres sont royalistes, donc tout ce qu'ils font est bien; et s'il se fait réellement quelque bien, on est si ravi qu'on ne pense à rien autre chose, et qu'on s'endort près de l'abîme, d'un sommeil si profond qu'à peine serait-on réveillé par la chute de la monarchie. Ajoutez à cela l'ambition dans tous ses degrés, les espérances que chacun conçoit, etc. Voilà toute la force des ministres; leur puissance repose entièrement sur la corruption de quelques hommes, et l'imbécillité des autres.

Maintenant, que faire? Une seule chose; s'attacher sans cesse à montrer que les ministres ne font rien ou presque rien de ce que les royalistes n'ont cessé de désirer, de demander depuis huit ans; élever derrière eux le véritable royalisme, de sorte qu'ils paraissent aux yeux de tous, non plus à la tête d'un parti, mais entre deux partis, celui de la religion et de la monarchie et celui de la révolution; les pousser vers le centre où ils ont leurs racines et, pendant qu'ils y seront, ne pas permettre qu'ils étendent leurs branches de notre côté; ne laisser passer, sans la relever, aucune de leurs sottises d'actes ou de paroles; être toujours fort de raisonnement et modéré dans l'expression. Ce plan, suivi avec habileté et persévérance, amènerait certainement un résultat. Mais qui l'exécutera? Vous seul le pouvez; Martainville n'en est pas capable. Je vous demanderais peu d'articles signés; mais, le plus souvent possible, une page, une demi-page sur les choses du moment, selon que vous serez inspiré à l'instant même. Il faudrait commencer par ne plus parler,

comme dans le journal du 23, d'*un homme aussi entendu et aussi supérieur que M. de Villèle*. A quoi servent ces flagorneries, qu'on devrait laisser aux ministériels, qu'à se mettre en contradiction avec soi-même, lorsque ensuite on est obligé de dévoiler les sottises, les lâchetés, les turpitudes *de ces hommes si entendus et si supérieurs?* Point de louanges personnelles. Louez les actes, quand ils sont louables. Malheureusement, la louange ne sera pas assez fréquente pour devenir fade.

Répondez-moi, je vous prie, sur cet objet, qui m'occupe beaucoup. Dès que nous faisons tant que de rentrer dans la carrière des journaux, il nous importe que notre rôle soit ce qu'il doit être et que la légèreté d'autrui ne nous fasse pas descendre dans l'opinion publique.

A la Chenaie, le 2 décembre.

Vous me demandez un article vigoureux; je venais d'en finir un quand votre lettre m'est parvenue. Je ne sais s'il vaut quelque chose. Dans tous les cas, vous y ferez tous les changements que vous jugerez à propos. Votre morceau sur les journaux est excellent; il était nécessaire, et je ne doute pas qu'il n'ait fait beaucoup d'impression. Voilà un article comme il nous en faudrait de temps en temps pour nous soutenir.

Je serais très reconnaissant si M. O'Mahony, à qui je vous prie de dire mille choses affectueuses de ma part, voulait bien parler dans le journal des poésies de M. Victor Hugo. Ce jeune homme, plein de talent et de sentiments élevés, mérite qu'on ait pour lui cet égard. De plus, il vient de se marier, et ce serait lui rendre un service que de favoriser la vente de son livre.

On ne m'a pas fait de proposition directe. Ce que je vous ai dit n'est qu'une conjecture fondée sur le rapprochement de plusieurs passages de différentes lettres.

Mon cher ami, *macte animo* : il faut combattre avec courage jusqu'à la fin pour la sainte cause. J'espère que nous trouverons notre récompense dans le ciel.

Que dites-vous de ces ministres qui intriguent avec autant d'activité pour exclure M. de Vitrolles de la Chambre, que pour en exclure B. Constant? Ils craignent le bien autant et plus peut-être que le mal! Le temps les démasquera, mais il est bon d'aider au temps...

M. de Haller est-il enfin résolu à rester uni avec vous. Il

était fort indécis, et on se flattait de le détacher du journal.

Je croirais bon que vous vissiez Clausel de Coussergues, pour causer avec lui au sujet de ma lettre précédente. C'est un homme droit plutôt qu'un homme fort. Vous lui parlerez en conséquence.

A la Chenaie, le 4 décembre.

Je vous écrivis le dernier courrier, mon cher ami. Aujourd'hui je reçois les journaux du 28 et du 30. Celui du 29 me manque. S'il ne s'y trouve pas un article de M. de Haller ou de M. O'Mahony, il est clair que vous et moi nous sommes cruellement joués; on nous a poussés en avant pour voir ce que cela deviendrait, et prudemment on reste à l'écart pour prendre ensuite la position qu'on jugera la plus convenable. Cela ne peut pas être ainsi. Tous les jours je reçois des lettres de gens qui, par attachement pour moi, me disent : « Otez-vous de là. N'avez-vous pas honte d'être accolé à M...? » Que voulez-vous que je réponde pendant que nous serons seuls ? Deux contre un, ce n'est pas assez en cette circonstance. Pour notre honneur, il faut que cela finisse. Si nous ne nous présentons pas en masse devant le public, je me retire, et sûrement vous vous retirerez aussi. Je regrette d'avoir donné des articles. Il y a bien peu de délicatesse dans ceux qui nous ont engagés à nous joindre à eux. Nous sommes l'un et l'autre trop confiants. Répondez-moi, mon cher ami, et faites en sorte que nous sachions définitivement à quoi nous en tenir. Je n'enverrai rien au journal que je n'y aie vu paraître tous les noms qu'on nous a annoncés; et, s'ils tardent, je vends mon action. Je ne vois rien à faire dans un pareil siècle.

Je penche à croire que nos ministres seront forcés à la guerre contre l'Espagne; et la raison, c'est qu'on la leur fera, s'ils ne la font pas. Mais que de temps et de ressources perdus ! Ces hommes nous ont conduits où ils devaient nous conduire, dans l'abîme.

9 décembre.

Votre dernière lettre me fait espérer, mon cher ami, que *le Drapeau blanc* deviendra prochainement ce qu'il doit être. Si cela n'était pas, je suis résolu à le quitter. Je trouve toujours qu'il est singulier qu'on nous ait laissés, vous et moi, seuls

pendant un mois avec M... Le procédé me semble inexplicable.

Je vous envoie un troisième article. En voilà pour quelque temps. Vous ne m'en demandiez d'abord que sept ou huit par an.

M. Rohrbacher pourrait nous aider. Croyez-vous que M. de Bonald voulût quelquefois nous donner son nom? Sa place de ministre d'État sera peut-être un obstacle. Il nous faudrait de loin en loin quelques bons articles de science. Mais, comme vous l'observez, la rédaction générale est ce qu'il y a de plus important. Nous n'avons certainement pas jusqu'ici brillé de ce côté-là. Avec un peu d'esprit et de goût et quelques connaissances, cela n'est pourtant pas bien difficile. Ne vous lassez pas de chercher l'homme dont nous avons besoin. Quelques articles de Coluet nous seraient fort bons quelquefois; il écrit d'une manière piquante et originale. On ne peut pas être toujours sérieux. Mais point de plaisanterie, à moins qu'elle ne soit très bonne. La médiocrité en ce genre n'est pas supportable. Avez-vous pensé à Charles Nodier? Je dis à Charles Nodier, lorsqu'il ne rêve pas.

Mon frère a bien regretté de ne vous pas rencontrer; mais au moment où je vous écris, vous vous serez retrouvés sans doute. Il paraît content de son chef; c'est beaucoup.

Que dites-vous de l'abbé Frayssinous louant à l'Académie *la sagesse des lois* que le Roi nous a données? De bonne foi, croit-il ce qu'il dit? Et, s'il ne le croit pas, quelle bassesse! Mais c'est ainsi qu'on fait son chemin, qu'on a des richesses et des honneurs. *Veritas parit odium,* nous le savons; mais cette haine, je l'aime mieux que les applaudissements d'un siècle corrompu, et que les grâces déshonorantes d'un Gouvernement corrupteur.

A la Chenaie, le 10 décembre.

Grâce à vos soins, mon cher ami, le journal prend un intérêt qui doit le placer au premier rang de ce genre d'ouvrages. Il est vrai encore que l'article de M. O'Mahony est *charmant*, plein d'esprit et du meilleur esprit. Mais il est impossible que je ne réclame pas contre le portrait que l'auteur a fait de M. Genoude. Il ne saurait être permis d'immoler ainsi à la risée publique un homme qui peut avoir des défauts, mais qui a aussi une réputation, qui est son bien, et qu'on n'a pas le

droit de lui enlever ; et cela encore sans provocation, sans motif quelconque, et seulement pour amuser le lecteur à ses dépens. Franchement, c'est de la satire. Eh ! qu'importe qu'il ait depuis peu des armoiries, une devise et un cri de guerre ? Est-ce une raison pour la lui déclarer ? Je suis sûr que M. O'Mahony regrette maintenant d'être sorti de son caractère de chrétien et d'homme qui connaît et qui respecte les convenances sociales, en écrivant cette malheureuse page. Pour moi, j'en suis, je vous l'avoue, extrêmement affligé. On a saisi de nouveau cette occasion pour me presser de nouveau de revendre mon action. On ne trouve pas mauvais que je donne quelques articles, mais on trouve que je ne dois point partager la garantie de tout ce qui peut être inséré dans ce journal. Je sais bien ce que vous direz à cela, et je sais bien encore que vous aurez raison ; mais voilà comme on l'entend. Je réponds que s'il ne faut, pour satisfaire la délicatesse de quelques amis et me procurer un peu de repos, que me défaire d'une action qui, dans ma position très gênée, pouvait être pour moi une ressource, je suis tout prêt. A cet égard je ferai ce que mon frère, à qui j'en écris, décidera. Je vous prie d'en causer avec lui. On ne cesse de me tracasser sur ce malheureux journal ; et j'ai, en vérité, assez de mes travaux, sans m'exposer encore à tous ces tiraillements qui fatiguent et irritent quelquefois. Il n'y a certainement pas de votre faute dans tout cela, et vous connaissez trop bien les hommes pour vous étonner qu'ils jugent de travers.

A la Chanaie, le 19 décembre.

Votre lettre du 9 me fait grand plaisir, mon cher ami. Je vous écrivis avant-hier par mon frère ; vous verrez de quoi il est question. On a saisi le prétexte de l'attaque contre M. Genoude (attaque que je blâme très sincèrement, et qui m'a fait d'autant plus de peine que j'ai rompu avec M. G.), on a, dis-je, saisi ce prétexte pour me presser de vendre mon action. Je ne vous déguiserai point la vérité; mes revenus, ce sont des dettes, et je regretterai de perdre le fruit de mon travail. Cependant je laisse mon frère juge de ce qu'il sera convenable de faire de cette action. Dans tous les cas, ne craignez point que je vous abandonne ; je serai des vôtres tout aussi longtemps que le journal sera ce qu'il doit être, et, si je cède sur un point qui n'intéresse que moi, ce sera, n'en doutez pas, pour acquérir le droit de

parler encore plus haut. Les circonstances sont trop graves pour que les gens de bien ne se prononcent pas. Il serait important qu'on fît, avant l'ouverture de la session, une espèce de tableau complet des actes du ministère ; peu de réflexions, des faits ; ce sont les faits qui les accusent.

Je ne vois que vous qui soyez capable de bien faire cela. Ce serait une base d'où l'on partirait pour apprécier tout ce qu'ils feront et diront désormais. Le bien, s'il y en a, nous le louerons, c'est justice : mais le mal, moins l'erreur, qu'ils soient signalés à l'instant même et flétris inexorablement. Sans cela, à quoi servirait d'écrire ? Mieux vaudrait comme les autres trafiquer de son silence. Sinon, donc comme les Macchabées: *Moriamur in simplicitate nostrâ*. C'est la cause de Dieu que nous défendons ; qu'est-ce qui pourrait nous arrêter ?

20 décembre.

J'étais loin de m'attendre, mon cher ami, à l'effet qu'a produit le morceau sur la Sainte-Alliance ; j'en suis très surpris et un peu fâché sous un rapport. On ne soutient jamais un succès d'engouement, et un succès de ce genre nuit toujours à tout ce qu'on peut faire ensuite. Au reste, comme ce n'est point par amour-propre que j'écris, mais pour remplir ce que je crois un devoir, ce devoir rempli, je serai content ; peu m'importe le reste.

Je vous envoyai, il y a quelques jours, sans trop de réflexion (j'étais alors malade), une espèce de portrait qu'on venait de me donner, et qui me parut assez ressemblant et assez piquant. En y repensant, je crains qu'il ne s'y trouve plusieurs traits trop vifs et trop personnels. Si vous l'avez encore, veuillez le lire, le corriger, ou, mieux encore peut-être, le supprimer tout à fait. L'auteur ne l'avait fait que pour son amusement et celui de quelques amis.

Il y a des titres qui promettent trop, parce qu'ils promettent vaguement ; le « 21 janvier » est du nombre. Il y a tant de choses dans ce mot, qu'elles sont confusément senties par tout le monde, et comme on ne peut les dire toutes, on est toujours au-dessous de ce que le lecteur attendait. J'essaierai cependant d'écrire quelques lignes, puisque vous le désirez, et je vous les enverrai incessamment, pour qu'on ait le temps de préparer un autre article, si le mien ne peut pas convenir. Je vous avertis

qu'il y aura des choses fortes sur la royauté, et que je dirai nettement qu'elle n'existe plus : ce qui n'est que trop vrai. Je vous enverrai en même temps, je pense, un morceau sur l'Espagne et après cela, je me remettrai à mon long ouvrage qui pâtit depuis quelque temps, et qu'il faut pourtant que j'achève. Je crois qu'on pourra dans trois ou quatre mois imprimer les deux premiers volumes, qui peuvent être publiés à part. Je vous les enverrai vers cette époque par quelque occasion.

23 décembre.

Vous avez bien vu, mon cher ami, que je n'ai jamais eu l'intention d'abandonner la partie. Je ne suis pas si léger que cela dans mes résolutions. Je l'ai déclaré nettement aux personnes qui m'ont écrit; mais, comme elles insistaient sur l'action, ma délicatesse souffrait qu'on pût attribuer à un motif d'intérêt, bien éloigné de moi, le sacrifice réel que je fais, et que nous faisons tous, de notre temps et de notre repos, à cette pauvre société qui s'en va. J'ai donc montré dans ma réponse que je ne tenais nullement à cette misérable action, et je vous ai écrit dans ce sens. On ne m'en reparlera plus probablement et, en tout cas, je suis décidé à ne m'en point dessaisir, et à le déclarer très nettement, si l'on me tracassait de nouveau. Ce que vous faites tous les jours avec tant de zèle pour l'organisation du journal me fournit de bonnes armes pour me défendre.

Voilà un article sur l'Espagne; il est long, mais important. Je vous demande en grâce de le faire paraître le plus tôt possible. J'en attends quelque effet sur les hommes qui ont encore un peu de bon sens et de noblesse dans les sentiments. Si le ministère se tait, quelle ignominie! S'il parle, répondez, je vous prie; je suis trop loin moi-même pour répondre à propos. Il est presque impossible qu'il ne se forme pas une opinion forte parmi les honnêtes gens de la Chambre, mais il faut la préparer et la soutenir. Je puis peu de chose de si loin, c'est à vous de faire le reste.

Annoncez-moi, mon cher ami, la réception de mon article. Je vous embrasse tendrement. Ne tardez pas trop pour Laurentie, que j'ai à cœur d'obliger. Il est à propos néanmoins que l'Espagne passe devant. Oh! si nous pouvions contribuer au salut de ce pauvre pays!

25 décembre.

Je vous remercie, mon cher ami, de la complaisance avec laquelle vous voulez bien m'instruire de tout ce qui concerne le journal. J'y ai lu et relu avec un très grand plaisir votre excellent article sur la légitimité. Si nous en avions souvent de semblables, nous finirions par redresser l'opinion. Mais il faut aussi songer à appliquer les vérités générales aux circonstances du moment, comme vous l'avez fait par rapport aux Grecs. Il importe beaucoup que nous nous prononcions, avant la rentrée des Chambres : vous en sentez les motifs. L'article que je vous ai envoyé par le dernier courrier sur l'Espagne commence les explications avec le ministère, à qui nous avons beaucoup de choses à dire, et beaucoup de choses à demander. Je vous enverrai incessamment *le 21 janvier*. Il me tarde que le nouveau rédacteur entre en fonctions. Il échappe toujours à M. M... des choses étranges. Comment peut-il dire, comme dans le *Journal* du 22, *sous un ministère monarchique*, etc...? Où est-il donc, ce ministère monarchique? Je voudrais bien qu'on me le montrât, car c'est précisément ce que je cherche. Dans le même numéro se trouve l'annonce d'un écrit intitulé : *L'Éclaireur, ou recueil de pièces destinées à concourir au rétablissement de Dieu et du Christ sur toute la terre*. Par le titre seul, il est évident que ce recueil sort d'une fabrique protestante; c'est une œuvre ou des méthodistes, ou de quelque secte d'illuminés. Vous avouerez qu'il est bizarre que nous leur prêtions la main. Enfin ces méprises finiront, et je vous prie de recommander au nouveau rédacteur de veiller sur les annonces. On peut faire en ce genre beaucoup de mal sans le savoir, indépendamment du scandale.

Nous approchons chaque jour du moment décisif; le ministère hâte les événements. Profitons du temps qui reste pour sauver au moins l'honneur et la vérité.

Saint-Malo, le 28 décembre.

Je vous écris de Saint-Malo, mon cher ami, où je suis venu passer deux jours dans ma famille. Je vais encore vous parler du journal, qui m'occupe ainsi que vous. D'abord on trouve ici qu'il y a trop peu d'articles. A cette époque surtout, il aurait fallu les multiplier davantage. Il est fâcheux que le nom de

M. de Haller n'ait pas encore paru. On peut du reste aisément remédier à ce qui vous manque de ce côté-là. Mais ce qui me contrarie le plus, ce qui me paraît tout à fait inconcevable, c'est le ton habituel du journal, l'esprit dans lequel il est rédigé. *L'Étoile*, il faut bien le dire, n'est pas plus platement ministérielle. Je ne puis m'empêcher de croire que cela tient à *quelque cause*, que vous et moi nous ignorons. Il faut que cela change entièrement, ou je me retirerai. Il ne peut convenir ni à vous, ni à moi, ni à M. O'Mahony, de coopérer à un journal dont les opinions ne soient pas clairement décidées. Que voulons-nous? Faire le bien, désabuser les royalistes aveugles d'un ministère qui achève de détruire la société, et qui a plus fait en un an pour la révolution que tous les autres ministères qui l'ont précédé. Il est donc indispensable d'entrer franchement dans un système d'opposition bien marqué et vigoureusement suivi. Là, de plus, je demande aux actionnaires une réponse nette et précise. Je ne veux ni ne puis rester plus longtemps dans cette espèce d'indécision, flottant entre le oui et le non, entre l'attaque et l'apologie, dans une position équivoque qui ne saurait convenir à un honnête homme qui a le sens commun. Voyez donc, mon cher ami, ce qu'on veut faire et marquez-le moi promptement. J'espère bien qu'on n'aura pas hésité un moment à insérer mon article sur l'Espagne; cet article est signé de moi, c'est moi qui en réponds, et je ne prétendrais pas me soumettre à une censure ministérielle, s'il s'en établissait une au journal, ce qui n'est pas en vérité sans vraisemblance, lorsqu'on voit de quelle manière il est rédigé. Il me tarde d'avoir votre réponse à cette lettre, parce que je saurai ce que j'aurai à faire, d'après ce que vous me marquerez.

2 janvier 1823.

Je suis ravi, mon cher ami, de votre morceau sur les modérés et les exagérés; c'est une des plus belles choses qu'on ait faites depuis longtemps. Un pareil article est bien propre à réveiller les endormis. Il ne faut pas désormais perdre de temps pour dire la vérité; c'est pourquoi je regrette bien que mon article sur l'Espagne n'ait point paru. Je crains qu'il soit venu trop tard. Je vous l'avais envoyé sous le couvert de D. B. Je ne sais de quelle voie me servir pour vous écrire sûrement. Une attaque franche et forte est le seul rôle qui convienne maintenant

aux bonnes gens. Nous approchons de la fin, tout s'en va; les royalistes sont comme ces gens engourdis par un froid mortel, et qui se trouvent bien, et qui se fâchent quand on les réveille. Mais qu'importe qu'ils se fâchent, si on réussit à les sauver? Nous ne préviendrons pas la crise qui nous menace, je le sais bien; mais sauver la vérité, c'est sauver l'espérance. Croyez que le ministère va redoubler d'efforts pour assoupir les esprits, et tromper encore ce pauvre parti qu'il a déjà trompé tant de fois, et qu'il tromperait de même jusqu'à la fin du monde, si on ne mettait pas à découvert toutes ses ruses, si on ne forçait pas les plus aveugles à voir clairement les suites terribles du système dont ils se rendent les appuis, et la grande catastrophe qui les menace. Mais nous ne devons pas nous abuser; les hommes aujourd'hui ne reconnaissent le mal et ne le repoussent, que lorsqu'il est *personnifié*. Ne séparons donc point dans les combats que nous aurons à livrer les *personnes* des *choses*. L'état de la société ne permet plus de faire cette distinction. J'attends impatiemment une lettre de vous. Numérotez vos lettres, je numéroterai les miennes, à commencer par celle-ci: par ce moyen nous saurons s'il nous en manque. Je vous ai envoyé directement *le 21 janvier*.

8 janvier.

Voilà qui va bien, mon cher ami, il ne s'agit que de continuer. L'article de M. O'Mahony sur la *vérité* est excellent, il venait à merveille après le vôtre, qui contient tant de belles et bonnes vérités. Mais dites-moi donc où Courch... va prendre son incompréhensible jargon? J'ai de l'humeur, à cause du temps que j'ai perdu à essayer de le comprendre. Les *Précieuses ridicules* étaient des modèles de goût et de clarté, près de cet homme et du langage étonnant qu'il s'est fait. Qu'il y a loin de l'esprit au bon sens, et même au talent!

Je vous demande deux choses, de ne pas oublier Victor Hugo, et de ne pas retarder davantage l'insertion de mon petit article sur l'écrit de M. Laurentie. Cet écrit est excellent, il est à désirer qu'on le lise beaucoup, et je dois à l'auteur de ne pas lui faire attendre la légère complaisance qu'il m'a demandée.

20 janvier.

Je suis fâché que, dans votre article, d'ailleurs excellent, sur Victor Hugo, vous représentiez les fictions poétiques des anciens comme des choses auxquelles on croyait *très fermement*, comme des *articles de foi* du paganisme. Je soutiens absolument le contraire et, je crois, sur de bonnes preuves. Je n'entamerai point ici une discussion qui me mènerait trop loin. Nous causerons de cela quand je ferai imprimer la suite de l'*Essai*. Il y a bien quelque chose de vrai dans votre pensée : point de paganisme sans croyances païennes. Je vous accorde cela, et je pense que vous m'accorderez aussi tout ce que je soutiens, après m'avoir lu. J'ai fini aujourd'hui mon chapitre des miracles. J'avance ainsi peu à peu...

Que dites-vous de ce dîner à l'hôtel des Affaires étrangères, d'où l'on exclut l'envoyé de la Régence, et où l'on invite San Lorenzo?

Que dites-vous de l'infâme procès qu'on permet à celui-ci d'intenter contre Ouvrard et M. Rougemont?

Que dites-vous du présent? Que dites-vous de l'avenir? Que dites-vous du bon M. de Marcellus qui *chante l'ail* au milieu de tout cela? Pauvre siècle!

Nous allons voir ce que feront les Chambres. Il leur serait facile de s'honorer, si elles le voulaient; mais quel bien attendre de là? Vous verrez qu'on traitera avec les Cortès. Vous verrez que les royalistes finiront par dire qu'on a bien fait de traiter. Vous verrez que les ministres trouveront encore une armée de ventrus pour les défendre. Vous verrez que la monarchie tombera, et que les royalistes s'en consoleront, en disant qu'ils l'avaient prévu.

Vous verrez enfin, mon cher ami, que je ne cesserai jamais de vous aimer de tout mon cœur.

22 janvier.

La fureur de certaines personnes contre les *abbés*, l'interdiction politique dont ils les frappent, tient à cette horreur du christianisme qu'on rencontre aujourd'hui partout, et qui est le symptôme le plus sûr de la mort de la société. Parmi ceux qu'on appelle royalistes, il y en a un grand nombre qui ne demanderaient pas mieux que d'étrangler tous les prêtres de

leurs propres mains. D'autres les tolèrent, et croient en cela faire beaucoup. Voilà les deux classes principales. Celle des Chrétiens les admire, et se laisse conduire par elles. Mais tout cela ne sera pas long désormais, et chacun recevra selon ses œuvres.

Si les ministres font la guerre forcément, il est très possible qu'ils la fassent honteusement. Dieu seul peut voir et savoir ce que tout ceci deviendra ; mais il me semble évident que nous touchons à une crise.

Prions l'un pour l'autre, mon cher ami, et détachons nos cœurs de plus en plus de ce monde qui passe, et qui bientôt peut-être sera passé ! Tout à vous en N. S.

24 janvier.

Je crois, mon cher ami, que voici la mesure qu'il faut garder. Il est impossible d'attaquer un système de gouvernement sans attaquer les personnes qui gouvernent; sans cela on ne sortirait point des théories générales, et l'on perdrait son temps. C'est sous ce rapport que le mal doit être *personnifié*, c'est-à-dire qu'il est permis, qu'il est même souvent de devoir d'attaquer la conduite politique des hommes coupables ou insensés qui perdent l'État. Mais je ne crois pas qu'on doive ni qu'on puisse honorablement et chrétiennement les poursuivre dans leur vie privée, dans ce qui appartient à l'homme sans appartenir nécessairement au système politique qu'il suit. Voilà les limites dans lesquelles je désire que nous nous renfermions. Dans le cas d'offenses personnelles de la part de ces hommes, il y a mille manières nobles de se défendre sans récriminer; et encore faut-il que l'injure soit publique pour la repousser publiquement. Presque toujours le mépris est ce qu'il y a de mieux. Après tout, ils ont le droit d'être fâchés qu'on ébranle leurs trônes ministériels.

S'il arrivait qu'ils fussent obligés de quitter leur place, il me semblerait à propos de se tenir dans une prudente réserve à l'égard de leurs successeurs, ne se hâter ni de louer ni de blâmer, attendre que les événements se développent (ce sont eux qui jugent les hommes) et continuer invariablement d'établir et de défendre les mêmes doctrines.

7 février.

Votre lettre du 3, mon cher ami, me rassure pleinement par rapport à M... Je crois aussi que vous avez raison au sujet de la catastrophe qui menace la société, et qu'elle n'est pas aussi prochaine que je l'ai craint pendant quelque temps. La Providence vient de temps en temps à notre secours d'une manière inespérée, et nous n'avons pas encore tout à fait lassé ses miséricordes. Cela seul prouverait qu'elles sont infinies.

Je suis embarrassé dans un chapitre très difficile et assez long, ce qui me détourne du journal, comme aussi le journal me détourne de mon chapitre à cause de mille idées qui me passent dans l'esprit en partageant malgré moi mon attention. Je vous enverrai incessamment trois longues notes importantes sur des objets d'administration. La rentrée des Chambres est le moment favorable pour les publier. Je veux aussi traiter la question du Gouvernement représentatif en Espagne, ce qui exigera au moins deux articles. Ce sera un texte pour dire de bonnes et fortes vérités...

Ces pensions supprimées aux écrivains royalistes sont un progrès remarquable dans l'infamie. A quels misérables nous sommes livrés! Ne trouvez-vous pas que le passage de Bourdaloue leur va bien? Et c'était sous Louis XIV, sous ce terrible despote, qu'on parlait ainsi de la Cour à la Cour; et on louait, et on admirait le courage et la franchise de l'orateur chrétien. Aujourd'hui, l'on est un ennemi, si l'on n'est pas un adulateur. Jamais la vérité ne fut plus insupportable aux hommes. Si Jésus-Christ revenait sur la terre, ce ne sont pas les Juifs qui le crucifieraient.

Avez-vous vu M. de Bonald depuis son retour? Que dit-il? Que pense-t-il? Je le demande presque en tremblant. La Chambre est le centre de la corruption, et elle est en même temps un foyer de bêtise qui rayonne dans toute la France. Vous n'avez pas d'idée de l'ardeur qu'on a maintenant pour être député. Tout cela me dégoûte bien des hommes, et du monde. Il y a bien des moments où je voudrais n'y plus penser et rompre entièrement avec la terre. Mais c'est, je crois, une tentation.

Mon frère est à Saint-Brieuc; il doit passer ici en retournant à Paris, mais il n'y restera que deux jours. Ma vie est

assez étrange; je suis quelquefois des mois entiers sans voir âme qui vive et sans sortir de ma chambre. On se fait à tout. Cependant l'imagination fatigue souvent, surtout la nuit, dans une solitude aussi profonde. On voit les objets plus gros. Vous avez pu, de temps en temps, vous en apercevoir par mes lettres. Je compte sur votre indulgence, et j'en ai besoin.

9 février.

Je viens d'arranger toutes mes affaires. Il me reste cent louis de revenu, c'est-à-dire à peu près ce que la Révolution m'avait laissé de patrimoine. Je n'en désire pas davantage, et je m'en tirerais avec moins. Depuis trois ou quatre ans, je m'occupais trop de me créer quelque aisance. C'était une pensée de l'homme; Dieu ne l'a pas bénie. Non seulement j'y renonce de bon cœur pour le présent, mais encore pour l'avenir. Je veux, autant qu'il me sera possible, vivre et mourir dépouillé de tout, excepté du peu qui m'est nécessaire pour accomplir l'œuvre dont Dieu m'a chargé. Tout ceci entre nous, je vous prie.

Angleterre, 11 février.

Que cette Angleterre est abominable! Quel fléau pour l'Europe! Elle est le boute-feu des révolutions et leur appui dans le monde entier. Mais, patience, le jour viendra où elle acquittera sa dette. Je vous embrasse tendrement.

16 février.

Voilà, mon cher ami, une fort bonne note sur les *portes et fenêtres*, que je vous prie de faire mettre dans *le Drapeau blanc*. Cette odieuse vexation, plus odieuse encore que la manière dont on l'exécute, fait singulièrement crier le peuple. Les agents du fisc, parmi lesquels il y a beaucoup de bonnets rouges, s'en servent avec succès pour irriter les habitants des campagnes contre le Gouvernement. Il y a des maisons dont le fermage ne suffit pas pour payer cet impôt. Ceci n'est point exagéré.

Quand je lis tous les discours prononcés au Parlement d'Angleterre, et ceux qui se débitent dans nos Chambres, et que je compare ces discours avec tout ce qui se fait, avec la monstrueuse politique de notre Gouvernement et des autres, politique qui n'excite plus même de surprise, et qui n'est déjà que

l'expression de l'opinion générale presque dans toute l'Europe, je ne puis m'empêcher de croire que nous touchons à la fin de la société. Ce sont de bien vaines querelles, dans cet état du monde, que celles qui n'ont d'autre objet que de soutenir ou de renverser un ministère. Ils se valent tous : Mandrin ou Cartouche, Cartouche ou Mandrin, j'en donnerais le choix pour une épingle. Et cependant, que d'ennemis on se fait, dès qu'on paraît seulement prendre parti. Je ne regrette point d'être descendu dans l'arène. C'était une grande question que celle que nous avons discutée. Mais jusqu'à ce qu'il se représente une occasion semblable, on ne verra pas mon nom dans un journal. La bêtise et l'infamie se sont partagé la France. On hait la vérité, et, qui pis est, on ne l'entend plus. Que voulez-vous faire ? A quoi sert de parler raison devant des tigres, des loups, des renards, ou des moutons de Berry ? N'est-ce pas là un temps bien employé ? Je ne redoute pas le combat, mais je veux combattre contre des hommes. Je serai, je crois, longtemps en paix.

A la Chenaie, le 18 décembre.

Je ne fais aucun doute que la conjecture de Genoude ne soit la réalité même. C'est comme cela, que voulez-vous ? Vous en verrez bien d'autres, mon très cher ; vous ne connaissiez pas encore nos gens. La plaie est la même partout ; il n'y a que la couleur du bandage qui diffère.

Venons au fond. Ce qui n'est que sottise, murmures sourds, caquets, médisance, il faut le mépriser. Je me livre à certains hommes pour être broyé sous leur dent, comme saint Ignace se livrait aux lions : lions est l'expression noble. Il faut entrer avec Jésus dans le Prétoire, se laisser attacher à la colonne et souffrir comme lui d'être revêtu de la robe blanche. Ce sont les avant-goûts de cette croix que nous devons porter.

Mais il y a aussi une certaine mesure que l'intérêt même de la religion nous commande de garder. On ne peut aujourd'hui quelque chose pour le bien, qu'en conservant sa dignité et son indépendance. Je respecte plus que personne l'autorité ; le but de tous mes travaux est de défendre ses droits et d'apprendre aux hommes à obéir. Dans le cas particulier dont il s'agit, il me paraît tout à fait convenable que les ouvrages de doctrine ou de

piété, et les livres de prières qu'on met dans les mains des fidèles, soient revêtus de l'approbation des supérieurs ecclésiastiques. Rien ne me semble plus dans l'ordre, et plus conforme aux lois et aux usages de l'Église. Toute la difficulté qui existe dans notre affaire m'est personnelle. Je ne veux ni ne puis avoir de rapport, soit direct, soit indirect, avec le coadjuteur de Paris, pour mille raisons que je vous dirai et que je ne puis écrire, et puisqu'enfin il est nécessaire que nous nous expliquions entre nous, je n'ai pour cet homme qu'une très médiocre estime. De plus, je ne suis pas de son diocèse, et, sous ce rapport, je ne lui dois rien. La déclaration que vous me demandez serait une espèce d'approbation que je n'ai aucun titre pour donner, et dont on ne manquerait pas, un peu plus tôt ou plus tard, de tirer parti contre moi. On dirait que je m'érige, de mon autorité privée, en petit docteur, et cela pour m'approuver moi-même. Je ne dois pas donner à la malveillance cette prise contre moi. Il y a une chose fort simple. Que le premier venu, qui se dira éditeur, Legué par exemple, demande une approbation. Ou on l'accordera sur-le-champ, et tout sera fini ; ou bien, on la fera attendre, et alors, sans retarder la publication, on dira, dans un court avertissement, qu'on s'est mis en règle à l'égard de l'autorité ecclésiastique ; ou enfin, ce qu'on ne peut supposer, on refusera l'approbation, et dans ce cas, on dira pourquoi, et nous ne serons pas embarrassés de nous défendre. Voilà ce qui me semble le mieux. Allez en avant, et ne craignez rien. L'essentiel est d'être en règle *matériellement*, et que les procédés soient de notre côté.

Nos honnêtes gens commencent donc un peu à douter de leur profonde sagesse ? Cela me surprend. C'est une faiblesse dont ils reviendront. Je gagerais qu'ils en sont déjà tout honteux. En attendant, les choses vont comme elles doivent aller ; la dernière leçon se prépare. Je dis la dernière, car tout ce qui viendra après, ne sera pas leçon, mais châtiment.

A la Chenaie, le 22 décembre.

Je vous remercie, mon cher ami, des détails que vous me donnez sur notre affaire. Il faut tout espérer du temps, de la patience et de l'activité... Je travaille du matin au soir à l'*Imitation*. Cette traduction demande plus de peine et plus de temps qu'on ne croirait. Je n'en suis encore qu'à la fin du pre-

mier livre. Je crois qu'à la prendre dans son ensemble, ma traduction sera la meilleure, quoique toujours fort au-dessous de l'original.

Où en est l'affaire de notre rédaction du *Drapeau blanc ?* Réussiront-ils aussi, malgré l'acte de vente, à nous voler ce qui nous est dû pour cela ?...

Je ne me sens pas encore le courage de travailler à mon cinquième volume. Tant d'odieuses persécutions m'ont totalement dégoûté d'écrire. Je n'ai pas trouvé le plus léger appui en ceux mêmes que j'ai défendus. A quoi bon troubler mon repos pour eux, malgré eux?

Ce temps-ci est un prodige perpétuel sous tous les rapports. On ne peut se représenter à quel point les âmes sont avilies et combien la dégradation fait de progrès tous les jours. Nous nous voyons très tranquillement dans la lie de la Révolution. Est-ce la fin ? pas encore, je crois. Il y aura un retour, il y aura quelque secousse terrible ; mais quand, mais comment ? Je l'ignore.

Je n'entends plus parler de ce projet de journal, et j'en suis bien aise. Il n'y a rien à espérer de là. A quoi servirait-il qu'à favoriser quelques ambitions particulières ? Tous ceux qui veulent le bien public, et ne veulent que cela, seraient de nouveau sacrifiés ! Il faut laisser le ministère, et plus d'un peut-être, succomber sous sa propre ineptie, sous sa propre infamie. Déjà partout arrivent les formidables circulaires, par lesquelles il est ordonné à tout homme ayant quelque place soldée d'opter entre cette place et sa conscience, c'est-à-dire de donner aveuglément sa voix aux candidats ministériels. Avant cette époque de crime et d'ignominie, avait-on vu jamais un Gouvernement déclarer qu'il ne voulait être servi que par des hommes sans honneur, sans foi et sans loi ? Voilà où nous en sommes. Mais Dieu est là : *irridebit et subsannabit eos.*

A la Chenaie, le 2 février 1824.

Je vous renvoie sous bande par la poste, mon cher ami, le *Guide spirituel*, que j'ai reçu avant-hier ; ainsi vous voyez que je n'ai pas perdu de temps.

M. Genoude me paraît un peu supérieur à ses devanciers dans les deux premiers livres de l'*Imitation*, et au-dessous de tout dans les suivants. C'est quelquefois un galimatias si

étrange qu'on n'en revient pas. Cela est fâcheux, car le troisième livre me semble le plus beau de tous. Au reste, il faut dire qu'il y aura toujours une grande distance d'une traduction, quelle qu'elle soit, à l'original.

Vous n'avez pas d'idée de tous les infâmes moyens que le ministère emploie pour se rendre maître des élections. Il écrit même aux Cours royales des lettres où il menace de destitution tout fonctionnaire public révocable qui ne votera pas en faveur des candidats ministériels. On en est indigné à Rennes, et un procureur du roi, homme droit et ferme, s'en est expliqué avec la plus grande force en plein Parquet. Il y a bien d'autres détails... qu'il serait trop long d'écrire. Ce misérable valet de Corbière, Dufougeray, intrigue avec une bassesse et une impudence inimaginables pour se faire réélire, quoiqu'il soit prouvé matériellement qu'il n'est pas éligible, et qu'il a usurpé deux fois les fonctions de député, par la connivence honteuse du pouvoir. Voilà où nous en sommes; cela promet. Quelle hideuse canaille !

Genève, le 5 avril.

Je suis dans cette ville depuis trois jours, mon cher ami, et je n'ai encore sorti de ma chambre que pour aller à l'église; imaginez-vous le fond de l'hiver, de la neige, une bise glacée : c'est le temps que nous avons. Il n'y a pas la moindre apparence de verdure dans la campagne; tout est triste et mort comme les habitants de ce pays. Je m'ennuierais au delà de toute mesure, si je n'étais distrait par le travail. Je vous envoie le trente-troisième cahier de l'*Imitation* : les deux derniers suivront prochainement : ainsi l'impression ne sera pas retardée...

Notre voyage a été très fatigant, depuis Lyon surtout. Au lieu des magnifiques paysages qu'on me promettait, je n'ai vu encore que des plaines nues, ou des rochers arides et couverts de neige. Le lac, que j'aperçois de ma fenêtre, ressemble à un bras de mer, et n'a rien d'ailleurs de remarquable; du moins ce que j'en découvre d'ici. Les bords en pente douce sont loin d'égaler en beauté ceux de la Loire. Peut-être le pays devient-il plus pittoresque en s'avançant du côté de Lausanne et de Vevey. C'est ce que je saurai plus tard. Jusqu'à présent, le plus grand agrément de mon voyage est d'ignorer entièrement ce

qui se passe. Je ne lis point les journaux, et la politique en est encore pour moi au 28 mars. D'après tout cela, vous jugez bien que je n'ai pas grand chose à vous dire. Ainsi donc, je vous quitte pour me remettre à ma traduction...

Genève, le 10 avril.

Je vous envoie, mon cher ami, les derniers chapitres de l'*Imitation :* ainsi, vous pourrez maintenant presser l'impression tant qu'il vous plaira. Vous observerez que la table des chapitres doit être refaite, à cause de plusieurs titres que j'ai changés. Dieu bénisse cet ouvrage qui, malgré sa médiocrité, m'a coûté cinq mois de travail ! J'ai envie de savoir quel jugement vous en portez en somme.

Quoique nous ayons toujours l'hiver, j'ai un peu sorti. La ville est assez triste ; elle ressemble à ses habitants. Leur physionomie sèche, froide et dure a quelque chose de rebutant ; c'est le portrait vivant du calvinisme. Les vieillards des deux sexes, et surtout les femmes, ont l'air de sortir de l'enfer, ou d'y entrer. La religion de ces pauvres gens ne leur inspire que la haine ; elle est empreinte dans tous leurs traits. Ce sont des figures analogues à celles de nos Jacobins et de nos tricoteuses, seulement avec un peu plus de cette immobilité que produit une contrainte habituelle. Quant au Gouvernement, sa politique à l'égard des catholiques est tout à fait celle des Égyptiens : *Opprimamus eos sapientes.* On ne croit plus ici à rien, et, comme le peuple cependant a besoin de croire quelque chose, il se forme de nouvelles sectes, déjà divisées entre elles et qui ne laissent pas de former des prosélytes dans le canton, et même dans les cantons voisins. Elles commencent par le fanatisme et finiront bientôt par l'indifférence ; car les vieilles erreurs qu'elles s'efforcent de rajeunir sont bien usées, même pour le peuple, qui ne les adopte un moment que pour le plaisir de changer. J'aurais bien des choses à vous dire sur tout cela. Si les Gouvernements étaient ce qu'ils devraient être, tout ce malheureux pays serait catholique dans dix ans. Il ne repousse la vérité que par des intérêts humains, et encore mal entendus. Les princes auront un terrible compte à rendre au jugement de Dieu.

F. DE LAMENNAIS.

DANS LA SARRE

I

Forbach! me voici à Forbach, arrivant de Metz. Je n'y suis qu'entre deux trains et j'attends un « omnibus » pour atteindre le gros bourg industriel et minier de Styring-Wendel. C'est de là seulement que je puis entreprendre de faire à pied l'assez longue visite du terrain sur lequel se livra la bataille du 6 août 1870, celle qui mit aux prises le 2e corps français avec la première armée allemande.

Commandée par le vieux et vigoureux Steinmetz, cette Ire armée *allemande* était, en réalité, composée de contingents prussiens : le Ier corps, celui du duché de Prusse, avec ses vrais Borusses, slaves à peine germanisés (1) ; les VIIe et VIIIe corps, rhénans ceux-ci, prussiens malgré eux, les grands pères de ceux qui crient aujourd'hui : « Los von Berlin ! »

Qu'allais-je faire sur ce champ de bataille un peu oublié? Pourquoi évoquer le souvenir de cette première défaite de l'année douloureuse, — ne disons plus « l'année terrible, » nous qui avons vu celles de 1914 à 1918! — et d'une défaite qu'il était si aisé de convertir en victoire? Est-ce un pieux pèlerinage sur cette terre lorraine que nous allions perdre, en 1870, pour un demi-siècle et qu'arrosa, ce 6 août, le sang de 4000 Français?

Pèlerinage, sans doute, et hommage à ces vigoureux soldats, à ces troupes d'élite du second Empire, qui se sacrifièrent pour réparer les fautes de leurs chefs; mais aussi étude d'une position admirable, *la clef de la Lorraine, et sur laquelle, si la*

(1) Les Polonais de Mazurie, entre autres, qui, odieusement trompés, en 1919, par les manœuvres des pangermanistes, n'ont pas su se délivrer par le plébiscite.

Prusse recouvrait cette vallée de la Sarre où je vais passer quelques jours, *il nous faudrait veiller avec une attention inquiète.*

L'importance de ce problème de notre sécurité, que le traité du 28 juin 1919 devait résoudre et qu'il n'a pas résolu, me frappe vivement, tandis que je chemine sous les pins, les chênes, les frênes de la route de Styring à Sarreguemines par laquelle s'écoulèrent, le soir du 6 août, les trois divisions de Frossard, exécutant au Sud-Est une retraite excentrique et découvrant les trois divisions de Bazaine qui n'avaient pas su leur venir en aide en temps utile (1).

Et tandis qu'il me semble voir ces vingt-cinq mille troupiers de l'armée de métier, ces vétérans du Mexique, de l'Italie, de la Crimée, étonnés de reculer, indignés de n'avoir pas été secourus, furieux d'être obligés de livrer à l'ennemi la route de Metz et les premiers pouces de terrain de la marche française, je ne puis m'empêcher de reconnaître que, dans la stratégie hésitante, velléitaire du Napoléon III affaibli par la maladie, le choix de cette position d'attente pour l'avant-garde de l'armée qui devait marcher sur Germersheim, était parfaitement justifié. L'officier du génie qu'était le général Frossard, l'avait, avec raison, recommandée à l'Empereur ; mais il n'y fallait pas rester quatre jours pleins après le premier engagement de Sarrebrück, — celui où le prince impérial « ramassa des balles, » — reconnaissance offensive qui révélait nos projets à l'adversaire. Ou du moins, si l'on y restait, — parce que l'organisation de l'armée du Rhin traînait laborieusement et que rien n'était prêt, alors que tout devait l'être, — fallait-il s'y organiser solidement et envoyer dès le 4 ou le 5 août, en soutien du 2e corps, un peu en l'air, les divisions que l'on n'achemina que dans la matinée du 6, sur les instances pressantes du général Frossard, avec d'imprécises « directives. »

Ces réflexions, que me suggèrent les souvenirs du temps où, tout jeune officier, j'achetais de mes modestes deniers et lisais avidement l'*Histoire de la guerre franco-allemande*, par le

(1) Les divisions Castagny, Montaudon et Metman avaient été envoyées, en effet, au secours du 2e corps, sur la demande expresse du général Frossard. Chacune d'elles s'arrêta, après plusieurs heures de marche, à quelques kilomètres du champ de bataille. Les motifs de cette abstention n'ont jamais été pleinement éclaircis.

colonel fédéral Ferdinand Lecomte, ne m'empêchent pas de remarquer que la route de Styring à Sarreguemines se couvre brusquement d'une foule d'ouvriers, les uns à pied, les autres à bicyclette, qui se hâtent tous vers le village de Spickeren dont j'aperçois le clocher, à la faveur d'une échappée de la forêt.

Ce sont les équipes de mineurs et d'usiniers qui ont fini leur service à midi et qui vont se reposer chez eux. Je salue chacun des groupes qui me dépasse d'un « bonjour, » à dessein bien accentué. Et à ce bonjour français on répond invariablement par le « morgen » (1) allemand. L'attitude est correcte. Pour beaucoup de ces « prolétaires, » toutefois, et je le sens bien à certains regards, je suis un « bourgeois, » autant dire un adversaire : Français ou Allemand, il importe peu à ces Lorrains allemands redevenus Français.

Et je m'attriste à la pensée des périls que nous ferait courir, le cas échéant, l'internationalisme de nos socialistes de la frontière, internationalisme d'autant plus dangereux qu'il serait plus sincère, *plus naïf*, en face du faux semblant d'internationalisme des socialistes de l'autre côté, purs marxistes qui ne seront jamais qu'Allemands, par leurs traditions et leurs doctrines.

Que faudrait-il faire? Quelles mesures faudrait-il prendre pour combattre ces tendances redoutables et pour paralyser cette propagande germanique dont on ne peut même plus dire qu'elle est *sournoise*, car notre insouciante faiblesse la laisse s'étaler au grand jour, sous le prétexte du respect de toutes les opinions politiques et de la liberté de la presse? Or, dans toute cette Lorraine reconquise, on ne lit, dans les classes qui nous occupent, que les journaux rédigés en allemand, — petites feuilles locales et journaux d'outre-Sarre, — où il est aisé de voir que les rédacteurs, volontairement ou non, se font les propagateurs des idées allemandes, quand ils ne sont pas, discrètement, les prôneurs de la politique du « Reich. » Ce qu'il faudrait faire? Oh! bien des choses et qu'on ne peut dire, toutes; mais d'abord et, essentiellement, *restaurer la langue française*, étendre le plus rapidement possible l'usage de ce sûr véhicule de notre « mentalité. »

L'avouerai-je ? Je n'ai pas toujours été de cet avis. Il me

(1) « Guten morgen, » bonjour; mais, pratiquement, on supprime toujours l'adjectif *guten*.

semblait que l'exemple de l'Alsace de l'ancienne monarchie prouvait qu'on pouvait être bon Français, tout en parlant un dialecte allemand. C'était vrai, en effet. Ce ne l'est plus, et il faut avoir le courage de tirer de cette constatation toutes les conséquences qui en résultent.

Pourquoi, au fond, ce changement? Simplement parce que tout écrit allemand est aujourd'hui utilisé, dans l'admirable organisation de la propagande teutonne, pour entretenir dans l'esprit des populations de la Lorraine sarroise l'impression de la supériorité du « germanisme » et du retour prochain du seul état de choses qui corresponde réellement, affirme-t-on, aux aspirations des nouveaux désannexés.

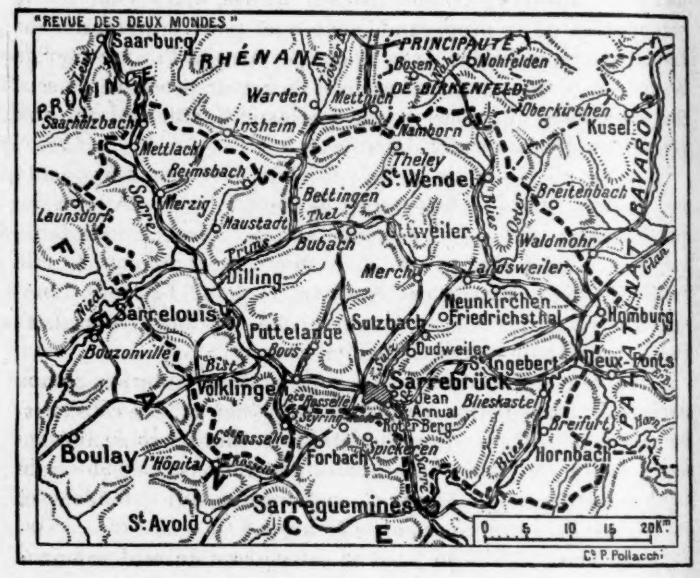
Il n'en allait pas du tout de la sorte, il y a cent cinquante ans, du temps de l' « Allemagne de Gœthe, » de l'Allemagne qui, Prusse à part, — et à peine cette dernière en faisait-elle partie, — n'était plus ni agressive, ni envahissante comme elle l'avait été bien des siècles auparavant, quand l'Europe ignorait, trop heureuse, le pangermanisme, et aussi le panslavisme, le panhellénisme, le panitalianisme...

« Au demeurant, diraient les représentants autorisés de nos services de l'Instruction publique, on prêche ici des convertis. Du moins nos efforts, depuis quatre ans, sont-ils couronnés de succès en ce qui touche les jeunes générations. Grand est le nombre d'enfants, en Alsace et en Lorraine, qui entendent et qui parlent déjà suffisamment le français... »

Il est vrai; et si l'on peut se satisfaire d'un seul exemple favorable, n'ai-je pas été renseigné exactement par le petit garçon souriant à qui je demandais en français, si cette traverse qui débouche, à Styring, sur le point d'arrivée du tramway de Forbach, me conduirait à Spickeren? Sa mère, jeune femme qui poussait la voiture d'un petit frère, ne m'avait pas compris; mais, aussitôt, elle avait dit à son aîné de me servir d'interprète. Et il le fit, tout fier...

En fait, je ne suis pas allé jusqu'au village de Spickeren; j'ai obliqué à gauche, et gagné le petit plateau du Rotherberg où des tombes militaires (entre autres, celle du général major von François, tué au premier assaut) se dispersent autour d'une maison blanche, à toit rouge. De là, vue magnifique sur toute la vallée de la Sarre, qui vient du Sud-Est, pour courir à l'Ouest vers Volklingen et puis, au Nord-Ouest, vers

Sarrelouis; sur les collines boisées qui vont de Saint-Ingbert à Sulzbach; mais, avant tout, sur la grande ville de Sarrebrück qui s'étale, là, à vos pieds, si proche, qu'il semble qu'on la touche, d'autant que ses faubourgs du Sud-Est sont fort étendus, se reliant par exemple à ce bourg antique de Saint-Arnual, où je verrai dans quelques jours la curieuse église qui sert



CARTE DE LA VALLÉE DE LA SARRE

de nécropole aux comtes de Nassau-Sarrebrück des XVIe et XVIIe siècles (1).

A la racine même du Rotherberg, au delà de la grand route de Forbach à Sarrebrück, s'étend un plateau légèrement ondulé, un peu nu, un peu vide, encore qu'il semble bien cultivé. Au Nord, de vastes constructions régulières le bordent : usines, fabriques ou casernes? Point de hautes cheminées, toutefois. Casernes, alors, casernes monumentales, à la prussienne? C'est ce que je saurai bientôt, mais, dès maintenant,

(1) Au XVIIIe siècle, ces comtes, alors qualifiés de « princes, » s'établissent définitivement à Paris et à Versailles, où on les voit constamment à la Cour. Ils ont d'ailleurs plusieurs régiments de leur nom dans l'armée française.

il me semble reconnaître ce vaste « Exercierplatz » de Sarrebrück, que traversèrent, le 2 août, nos troupes, pour occuper, quelques heures, la gare et la ville. C'est de là que partit l'attaque du 6 août, première étape de l'invasion qui ne devait s'arrêter, débordant largement Paris investi, que devant la Mayenne, à 600 kilomètres de la frontière.

Sarrebrück, la gare, les établissements militaires, civils, étaient alors beaucoup moins importants qu'aujourd'hui. La ville comptait 25 000 habitants. Elle en a maintenant 120 000 environ; sa superficie a triplé ; casernes, dépôts, magasins se sont multipliés; les services administratifs, surtout ceux des chemins de fer et des mines, sont logés dans de vrais palais.

Mais revenons au Rotherberg et à l'imposant panorama qui se développe sous mes yeux. Je n'ai pas parlé de la partie occidentale du tableau. Ce qui s'y passa, le 6 août 1870, n'est cependant pas indifférent. Styring, dont je ne vois que le faubourg du Nord, fut vigoureusement attaqué par une division du VII[e] corps prussien et défendu par une de nos brigades.

Celle-ci s'y maintenait fort bien, mais, le commandement prussien, inaugurant ce jour-là les procédés tactiques d'enveloppement qui surprenaient nos généraux d'alors, avait dirigé une forte colonne venant de Sarrelouis sur l'extrême gauche de notre position. Cette colonne, signalée tandis qu'elle était encore engagée dans les bois de Grande Rosselle, fut arrêtée par une troupe fort hétérogène, composée d'une compagnie du génie, — qui s'était hâtée de couper la route par une forte tranchée, — d'une compagnie de réservistes qui venaient de descendre du train de Metz, à Forbach, et d'un escadron de dragons sous le lieutenant-colonel Dulac.

La contenance de ces braves fut si ferme et leur feu si nourri que l'ennemi les crut beaucoup plus nombreux, s'arrêta pour préparer une attaque méthodique et en somme se laissa amuser jusqu'au moment où Frossard, préoccupé de la menace sur sa ligne de retraite, rompit le combat et replia sa gauche sur son centre, par la route de Styring à Sarreguemines.

L'après-midi s'écoule. L'heure du train approche. Je m'arrache à cette contemplation attristée du théâtre d'un des plus sanglants combats de la guerre de 1870. Ce théâtre, si la nature

en a respecté le décor, ces mamelons boisés et creusés de ravins où rampent des vapeurs bleues, l'industrie de l'homme devait en altérer sensiblement les détails.

La mine et l'usine, le chemin de fer et le « Decauville » envahissent tout. Échappées, par volutes noires des hautes cheminées, — arrogantes « Berthas » dressées contre le ciel, — les fumées qui s'élèvent de Styring salissent peu à peu les joyeux nuages blancs qui s'attardaient dans ce déclin du jour. Et, quand je débouche dans la vallée par les pittoresques lacets de la route, c'est pour voir, au lieu des vieilles maisons moussues, semées dans les vergers au hasard de sentiers nonchalants, l'affligeant alignement des bâtisses des cités ouvrières avec, chacune, leur petit carré de choux sur le devant.

II

Rien de changé dans le Sarrebrück que j'avais traversé l'an dernier. L'immense gare déverse toujours le flot des voyageurs dans la grande artère centrale de la nouvelle ville qui vous présente, aussitôt, à gauche, l'hôtel de la direction des chemins de fer, à droite, un peu plus bas, le bâtiment épais, décoré de prétentieuses statues, de la direction des mines, de sorte que l'on a immédiatement sous les yeux les points d'appui des deux grands ressorts économiques de cet État singulier qu'est « le territoire de la Sarre. »

État singulier, viens-je d'écrire... C'est qu'en effet, du seul point de vue politique, l'État que l'on désigne officiellement sous le nom de « territoire de la Sarre » ne ressemble à aucun autre (1) : « La Société des Nations est considérée comme fidéi-commissaire du territoire de la Sarre. Après quinze années, à dater de la mise en vigueur du traité (10 janvier 1935), la population du dit territoire sera appelée à faire connaître la souveraineté sous laquelle elle désirerait être placée. » (Jean Priou : *le Territoire de la Sarre.*)

(1) Références principales : outre le traité de paix lui-même (Art. 45-50; partie III, section IV) et son annexe spéciale en 40 §, il faut citer : *le Territoire de la Sarre*, par M. Jean Priou (1923), précieux ouvrage tout récent et d'une riche documentation, des deux points de vue politique et économique. Ce livre complète très utilement les beaux travaux de MM. Babelon, Blondel, Cadoux, Engerand, Gérard, Liouville et quelques autres. Rappelons aussi l'article du général Hirschauer dans la *Revue* du 1er août 1922.

Observons tout de suite, ici, que le paragraphe 34 de l'annexe du traité de paix relatif à la Sarre limite d'une manière inattendue le choix qu'exercera cette population.

« Le vote, dit ce paragraphe, portera sur les trois alternatives suivantes : *a*) maintien du régime établi par le présent traité et par la présente annexe; *b*) union avec la France; *c*) union avec l'Allemagne. »

Eh bien! Et l'indépendance complète, et le protectorat, et le régime des « dominions » anglais les plus émancipés, tels le Canada et l'Australie, vis à vis de la métropole? Qu'en a donc fait le Conseil suprême et pourquoi avoir restreint ainsi « le droit des peuples à chosir leur mode de gouvernement, à disposer d'eux-mêmes?... »

Objectera-t-on que la population de la Sarre n'est pas, proprement, « un peuple, » mais bien une simple fraction du peuple allemand? L'objection serait déjà singulière, alors que le traité, justement, sépare avec une parfaite netteté cette fraction du reste du bloc germain, et que, de l'aveu du Conseil de la Société des nations, la Commission de gouvernement a, par une ordonnance du 15 juin 1921, *défini la qualité d'habitant du territoire de la Sarre* dans un texte fort précis où l'on trouve, par exemple (art. 6), que « toute personne qui réside dans le territoire de la Sarre, sans jouir de la qualité susdite, sera, au regard des lois et règlements, considérée comme *étrangère à ce territoire.* »

Voilà qui est décisif, tellement décisif que le Gouvernement allemand a protesté, aussitôt après la promulgation de l'ordonnance, ce qui a obligé la Commission à justifier son œuvre, à Genève, dans son dixième rapport à la S. D. N.

Dans ces conditions, pourquoi, répétons-le, « l'habitant du territoire de la Sarre, » le *Sarrois*, pour abréger, serait-il privé d'un droit aussi bien établi, — c'est le fondement même du traité de Versailles, — que celui dont je parlais tout à l'heure?

Le plus curieux est qu'en fait, il y avait, bien avant 1919, une sorte de nationalité sarroise et que le terme de *Sarrois* existe depuis des siècles, au moins depuis la fin du XVIIe, où, pendant vingt-cinq ans (1), la frontière du royaume de France

(1) De 1672 à 1697 (traité de Ryswick, — le *traité d'abandon* qui désola tous les Français clairvoyants d'alors, mais Louis XIV ne pensait plus déjà qu'à la succession d'Espagne.)

suivit le cours de l'affluent de la Moselle, depuis Sarrebrück et Saint-Arnual jusqu'à Conz, en tout cas, jusqu'à Merzig, comme le rappelle M. Babelon dans son bel ouvrage : *Au pays de la Sarre.*

Si nous remontons plus haut dans le passé, nous ne trouvons plus que la dénomination de *Lorrains* pour les gens du pays sarrois; et que leur duché, centre de la Lotharingie des petits fils de Charlemagne, ait été rattaché, ils ne savaient pourquoi, au Saint-Empire romain germanique, — comme le Brabant, comme la Bohême et tant d'autres pays « allogènes, » — ils ne s'en jugeaient pas plus allemands pour cela.

La langue?... Mais, précisément, il y a un *dialecte sarrois,* comme il y a un dialecte alsacien; et, en dépit des efforts, de la Prusse pour faire régner partout la langue du Brandebourg, il existe encore dans ce dialecte, tout le long de la rivière, une foule de locutions françaises que l'on retrouve, avec une surprise émue, dans les vieilles chansons villageoises (1).

Il était temps que les événements de 1914 vinssent interrompre l'œuvre de déracinement de l'idiome local et des souvenirs français entreprise par les gens de Berlin dans la vallée de la Sarre. Si, en novembre 1870, un bourgeois du Palatinat pouvait répondre au colonel Biottot (2), qui, de son fourgon à bagages garni de paille, triste véhicule du prisonnier de l'armée de Metz, demandait : « Où sommes-nous ici? — Mon colonel, vous êtes dans le département du Mont Tonnerre!... » il n'est pas probable qu'il y a neuf ans, aucun habitant de la Rhénanie ait eu la dangereuse audace de dire quoi que ce fût de semblable, publiquement, à l'un de nos officiers captifs.

C'est que, dans ces quarante-quatre années, la main de la Prusse avait de plus en plus lourdement pesé sur la Sarre, justement parce que ses maîtres l'avaient sentie toujours frémis-

(1) M. Babelon, qui donne de curieux fragments de ce « Folk-lore, » rappelle qu'au XIVe siècle on se servait à Sarrebrück de la langue française comme *langue noble.* Il cite la très intéressante inscription de la pierre tombale de Marguerite de Savoie, comtesse de Sarrebrück, morte en 1323, et inhumée dans le chœur de l'abbaye de Waldgasse : « Cigist daime Mergerite de Savoie, feime Simon de Commercy-Sarbrug. Lour aime repous en paie, laquelle mourroist kant li miliare souroist. Par MCCC et XXIII ans, LIXI aist. » La *miliare,* c'est la fièvre miliaire.

(2) Babelon *loc. cit.*. Le trait dont il s'agit est tiré du livre de M. Savarit, *La Frontière du Rhin.* A lire aussi, dans celui de M. Babelon, de très curieux détails sur la « crise insurrectionnelle » de la Sarre, de 1848 à 1850, et sur la répression cruelle de ce mouvement par le Gouvernement prussien.

sante dans les grandes crises, au souvenir du temps où elle acclamait Napoléon, son bienfaiteur, et la France, son amie.

Dans la Sarre méridionale, en particulier, et grâce au développement considérable des mines et des usines, le Gouvernement de Berlin eut toute facilité pour procéder au noyage de la population autochtone dans un « magma » de mineurs, d'ouvriers, de « sans travail » et même de rôdeurs des marches de l'Est, tous ces gens encadrés de fonctionnaires prussiens ou poméraniens, de hauts et bas employés, ingénieurs, contremaîtres, commis tirés du Brandebourg ou de la Saxe, ainsi, d'ailleurs, que la plupart des directeurs d'exploitations minières et métallurgiques.

C'est par des mesures de ce genre, poursuivies avec autant de méthode que de ténacité, au cours des années qui s'étendent de 1864 à 1914, qu'on a réussi à *germaniser*, disent-ils là-bas, à *prussianiser*, dirons-nous, le Sud du Slesvig et Flensborg en particulier, une partie de la Haute-Silésie et de la Mazurie polonaise, en même temps qu'un peu de la Posnanie; qu'on a réussi, encore, à s'inféoder de grandes *villes libres* comme Francfort, Lubeck, Hambourg même, sans parler de tant d'autres vieilles cités, où l'on se contentait d'être bon Allemand, l'Allemand qui détestait le Prussien.

Je me suis laissé aller, et je m'en excuse, à une digression un peu longue, en parlant de cet État singulier qu'est le territoire de la Sarre. Nous en étions tout à l'heure, à descendre, au sortir de la gare de Sarrebrück, la longue et populeuse rue qui traverse tout l'ancien « faubourg Saint-Jean, » devenu le seul Sarrebrück qui compte pour beaucoup de touristes et même pour beaucoup de « Sarrebrugeois, » parce qu'il y a là des maisons neuves, des magasins luxueux, des banques et sièges de grandes firmes, en même temps que des hôtels, des restaurants à la mode, force « bierhalle, » des « Caffee, » Cafee ou Cafés, au gré du linguiste... et des cinémas, bien entendu.

Dirai-je, un peu à ma honte, que l'an dernier, à pareille époque, j'avais à peine passé les ponts de la Sarre (1) qui condui-

(1) Est-il inutile de rappeler que le pont principal, le grand pont en pierre, fut le théâtre d'un engagement sanglant, quelques jours après Waterloo, entre l'armée bavaroise du maréchal de Wrède, — le vaincu de Hanau, en 1813, — *et la garde nationale de Sarrebrück, aidée d'une centaine de volontaires de Forbach?*

sent au vrai Sarrebrück, à celui des comtes de Nassau, et que dominent les ruines du château-fort? C'est que je n'avais qu'une seule journée à consacrer à la capitale du « Territoire » et que j'étais retenu sur la rive où se traitent les affaires, à quelque ordre qu'elles appartiennent, et où l'on trouve la poste, la grande poste, qui est toujours le premier « Amt » dont s'informe le touriste de passage. Cette fois, il n'en va pas de même, et le désir de me présenter à l'hôtel du Gouvernement me conduit, par des quartiers intéressants, à la jolie place carrée qui était autrefois le centre de la ville; autrefois, avant que naquît le Bismarck bestialement puissant qui s'appuie là d'un grand sabre, sur le socle de sa statue.

Lorsque le roi Guillaume Ier, en août 1870, fit son entrée à Nancy, il s'écria, charmé du caractère de sobre élégance, majestueuse par endroits, bien française, en tout cas, de cette aimable ville : « Voilà qui serait une jolie capitale pour un duché allemand. » Cette appréciation, qui ne nous apparaît pas aussi flatteuse pour Nancy qu'elle l'était dans l'esprit du futur empereur d'Allemagne, se serait plus justement appliquée à Sarrebrück, à ne considérer que les dispositions générales de la place du Gouvernement et les lignes architecturales, — d'un bon XVIIIe siècle, — des « palais » qui ornent deux de ses côtés. Évidemment, les comtes souverains de Nassau-Sarrebrück s'étaient attachés à se bien loger. Ne sait-on pas que les splendeurs de Versailles hantaient les cervelles et piquaient les ambitions de tous les princes du Saint-Empire? Encore que l'on soit bien loin, ici, de la merveille des merveilles, en fait de résidence royale, la « Commission de gouvernement » d'aujourd'hui n'a pas à se plaindre.

M. P..., à qui nous nous adressons (1) (M. Rault, le président de la Commission, étant alors en France), paraît satisfait de la situation; dans l'ensemble du moins, car il fait quelques réserves de détail, notamment en ce qui touche l'effet produit sur la population sarroise par le retrait de l'ordonnance de la Commission, en date du 7 mars 1923, sur la sécurité du « Ter-

Sarrebrück, copieusement pillée, fut frappée, en punition de sa résistance, d'une lourde contribution.

(1) Dans les premiers jours de mon voyage dans la Sarre, j'étais en compagnie de M. Dontenville, professeur d'histoire, membre du Comité de la Rive gauche du Rhin.

ritoire. » Cette ordonnance, provoquée par la juste appréhension des désordres qui pouvaient résulter de la grande grève des mineurs fomentée par Berlin à la suite de l'occupation de la Ruhr, était parfaitement légale. Bien mieux, ce n'était que le rappel de dispositions édictées, pour des cas analogues, par le Gouvernement prussien.

Au moment où se dessinait, — en mai et juin derniers, — la grande offensive germano-suédo-britannique (1) contre la Commission de gouvernement, au sein du Conseil de la Société des nations, l'ordonnance en question fut retirée, *dans un esprit de conciliation* d'autant plus justifié que la reprise du travail dans les mines avait commencé dès le 14 mai. Mais on ne vient pas aisément à bout de la mauvaise foi allemande, et ce n'est jamais par des concessions que l'on peut paralyser l'effort de haineux qui font flèche de tout bois, présentant les plus audacieux mensonges comme des arguments inattaquables. Le retrait de l'ordonnance fut célébré par toute la presse sarroise, — qui est à la solde de l'Allemagne et à la dévotion des Rœchling et consorts, les Stinnes du « Territoire, » — comme une défaite de la Commission, alors que celle-ci *venait justement d'avoir pleinement gain de cause* (*3 juillet*) *dans le Conseil de la Société des nations.*

Il m'est impossible d'entrer dans le détail de ce qui s'est passé dans cette séance du 3 juillet, où l'on vit la déconfiture, non seulement des deux membres du Conseil même, — sir Robert Cecil et M. Branting, l'ancien « premier » suédois, — qui s'étaient faits les défenseurs du germanisme agressif contre les prétendues tendances françaises de la Commission de gouvernement, mais aussi de la soi-disant « délégation sarroise, » que M. Branting présentait au Conseil. Celui-ci, en effet, n'a pas jugé utile d'entendre des récriminations dont M. Hanotaux venait de lui montrer l'inanité, avec une sobre et judicieuse éloquence.

(1) Après un vif débat sur la Sarre, le 10 mai, à la Chambre des Communes, (compte rendu *in extenso* dans le *Times* du même jour), le Gouvernement anglais, en la personne de sir Robert Cecil, envisagea la possibilité d'une enquête internationale sur l'administration de la Commission de gouvernement, — suspecte de favoriser les intérêts français. — « Remarquons que si l'on s'en tient à la lettre du traité de Versailles, la Commission a tous les pouvoirs qui appartenaient à l'Empire allemand, à la Prusse et à la Bavière. Le Conseil de la S. D. N. lui a délégué tous ses pouvoirs. Son rôle se borne à nommer ou à révoquer les membres de la Commission. » (Jean Priou, *loc. cit.*)

Ceux de nos lecteurs que ce sujet intéresserait plus particulièrement pourront lire avec fruit le numéro du 15 août du « Résumé mensuel des travaux de la Société des nations. — Vol. III, n° 7, 25e session du Conseil (1). »

III

Ce qui nous frappait le plus, pendant que nous écoutions les explications, calmes et précises, de M. P..., c'est que « l'intérêt français, » bien mieux, l'intérêt du Gouvernement même du Territoire et, par ricochet, celui de la Société des nations, n'était pas suffisamment défendu auprès de la population sarroise. Je parlais tout à l'heure de la presse de Sarrebrück. Tous ces journaux, un seul excepté, *que nous ne soutenons pas efficacement, que la Commission ne favorise en rien*, sont les organes directs, immédiats, du Gouvernement de Berlin. Ils se montrent hargneux, fielleux, constamment en opposition avec les autorités légales et « en bataillon carré » contre l'*influence française* qu'ils croient voir s'insinuer partout, contre *les menées françaises* qu'ils dénoncent à tort et à travers.

Très lus, au moins dans les villes, ces « reptiles, » bien dignes de leurs prédécesseurs de la période bismarckienne, font beaucoup de mal en s'opposant au développement de « l'esprit de mutuelles concessions par lequel on arrive à réaliser l'harmonie, condition essentielle de la vie des Sociétés. » (Discours de M. Hanotaux, dans la séance du 3 juillet.)

(1) Citons toutefois, de ce Résumé, une partie des passages relatifs aux conclusions du Conseil (page 153) : « La résolution adoptée par le Conseil à la suite de cet examen rappelle qu'aux termes du traité, le régime de la Sarre a été établi en vue d'assurer les droits et le bien-être de la population et de garantir à la France la pleine liberté d'exploitation des mines domaniales françaises, dont dépend la prospérité du pays. Elle rappelle en outre que la Commission est *collectivement* responsable devant la Société des nations de l'accomplissement de ses fonctions, conformément aux stipulations du Traité de Versailles. »

« En ce qui concerne les mesures exceptionnelles, qu'il a paru nécessaire à la Commission de prendre, le Conseil se rapporte à la sagesse de la Commission pour décider le moment où il sera opportun de revenir au droit commun... »

La résolution se termine ainsi :

« Le Conseil, en renouvelant à la Commission de gouvernement l'expression de sa haute appréciation pour l'œuvre administrative accomplie par la Commission pendant trois ans et demi dans des circonstances particulièrement difficiles, assure la Commission de son plein appui dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée. »

N'est-il vraiment pas possible de modifier cet état de choses et la Commission de gouvernement va-t-elle rester désarmée contre ces attaques incessantes, contre ce déchaînement quotidien de mensonges et d'insinuations calomnieuses?... Nous en pourrons juger, au demeurant, par les résultats de la consultation populaire pour l'élection des 30 membres du deuxième *landesrat* ou Conseil consultatif, institution que ne prévoyait pas le traité de Versailles, dont l'annexe spéciale à la Sarre (§ 28) ne parle que de conseils municipaux. Il est à craindre que l'initiative généreuse prise à cet égard par la Commission de gouvernement ne soit pas mieux récompensée en ce moment qu'elle ne l'a été en juillet dernier, lors de l'élection du premier *landesrat*, où l'intense propagande allemande eut toute licence de se donner carrière, alors que le Gouvernement restait absolument neutre et que les grandes administrations françaises, mines, douanes, chemins de fer, instruction publique, manifestaient une sereine indifférence.

Heureusement que l'ordonnance du 24 mars créait, en même temps que ce malencontreux *landesrat* (1), un *comité d'études*, destiné à seconder la Commission de gouvernement dans l'examen des problèmes administratifs, techniques, etc., qui se posent quotidiennement dans la vie intérieure du petit État, si nouveau et d'ailleurs si compliqué. Ce comité d'études, composé de notabilités compétentes, choisies par la Commission, donne de bons résultats, faisant plus de besogne que de bruit.

Revenons au premier *landesrat* pour constater que la majorité (une faible majorité, 16 voix sur 30) y appartenait au parti du Centre allemand, c'est-à-dire qu'elle était aux mains du clergé catholique. Or, presque tout ce clergé, conduit militairement par ses évêques, — ceux de Trèves et de Spire (2), — nous était foncièrement hostile.

Berlin a pensé, naturellement, qu'il fallait pousser jusqu'au bout un tel avantage. Une campagne violente a été conduite, d'abord et d'une manière générale, contre ces Français impies

(1) Pour toutes les élections le suffrage est universel, direct, *sans distinction de sexe*, et la R. P. fonctionne d'après un système « perfectionné. » Sur 366 000 électeurs, pour le *landesrat*, il n'y a eu que 193 000 suffrages exprimés, que se sont partagés *neuf listes*. En définitive, l'essai ne fut pas encourageant.

(2) Observons que le territoire de la Sarre comprend cinq districts prussiens (diocèse de Trèves, d'une manière générale) et deux districts bavarois du Palatinat (diocèse de Spire).

qui prétendent dominer les pieuses populations de la Sarre, ensuite et surtout, contre nos écoles, « les écoles sans Dieu. »

Car nous avons là-bas des écoles *et qui ont du succès*, dont enragent les pangermanistes. Ces écoles, à la vérité, n'étaient prévues en principe que pour les enfants des mineurs. Mais l'annexe du traité s'étant servie de l'expression de « personnel » des mines (1), il est aisé de comprendre quelle extension on a pu donner à la signification de ce vocable dans une population où, peu ou prou, tout le monde tient aux établissements miniers et qui se montre, au surplus, très désireuse de recevoir notre enseignement. A telles enseignes que la plus grande difficulté que nous éprouvions là-bas, à cet égard, résulte de l'impossibilité de trouver, dans notre propre personnel d'instituteurs, un nombre suffisant de maîtres présentant toutes les garanties convenables pour ce cas spécial, — la connaissance de l'allemand, tout d'abord, — et qu'il a fallu faire appel aux services d'instituteurs venus de la Suisse romande, du Luxembourg, de la Belgique, de la Sarre même.

J'ajoute qu'une ordonnance de la Commission du 10 juillet 1920, s'inspirant de la spontanéité du mouvement qui portait les Sarrois « non mineurs » à nous confier leurs enfants, a décidé qu'une autorisation gouvernementale suffirait pour que les demandes d'admission fussent accueillies.

Bref, tout marche fort bien de ce côté-là, ou plutôt tout marchait fort bien, lorsqu'en juillet dernier et à l'appui de « l'offensive » dont je parlais tout à l'heure, les deux prélats qui se partagent, du point de vue spirituel, l'administration du territoire de la Sarre, organisèrent à Sarrebrück une grande manifestation anti-française qui visait particulièrement « l'école sans Dieu » et l'enseignement de la langue de Voltaire et de Rousseau, « véhicule de l'impiété (2). »

Il se produisit, nous dit-on, quelques défaillances à ce moment-là, mais en petit nombre *et pour peu de temps*, en quoi l'on retrouve le caractère timoré de populations toujours

(1) « L'État français pourra toujours fonder et entretenir, comme dépendance des mines, des écoles primaires ou techniques *à l'usage du personnel et des enfants de ce personnel*, et y faire donner l'enseignement de la langue française, conformément à des programmes et par des maîtres de son choix. » (Annexe : § 14.)

(2) Il est assez curieux de constater que c'est exactement la formule dont se sert le clergé flamand, en Belgique, pour couper en deux, sans scrupule aucun, le peuple belge. L'identité des moyens employés prouve bien l'unité d'origine de l'effort.

inquiètes du sort qui leur est réservé, cherchant à deviner quel sera définitivement leur maître, partagées entre leur inctinct ethnique et leurs habitudes quotidiennes, entre les souvenirs du passé et l'intérêt du moment, sans parler des perspectives d'un avenir auquel elles ne répugnent pas, *mais qui reste si voilé, tant que nous demeurons sur une réserve qu'elles ne comprennent pas!*

La question des écoles se lie donc intimement, dans la Sarre comme partout, à la question religieuse. La majorité de la population (450 000 catholiques contre 250 000 protestants (1); le reste partagé entre les Israélites et non-croyants déclarés), appartenant au culte catholique, et les protestants eux-mêmes témoignant peu d'estime pour le régime de séparation de l'Église et de l'État auquel la France est officiellement attachée, il était aisé de prévoir qu'il nous faudrait faire de larges concessions aux idées du « milieu » dans lequel nous pénétrions, si nous voulions essayer de nous le concilier.

Le Gouvernement de la République n'a pas manqué à un devoir que fixait le plus élémentaire souci de l'intérêt français.

Que je dise tout de suite qu'en ce qui touche justement les écoles, nous avons adopté un système qui se rapproche de l'enseignement confessionnel donné dans l'école, chaque confession étant assurée des satisfactions auxquelles elle a droit (2) et les enfants de parents « non croyants » étant dispensés, si ces parents le demandent, de tout enseignement religieux. Le cri de ralliement des catholiques qui suivent aveuglément leurs pasteurs de Trèves et de Spire : « A bas l'école sans Dieu! » n'est donc que l'expression d'un de ces mensonges systématiques dont usent les propagandistes germains.

Dès le début de l'occupation du « territoire, » on avait senti l'intérêt qu'il y aurait à ce que la Sarre formât un diocèse distinct. Les négociations entreprises à ce sujet avec le Vatican n'ont pas abouti. Cependant on ne désespère pas d'obtenir que le territoire soit administré, du point de vue spirituel, par un vicaire apostolique présenté par la Commission de gouvernement et agréé par le Saint-Siège. Le clergé sarrois relèverait

(1) Ceux-ci, luthériens, se trouvent en majorité dans le district de Sarrebrück, qui en compte 150 000.

(2) Dès qu'il y a, d'ailleurs, 20 élèves dans une école quelconque qui se réclament d'une religion déterminée, une école nouvelle est créée pour eux.

directement de Rome et il y aurait à cette solution de grands avantages. On considère en ce moment comme un pas fait par la Cour pontificale dans la voie dont il s'agit, la nomination de Mgr Reymond, aumônier général de l'armée du Rhin, à la direction spirituelle des sœurs d'une école catholique de filles.

Combien délicates sont toutes ces affaires! Depuis 1914 et depuis les inextricables démêlés mondiaux qui sont la suite de la Grande Guerre, nous avons eu mainte occasion de nous apercevoir que, pour ne pas indisposer des voisins dont la manière de sentir est différente de la nôtre à l'égard des croyances, il ne suffisait pas de déclarer « que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » Il aurait encore fallu, il y a quelques années, se persuader que cette solidarité des peuples dont nous faisions si grand état nous obligeait à ménager, *chez nous-mêmes* (et c'est là que notre logique abstraite, notre « raison pure » s'insurgeaient), en évitant certains actes, les opinions religieuses des autres nations, les protestantes, d'ailleurs, autant que les catholiques ou les orthodoxes; faute de quoi, nous nous exposions à de fâcheux déboires aux heures critiques : par exemple à des neutralités malveillantes en temps de guerre; à des oppositions de l'ordre politique et de l'ordre économique à peu près irréductibles, en temps de paix; enfin, en toute occasion, à des appréciations défavorables auxquelles se heurteraient en vain nos protestations sincères de tolérance, de respect des opinions d'autrui et de bienveillance pour les personnes, qui restent dignes d'intérêt, quand nous nous jugeons dans la nécessité de combattre les institutions confessionnelles dont elles dépendent.

Descendant de ces hauteurs et abandonnant ces considérations de politique un peu raffinée, où nous nous entendions, du reste, à demi-mot, semblait-il, avec notre très distingué interlocuteur, nous abordons la question monétaire, dont l'intérêt nous a particulièrement frappés *en tant que touristes*, si je puis dire, car un simple coup d'œil sur les étalages des magasins nous a révélé qu'aussitôt le franc introduit dans la Sarre comme monnaie légale (1er juin dernier), les prix de Paris sont devenus les prix de Sarrebrück. Adieu les achats avantageux que l'on pouvait faire l'an dernier, à la condition toutefois que les douanes ne se montrassent pas trop sévères à

l'égard du pardessus ou de la paire de bottines, visiblement neufs, que l'on portait en passant la frontière!

Le moyen et le petit commerce de Sarrebrück se sont-ils accommodés de l'inévitable restriction apportée ainsi à un genre d'exportation dont ils paraissaient fort satisfaits ? Il est difficile de le dire en ce moment. On y verra plus clair, l'an prochain. Et puis, ici comme ailleurs, qui peut se flatter d'une intelligence complète du problème le plus ardu de cette science économique dont les principes ont été mis à de si sérieuses épreuves pendant la guerre et qui restent encore si discutés ?

Le fait est qu'après de longues méditations, la Commission a pris la décision ferme de consacrer par une ordonnance *la généralisation du franc*, parce que l'opération se faisait déjà peu à peu, spontanément, naturellement, et que les services publics souffraient de ne s'y point prêter.

« Un nombre de branches commerciales toujours plus nombreuses, dit M. J. Priou, avaient remplacé petit à petit le mark par la monnaie française dans les transactions journalières... » D'ailleurs, comment établir des prévisions budgétaires sérieuses, quand les recettes et les dépenses s'inscrivaient tantôt en marks, tantôt en francs, chacun de ces étalons variant constamment de valeur, l'un par rapport à l'autre? Les auteurs du traité avaient-ils prévu ces difficultés lorsqu'en 1919, ils établissaient que 112000 « ouvriers des mines seraient payés en francs, tandis que 60000 « salariés » seraient payés en marks? (1)

Ce n'est pas probable. Si ce l'était, il faudrait admettre chez eux une tendance inavouée à favoriser l'intérêt français, puisqu'aussi bien il n'est pas douteux que l'état de choses qui vient d'être instauré rapproche de nous les Sarrois. L'Allemagne, qui ne pouvait s'y tromper, s'est opposée de toutes ses forces à la substitution complète et officielle du franc au mark. Dès 1920, dans une conférence prononcée à Berlin, M. Glasenapp, vice-directeur de la Reichsbank, s'exprime de cette manière quand il en arrive à traiter le côté politique de la

(1) Ceci résultait fatalement de la disposition suivante du § 32 de l'annexe au traité de paix : « l'État français aura le droit de se servir de la monnaie française pour ses achats ou paiements *et dans tous ses contrats relatifs à l'exploitation des mines et de leurs dépendances.* » Le même paragraphe édicte, d'abord, « qu'aucune restriction ne sera imposée à la circulation de la monnaie française dans le territoire de la Sarre. »

question : « ... Il serait bien désirable que le lien formé par le maintien du mark pût subsister. Si ce lien devait être brisé, *l'espoir de voir la Sarre désirer son rattachement à l'Allemagne, en 1935, serait bien diminué...* »

Quoi qu'il en soit, le budget de l'exercice 1922-23 est en équilibre à 68 millions de francs, en chiffres ronds. M. Priou établit que l'habitant de la Sarre paie 54-55 francs d'impôts, en moyenne. Il en résulte que le Sarrois est un contribuable particulièrement favorisé. C'est là un fait qu'assurément les journaux de Sarrebrück n'enregistrent pas. Serait-il donc absolument impossible d'instruire, à cet égard, une population très attachée à ses intérêts et fort sensible aux arguments de l'ordre financier et économique?

Sait-elle, cette population, que, dans les neuf derniers mois de 1922, *le territoire de la Sarre exportait près de 1 600 francs par tête d'habitant et importait 926 francs*, alors que, dans la même période, *chaque Français n'exportait des marchandises que pour une valeur de 390 francs, tandis qu'il en importait pour une valeur de 423 francs*? Leur dit-on, leur prouve-t-on, à ces Sarrois, que leur situation économique est donc parfaitement prospère? Et si l'on ne le fait pas, qu'attend-on pour s'en aviser?...

Et les douanes, demandons-nous? Car nous savons, en gros, qu'il y aura, en janvier 1925, une importante modification au régime douanier du territoire, découlant de la disposition que voici du § 31 de l'Annexe au T. P. : ... « *Pendant cinq ans*, à dater de la mise en vigueur du présent traité, les produits originaires et en provenance du bassin (de la Sarre) jouiront de la franchise d'importation en Allemagne et, pendant la même période, l'importation d'Allemagne sur le territoire du bassin des articles destinés à la consommation locale sera également libre de droits de douane. »

Dans quatorze mois, donc, la séparation économique du « Territoire » et de l'Allemagne sera complète. Que cette prescription du traité nous soit favorable, c'est évident. Mais il ne faut pas croire que, dans la pratique, les choses aillent toutes seules, de ce côté-là. Le « Reich » entend bien nous opposer toutes les chicanes possibles. M. P... nous cite, en particulier, la difficulté qu'éprouve la direction francaise des chemins

de fer sarrois pour la construction des *gares douanières* dont l'installation résulte de la nécessité d'organiser d'une manière efficace le service de contrôle dont il s'agit.

Ce n'est pas tout. Il faut bien dire qu'il y aura, qu'il y a déjà, des difficultés du côté français; et je n'ai pas besoin de signaler à des lecteurs « avertis » comme ceux de la *Revue* les résistances qu'opposent certaines de nos grandes industries à la suppression pure et simple de la ligne douanière du Sud, — côté France, — suppression qui devrait être déjà faite, si l'on s'était conformé aux prescriptions littérales et, en tout cas, à l'esprit du traité du 28 juin 1919; suppression qui s'imposera, à bien plus forte raison, en janvier 1925, car enfin il faut que la Sarre vive et respire; on ne peut la laisser étouffer entre les deux colosses qui la pressent.

Que notre étroit et ici, disons-le sans ambages, antipatriotique protectionnisme doive fléchir; que les défiances, que les inquiétudes fort naturelles des industriels sarrois doivent disparaître devant un « consensus » que commandent les intérêts bien entendus des deux pays, — *et le souci de notre sécurité*, qui doit rester au fond de toutes nos préoccupations, — c'est ce qui apparaît absolument indispensable à l'observateur impartial.

IV

Si mon entretien avec un représentant autorisé de la Commission de gouvernement de la Sarre m'avait donné, dans l'ensemble et en dépit des réserves que j'ai reproduites ici, une impression suffisamment satisfaisante, mes visites aux organismes directeurs et contrôleurs du grand service, exclusivement français, des mines du Territoire m'ont procuré une *complète* et vive satisfaction.

Certes, la crise avait été dure, des cent jours de chômage imposés aux 71 000 mineurs et ouvriers (1) par la politique de Berlin « qui considérait, dit M. Priou, le territoire de la Sarre comme le prolongement du champ de bataille de la Ruhr, » mais cette crise est conjurée et la production des mois de juillet et d'août dépasse ce qu'elle était dans les mois correspondants de 1913. Les mineurs semblent vouloir faire oublier

(1) Ajoutons-y une vingtaine de mille d'ouvriers et d'employés des établissements métallurgiques dont la pénurie de charbon arrêtait le fonctionnement.

leur défaillance et un tel sentiment, s'il persistait, si nous le soutenions et l'encouragions, nous ouvrirait de larges horizons d'espoir.

Attendons encore, avant de nous prononcer définitivement sur cet important sujet. D'ailleurs, les événements d'Allemagne sont tels, au moment où j'écris, qu'il est difficile d'en mesurer les conséquences éventuelles, même dans le « Territoire, » qui est, en somme, fort nettement séparé de la Rhénanie.

Du strict point de vue technique, rien de très particulier à dire des mines domaniales. Elles étaient bien exploitées et bien administrées en 1914; elles le sont au moins aussi bien en 1923. J'ajoute, et ceci est fort important, à la fois pour les industries sarroises et pour les industries lorraines, que nos ingénieurs ont récemment créé des procédés de cokéfaction, *avec, exclusivement, les charbons du territoire* (1), qui permettront de satisfaire aux exigences des hauts-fourneaux de grande capacité.

Tout va donc fort bien, en ce moment, du côté des mines. Or, ici, « quand la mine va, — et non pas le bâtiment, — tout va, » y compris ce que j'appelle l'*intérêt français;* car, satisfaits comme ils paraissent l'être, les 71 000 mineurs ne nous sont aucunement hostiles et le déclarent sans embarras.

L'annexe du traité de paix donnait, aux articles 6, 7 et 8, toute latitude à la Commission de gouvernement pour organiser, aux dépens des chemins de fer prussiens et bavarois, l'autonomie du réseau ferré de la Sarre et pour lui permettre de l'exploiter directement. C'est le résultat qu'elle a visé dès son entrée en fonctions et qu'elle a pleinement obtenu, en utilisant des éléments français qui se sont superposés aux éléments allemands. Nous ne sommes donc pas, dans le beau bâtiment qui touche à la gare de Sarrebrück, en terrain tout à fait français, comme on l'est dans l'édifice voisin, celui des mines.

Nous constations tout à l'heure certains obstacles, en particulier au sujet de la construction des futures grandes gares douanières. Assurément, il faut tenir compte des difficultés de l'ordre pécuniaire, *car l'exploitation est encore déficitaire*. Mais il y a aussi les voies obscures et secrètes de la Prusse, de ses travaux de mines, comme on les pratique dans la défense des

(1) Les ingénieurs prussiens avaient essayé, sans y réussir complètement, d'obtenir une bonne cokéfaction par des mélanges de charbon.

places, etc., et c'est bien ici, le cas de le dire... Le nombre des agents du réseau était de 18000. On a pu réduire cet effectif à 16000. Dans cette troupe copieuse d'anciens adversaires, nul doute qu'il existe encore beaucoup de sujets, — et non des moindres, — qui s'évertuent sournoisement à combattre « l'intérêt français. »

Ces intérêts français, — et sarrois, bientôt, — s'accommoderont-ils, en 1925, de *l'autonomie* du réseau du « Territoire ? » C'est une question qui se résoudrait par la négative, si j'en croyais les échos de notre Chambre de commerce, où l'on observe que les relations de la France et de la Sarre souffrent singulièrement du fait que, pour faire venir, par exemple (1), des choux-fleurs et des pommes de terre de Bretagne, il faut demander les services de quatre réseaux : Ouest français, Est, Alsace-Lorraine, Sarre. Or, aux frontières de chacun de ces réseaux, ce sont des arrêts, quelquefois prolongés, des formalités, des papiers, des garages abusifs...

On voit les conséquences, et que ce n'est pas tout d'abaisser, même de supprimer les barrages douaniers et fiscaux. Il y en a d'autres...

En ce qui touche au moins les matières pondéreuses, la Sarre canalisée (les études datent de Napoléon, qui a tant fait pour ce pays, et dont le souvenir reste vivant dans tout le bassin rhénan), la Sarre, dis-je, est-elle suffisamment utilisée, en aval comme en amont de Sarrebrück ? Il ne le semble pas. Beaucoup de projets d'amélioration et d'extension des voies d'eau sont depuis longtemps restés dans les cartons, soit des administrations prussiennes, soit des administrations françaises (2). On sait, et j'ai eu souvent l'occasion de l'écrire dans diverses publications, que nos ingénieurs, — si distingués, du reste, — sont plus volontiers, « canauphobes » que « canau-

(1) L'exemple peut paraître bizarre en son choix. C'est qu'au moment où j'étais à Sarrebrück, il y régnait une fâcheuse disette de légumes frais, dont la population se préoccupait beaucoup. On organisa des trains de pommes de terre venant d'Allemagne, mais ces tubercules étaient, paraît-il, de mauvaise qualité.

(2) Le second Empire fit beaucoup aussi pour favoriser les travaux ayant pour objet d'amener en Lorraine les charbons de la Sarre au moyen de la rivière elle-même. En ce qui touche l'aval de Sarrebrück, le Gouvernement prussien, dont la bonne volonté était médiocre, s'arrêta devant la dépense (5 millions de marks) et surtout *devant l'opposition des gros industriels et charbonniers de la Ruhr.*

philes, » pour me servir des expressions de M. Jean Priou (1). Il faut tenir compte, aussi, de la crise actuelle de la batellerie. Mais faisons-nous le moindre effort pour que cette crise soit surmontée ?

Ne laissons pas, en tout cas, la question des transports dans le « Territoire » sans noter que le réseau routier y est excellent. Là encore, on retrouve, en parcourant les superbes voies tracées de 1800 à 1810 dans la Sarre et dans le département de la Moselle, le souvenir du grand Empereur. Ces voies ont gardé le nom de « Kaiserstrasse, » chez les gens du pays.

Et puis, voici qui est grave. Écoutons une fois de plus le très documenté M. Priou : « Les clauses du traité ne laissent aucun doute : pour vivre, le territoire de la Sarre doit se tourner vers la France. Si l'on regarde la carte, on remarque que les conditions pour atteindre ce but ne sont pas remplies. *Il y a, en effet, abondance de voies directes venant du Rhin*, qui convergent vers l'Alsace, la Sarre et la Lorraine, et pénurie de l'Est de la France vers ces mêmes pays. »

J'ajouterai à cette importante remarque que c'est Sarrebrück même qui est le nœud de la plupart de ces voies ferrées. *Si, en 1935, le vote populaire rendait le Territoire à la Prusse, Sarrebrück redeviendrait immédiatement ce qu'il était en 1870, le point de rassemblement d'une des grandes armées du Reich.* Et Sarrebrück, répétons-le sans nous lasser, est à moins de 3 kilomètres de la frontière française !...

Ceci me conduit, non seulement à une conclusion qui s'impose à tous les esprits et qu'au surplus j'ai déjà formulée par avance lorsque j'ai observé que le traité de paix autorisait pleinement, notre propagande dans le Territoire de la Sarre en vue du plébiscite de 1935, mais aussi à dire quelques mots de l'organisation de la force publique dans ce Territoire, dont la population est très dense et ne laisse pas de contenir des éléments assez dangereux. *Avant 1914, notons ceci, la garnison prussienne de Sarrebrück comptait 7 000* hommes (2).

Le traité (Annexe : § 30) ne prévoit qu'une *gendarmerie*

(1) M. Quinette de Rochemont, l'éminent inspecteur général des Ponts et Chaussées, me disait, vers 1891 : « Nous avons plus de *railwayistes*, chez nous, que de *canalistes*. » (Il était, lui, canaliste.)

(2) Sarrebrück était le siège de l'état-major du XXI[e] corps prussien.

locale, mais laisse à la Commission de gouvernement le soin et la faculté « de pourvoir, en toutes circonstances, à la protection des personnes et des biens. » Or, étude faite, la Commission acquit la certitude que la création d'une force armée suffisante, quelle que fût la dénomination qu'elle prît, dépassait de beaucoup les moyens financiers dont elle disposait, *aucun service militaire ne devant être imposé aux habitants*.

On s'est donc borné à la constitution de polices municipales dans les trois localités les plus peuplées et d'une « gendarmerie sarroise » d'un très faible effectif (130 hommes), et l'on a décidé le maintien, à titre de garnison uniquement chargée de maintenir l'ordre en cas de troubles, — ce qui s'est produit en août 1920, — d'une petite division française dont les frais d'entretien sont supportés par notre budget. La Société des nations avait été, elle-même, amenée à envisager cette mesure, en février 1920 : elle n'a, par suite, tenu aucun compte des protestations récentes des agitateurs prussiens de la Sarre au sujet du maintien de nos troupes.

A la fin d'une belle journée de septembre, je revenais de Sarrelouis où j'avais vu la maison du « Brave des braves » et où j'avais recueilli l'assurance que nos rapports avec la population étaient excellents. Répondant à une aimable invitation, je visitais l'*Exercierplatz*, très vaste, de la garnison prussienne, converti en une remarquable exploitation agricole où s'emploie l'industrie et se complaît l'instinct « terrien » de nos Français.

En face, cette fois, du Rotherberg et de Spickeren, nous venions de commenter, avec le général B..., la bataille du 6 août 1870; un soleil sanglant et à demi voilé touchait, de l'autre côté de la coupée de Forbach, les collines sombres de la Rosselle, et j'entendais, surpris, charmé, l'excellente musique du 163e jouer la scène finale de la *Walkyrie*, celle où la déesse immortelle s'endort, pour se réveiller mortelle et déchue...

Quel tableau grandiose, quels accords pénétrants et quelles coïncidences!... Comme j'ai senti, à ce moment, la force d'émotion qu'il y avait dans le choc d'impressions où se mêlaient l'admiration d'une nature superbe, les grands souvenirs de la légende et de l'histoire et le patriotique épanouissement des plus légitimes espoirs!...

Amiral DEGOUY.

REVUE SCIENTIFIQUE

A PROPOS DU CONGRÈS CHRONOMÉTRIQUE

Il fut bien intéressant, ce congrès de chronométrie qui vient de tenir ses assises à l'Observatoire de Paris, sous la savante présidence de M. Bigourdan. L'éminent astronome est directeur du Bureau International de l'heure, et c'est lui qui, à ce titre, a la charge de veiller à la transmission de l'heure exacte à travers le monde, aux centaines de millions d'hommes dont elle règle la vie.

Donc au jour dit, astronomes, horlogers, chronométriers, physiciens se sont réunis en grand nombre dans la salle d'honneur de notre vieil et toujours vivace Observatoire de Paris, parmi les boulets gigantesques et les canons monstrueux qui en gardent les murs vétustes et glorieux. De plus près, on s'aperçoit que ces boulets ne sont que des sphères terrestres et célestes, et le regard a vite fait de résoudre lesdits canons en anodins télescopes. Ainsi l'humeur généralement pacifique des grands prêtres de l'heure se trouve bien vite rassurée.

Il n'est guère de questions à la fois plus passionnantes pour le philosophe et plus importantes pour l'homme d'action, que celles qui touchent à la mesure du temps. Nous savons de moins en moins ce qu'est au juste celui-ci et même s'il existe. Henri Poincaré avait coutume de dire : « Nous autres pour qui le temps n'existe pas. » Mais hélas! sa mort brutale et prématurée est venue nous rappeler que, comme on les appelle, il y a, dans le monde extérieur dont nous avons la hardiesse de supposer la réalité, des changements. Et parmi ceux-ci, le plus réel, le plus indéniable, parce qu'il est le plus douloureux à nos fibres sensibles, est la disparition des êtres que nous

avons admirés et aimés. Tout cela, bien entendu, reste subordonné à la croyance en la réalité du monde extérieur. Mais ceci, comme dit l'autre, est une autre affaire. C'est une autre question et qui n'a peut-être pas été résolue aussi bien qu'on le croit par les philosophes classiques, puisqu'un jour la femme de Spencer, — lequel avait assurément lu lesdits philosophes, — le trouva tout en larmes. Et il lui avoua qu'il pleurait à la pensée qu'elle n'existait peut-être pas. Heureux Spencer! Heureuse Madame Spencer!

Bref, nous savons aujourd'hui que nous ne savons pas grand chose sur le « Temps, » que nos ancêtres croyaient naïvement avoir saisi dans les griffes de leurs définitions. Ce ne sont ni les travaux géniaux d'Einstein sur la relativité du temps, ni les puissantes analyses de M. Bergson sur la nature de celui-ci, qui sont faits pour détruire notre agnosticisme à cet égard, d'autant que ces deux éminents esprits ne sont guère d'accord.

Et pourtant, par un étrange paradoxe, jamais nous n'avons su mieux disséquer qu'aujourd'hui cette chose dont l'essence nous échappe. A mesure que l'identité du temps devenait plus nébuleuse, les mensurations que nous en faisons devenaient plus exactes. La science est, au regard du Temps, à peu près comme ces hommes qui, épousant une femme qu'ils croient avoir immédiatement analysée, et à mesure que les années leur font mieux connaître toutes ses particularités extérieures, s'aperçoivent que son âme leur est de plus en plus étrangère et mystérieuse.

Ainsi n'est-ce point du temps, considéré au point de vue philosophique, que s'est occupé le Congrès de chronométrie. Plus prosaïquement, mais aussi plus utilement, il s'est consacré aux questions théoriques et pratiques que soulève la détermination, la conservation et la transmission de plus en plus précises de l'heure.

L'horlogerie électrique, l'emploi de nouveaux alliages en chronométrie, les diverses influences qui agissent sur la marche des garde-temps, vingt autres questions techniques ont fait l'objet des rapports et des discussions du Congrès. Mais il ne saurait être question d'exposer ici ces problèmes spéciaux, quel que soit leur puissant intérêt pour les techniciens. Ce que je voudrais seulement, c'est, par une vue d'ensemble aussi compréhensive que possible, montrer où en est arrivée aujourd'hui la connaissance et la mensuration du temps.

Pour cela, je n'aurai qu'à suivre le plus averti et le plus hautement compétent les guides, M. Bigourdan, qui, dans son admirable discours

d'ouverture du Congrès, a présenté un tableau frappant de l'état actuel de la chronométrie.

Le Congrès réuni à l'Observatoire avait pris pour prétexte le centenaire de la mort d'Abraham Louis Bréguet (mort en 1823 à l'âge de soixante-seize ans), ancêtre d'une famille de techniciens fameux, et qui, par ses inventions diverses et les pièces fameuses qu'il exécuta, — dont les plus notoires viennent d'être exposées au musée Galliera, — peut être considéré comme un des créateurs de l'horlogerie moderne. Chose curieuse, — curieuse, parce que ce congrès fut un congrès national et non pas international d'horlogers, — Abraham Louis Bréguet, né dans le canton de Neuchâtel, était citoyen suisse. Il est bon d'ajouter que c'est en France qu'il a fait sa carrière et réalisé ses œuvres. La France a donc tous les droits les plus légitimes sur celles-ci. C'est une chose singulière d'ailleurs, et qu'on se doit de noter en passant, que quelques-uns des plus grands progrès de la chronométrie, — ce mot étant pris dans son sens étymologique et le plus large, — ont été dus à des étrangers, à qui la France accueillante avait fourni tous les moyens de travail et de recherches.

Tel fut Huyghens, citoyen hollandais, appelé à Paris par l'éclectisme intelligent de Louis XIV, pour qui il n'existait pas de barrières nationalistes dans l'ordre du talent, et qui a fait à Paris la plupart de ses admirables travaux. Huyghens est assurément, et sans conteste, le savant dont les travaux ont le plus fait pour avancer l'art de mesurer le temps. Son idée géniale de combiner l'échappement à ancre avec le balancier du pendule, tous ses travaux théoriques sur les horloges, son pendule cycloïdal, son remontoir d'égalité, son ressort spiral, en ont fait véritablement le Newton de l'horlogerie. Assez pareil est le cas du Danois Rœmer, astronome à l'Observatoire de Paris, et qui, exécutant et complétant une idée de son maître, l'abbé Picard, inventa et réalisa le premier la lunette méridienne.

Auparavant on déterminait le plus souvent l'heure par la méthode dite des « hauteurs. » Elle consistait, au moyen d'une lunette portée par un quart de cercle gradué, à viser le soleil à un instant donné de la matinée et à noter sur le cercle gradué sa hauteur au-dessus de l'horizon. On notait en même temps l'heure indiquée par une horloge voisine de l'instrument. Puis, l'après-midi, lorsque le soleil, dans sa course descendante, avait atteint de nouveau la même hauteur, ce qu'une nouvelle visée avec le même instrument permettait d'observer, on notait de nouveau l'heure indiquée à cet instant par la pendule. Il est clair que le milieu de l'intervalle des deux heures indiquées

ainsi, lors des deux observations faites par la pendule, correspondait à *midi vrai*, c'est-à-dire à l'instant où le soleil s'était trouvé au plus haut de sa course.

En effet, il s'écoule sensiblement, un jour donné, le même temps entre le moment où le soleil monte, par exemple, de 30 degrés de hauteur jusqu'à son point culminant, et entre le moment où, de ce point culminant, le soleil redescend à trente degrés de hauteur. Si donc, et pour prendre un exemple concret, on avait observé que, lors de la première observation de hauteur, la pendule (supposée marcher régulièrement) indiquait 11 heures et 2 minutes exactement, et si on avait noté qu'elle marque 13 heures et 4 minutes exactement, lors de la deuxième observation de la hauteur correspondante, on en déduisait qu'il était *midi vrai* lorsque la pendule avait marqué 12 heures et 3 minutes. La pendule avançait donc de 3 minutes. Ou, pour employer le langage familier aux astronomes, la correction de la pendule (différence entre l'heure marquée et l'heure vraie) était « *moins 3 minutes.* »

Telle était la méthode de détermination de l'heure la plus employée avant l'invention, par Rœmer, de la lunette méridienne.

La lunette méridienne de Rœmer est une lunette assujettie à tourner invariablement autour d'un axe orienté d'une manière permanente de l'Est à l'Ouest et reposant sur des coussinets fixes.

Dans ces conditions, et comme ferait un canon de campagne qu'on peut pointer à des hauteurs diverses, la lunette méridienne est assujettie à rester toujours dans le même plan vertical.

D'autre part, ce plan, étant perpendiculaire à la direction Est-Ouest, se trouve contenir la direction Nord-Sud, c'est-à-dire le méridien. C'est-à-dire encore que ce plan contient le point culminant, le point le plus élevé sur l'horizon, de tous les astres dans leur mouvement diurne apparent. Bref, lorsque le soleil est visible au centre de la lunette méridienne, c'est qu'il est *midi vrai* au lieu d'observation. Cet instrument permet donc de connaître l'heure par une seule observation et n'en nécessite plus plusieurs comme la méthode des hauteurs correspondantes. Mais, et surtout, la lunette méridienne reposant sur un axe invariable, on peut, à l'encontre des instruments antérieurs qu'il fallait tourner et déplacer, lui donner une stabilité et un équilibre bien supérieurs à ceux des instruments antérieurs, ce qui augmente d'autant la précision des observations.

Ce ne fut point d'emblée, d'ailleurs, qu'on aperçut tous les avantages du nouvel instrument, et comme il arrive presque toujours

lorsqu'une idée est neuve et heureuse, plusieurs décades s'écoulèrent avant que la supériorité de celle de l'abbé Picard et de Rœmer fût reconnue sans conteste.

Dans la lunette méridienne, le plan méridien est représenté matériellement par un fil très fin (de soie ou de métal) tendu verticalement au foyer de l'instrument. On a pris d'ailleurs l'habitude d'employer plusieurs fils parallèles et équidistants placés de part et d'autre de ce fil central. Ainsi à un pointé unique, on peut substituer une série de doubles pointés, ce qui augmente la précision des observations et diminue les incertitudes. Chacune des doubles séries de pointés faits sur chacune des paires de fils placées de part et d'autre du méridien, équivaut d'ailleurs à l'emploi, dans la lunette méridienne même, de l'ancienne méthode des hauteurs correspondantes. Mais ici, toutes les anciennes sources d'erreur de cette méthode sont pratiquement supprimées par la fixité de l'instrument et du micromètre portant les fils.

Afin de régler la lunette méridienne, ou, — pour mieux dire, — afin de la ramener chaque jour dans la même orientation, et de corriger les déviations accidentelles, on employa dès le début des « marques méridiennes » placées à très grande distance, et sur lesquelles on pointe le fil de la lunette, ce qui la ramène automatiquement à la même orientation. De ces « marques, » une des premières fut placée à Montmartre, — où on peut encore la voir, — pour régler les lunettes de l'Observatoire. On les appelle aujourd'hui des « mires méridiennes » et leur construction comporte des perfectionnements sur lesquels ce n'est pas le lieu d'insister.

On ne tarda pas à remarquer que l'observation à la lunette méridienne des étoiles dont l'image est un point, est beaucoup plus exacte que celle du centre du soleil, celui-ci étant un disque assez large. On prit donc peu à peu l'habitude de déterminer l'heure au moyen des observations méridiennes d'étoiles. On observe à cet effet des étoiles dites *fondamentales* dont la position par rapport au soleil est bien connue, ce qui fait que chaque jour on sait d'avance et avec précision de combien de minutes et de secondes le passage au méridien de chacune de ces étoiles est séparé de celui du soleil. Autrement dit, de leur observation, on déduit très facilement l'heure solaire.

Et à ce propos, il importe, je crois, de rappeler qu'aujourd'hui le temps indiqué à Paris par nos pendules civiles (supposé qu'elles marchent bien) n'est nullement l'heure solaire vraie. La marche vraie du soleil est en effet assez irrégulière, et si on voulait astreindre à la

suivre celle des pendules, celles-ci devraient aller plus ou moins vite selon la saison, et la durée d'une journée ni d'une heure ne seraient parfaitement constantes d'un bout de l'année à l'autre. C'est pourquoi on a depuis longtemps substitué à l'heure solaire vraie, *l'heure solaire moyenne* qui serait le temps marqué par un soleil fictif, qui, d'un mouvement parfaitement uniforme, parcourrait l'écliptique avec la même vitesse moyenne que le soleil vrai. Pour régler une pendule d'après l'observation méridienne du soleil, il faut donc faire subir à l'heure vraie observée une correction que donnent, pour chaque jour de l'année, des tables numériques bien connues des astronomes. D'autre part, le soleil se déplace parmi les étoiles. La preuve en est que nous ne voyons pas la nuit les mêmes constellations l'hiver et l'été. En fait, au bout de chaque année écoulée, les mêmes étoiles se retrouvent dans la même position apparente par rapport au soleil. Cela provient de ce que chaque étoile paraît tourner un peu plus vite que le soleil autour de la terre, et passe 366 fois au méridien d'un lieu, tandis que le soleil y passe 365 fois. Au bout d'un an, les étoiles ont fait exactement un tour de plus que le soleil. Il s'ensuit que le *temps sidéral* marqué par une pendule réglée sur les étoiles diffère plus ou moins du temps solaire. Un jour sidéral, divisé en 24 heures sidérales vaut 23 heures 56 minutes 4 secondes, et 91 millions de secondes de *temps moyen*. Il est donc plus court que le jour moyen de 3 minutes, 55 secondes et 909 millions de seconde.

C'est pourquoi les *pendules sidérales* (réglées sur les étoiles) ne marquent en général (et sauf deux fois par an), pas la même heure que les pendules de temps moyen. A l'Observatoire, les pendules dont nous nous servons le plus habituellement sont des pnedules sidérales, et c'est toujours un petit objet de scandale pour les visiteurs distingués qui nous honorent parfois de leur visite, que de voir l'heure invraisemblable que marquent les pendules dans nos salles d'observation. On devine sur le visage des visiteurs cette pensée qu'ils sont trop polis pour exprimer : « Qu'est-ce que ces astronomes dont les pendules ne sont même pas à l'heure ! » et cette indignation inexprimée, mais visible, et à peu près générale, ne s'apaise que lorsque nous avons donné des explications que, par crainte de nous remplir de confusion en nous signalant le scandale, on n'ose même pas nous demander.

Pour prendre un exemple concret, à l'époque où paraîtront ces lignes, au milieu du mois de novembre, les pendules sidérales marqueront à peu près 15 heures 40 minutes, tandis que les pendules de

temps moyen marquent midi, et la différence s'accroît chaque jour de près de 4 minutes.

Les pendules directrices placées dans les souterrains de l'Observatoire et dont il sera question ci-dessous, marquent le temps sidéral.

Ceci dit, revenons à la lunette méridienne, à la lunette qui donne l'heure, définie comme il vient d'être dit.

Parmi les progrès modernes les plus importants, apportés dans l'emploi de cet instrument, il convient surtout de citer les suivants.

Tout d'abord, au lieu de chercher, par l'emploi des « mires méridiennes, » à maintenir toujours la lunette exactement dans le plan méridien, ce qui obligeait à manœuvrer sans cesse les vis de réglage, et nuisait à la stabilité, on préfère aujourd'hui, sans toucher à la lunette, déterminer chaque jour la quantité dont son axe optique s'écarte du méridien.

A mesure que s'accroissait la précision des résultats, d'autres causes d'erreurs se sont révélées. On a remarqué que chaque observateur a sa manière propre d'apprécier l'instant du passage derrière un fil. L'un la voit passer avant qu'elle ne passe réellement, l'autre après, et ces écarts sont très variables. Ils sont d'ailleurs assez constants pour un même observateur, et constituent ce qu'on a appelé *l'équation personnelle* de l'astronome. Par où l'on voit que cette expression est fort éloignée du sens où l'ont employée des littérateurs. Mais où irions-nous, et que deviendraient les imprimeurs, s'il fallait toujours connaître, et ne pas employer à contre-sens, les termes techniques qui vous tombent sous la plume, et qui font si bien dans le paysage d'une belle phrase ?

On a observé aussi une autre cause d'erreur qu'on a appelée *équation de grandeur*, et qui consiste en ce que l'appréciation du passage d'une étoile derrière un fil, dépend de l'éclat apparent, de ce qu'on appelle *la grandeur* de cette étoile. Des corrections sont appliquées pour éliminer ces causes d'erreur.

Le sens du mouvement apparent de l'étoile (qui va tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche dans le champ de la lunette) a également une influence perturbatrice sur la précision de l'observation, influence qu'on ramène à être constante au moyen d'un prisme inverseur, analogue à celui des microscopes et qui ramène les étoiles à passer toujours dans le même sens.

Ces diverses causes d'erreurs et quelques autres encore ont été, sinon supprimées, du moins fortement atténuées depuis qu'on a

adjoint aux lunettes méridiennes modernes des micromètres dits impersonnels. Antérieurement, on notait le passage de l'étoile à la volée en quelque sorte. Dans le micromètre impersonnel, l'astronome se borne à bissecter constamment l'étoile avec un fil mobile qu'il manœuvre par une vis, et au moyen duquel il parcourt le champ de l'instrument en même temps que l'étoile bissectée par le fil. Les instants où le fil (et partant l'étoile) passe au milieu du champ et dans certaines positions situées dans des positions bien repérées de part et d'autre de ce milieu sont enregistrés et inscrits automatiquement, grâce à un dispositif électrique, en regard des indications (secondes et centièmes de seconde) de la pendule adjointe à l'instrument.

Tel est le dernier mot dans la détermination astronomique de l'heure. Il permet de connaître celle-ci à moins de 3 centièmes de seconde près, et il paraît difficile d'espérer d'accroître encore cette précision, car elle est limitée maintenant par des causes indépendantes de nos progrès instrumentaux, et notamment par les ondulations et les mouvements continuels de l'atmosphère qui rendent trépidant et imparfaitement uniforme, le passage des étoiles dans les lunettes.

L'heure étant obtenue par l'observation des astres, il faut la conserver. C'est ce que font les horloges et autres garde-temps.

Les horloges de précision datent du jour où Huyghens eut l'idée géniale de combiner ensemble deux organes employés depuis longtemps : l'échappement à palette et la roue de rencontre d'une part, le pendule libre de l'autre. Cette application du pendule libre aux horloges à poids fut une sorte de révolution. L'invention de l'échappement à ancre et recul par Clément fut un perfectionnement important, et, depuis lors, il en a été imaginé beaucoup d'autres, parmi lesquels on remarque celui de Graham à repos, celui de Lepaute à cheville, celui de Reid. Signalons en passant que l'un des échappements les plus employés au XVIII[e] siècle, fut l'*échappement à double virgule* inventé, — comme le constata, à la suite d'une enquête, l'Académie des Sciences, — par M. Caron fils... j'ai nommé Beaumarchais. Tant il est vrai que lorsqu'on a du talent, il se manifeste, quelque besogne qu'on fasse.

En somme, toutes les horloges mécaniques se composent depuis Huyghens de trois organes essentiels : *le moteur* (poids ou ressort, ou, depuis peu, électricité), *le régulateur* (pendule oscillant) et *l'échappement.*

Le moteur entretient le mouvement du pendule, mais il risquerait de l'entraîner avec une vitesse et une amplitude accélérés ou du moins irrégulière, si n'intervenait *l'échappement*. Celui-ci est en somme un mécanisme modérateur, équilibreur si j'ose dire, dont le rôle est de créer entre le moteur et le pendule une action réciproque telle que, d'une part, le pendule ralentit l'échappement et rend la force motrice uniforme, d'autre part, celle-ci est transmise uniformément au pendule de manière à entretenir ses oscillations. On conçoit que la qualité de l'échappement entraîne celle de la pendule.

Les variations de température changent d'autre part la longueur du pendule (je dis bien *le* pendule, qui est la tige oscillante de *la* pendule). Pour y remédier, on a imaginé divers systèmes de compensation. Le plus ancien, et le meilleur encore, est celui de Graham. Il consiste à fixer au bas du pendule un tube contenant du mercure. Quand la température s'élève, le pendule se dilate et s'allonge, ce qui abaisse son centre de gravité. Mais, d'autre part, le mercure se dilate aussi et monte dans le tube de verre qui le contient. Ceci relève le centre de gravité de la masse mercurielle. On peut facilement calculer les dimensions relatives du pendule métallique et de la masse mercurielle, de façon que l'élévation du centre de gravité de celle-ci compense exactement l'abaissement du centre de gravité du premier.

Les changements de pression atmosphérique qu'indique le baromètre ont également une influence perturbatrice sur la marche des pendules. On a imaginé des compensateurs de pression. Mais, finalement, on a préféré, lorsqu'on désire une grande précision, soustraire complètement les horloges aux variations tant de la température que de la pression, en les enfermant dans des boîtes étanches où règne une pression constante et placées elles-mêmes dans une enceinte à température constante.

Ce procédé, qui se généralise en ce moment, constitue le dernier perfectionnement apporté aux horloges astronomiques, et permet d'atteindre une précision qui était encore inconnue il y a peu d'années.

A cet égard, le service de l'heure de l'Observatoire est devenu, sous la savante direction de M. Bigourdan, un modèle que déjà les observatoires étrangers se prennent à imiter, sans avoir pu l'égaler encore.

Quatre pendules, chefs-d'œuvre de précision, auxquelles on rapporte l'heure déterminée astronomiquement, sont placées dans des caveaux fermés au fond d'un souterrain, situé *à 27 mètres* au-

dessous du niveau du sol de l'Observatoire. Grâce à cela, ces pendules sont toute la journée et toute l'année à une température parfaitement constante. Le sol, en effet, près de son niveau, suit plus ou moins les vicissitudes de la température atmosphérique. Il le suit de moins en moins à mesure qu'on s'enfonce. A une vingtaine de mètres de profondeur, il ne les suit plus, et on atteint la « couche de température constante. » Nos quatre pendules directrices étant situées dans cette couche sont donc complètement à l'abri des variations causées dans la marche des horloges et chronomètres par tout changement de température. Ce n'est pas tout. Les variations de la pression atmosphérique sont également supprimées dans nos quatre pendules maîtresses, car elles sont enfermées dans des enceintes hermétiques, où règne une pression constante. Nul n'accède à ces précieuses machines. C'est électriquement et à distance qu'on les remonte. C'est électriquement qu'elles transmettent aux autres pendules de l'Observatoire, et au monde entier, par le truchement féerique de la T. S. F., l'heure qu'elles gardent précieusement et distribuent pourtant avec générosité.

Mais, me dira-t-on, pourquoi quatre pendules et non pas une seule ? C'est pour qu'elles puissent se surveiller et se contrôler mutuellement, et que toute variation accidentelle de l'une soit aussitôt signalée par les autres.

La plus remarquable de ces quatre pendules est probablement celle qui porte la désignation de 1228 L et qui a été construite par l'habile technicien qu'est M. Leroy. Elle marche depuis quatre ans sans arrêt, sans nettoyage et elle permet encore de répondre de 1 à 2 centièmes de seconde après 48 heures, c'est-à-dire qu'elle a varié toujours de moins que cela dans cet intervalle.

Cette pendule, qui, répétons-le, est réglée sur le temps sidéral, avait d'abord un échappement de Graham qui fut remplacé par un échappement du système Reid perfectionné, puis elle fut installée dans les caves de l'Observatoire, — où elle a toujours marché depuis, — le 24 décembre 1919. En avril 1921, on nettoya les contacts électriques et on amena à 603 millimètres de mercure sa pression qui n'a pas varié depuis. A partir de juin 1921, elle est devenue pendule directrice et elle synchronise électriquement l'horloge secondaire chargée elle-même de conduire la plupart des pendules astronomiques de l'Observatoire. Cette expérience, unique comme durée, va être poursuivie, car la pendule ne présente encore aucun symptôme de fatigue.

Sa régularité est tout à fait exceptionnelle. J'ai dit plus haut qu'on appelle *correction* d'une pendule la différence entre l'heure qu'elle marque et celle qu'elle devrait marquer. Si on inscrit côte à côte les *corrections* d'une pendule pour deux jours successifs et qu'on fasse les différences de ces deux nombres, on obtient ce qu'on appelle la *marche* de la pendule. Autrement dit, sa *marche* est la quantité dont elle avance ou dont elle retarde d'un jour à l'autre. Une pendule absolument parfaite aurait une *marche* constamment nulle. Elle pourrait d'ailleurs avoir une *correction* considérable sans cesser d'être parfaite, car la *correction* provient de la plus ou moins bonne mise à l'heure, et non pas de la *marche* qui est le seul indice de la qualité d'un garde-temps.

Voici donc à titre documentaire, et pour certaines périodes successives, les *marches* moyennes de la pendule 1228 L; c'est-à-dire les quantités dont elle a, en moyenne, avancé chaque jour depuis mai 1921 :

Mai 1921 au 18 octobre 1921	0 seconde,	069
19 octobre 1921 au 1er février 1922 . . .	—	083
2 février 1922 au 15 mars 1922	—	090
16 mars 1922 au 31 août 1922	—	100
1er septembre 1922 au 15 février 1923 .	—	113
16 février 1923 au 15 mars 1923	—	125
16 mars 1923 au 30 juin 1923.	—	120
1er juillet 1923 à septembre 1923. . . .	—	110

Ainsi, après avoir, d'un mouvement légèrement accéléré, avancé de plus en plus pendant deux ans, cette pendule est devenue stationnaire dans son avance depuis le printemps dernier.

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est la *régularité* de la marche de cet instrument, c'est-à-dire le fait que cette marche varie très peu et d'une façon très uniforme. D'avril 1921 à avril 1923, l'accélération de la marche n'a été en moyenne que de *moins d'un deux-cent-millième de seconde par jour*. C'est dire que la précision avec laquelle de tels instruments gardent l'heure est supérieure à celle avec laquelle les astronomes la déterminent. Ceci veut dire que, dans toutes les circonstances scientifiques et pratiques, — et ce sont les plus nombreuses, — où il est nécessaire de déterminer une différence d'heure, un intervalle de temps, on obtient aujourd'hui une précision considérable et qu'on n'eût pas soupçonnée il y a peu d'années.

Le progrès marqué par ces instruments français est tel que de nombreux observatoires étrangers ont tenu à se procurer les mêmes,

et la Grande-Bretagne elle-même, si orgueilleuse pourtant de ses méthodes personnelles, vient d'entrer dans la voie ouverte par nos constructeurs et nos astronomes.

Des chiffres précédents, il résulte que les marches des pendules directrices de l'Observatoire, pendant plusieurs jours accumulés, sont plus sûres que les déterminations mêmes de l'heure par les méthodes astronomiques. Aussi est-il arrivé cette chose étonnante : que les rôles sont maintenant et fréquemment intervertis à l'Observatoire. Auparavant, l'astronome surveillait l'horloge, et la corrigeait toujours par ses observations célestes. Aujourd'hui, c'est au contraire souvent l'horloge qui surveille l'astronome, et rectifie ses résultats. En tout cas, lorsque le mauvais temps empêche, pendant plusieurs jours successifs, les observations horaires astronomiques, cela n'a plus maintenant d'inconvénients, car les pendules directrices sont là, dont les aiguilles merveilleusement régulières suppléent parfaitement aux astres absents.

Pourtant il ne faut rien exagérer. C'est toujours, à la longue, l'astronome qui a le dernier mot. Car il s'appuie, lui, sur la parfaite régularité du mouvement diurne, tandis que la pendule la plus parfaite ne conserve pas constamment la même marche. Au bout de dix jours, de cent jours, c'est toujours à 3 centièmes de seconde près que la lunette donnera l'heure, tandis que les pendules seules la donneront avec une précision qui diminue proportionnellement au temps. Elles ont même parfois des défaillances accidentelles, ainsi qu'il est arrivé à 1228 L. elle-même, ce chef-d'œuvre, qui a varié parfois, et sans raison apparente, brusquement de 3 à 6 centièmes de seconde. Ces petits écarts, qui eussent passé inaperçus il y a quelques années, étaient aussitôt révélés par les comparaisons avec les autres pendules placées dans les conditions parfaites, que nous avons dites, de température et de pression.

Telles qu'elles sont aujourd'hui, la détermination et la conservation de l'heure font honneur à la science moderne, et au glorieux établissement qui a su les amener à un point de perfection encore inégalé partout ailleurs : notre vieil et toujours solide Observatoire de Paris.

CHARLES NORDMANN.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Jean de La Fontaine, ou le Distrait volontaire*, fable en trois actes en vers par MM. Louis Geandreau et Guillot de Saix. — PORTE-SAINT-MARTIN : *La Gardienne*, pièce en quatre actes par M. Pierre Frondaie.

Je n'aime guère ce titre de *Distrait volontaire :* il nous donne du caractère de La Fontaine l'idée la plus fausse. Les distractions du Bonhomme étaient célèbres ; on lui en prêtait beaucoup, de celles qu'on ne prête qu'aux riches. Déjà, pour ses contemporains, il était le type du Distrait, épreuve avant la lettre du Ménalque de La Bruyère. Tallemant l'appelle un grand rêveur et cite à l'appui le témoignage de Mlle de La Fontaine. « Sa femme dit qu'il rêve tellement qu'il est quelquefois trois semaines sans croire être marié. » C'est un genre d'oubli auquel il était particulièrement sujet. Or toutes les anecdotes, vraies ou fausses, qu'on nous en conte, se ressemblent par un trait, qui est la naïveté : l'ingénuité, une simplicité d'enfant. Qui ne voit que ces distractions, si elles sont voulues, changent de nature? Les unes perdent leur charme et les autres leur excuse. J'ai connu un original qui se piquait de distraction, comme d'une élégance. Rien ne le comblait d'aise autant que de s'entendre dire : « Émile, — il s'appelait Émile, — est si distrait ! » On croira sans peine que ses distractions, préparées et concertées, étaient sans grâce. La volonté, c'est le fonds qui manqua le plus à La Fontaine. Nous avons avec lui le parfait exemple d'une vie abandonnée au caprice. Après cela, qu'il ne fût pas tout à fait une bête, qu'à son ingénuité il se mêlât plus d'un grain de malice, et, pour tout dire, que ce fût bonhomie de bonhomme champenois, c'est probablement ce que les auteurs de ce *Distrait volontaire* avaient dans l'esprit et qu'ils ont exprimé, comme c'est assez l'usage aujourd'hui, avec une certaine impropriété de termes.

Mais un titre n'est qu'un titre et il semble que MM. Louis Geandreau et Guillot de Saix, leur titre choisi, s'en soient assez peu souciés. Leur La Fontaine est celui de la tradition, ou de la légende : ils n'y ont rien changé. Il leur a porté bonheur et valu un très joli succès, sur lequel il serait superflu d'épiloguer. L'un des deux auteurs, Louis Geandreau, n'est plus là pour en jouir : il est mort au champ d'honneur. Encore un talent que la guerre nous a coûté.

Mais comment, pourquoi, par quelle aberration, la Comédie-Française a-t-elle infligé à cet aimable spectacle ce décor scandaleux ? Quand la toile se lève, au premier acte, c'est avec une sorte de stupeur que nous voyons se découvrir un de ces coloriages comme on en donne à faire aux enfants, pour qu'ils se tiennent tranquilles. Un paquet de jaune : c'est un champ de blé. Un paquet de vert : prenez cela pour un arbre. Des lignes tracées avec cette gaucherie voulue, qui est bien ce qu'on peut imaginer, en art, de plus désobligeant et de plus sot. Ce qui rend impardonnable cette faute de goût, c'est qu'elle est commise à propos du poète qui peut-être a su le mieux faire passer dans ses vers la grâce nuancée de nos paysages et l'atmosphère subtile de l'Ile de France. Devant cet informe et lourd bariolage, Jeannot Lapin se sauverait et les deux pigeons fuiraient à tire d'ailes. Ce dessin rudimentaire, ce heurt brutal de tons criards, ces jaunes, ces verts, ces rouges également violents et crus, toute cette laideur et toute cette hideur, voilà ce qu'ils font de nos campagnes ! A Munich, à Moscou ces enfantillages séniles dont Guignol ne voudrait pas !

Revenons à la pièce, qui est ingénieuse et d'une grâce facile. MM. Geandreau et Guillot de Saix ont évité de nous servir la biographie de La Fontaine découpée par tranches, comme ont fait les auteurs de pièces récentes sur *Rachel* ou sur *Pasteur*. Ils se sont mis en frais d'invention. Ils ont imaginé un petit roman qui leur a permis d'évoquer tout à la fois le La Fontaine des *Fables* et celui des *Contes*.

La scène est à Château-Thierry. Perrette, quand elle va porter son lait à la ville, est obligée de traverser le jardin de Jean de La Fontaine : celui-ci, pour distrait qu'il soit, ne laisse pas de s'en apercevoir. Il est, pour le moment, amoureux d'une jeune veuve du nom de Clymène. Cette Clymène est la sœur de lait de Perrette, et, on ne sait par quel hasard, elles se ressemblent comme des sœurs. Déjà peut-être, sans qu'il s'en doute, le cœur du poète balance entre les deux.

Au second acte, chez Fouquet, au cours de la fête magnifique et

absurde qui devait avoir un si tragique lendemain. On y voit passer Louis XIV. Il ne fait que passer, ô Louis Bertrand! mais comme passent les météores. Cependant, La Fontaine apprend que notre veuve inconsolable est sur le point de convoler. Absorbé dans son chagrin, il manque la présentation au Roi et s'attarde, penché sur l'herbe, à suivre l'enterrement d'une fourmi.

Au troisième acte, le voilà de nouveau à Château-Thierry. Racine et Molière l'y relancent, et aussi Chapelle qui ne manque pas une si belle occasion de s'enivrer. C'est le jour des noces de Clymène, mais le poète n'en a cure : il est chose légère et le caprice est passé. Dépit de Clymène, qui se flattait d'avoir fait un malheureux. C'est ici que l'étrange ressemblance entre la noble dame et sa rustique sœur de lait va nous être d'un grand secours. En Clymène, c'est peut-être Perrette que La Fontaine aimait : il en sera quitte désormais pour aimer Clymène en Perrette. Dénouement attendu et souhaité de tous, dénouement heureux, qui n'en est pas moins, pour le spectateur averti, un regard jeté sur les dernières années du poète et ses vulgaires amours.

L'anecdote est très acceptable et en vaut une autre, la langue est claire, la versification est aisée. Des vers de La Fontaine, que les auteurs ont intercalés dans la trame de leur œuvre, sont comme les motifs sur lesquels ils ont brodé leurs variations. Toute la pièce, — un peu longue pour un à-propos, un peu mince pour une comédie, — est cela même : des variations sur un des thèmes les plus populaires de notre littérature. On l'entend sans ennui, et je dirai même avec plaisir.

Le meilleur rôle est celui de la jeune veuve. Il a trouvé en cette fine diseuse qu'est Mlle Leconte une interprète qui en fait valoir toutes les nuances. Mlle Leconte joue aussi le rôle de Perrette. La souplesse avec laquelle elle passe de l'un à l'autre et change sa manière paysanne en manière grande dame a été pour beaucoup dans le succès de la pièce. M. Léon Bernard a de la bonhomie dans le rôle du Bonhomme et il dit les vers mieux qu'on n'a coutume de le faire aujourd'hui. Je n'ai pas beaucoup goûté le jeu de Mme Dussane dans le rôle de la fermière, dame Lise : le comique m'en a paru forcé. Mlle Marquet est une très belle Marie Mancini. Les autres rôles sont très honorablement tenus.

Le sujet des Rois en exil est un vieux sujet, qui a défrayé beaucoup de romans et de pièces de théâtre. Mais il a été très renouvelé

par les récents bouleversements de l'Europe. Tandis que le *Prince Jean*, de M. Charles Méré, triomphe à la Renaissanee, M. Pierre Frondaie nous conte l'aventure du petit prince Adolphe, héritier dépossédé d'un trône des Balkans. Ce jeune homme timide s'est réfugié en Suisse, où sa sœur Maria Pia et un évêque fidèle travaillent à lui reconquérir son trône. Maria Pia est l'âme de la conjuration. Cette princesse, d'une grande beauté et d'une énergie plus grande encore, ne vit que pour une idée : la restauration de la dynastie. Sourde aux hommages qui naissent sous ses pas, on l'a surnommée *la sainte*. Ses efforts sont à la veille d'aboutir. Tout est prêt pour la rentrée triomphale d'Adolphe... C'est à cet instant qu'apparaît un certain colonel Zoris, dévoué serviteur de la cause royaliste et bel homme.

Au deuxième acte, chez le colonel Zoris. Quelle n'est pas notre stupeur d'y voir soudain arriver la princesse Maria Pia et pour déclarer au beau colonel qu'elle est folle de lui... Quoi? Maria Pia, la pure, la chaste, la virginale, la sainte ! Amour, voilà de tes coups !

Zoris, lui aussi, aime Maria Pia. Cela ne l'empêche pas de s'offrir quelques petits divertissements à côté. Il a une maîtresse, rencontrée au casino. Hélas ! la conquête du beau colonel est une espionne au service du nouveau gouvernement. Elle introduit au logis un policier qui s'empresse de fouiller les meubles. Dûment renseigné sur les projets des naïfs conspirateurs, il saisit la minute opportune, tue Adolphe d'un coup de revolver et disparaît.

Au dernier acte, Maria Pia et Zoris sont réfugiés à Venise, rendez-vous, depuis *Candide*, des rois détrônés. Un problème entre tous angoisse Maria Pia : par qui ont-ils pu être trahis? Divers indices la mettent sur la voie. Boue et sang! Horreur et malédiction!... Moralité : quand on conspire, il faut éviter de causer sur l'oreiller avec la première venue; quand on est une sainte, mieux vaut ne pas prendre d'amant.

Mme Simone est la princesse Maria Pia. Je crois qu'on l'étonnerait en lui disant que c'est son meilleur rôle. M. Blanchar est un gentil petit prince prêt pour le sacrifice. MM. Grétillat et Vargas jouent avec leur autorité coutumière, les rôles, peu entraînants, du colonel et de l'évêque.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous écrivions, il y a quinze jours, que le développement de la Conférence impériale britannique présageait un renouveau d'activité diplomatique du Cabinet de Londres. Nous traversons cette nouvelle crise ; elle présente les mêmes caractères que les précédentes ; à propos des réparations, c'est une ample manœuvre d'encerclement destinée à isoler la France et à ébranler la fermeté de M. Poincaré. Pour saisir tout le sens et la portée de cette suprême offensive, il faut bien voir que la question des réparations, pour le Gouvernement et l'opinion britanniques, n'est que secondaire ou plutôt subordonnée ; elle est un moyen plus encore qu'une fin. Essayons de comprendre, du point de vue britannique, pourquoi s'est déclenchée cette nouvelle campagne et quel en est l'objet.

A la vieille Angleterre, dont la sécession de l'Irlande a achevé de détruire le caractère historique, se substitue de plus en plus l'Empire, ou plutôt la Communauté (*Commonwealth*) des Dominions et des grandes colonies fondée sur une même culture traditionnelle, et surtout sur la solidarité économique. Le Cabinet de Londres n'est que le gérant de ce patrimoine et de ces intérêts ; le véritable Gouvernement, — il faudrait plutôt dire le Conseil d'administration de cette gigantesque firme, — ce sont les conférences des premiers ministres des Dominions. L'esprit des Dominions est caractérisé par un singulier mélange d'empirisme économique et d'idéalisme ingénu ; il n'a, des questions continentales européennes, qu'une connaissance superficielle ; ce qu'il voit, dans l'agrégat des nations du vieux monde, c'est d'abord un marché où le grand *Commonwealth* vend ses produits fabriqués et achète des matières premières et des denrées alimentaires. Or, depuis la fin de la guerre, le commerce végète ; le remaniement des frontières, les révolutions politiques l'ont désorganisé ; le chômage en est la conséquence, et le

chômage, c'est la grande plaie de l'Angleterre et de l'Empire. Le problème du chômage domine la Conférence impériale.

Pour l'atténuer, les Anglais croient à deux remèdes : solution rapide de la question des réparations, c'est-à-dire l'ordre en Europe; régime de protection entre les divers pays du *Commonwealth*. Déjà, à son arrivée au pouvoir, M. Bonar Law, — ce grand honnête homme qui vient de mourir environné de respect et de regrets, — affirmait que « le meilleur moyen d'améliorer notre commerce est de développer les ressources de notre Empire ; » et il avait résolu de convoquer une Conférence impériale « avec l'ardent désir de voir si, par la coopération, nous ne trouverons pas le moyen de faire quelque chose pour augmenter le commerce dans les limites de notre Empire. » C'est précisément l'objet de la Conférence actuellement réunie. Le problème continental, c'est-à-dire le problème des réparations, se greffe sur la question plus vaste, plus générale du commerce et du chômage. Mais, s'il est possible que le désordre européen paralyse les échanges, il est encore plus certain que le retour de l'ordre, du travail, de la prospérité, qui s'accentue chaque jour, menace l'Angleterre d'une formidable concurrence. L'objet des délibérations de la Conférence est de rechercher dans quelle mesure l'Empire peut se suffire à lui-même et remplacer le commerce extérieur par un commerce interimpérial. C'est le grand débat, capital pour l'avenir du *Commonwealth*, qui divise passionnément les esprits. Les chiffres prouvent que, en dépit du trouble apporté par la guerre, le commerce avec l'Europe l'emporte sur les échanges interimpériaux, d'autant plus que les Dominions n'entendent pas se priver de développer leur industrie et de faire concurrence à la métropole.

Dans quel esprit les Premiers coloniaux abordent ces questions, le discours du général Smuts, premier ministre de l'Afrique du Sud, nous l'apprend. Une grande guerre de race, le général Smuts a vu cela en Afrique du Sud ; la guerre finie, les Boers vaincus et annexés, la réconciliation s'est faite sous le drapeau britannique, l'harmonie et la prospérité règnent. Il faut faire de même en Europe ; la guerre est finie, la querelle vidée; l'heure est venue des réconciliations et des échanges pacifiques; l'ambition, l'intransigeance du nationalisme militariste français et de M. Poincaré, son porte-parole, voilà ce qui empêche l'entente générale. A la fin de son discours du 23 octobre, le général accorde à la nation française quelques paroles d'estime et de sympathie, mais de quels amers reproches n'accable-t-il pas sa politique ! Il est édifiant pour les Français d'entendre

de tels accents : « Quatre années se sont écoulées depuis que fut signée la paix de Versailles, et la paix n'existe pas en Europe. La guerre se poursuit sur le terrain économique. Nous marchons tous, vainqueurs et vaincus, à la ruine inévitable... La structure industrielle et économique de l'Europe craque de tous côtés, la lassitude et le désespoir sapent le moral des peuples, l'hystérie militaire sape leurs ressources financières épuisées. Partout vous voyez des soldats, partout des armées gigantesques, même parmi les nouveaux petits États qui ne peuvent pas les entretenir... Les hordes noires de l'Afrique ont été appelées pour rectifier la balance morale et politique du vieux continent, mère patrie de la civilisation! Les principes d'humanité sont partout tournés en dérision et dégradés. Le niveau de vie est partout abaissé pour les peuples; pour quelques-uns d'entre eux, la famine n'est pas loin. Continuerons-nous plus longtemps cette marche à la destruction, ce pèlerinage à la ruine, cette croisade au suicide pour laquelle l'Europe s'est embarquée? » Est-ce M. Cuno, ou quelque leader bolchéviste, ou un ministre des Dominions qui parle? On pourrait aisément s'y tromper. Quel remède? Réunir promptement une conférence de la paix : « Je n'ai aucune raison de croire qu'une Puissance quelconque parmi les intéressées puisse se refuser à participer à une telle conférence, mais je vois clairement que l'absence de l'une ou de l'autre de ces Puissances ne devrait pas empêcher les autres de se réunir et d'étudier de leur mieux les problèmes qui se posent. » Avec la France, si elle se plie aux conditions édictées par l'Angleterre, sans elle, si elle résiste et s'abstient. Voilà du moins un programme qui a le mérite d'être clair.

Quant à l'objet même de la Conférence, M. Smuts ne le dissimule pas davantage; il est moins d'évaluer la capacité allemande de paiement que de la réduire. Faire payer à l'Allemagne le montant fixé par l'état du 5 mai 1921 aurait pour effet d'abaisser le *standard of life* de l'ouvrier allemand, de permettre aux industriels de produire à bon marché et de préparer à l'Angleterre une concurrence désastreuse; il faut donc le réduire. Aucun paiement ne sera possible, tant que durera l'occupation de la Ruhr; « l'occupation de la Ruhr barre le chemin aux réparations; » il est donc nécessaire d'obliger la France à l'évacuer. L'exploitation directe du territoire allemand n'est possible que par « une interprétation fausse et déloyale » du traité. L'Angleterre doit empêcher à tout prix la dislocation de l'Allemagne. « Et si, comme j'espère qu'elle le fera, l'Allemagne fait enfin appel une dernière fois à la compassion de ses vainqueurs de la Grande

Guerre, j'espère que notre grand Empire n'hésitera pas un seul instant à répondre à cet appel et à employer tout son pouvoir diplomatique et toute son influence pour venir à son aide et pour prévenir une calamité qui serait plus dangereuse pour l'Europe et pour le monde que la catastrophe russe. » Sans doute l'opinion du général Smuts n'engage que lui-même et il est notoire que deux au moins des Premiers des Dominions ne partagent pas ses opinions outrancières ; il n'en reste pas moins que, dans la Conférence impériale et autour du Gouvernement, s'agite un parti, influent dans l'opinion et la presse, qui prétend nous conduire à une revision du Traité de Versailles. Et cela suffirait, s'il en était besoin, à justifier les précautions de M. Poincaré.

A cette opinion, M. Baldwin est enclin à faire des concessions, parce qu'il a besoin du concours de la Conférence impériale pour le succès de sa politique économique. Nous avons montré, dans la précédente chronique, les progrès du système préconisé par M. Mac Kenna et par tout un groupe de banquiers et de grands patrons appartenant à la Fédération des industriels britanniques. Le Gouvernement des États-Unis, en 1921, a conjuré une redoutable crise de chômage par une politique d'extension du crédit, aboutissant à une inflation modérée qui fut arrêtée dès que ses effets parurent suffisants. Le Gouvernement britannique est mis en demeure d'entrer dans la même voie, de renoncer, à tout le moins, à la politique de déflation et de stabilisation de la livre qu'il a suivie depuis la fin de la guerre. Dans ses trois discours de Plymouth, le 28 octobre, de Swansea le 30, de Manchester le 2 novembre, M. Stanley Baldwin s'est expliqué nettement sur la politique économique qu'il compte adopter. Il n'a jamais été un doctrinaire ; il suit, comme homme d'État, la méthode qui lui a réussi comme industriel, il se laisse conduire par l'expérience. Pour venir à bout du fléau du chômage, « nous devons avoir recours à des mesures radicales et draconiennes. » Le libre échange a contribué à la fortune de l'Angleterre, mais il n'est plus de saison; dans la plupart des pays, des systèmes presque prohibitifs se dressent, comme autant de barrières, devant l'exportation anglaise; c'est, par exemple, le cas pour les États-Unis, et c'est ce qui rend si difficile à l'Angleterre l'acquittement de sa dette envers eux; il faut donc s'armer de tarifs de protection : « nous ne verrons jamais les tarifs étrangers s'abaisser si nous nous contentons d'attendre et de voir venir. » « Mon idéal, continue le premier

ministre, est de voir un grand Empire qui puisse sauvegarder le *standard of life* de ses propres citoyens, qui rende service au monde entier, qui maintienne le libre échange à l'intérieur de ses frontières, qui établisse sur ses mers la circulation des voyageurs et des marchandises d'une manière aussi libre que la circulation qui se fait en Amérique sur les chemins de fer, et dans lequel tous les citoyens puissent se considérer comme n'ayant qu'une nation, qu'un pays et qu'un foyer. » Des tarifs protecteurs seraient donc établis pour protéger l'industrie britannique contre la concurrence étrangère ; mais les Dominions jouiraient d'un régime de faveur. Les céréales et la viande ne seraient frappées d'aucun droit ; on favoriserait l'extension des terres labourables et les progrès de l'agriculture. Ainsi M. Baldwin établirait un système de protectionnisme mitigé et étendu à tout l'Empire considéré comme un tout économique.

A ce programme le Premier se flattait de rallier le Labour Party, mais les organes travaillistes déclarent que le système du ministère conservateur serait inopérant et préconisent, comme unique remède au chômage, la nationalisation des industries et l'impôt sur le capital. La presse libérale, fidèle au vieux libre-échangisme manchestérien, jette les hauts cris; elle repousse avec mépris les béquilles du protectionnisme. M. Asquith, dans un discours, vient de prendre position comme chef du parti qui demeure fidèle au libre-échange. Les polémiques, autour du projet, sont très vives et, à Manchester, on a entendu M. Baldwin annoncer que « ce sera au pays à décider. » De prochaines élections se feraient donc sur la question des tarifs protecteurs. Heureux pays où les partis politiques se différencient et se livrent des batailles ardentes sur un programme économique! Le retour de la Grande-Bretagne à un système protectionniste est un indice dont la valeur ne saurait nous échapper. Le temps glorieux du « splendide isolement » est passé ; l'Angleterre entre dans la voie du nationalisme économique ; les conséquences d'un tel revirement seront considérables pour le monde entier ; c'est sans doute, depuis l'armistice et les traités de paix, le plus grand événement politique. L'Angleterre veut avoir en main des moyens de faire pression sur les autres pays ; ses vaisseaux, dont elle vient de montrer 75 grandes unités aux ministres coloniaux, ne lui suffisent pas ; inquiète pour son industrie, elle s'arme pour la guerre de tarifs.

La Conférence impériale attache le plus haut prix à une coopé-

ration des États-Unis à la politique européenne; et il se trouve qu'en même temps, pour des raisons de politique intérieure surtout, l'Amérique tend à s'intéresser de nouveau à la restauration de l'ordre européen. Le rapprochement des deux grands *Commonwealths* anglo-saxons fait partie du programme impérial; M. Baldwin le souhaite d'autant plus qu'il a sans doute conscience d'avoir, à l'instigation des banquiers de la Cité préoccupés de stabiliser la livre au pair du dollar, trop hâtivement consolidé la dette de guerre de l'Angleterre envers les États-Unis. En décembre 1922, dans son discours de New-Haven, le Secrétaire d'État Hughes se mettait à la disposition de l'Europe pour la fixation impartiale de la dette allemande; dernièrement, le même M. Hughes et le président Coolidge ont laissé clairement entendre qu'ils ne refuseraient pas leur concours à un effort pour arracher l'Europe à la catastrophe financière et au désastre économique, pourvu qu'ils fussent invités par tous les Alliés qu'intéressent les réparations; ils le faisaient déclarer le 23 octobre, au cours d'un banquet, par l'ambassadeur des États-Unis à Londres, M. Georges Harvey. Mais il serait entendu que la question des dettes interalliées resterait hors du débat et serait considérée comme indépendante du problème des réparations. Le Foreign Office a publié la correspondance échangée entre lord Curzon et son chargé d'affaires à Washington: il en résulte que c'est à la suite d'un accord préalable que les deux Gouvernements ont mis en avant le projet d'une conférence destinée à résoudre le problème des réparations en profitant de la circonstance favorable qu'offre la cessation de la résistance passive allemande. Les États-Unis spécifient d'ailleurs qu'il ne s'agit pas de soustraire l'Allemagne à ses responsabilités et à l'obligation des réparations, mais d'étudier les conditions dans lesquelles elle pourrait rétablir sa situation économique afin de pouvoir, par la suite, faire face à ses obligations.

Dans le discours du général Smuts, comme dans tous les documents émanant du Foreign Office, la situation de l'Europe continentale est visiblement poussée au noir. Si elle apparaît sous ces sombres couleurs à lord Curzon, ne serait-ce pas que, depuis son abstention du 11 janvier, le Gouvernement britannique n'a pas réussi à reprendre, par une heureuse initiative, la direction du jeu et qu'il s'aperçoit que, la désagrégation de l'Allemagne aidant, la France est en train de trouver, sur place, les solutions que toutes les conférences européennes n'ont fait que retarder. Le *Times*, dans son éditorial du 29 octobre, écrit : « La politique de violence, par laquelle

la France a essayé d'obtenir satisfaction, a échoué. » C'est le contraire de la vérité; seule la politique des gages, — qui n'a jamais été une politique de violence, — a donné des résultats. La situation, dans la Ruhr, est chaque jour plus satisfaisante. L'exemple donné par la firme Otto Wolff est aujourd'hui suivi par la puissante maison Krupp et par M. Stinnes lui-même, pour la reprise générale du travail et des livraisons en nature. Ces trois *Konzern* représentent 90 pour 100 des entreprises qui, dans la Ruhr, contrôlent la production. Ils s'engagent à acquitter tout l'arriéré de l'impôt sur les charbons et à livrer, au titre des réparations, 20 pour 100 de la production en houille et en coke. La régie franco-belge des chemins de fer est en pourparlers avec des délégués du Reich pour l'ajustement des horaires et des tarifs. Plus de 25 000 cheminots allemands ont été réintégrés dans leurs emplois et les demandes affluent. Une banque d'émission, garantie par un syndicat de banquiers rhénans et français, va être constituée et chargée d'assainir la situation monétaire par l'émission d'un *Notgeld*. Ainsi, par la reprise du travail et des affaires, sera bientôt conjurée la crise de chômage et seraient arrêtés les désordres communistes. Enfin la proclamation de la République rhénane et les progrès des tendances séparatistes ou autonomistes présagent un règlement prochain du problème de nos sécurités. La politique franco-belge est aujourd'hui assurée du succès; elle ne rencontre plus d'autres obstacles que ceux que lui suscitent ses alliés.

Adoption par le Gouvernement britannique, à l'instigation de la Conférence impériale, d'une politique de défensive économique par des tarifs protectionnistes ou préférentiels; efforts pour ramener les États-Unis à participer au règlement des questions européennes; succès de la politique franco-belge dans la Ruhr : voilà trois séries de faits qui ont entre eux des rapports évidents, et c'est par leur conjonction qu'a pris naissance l'initiative anglaise d'une conférence européenne. La politique anglaise, depuis l'armistice, n'a pas cessé de travailler à l'encontre de ses propres intérêts; après n'avoir laissé à la France d'autre issue que l'occupation de la Ruhr, on peut se demander si elle ne va pas maintenant la pousser involontairement à une entente particulière avec l'Allemagne; une solution directe du problème des réparations impliquerait, en effet, une solidarité économique étroite entre la France et l'Allemagne. M. Baldwin, avec sa loyauté coutumière, a donc cherché à rassurer sur ses intentions le Gouvernement français. Son discours de Plymouth nous révèle la

genèse du projet. Ce fut d'abord une communication au Gouvernement américain qui répondit que « si tous les Alliés invitaient les États-Unis, le Gouvernement américain participerait à une conférence interalliée ou se ferait représenter par un expert américain dans une Commission d'experts placée sous les auspices de la Commission des réparations. » Ainsi l'alternative qui fut présentée à M. Poincaré et appuyée par les cordiales instances de M. Baldwin, serait d'origine américaine. Sur les points fondamentaux, le Gouvernement français n'avait pas de peine à se trouver en plein accord avec les propositions britanniques : urgence de résoudre le problème des réparations, utilité de ramener les États-Unis à participer au règlement des affaires européennes. Le langage de M. Baldwin était rassurant. « Les réparations sont, pour l'Allemagne, la juste pénalité pour la guerre, mais, pour qu'elle puisse exécuter les réparations, il faut qu'elle soit mise en état de payer, il faut que sa monnaie se stabilise, que ses finances soient contrôlées, il faut qu'elle donne des garanties adéquates de paiement. » Mais jusque dans ses adjurations amicales à M. Poincaré il est difficile de ne pas percevoir un écho des menaces du général Smuts. En lisant les articles de la presse libérale, voire même du *Times*, on est fondé à craindre qu'une fois la conférence ouverte, elle ne se laisse entraîner à dépasser son mandat. Seule, un comité consultatif d'experts, nommés par la Commission des réparations, tenant d'elle ses pouvoirs et travaillant sous son contrôle, dans le cadre du traité, pouvait être acceptée. La France donnerait ainsi à ses alliés, notamment à l'Angleterre, à l'Italie et à la Belgique, une preuve de sa bonne volonté et de son esprit de conciliation.

Le Gouvernement français se trouva donc unanimement d'accord pour accepter le principe d'une conférence d'experts et pour signer l'invitation qui serait adressée aux États-Unis, pourvu toutefois que les droits de la Commission des réparations fussent sauvegardés et qu'à la formule qui définit la mission de la future Commission : « examiner la capacité de paiement de l'Allemagne » fût ajouté, après le substantif « capacité, » le qualificatif « actuelle. » La différence est essentielle. L'examen des ressources et des capacités de l'Allemagne peut être fait, d'après le traité (article 234), « de temps à autre, » ce qui implique non pas une revision périodique du montant de la dette, mais une étude des moyens à employer pour faire payer l'Allemagne. L'addition du mot « actuelle » fait rentrer l'invitation à adresser aux États-Unis dans la lettre

et dans l'esprit du traité et coupe court aux manœuvres qui pourraient être tentées, qui le seront certainement, pour entraîner une revision de l'état de paiements de mai 1921. Ce qui est important, c'est bien moins d'évaluer la capacité générale de paiement de l'Allemagne que de savoir par quels moyens il serait possible de l'amener ou de la contraindre à payer. Rien n'est plus vague, rien n'est plus incertain et instable que la « capacité de paiement » d'un État. Pratiquement, celle du Reich, à l'heure actuelle, est à peu près égale à zéro. Sa capacité de paiement, c'est en réalité sa capacité de travail et de production qui est pratiquement indéfinie, c'est surtout la capacité et la volonté de sacrifice du peuple allemand. Est-ce donc cette capacité que des experts, puisque experts il y a, pourraient apprécier ? L'évaluation de la capacité de paiement de l'Allemagne n'est qu'un vain casse-tête si elle n'a pas pour objet prémédité une réduction de sa dette. Ce que des experts pourraient, dans une certaine mesure, estimer, c'est la capacité de production des usines et de l'agriculture allemandes; ils pourraient s'occuper de rechercher et de faire rentrer les sommes déposées à l'étranger par des firmes allemandes; ils pourraient encore, comme le suggérait M. Baldwin, organiser le contrôle des finances allemandes, veiller à un accroissement des impôts qui n'atteigne pas seulement le superflu des fortunes allemandes et qui charge le contribuable allemand au moins autant que l'anglais ou le français.

Ne nous dissimulons pas d'ailleurs que toute évaluation technique de la capacité de paiement de l'Allemagne entraîne les plus graves inconvénients; empruntons-en l'aveu à un distingué et courageux financier allemand, M. Alfred Lansburgh, qui écrivait, en mai dernier, dans la revue *die Bank* : « Cette disposition de l'article 234 est peut-être la plus désastreuse de tout le traité de paix. Elle crée une prime à l'incapacité de paiement, elle sanctionne la démonstration de cette incapacité comme un exploit patriotique. Les actes de politique économique et de politique financière accomplis par le Gouvernement, qui entraînent manifestement une décadence et qui, pour cette raison, devraient être stigmatisés comme insensés ou criminels, apparaissent, aux yeux allemands, par suite de cette disposition, comme justifiés et même comme tout à fait méritoires. » On ne saurait mieux dire. Obliger l'Allemagne à payer, la mettre en mesure de le faire, c'est le plus grand service que les Alliés puissent lui rendre. La France a donné l'exemple dans la Ruhr et montré le chemin du salut. M. Poincaré est donc fondé à

spécifier que, si la conférence se réunit, elle ne pourra mettre en question ni la légalité de l'occupation, ni les résultats obtenus dans la Ruhr. La capacité de paiement d'un peuple est fonction d'éléments subjectifs qu'aucun « expert » ne saurait évaluer; et aucune évaluation ne pourrait devenir utile si elle n'implique un contrôle minutieux, une véritable mise en tutelle des finances et de l'économie nationale allemandes. Est-ce là ce que veulent les auteurs de la proposition britannique? Les États-Unis eux-mêmes, en excluant des débats le problème des dettes interalliées, ont voué la conférence, si elle doit avoir lieu, à la stérilité; ils justifient, en tout cas, les précautions que la France, elle aussi, est fondée à prendre pour prévenir toute réduction de la dette allemande. Enfin, la capacité de paiement de l'Allemagne ne se trouvera-t-elle pas réduite si l'Angleterre ferme son marché impérial par des tarifs de protection? Est-ce encore cette constatation que les experts devraient faire? En réalité, quand on serre de près la question et qu'on cherche le contenu des formules, on s'aperçoit qu'elles ne peuvent être qu'un trompe-l'œil et qu'elles cachent une manœuvre politique à laquelle on est surpris que le Gouvernement de la Belgique se soit laissé entraîner à participer.

A cette manœuvre, M. Poincaré a, d'avance, barré la route. Son discours de Sampigny (28 octobre), ceux de Nevers (1er novembre), de Tulle et de Brive (4 novembre) délimitent les concessions que la France est disposée à faire, dans le cadre du Traité, aux vœux de ses alliés et les abandons auxquels elle ne saurait se prêter. « La limite de nos concessions est atteinte; nous ne la dépasserons pas. Voilà quatre ans que nous faisons tous les frais des avantages accordés à l'Allemagne en dépit du traité. C'est assez... Nous ne voulons pas supporter seuls la presque totalité des dépenses d'une cause qui était vitale pour tous et que nous avons gagnée ensemble. Nous ne voulons pas non plus rester exposés à de nouvelles agressions dans ces marches de l'Est que le président Wilson appelait un jour, d'un mot très juste, la frontière de la liberté. Nos amis belges et nous, nous sommes les gardiens de cette frontière, mais, si derechef elle était un jour franchie, tous nos alliés seraient bientôt menacés derrière nous. Notre politique de prudence et de fermeté n'a donc rien d'égoïste et d'étroit; elle est commandée par le bien général des peuples. Si nous l'abandonnions, nous ne trahirions pas seulement la France, nous desservirions le monde entier. »

Les dispositions conciliantes de M. Poincaré rendent possible et

ses directions pourraient rendre bienfaisante la convocation d'un comité d'experts, mais les conditions justifiées qu'il pose à sa participation ont déjà refroidi l'enthousiasme de ceux qui ne voient, dans la proposition britannique, que la manœuvre politique. Mais, avec ou sans conférence, l'intrigue se développe et toute la machination apparaît. La mobilisation de l'opinion mondiale contre la France, prévue et préparée par la presse libérale anglaise, se poursuit ; elle dénonce l'hégémonie française. M. Garvin, dans son *Observer* (29 octobre), s'insurge contre la dislocation de l'Allemagne dont il rejette la responsabilité tout entière sur la France. « Si nous avions su que, derrière le plaidoyer en faveur de l'Alsace-Lorraine, se dissimulait toute une énorme restriction mentale qui prévoyait quelque chose de pire qu'une résurrection de la politique de Louis XIV et de Napoléon, l'entente cordiale n'aurait jamais existé, les États-Unis ne seraient jamais intervenus sur le continent et pas une goutte de sang britannique ou américain n'y aurait été versée. Nous aurions couru nos risques sur un autre tableau. » A travers ce torrent d'insanités, sachons apercevoir le dépit amer que la politique saine et forte de la France et son succès inspirent à tous ses envieux.

Le comité d'experts se réunira-t-il ? On en peut douter. La solution dépend surtout du Gouvernement de Washington ; le principal intérêt d'une telle conférence serait de ramener en Europe les États-Unis. Tout mis en balance, avantages et inconvénients, nous préférerions, pour notre part, voir ce projet rester dans les limbes diplomatiques. Mais l'offensive contre la France n'est pas encore repoussée. Pour en venir à bout, nous n'avons qu'à rester fermes dans nos tranchées et à regarder se développer les inéluctables conséquences de la résistance passive allemande. Une fois de plus, les faits justifient la politique de M. Poincaré. Si le projet de conférence tombe, le coup d'État militaire et nationaliste qui est imminent en Allemagne, les progrès du mouvement séparatiste ou autonomiste qui se poursuivent en Rhénanie, préparent de dramatiques péripéties qui obligeront les Alliés à s'entendre sur un programme positif et pratique et peut-être à intervenir d'un commun accord. L'union des Alliés ne se refera que dans l'action.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.